



LA MIGRATION FORCEE AU MAROC

Résultats de l'Enquête Nationale de 2021

Septembre 2021

Sommaire

1. Introduction	3
2. Synthèse	5
3. Aspects méthodologiques de l'enquête	30
4. Caractéristiques démographiques et socioculturelles des migrants	34
5. Trajectoires et itinéraires migratoires	48
6. Conditions d'entrée des migrants au Maroc	62
7. Situation administrative des migrants au Maroc	68
8. Situation des migrants vis-à-vis du marché du travail	83
9. Sources de revenu et transferts des migrants	97
10. Intentions et perspectives migratoires	105
11. Situation sanitaire des migrants	118
12. Comportements pendant le confinement sanitaire	128
13. Conditions d'habitation des migrants	136
14. Perceptions et attitudes des migrants	144
Annexes statistiques	155

I. INTRODUCTION

Considéré jadis comme un pays d'émigration, le Maroc est progressivement devenu un pays de transit et d'installation. Par sa situation géographique et les effets induits de sa « politique africaine » ainsi que les différentes lois adoptées par le législateur marocain depuis 2014, le Maroc est devenu un pays de séjour d'un nombre de plus en plus important de migrants en provenance essentiellement des pays de l'Afrique subsaharienne. Le Maroc se trouve désormais au cœur de la problématique de la migration internationale.

Conscient de l'importance des données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrants pour améliorer la connaissance et la compréhension du phénomène migratoire, le HCP a entrepris, depuis 2018-2019, la réalisation d'une enquête sur la Migration Internationale.

La première phase de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération MEDSTAT, mis en œuvre dans les pays du sud de la Méditerranée, a porté sur les Marocains Résidant à l'Étranger, les migrants de retour et les intentions d'émigration des marocains non migrants.

Aujourd'hui, il s'agit de la seconde phase de cette enquête qui a concerné les migrants forcés âgés de 15 ans et plus comprenant les migrants en situation administrative irrégulière, les migrants régularisés, les réfugiés et les demandeurs d'asile au Maroc.

La définition du migrant forcé adoptée au niveau de cette enquête s'appuie sur l'approche méthodologique élaborée dans le cadre du programme de coopération statistique Euro-méditerranéen (MEDSTAT).

Selon cette définition, le migrant forcé est considéré comme étant toute personne étrangère se trouvant sur le territoire marocain principalement pour les raisons liées au transit vers un autre pays, à la demande d'asile ou de statut de réfugié, à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine ou au trafic ou la coercition.

En plus, pour cette enquête, les étrangers, en provenance de l'Afrique subsaharienne et de certains pays arabes ayant connu des conflits politiques (Syrie, Libye, Yémen, Irak, Palestine...), ayant bénéficié d'une régularisation lors des deux opérations menées, dans ce sens, par le Maroc depuis 2014 ont été considérés comme migrants forcés. Il s'agit d'une population toujours en transit et qui est soumise à l'obligation de renouveler sa régularisation de façon périodique.

Il est à signaler que l'enquête ne couvre, cependant, pas les migrants ayant une situation régulière au Maroc disposant d'une carte de séjour permanente.

Après un aperçu sur les aspects méthodologiques, ce rapport présente les résultats détaillés de cette enquête, portant sur les caractéristiques démographiques et socioculturelles des migrants, les trajectoires et itinéraires migratoires, la situation administrative des migrants, les conditions et les raisons d'entrée au Maroc, la situation vis-à-vis du marché du travail, les sources de revenu et les transferts, les intentions et perspectives migratoires, la situation sanitaire des migrants, les comportements et attitudes pendant le confinement, les perceptions et attitudes des migrants et enfin leurs conditions d'habitation.

II. SYNTHÈSE

1. Aperçu méthodologique

L'enquête sur la migration forcée de 2021 est la première du genre réalisée au Maroc. Il s'agit d'une enquête représentative au niveau nationale, portant sur toutes les dimensions de la migration forcée et couvrant un échantillon de 3000 migrants répartis en 2200 migrants régularisés ou en situation irrégulière et 800 réfugiés ou demandeurs d'asile.

L'objectif principal de l'enquête est de saisir les tendances et les évolutions récentes de la mobilité des migrants forcés au Maroc, ses déterminants et ses conséquences.

Le plan d'échantillonnage adopté pour cette opération se base sur une approche nouvelle en vue de pouvoir prendre en compte l'ensemble des constituants de la population des migrants forcés au Maroc. Ainsi, l'échantillon des réfugiés et demandeurs d'asile a été tiré à partir de la base de données fournie par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Celui des migrants en situation irrégulière ou régularisés a été tiré en utilisant la méthode des quotas basée sur les structures des migrants ayant bénéficié des opérations de régularisation selon les villes, le sexe, l'âge et le pays d'origine.

La collecte des données a été réalisée au cours du premier trimestre de 2021 en combinant le mode d'interview par téléphone et en face à face, et en utilisant la méthode de collecte assistée par tablettes.

2. Caractéristiques démographique et socioculturelles des migrants

Trois migrants sur cinq sont des hommes

Presque trois migrants sur cinq sont des hommes (59,3%). Le taux de féminisation des migrants est de 40,7%. Ce taux atteint son niveau le plus élevé parmi les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 53,8%, de la Côte d'Ivoire (53,6%), et le plus faible parmi ceux de la Guinée (27,6%), du Mali (29,9%) et de la Centrafrique (32,8%). Les autres pays sont dans une situation intermédiaire.

Plus de huit migrants sur dix sont âgés de 15-44 ans

Un peu plus de deux migrants sur cinq sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans (42,5%), les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âges, avec respectivement 39,4% et 44,7%. Une proportion presque équivalente des migrants est âgée de 30 à 44 ans (43,7%), avec une part relativement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes, respectivement 48,2% et 40,7%. La part des personnes âgées de 45-59 ans est de 12%, 12,8% parmi les hommes et 10,8% parmi les femmes. Enfin, une infime minorité est âgée de 60 ans et plus (1,7%) avec une proportion presque équivalente entre les hommes et les femmes.

Plus de la moitié des migrants sont célibataires

Un peu plus de la moitié des migrants (54,1%) sont célibataires et 36,2% mariés. Ces proportions sont respectivement de 55,7% et 38,2% parmi les hommes et de 51,7% et 33,2% parmi les femmes. Les divorcés représentent 3,7%, relativement plus parmi les femmes (5,6%) que parmi les hommes (2,4%). Enfin, ceux vivant en concubinage sont de l'ordre de 2,6%, 2,5% parmi les hommes et 2,7% parmi les femmes.

La taille moyenne des ménages des migrants au Maroc est de 4 personnes

La taille moyenne des ménages des migrants est de 4 personnes. Elle est plus élevée parmi les ménages sénégalais (6 personnes), syriens (5), et plus réduite parmi ceux d'origine centrafricaine (3), camerounaise (3) et ivoirienne (3).

Plus du quart des migrants a atteint le niveau d'enseignement supérieur

La migration forcée est fortement marquée par l'instruction. Un peu plus d'un quart des migrants (27,3%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur, relativement plus parmi les hommes (30,6%) que parmi les femmes (22,5%). La part de ceux ayant le niveau secondaire qualifiant est de 23,5%, le niveau collégial 19% et le niveau primaire 17,2%, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Enfin, la proportion des migrants sans instruction est de l'ordre de 12,8%, relativement plus parmi les femmes (16,4%) que parmi les hommes (10,3%).

Selon le pays d'origine, les migrants yéménites et centrafricains sont majoritaires dans le supérieur (respectivement 67,7% et 66,9%) et secondaire qualifiant (respectivement 20,2% et 19%), suivis mais un peu loin derrière par les ressortissants de la RDC avec 28,1% dans le supérieur et 44,3% dans le secondaire qualifiant.

Un migrant sur 7 a reçu une formation professionnelle au Maroc

Près du tiers (31,8%) des migrants ont reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative, 17,3% dans leur pays d'origine, 13,9% au Maroc et 0,6% dans d'autres pays.

Les ressortissants de la RDC viennent en tête des migrants ayant suivi une formation professionnelle avec 53%, suivis des centrafricains (46,3%), des ivoiriens (42,5%) et des camerounais (41,3%). Les plus faibles proportions sont enregistrées parmi les syriens (11,4%), les maliens (18,9%) et les yéménites (19,4%).

S'agissant de la répartition des migrants ayant obtenu un diplôme supérieur selon le domaine de spécialisation, on relève que trois spécialisations se détachent, le commerce et la gestion (administration des entreprises) prédomine avec 24,2%, suivi du droit (9,2%), des technologies de l'information et de la communication (8,5%).

Le domaine de spécialisation varie selon le sexe des migrants. Le domaine relatif au commerce et à la gestion est relativement plus le fait des femmes (34,7% contre 18,9% pour les hommes). Il en est de même pour les domaines de la santé (6,6% contre 3,9%), du droit (11,4% contre 8,1%) alors que les hommes sont plus versés dans l'ingénierie et techniques parallèles (6,5% contre 1,1% pour les femmes) et les TIC (9,3% contre 7%).

Un migrant sur 7 a reçu une formation professionnelle au Maroc

Près du tiers (31,8%) des migrants ont reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative, 17,3% dans leur pays d'origine, 13,9% au Maroc et 0,6% dans d'autres pays.

Les femmes semblent être les plus enclines à suivre la formation professionnelle que les hommes (34,7% contre 29,8% respectivement), aussi bien dans leur pays d'origine (18,3% contre 16,6% pour les hommes) qu'au Maroc (14,9% contre 11,7%).

Selon le pays d'origine, les ressortissants de la RDC viennent en tête des migrants ayant suivi une formation professionnelle avec 53%, suivis des Centrafricains (46,3%), des Ivoiriens (42,5%) et des Camerounais (41,3%). Les plus faibles proportions sont enregistrées parmi les Syriens (11,4%), les Maliens (18,9%) et les Yéménites (19,4%).

Deux spécialisations de la formation professionnelle des migrants se détachent, le tourisme et la restauration avec 13,5%, suivi de la coiffure et les soins de beauté (12,7%); viennent ensuite la santé 7,7%, les techniques d'informations et communication (TIC) 7,1%, la couture et le tissage 5,7%, l'économie et la gestion 5,5%, la maintenance dans les domaines de l'électricité et l'électronique 5,4%, la mécanique automobile 4,9%.

La moitié des migrants parlent français et le cinquième communique avec les marocains en Darija

Le français apparaît comme la première langue parlée par 52,4% des migrants, loin devant la langue arabe (22,8%) et l'anglais (19,3%). Seuls 1,5% des migrants parlent l'espagnol et 4% parlent une autre langue.

Pour communiquer avec les marocains dans leur vie quotidienne, le français demeure la principale langue utilisée par les migrants, à raison de 62,3%, les femmes relativement plus (65,2%) que les hommes (60,2%). La darija marocaine est utilisée par 20,6% d'entre eux (22,7% parmi les hommes et 17,6% parmi les femmes). En troisième lieu, on retrouve le dialecte local arabe avec 13,7% sans différence significative entre les hommes et les femmes.

3. Trajectoires et itinéraires migratoires

La majorité des migrants régularisés ou en situation irrégulière sont originaires de l'Afrique de l'Ouest

Parmi l'ensemble des migrants régularisés ou en situation irrégulière, 16,7% sont originaires de la Côte d'Ivoire, 15,9% du Sénégal, 13,2% de la Guinée, 10,1% de la République Démocratique du Congo, 8,7% du Cameroun, 4,9% du Mali, 2,3% de la République de Centrafrique et 15,1% d'autres pays africains.

Plus de la moitié des réfugiés sont Syriens

Plus d'un réfugié sur 2 au Maroc (54,4%) est d'origine Syrienne. Très loin en deuxième position, viennent les Yéménites avec une part de 12,3%, suivis des Centrafricains avec 9,9%, des Ivoiriens avec 4,5%, des ressortissants de la RDC (2,2%) et des Camerounais (1,9%).

Plus de 8 migrants sur 10 ont quitté leur pays d'origine depuis 2010

La majorité des migrants (84,9%) ont quitté leurs pays d'origine à partir de l'année 2010 (82% parmi les hommes et 89,3% parmi les femmes) contre 15,1% avant 2010. Presque la moitié d'entre eux (46,4%) sont partis de leurs pays d'origine depuis 2016 dont 30,4% entre 2016 et 2018 et 16% entre 2019 et 2021.

Plus des trois quarts des migrants ont émigré pour des raisons liées à la recherche d'un emploi, et à la guerre, l'insécurité et la persécution

Plus d'un tiers des migrants (39,8%) ont quitté leur pays d'origine principalement pour des raisons liées à La guerre, l'insécurité et la persécution, 37,9% parmi les hommes et 41% parmi les femmes. La recherche d'emploi ou à l'amélioration des conditions de vie viennent en seconde position avec 36,8% (39,9% parmi les hommes et 32,1% parmi les femmes). Les études sont évoquées par 14,2% des migrants, particulièrement parmi les hommes pour lesquels cette proportion est de 16% contre

11,4% pour les femmes. Le regroupement familial (mariage ou rejoindre la famille) se place en 4ème position avec 4,7% des migrants et concerne relativement plus les femmes (8,9%) que les hommes (1,8%).

La moitié des migrants ont été accompagnés par des membres de leur famille au départ du pays d'origine

La moitié (50,2%) des migrants ont été accompagnés lors du départ du pays d'origine pour la première fois par au moins un membre de leur famille ou amis, les femmes migrantes plus que les hommes (respectivement 58,1% et 44,4%). Les personnes qui les ont accompagnées sont dans l'ordre, le conjoint (10,1%), les fils (8,5%), les filles (6,3%), les amis (6,1%), les frères (5,3%), autres membres de la famille (4,2%), mère (3,8%), sœurs (3,2%) et père (2,8%).

Un peu plus du tiers des migrants ont effectué au moins une escale intermédiaire entre leur pays d'origine et le Maroc

Ils sont 38,8% à avoir résidé pendant plus de 3 mois dans un ou plusieurs autres pays avant d'arriver au Maroc, le plus souvent dans les pays d'Afrique subsaharienne. Parmi ceux-ci, 22,7% ont résidé dans un seul pays avant d'arriver au Maroc, 10,1% dans deux pays, 4,2% dans 3 pays et seulement 1,8% dans 4 pays ou plus.

A noter que la durée moyenne de séjour dans ces pays de transit s'élève globalement à 25 mois, 28 mois pour les femmes et 23 mois pour les hommes.

Plus de la moitié des migrants ont résidé en Algérie avant d'arriver au Maroc

La diversité des destinations intermédiaires précédant l'entrée au Maroc est manifeste. Ils sont 55,2% à résider le plus souvent en Algérie, 9,3% en Mauritanie, 7,5% au Liban, 4,1% en Egypte, 3,9% au Mali, 3,4% en Lybie, 2,2% en Tunisie et 1,7% au Sénégal.

Les Syriens ont le plus souvent transité par l'Algérie (48,9%), un peu moins par le Liban (22,8%) et enfin par l'Egypte (8,7%). IL en est de même pour les Yéménites qui passent par l'Algérie et l'Egypte.

Il y a lieu de noter que près de 5,8% des migrants ont résidé au Maroc plus d'une fois, relativement plus parmi les hommes (6,5%) que parmi les femmes (4,8%). Les migrants arrivés au Maroc pour la première fois représentent 94,2%.

Le coût du voyage est le plus élevé parmi les Syriens

Le voyage des migrants du pays d'origine jusqu'au Maroc a coûté en moyenne 1935 US dollars, sans différence significative entre les hommes et les femmes. Ce coût est le plus élevé parmi les Syriens (3759 US dollars), les Yéménites (2284 US dollars), les ressortissants de la RDC (2022 US dollars) et le plus faible parmi les Sénégalais (916 US dollars) et les Guinéens (1035 US dollars).

Nombreux sont les migrants forcés qui sont partis dénués de moyens financiers, surtout les plus jeunes. Seuls 43,6% affirment disposer de l'argent avant le départ. Les hommes (46,8%) sont dans cette situation relativement plus que les femmes (38,9%).

Durant le voyage, plus d'une femme migrante sur 6 a subi le harcèlement sexuel ou le viol

Un peu moins de la moitié des migrants (44,5%) ont fait mention de difficultés rencontrées au cours de leur itinéraire d'émigration. Les principales difficultés nommément citées sont par ordre d'importance, le manque d'argent avec 17,7% suivi par l'épuisement physique dû à la marche, la faim et la soif (17,5%), la violence physique et psychologique (13,7%), le harcèlement sexuel ou viol (7,8%, 17,7% parmi les femmes et 1,7% parmi les hommes), l'arrestation et détention (7,7%), le refoulement, expulsion et déportation (6%). Enfin, il y a lieu de noter que 4,3% de femmes ont subi une grossesse ou un accouchement lors du voyage.

4. Conditions d'entrée des migrants au Maroc

Près de 9 migrants sur 10 sont arrivés au Maroc pour la première fois depuis 2010

Une grande majorité de migrants (88,2%) sont arrivés au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021. Cette proportion est plus élevée parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 97,8% contre 61,1% pour les adultes de 45-59 ans et 70% pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Elle atteint 91,7% parmi les migrants de sexe féminin contre 85,8% pour ceux de sexe masculin.

Un vingtième des migrants ont résidé sur le territoire marocain plus d'une fois

Une minorité de migrants (5,8%) se trouvant sur le territoire marocain y ont résidé plus d'une fois. Cette proportion est de 6,5% parmi les hommes contre 4,7% parmi les femmes. Par pays d'origine, la proportion des migrants ayant résidé plus d'une fois au Maroc atteint 9,7% pour les syriens, 7,6% pour les yéménites, 6,6% pour les sénégalais et 3,9% pour les camerounais.

La sécurité et les conditions de vie meilleures sont les principales raisons du choix du Maroc comme destination

La sécurité dont jouit le pays est la principale raison du choix du Maroc, suivie des meilleures conditions de vie, mentionnées respectivement par 19,1% et 18% de migrants. D'autres considérations sont évoquées, dans l'ordre d'importance, comme les conseils des membres de la famille, le transit par la Maroc vu sa proximité de

l'Europe, les études, l'existence d'une politique migratoire offrant plus de droits aux migrants, la facilité de s'y rendre et enfin le mariage ou regroupement familial.

Les raisons liées à la sécurité ou aux meilleures conditions de vie au Maroc ont été largement évoquées par les syriens et les ressortissants de la République Démocratique du Congo, les camerounais, les ivoiriens, les centrafricains, les sénégalais et les guinéens.

Plus de la moitié des migrants sont venus seuls au Maroc

En termes d'accompagnement, la majorité des migrants (55,3%) sont venus seuls au Maroc, les hommes, beaucoup plus que les femmes. La part des migrants venus au Maroc en compagnie de leurs épouses et/ou leurs enfants représente 28,5%, 33,7% parmi les femmes et 24,8% parmi les hommes. Les migrants accompagnés de leurs frères ou sœurs représentent 7,2% de l'ensemble des migrants et ceux venus au Maroc avec leurs parents en constituent 5,3%.

Les aéroports et les frontières marocaines de l'est sont les principaux points d'entrée au Maroc

Près de la moitié des migrants (48,1%) ont choisi de rentrer au Maroc par les aéroports. Cette voie est largement empruntée par les yéménites et les centrafricains. La deuxième voie empruntée est celle des frontières algériennes avec une part de 43,7%. Les migrants empruntant le plus cette voie sont, notamment, les camerounais, les syriens, les maliens et les personnes originaires de la République Démocratique du Congo. En troisième position, arrivent la frontière avec la Mauritanie empruntée par 7,4% des migrants et attirant principalement les sénégalais et les ivoiriens.

5. Situation administrative des migrants au Maroc

Plus de deux tiers des migrants déclarent être en situation irrégulière au Maroc

Un des principaux résultats issus de cette enquête réside dans le fait qu'un peu plus des deux tiers des migrants (71,6%) affirment être en situation irrégulière, les jeunes sont plus concernés par cette situation que les adultes.

Environ le quart des migrants au Maroc (28,4%) ont, par contre, déclaré être en situation régulière, 24% ont le statut de réfugiés (21,6% auprès du HCR et 2,4% auprès du Gouvernement marocain) et 12,3% sont des demandeurs d'asile.

Les documents officiels dont disposent les migrants au Maroc sont le passeport du pays d'origine, pour 30,6% d'entre eux, la carte de réfugié pour 12,8%, la carte d'identité du pays d'origine (12,7%), un permis de séjour valide (12%), un récépissé de demandeur d'asile (10,7%), la carte d'identité nationale marocaine avec 7,8%, valide pour 6,3% des migrants et expirée pour 1,5% d'entre eux.

Plus de la moitié des migrants ont procédé à une demande d'asile au Maroc

Plus d'un migrant sur 2 (53,9%) ont demandé l'asile au Maroc, 47,5% auprès du Haut- Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, 3,6% auprès du Gouvernement marocain et 2,7% à la fois auprès de l'UNHCR et du Gouvernement marocain. Les hommes sont relativement plus nombreux à demander ce statut (56,6%) que les femmes (49,8%).

Les migrants qui ont procédé le plus à cette demande se recrutent parmi les yéménites (95,8%), les syriens (95,5%), les centrafricains (88,6%), les maliens (59,6%) et les originaires de la République Démocratique du Congo (50,4%). En revanche, la part des demandeurs d'asile est relativement faible parmi les migrants ivoiriens avec 30,0% et parmi les sénégalais avec 19,9%.

Un peu moins des deux tiers (61,7%) des migrants ayant fait la demande d'asile ont déclaré que leur demande a été acceptée et plus du quart (27,6%) affirment que les procédures sont toujours en cours. Un faible pourcentage s'est vu refuser la demande d'asile et 1,8% des migrants demandeurs d'asile ont renoncé à leur demande.

Selon les pays d'origine, les nationalités pour lesquels la demande a été largement acceptée comptent parmi les centrafricains (82,3%), les syriens (74,6%) et les maliens (65,3%). En revanche, les nationalités pour lesquels le taux d'acceptation est faible sont les camerounais (39,5%), les guinéens (34,3%) et les migrants originaires de la République Démocratique du Congo avec 33,9%.

Un migrant sur deux a procédé à une demande de régularisation de sa situation au Maroc

La moitié des migrants (49,8%) ont procédé à une demande de régularisation de leur situation auprès des autorités marocaines. Les adultes et les personnes âgées sont plus nombreux à esquisser une telle procédure que les jeunes.

Les migrants qui ont procédé, le plus, à cette demande sont les syriens (62,5%), suivis des ivoiriens (52,3%) et des yéménites (50,4%). La part des demandeurs de régularisation est relativement faible parmi les maliens (34,1%) et les guinéens (29,9%).

Quant au sort de la dernière demande de régularisation, près des deux tiers (63,9%) des migrants ont déclaré que leur demande a été acceptée et 16,9% que les procédures sont toujours en cours. En revanche, 16,2% des migrants se sont vus refuser la demande de régularisation et 1,8% des migrants demandeurs de régularisation ont renoncé à leur demande.

Les nationalités pour lesquels la demande a été largement acceptée sont par ordre décroissant les maliens (75,1%), les centrafricains (73,5%), les yéménites (68,6%) et les migrants originaires de la République Démocratique du Congo avec 66,1%. L'approbation de la demande est, cependant, la plus faible pour les sénégalais et les guinéens avec respectivement 40,5% et 50,7%.

6. Situation des migrants vis-à-vis du marché de travail

Plus de la moitié des migrants étaient actifs occupés dans leur pays d'origine

La situation des migrants vis-à-vis du marché du travail révèle que plus de la moitié (53,1%) étaient des actifs occupés au cours des trois mois précédant leur départ du pays d'origine, 59,8% parmi les hommes contre 43,3% parmi les femmes.

La part des personnes migrantes en situation de chômage dans le pays d'origine était de 11,5%, 11,3% parmi les hommes et 11,9% parmi les femmes.

Plus du tiers de ces migrants (35,4%) étaient en dehors du marché de travail, 23,7% sont des élèves ou étudiants (26,3% parmi les hommes et 19,9% parmi les femmes), 8,2% des femmes au foyer et 3,5% d'autres inactifs.

Presque la moitié des migrants dispose d'un emploi et un peu plus du quart est au chômage au Maroc

Au moment de l'enquête, un peu moins de la moitié des migrants au Maroc (48%) exercent une activité professionnelle. La part des actifs occupés est nettement plus élevée parmi les hommes avec 53,8% que parmi les femmes (39,7%). Elle varie, selon l'âge, de 38,5% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 56,3% parmi les adultes âgés de 45 à 59 ans.

La proportion des actifs occupés est plus élevée parmi les Sénégalais avec 73,9%, suivis des Ivoiriens (59,6%), des Syriens (48,3%), des Guinéens (45,5%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (45,2%). Elle enregistre, cependant, ses niveaux les plus bas parmi les Camerounais (36,1%), les Maliens (29%), les Centrafricains (20,8%) et les Yéménites (12,9%).

Par ailleurs, plus du quart des migrants au Maroc (27,4%) sont en situation de chômage, 29,6% parmi les hommes et 24,3% parmi les femmes. La part des chômeurs atteint 30,7% parmi les jeunes de 15 à 29 ans contre 25,9% parmi les 30-44 ans et 23,2% parmi les 45-59 ans. Selon le pays d'origine, la part des chômeurs est plus élevée parmi les Maliens (52,8%), les Camerounais (49%), les ressortissants de la République Démocratique du Congo (38,8%) et les Centrafricains (36,5%). Elle est significativement faible notamment parmi les Syriens avec 15% et les Sénégalais (16,8%).

Enfin, près du quart des migrants au Maroc (24,5%) sont en dehors du marché du travail, 9,3% d'étudiants sans différence significative selon le genre, 8,2% de femmes au foyer et 7,1% d'autres inactifs.

Plus de 4 migrants sur 10 exercent un emploi salarial

Analysés selon le statut professionnel, un peu moins de la moitié des migrants actuels actifs occupés sont des salariés (45%), les hommes un peu plus que les femmes, respectivement 47,5% et 40%. Selon l'âge, cette proportion varie de 50% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 44,1% parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans pour baisser à 37,6% parmi les adultes de 45 à 59 ans.

Selon le niveau scolaire, la proportion des salariés passe de 32% parmi les sans niveau à 34,8% pour les détenteurs du niveau d'enseignement primaire, à 39,5% pour ceux ayant le niveau collégial, à 47,7% le niveau secondaire (lycée) pour se situer à 58,1% pour les détenteurs du niveau d'enseignement supérieur.

Analysé selon le pays d'origine, le salariat est plus présent parmi les Centrafricains (58,6%), les Guinéens (51,6%), les Ivoiriens (50,8%) que parmi les Maliens (22,8%), les Yéménites (32,9%) et les ressortissants de la RDC (35,6%).

Les indépendants viennent derrière avec 36,8% des migrants actifs occupés, 35,3% parmi les hommes et 39,6% parmi les femmes. Ce sont surtout les sans niveau d'instruction et les détenteurs du niveau primaire qui accèdent le plus à ce statut avec respectivement 50,7% et 48% que les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Selon le pays d'origine, ce statut professionnel d'indépendant est plus fréquent, notamment, parmi les sénégalais avec 48,9% et les yéménites (47,5%). Il est également plus fréquent parmi les personnes âgées de 60 ans et plus avec 89,2% que parmi les jeunes de 15 à 29 ans (30,9%) et parmi les personnes ayant le niveau d'enseignement primaire, avec 48%, que parmi les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Enfin, signalons que les employeurs ne représentent qu'une part de 8% parmi l'ensemble des migrants actifs occupés, 8,5% parmi les hommes et 6,9% parmi les femmes. Ce statut est plus présent parmi les adultes plus que les jeunes et parmi ceux ayant atteint le niveau d'éducation supérieur (10,3%) plus que ceux sans niveau d'éducation (6,5%) et ceux du niveau primaire (3,3%). Selon le pays d'origine, la proportion des employeurs est la plus élevée parmi les Maliens (29,2%), les Camerounais (16,9%) et les Yéménites (14,6%).

Environ 6 migrants actifs occupés sur 10 exercent un emploi permanent

Parmi l'ensemble des migrants actifs occupés au Maroc, 57,2% exercent un emploi à titre permanent, 56,7% parmi les hommes et 58,3% parmi les femmes. Ils sont moins nombreux à être dans cette situation parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 48,2%, que parmi les adultes de 30 à 44 ans, avec 61%, les 45-59 ans avec 64,9%, et surtout, les personnes âgées de 60 ans et plus, avec 70,1%.

Le commerce et les services emploient les trois quarts des migrants actifs occupés

Les secteurs d'activité des migrants forcés sont assez divers. Le secteur des services demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les migrants actifs occupés (53%), suivi par le commerce et le BTP employant respectivement 22% et 12,8% des actifs occupés. Viennent ensuite les secteurs de l'Agriculture et pêche (7,9%) et l'Industrie (4,3%).

Les secteurs d'activité varient beaucoup selon le sexe. Les hommes travaillent plus que les femmes dans l'agriculture (9,4% contre 5%), le BTP (18,8% contre 0,9%), et l'industrie (4,9% contre 3,1%); et les femmes, plus que les hommes dans les services (66,2% contre 46,4%) et le commerce (24,8% contre 20,5%).

Un peu moins d'un quart des migrants exerce la profession d'employés

S'agissant de la profession exercée, il est notable qu'un peu moins d'un quart des migrants sont des employés (22,1%), les femmes beaucoup plus représentées que les hommes (36,1% contre 14,9% respectivement). Les Manœuvres non agricoles, les manutentionnaires et les travailleurs des petits métiers viennent ensuite avec 20,5%, sans différence significative selon le genre et les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (16,6%), les femmes relativement plus que les hommes (21,1% contre 14,3%). Les artisans et d'ouvriers qualifiés des métiers artisanaux représente 14,9%, 18,8% parmi les hommes et 7,5% parmi les femmes. Enfin, près de 10,2% sont des cadres supérieurs et membres des professions libérales, les hommes relativement plus représentés que les femmes (11,5% contre 7,7%).

7. Sources de revenu et transferts des migrants

Plus du tiers des migrants au Maroc vivent des revenus issus de l'exercice d'une activité

Avec une part de 37,8%, l'exercice d'une activité constitue la première source de revenus des migrants au Maroc, 20,8% de ces revenus sont issus de l'exercice d'un travail permanent et 17% proviennent d'un travail occasionnel ou saisonnier. Cette part représente 42,4% parmi les hommes contre 30,8% parmi les femmes et 43% parmi les autres migrants contre 25,5% parmi les réfugiés.

La mendicité vient en deuxième position et représente une source de revenu pour 14,9% de migrants. Elle est beaucoup plus l'apanage des migrants en situation irrégulière ou régularisés (17%) par rapport aux réfugiés et des femmes (18,3%) par rapport aux hommes (12,6%).

Déclaré par 13,7% de migrants, le soutien de la famille constitue la troisième source de revenu des migrants. Cette forme de revenu est largement plus présente parmi les femmes (21,7%) que les hommes (8,3%) et parmi les réfugiés (20,3%) que les autres migrants (11%).

La quatrième source de revenu des migrants est constituée d'aides ou transferts reçus de personnes ou institutions à l'intérieur du Maroc avec une part de 13,3%, 14,8% parmi les hommes et 11,3% parmi les femmes.

D'autres sources de revenu sont également évoquées dont, notamment les aides ou transferts reçus depuis l'étranger avec 7,7% ou les économies propres des migrants avec 4,8%.

Environ un migrant sur 5 déclare avoir reçu une aide d'une instance gouvernementale au Maroc

La proportion des migrants ayant déclaré avoir reçu une aide des instances gouvernementales au Maroc est de 18,3%, 7,1% de façon régulière et 11,2% de façon discontinue. Cette proportion est de 30,7 % pour les réfugiés contre 13,7% pour les autres migrants et de 21,2% pour les femmes contre 16,3% pour les hommes. Les migrants ayant déclaré le plus avoir reçu ces aides sont les yéménites avec 40,9%, suivis des syriens (27,1%), des centrafricains (21,1%), des maliens (18,9%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (17,4%).

Les aides apportées à la communauté des migrants par le biais des instances gouvernementales au Maroc sont notamment sous forme d'aides financières en espèce pour 32,7% des cas, de nourriture pour 24,5%, de soins de santé (19,5%) ou d'études pour le migrant ou ses enfants (15,3%).

Environ la moitié des migrants ont déclaré avoir reçu une aide d'une personne, d'un ménage ou d'une ONG

Au total, 47,5% des migrants ont déclaré avoir reçu une aide d'une personne, d'un ménage ou d'une ONG, provenant des membres de leurs familles ou amis à l'étranger avec une part de 20%, d'institutions étrangères (15,2%) et des ménages au Maroc (11,5%). Cette proportion est de 65,2% pour les réfugiés contre 40,3% pour les autres migrants et de 70,8% pour les migrants âgés de 60 ans et plus contre 46,3% pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Selon le pays d'origine, les syriens sont les migrants ayant le plus bénéficié de ces aides avec 65,8%, au moment où les migrants originaires du Sénégal sont les moins servis par ces aides (26,5%).

Les aides apportées à la communauté des migrants par le biais des personnes, des ménages ou des ONG au Maroc sont essentiellement constituées d'aides financières en espèce pour 37,8% des cas, de nourriture pour 31,4% et de soins de santé (17,9%).

Environ 1 migrant sur 7 a déclaré avoir reçu de l'argent de l'étranger

Près de 14,7% de migrants ont déclaré avoir reçu de l'argent de l'étranger, 13,3% des membres de la famille ou des amis et 1,4% d'organisations étrangères. Cette part enregistre 18% parmi les hommes et 9,9% parmi les femmes. Elle atteint 32,3% parmi les maliens, 29,5% parmi les centrafricains, 28,9% parmi les yéménites et 15,1% parmi les ivoiriens. Elle diminue avec l'élévation de l'âge et augmente avec l'amélioration du niveau scolaire.

Interrogés sur le degré d'importance de cet argent dans la couverture de leurs besoins, seule une minorité des migrants (6%) jugent suffisant l'argent reçu contre 26,1% qui le voient insuffisant et 67,9% qui ne le considèrent pas du tout suffisant.

Environ 1 migrant sur 8 envoie de l'argent à l'étranger

Interrogés s'ils envoient de l'argent à l'étranger, 12,5 % des migrants ont répondu par l'affirmative, principalement à destination du pays d'origine (12,1%) et accessoirement vers un autre pays (0,4%). L'envoi de l'argent à l'étranger intéresse beaucoup plus les autres migrants (15,3%) que les réfugiés (4,9%) et dans un degré moindre les hommes (13,5%) que les femmes (11%). Selon le pays d'origine, l'envoi d'argent à l'étranger concerne, en particulier, les sénégalais avec une part de 38,6% et les ivoiriens avec 15,8%.

La suprématie masculine de l'envoi de l'argent à l'étranger est confirmée pour toutes les nationalités à l'exception des migrants originaires du Mali pour lesquels la situation s'inverse au bénéfice des femmes avec une part de 12% représentant plus de quatre fois celle enregistrée pour les hommes (2,9%).

8. Intentions et perspectives migratoires

Plus de la moitié des migrants envisagent de rester au Maroc et un quart veulent émigrer dans un autre pays

Ils sont plus de la moitié (53,7%) à souhaiter rester au Maroc, 55% parmi les femmes et 52,8% parmi les hommes. Ils sont plus du quart (25,8%) à souhaiter ré-émigrer ailleurs, 27,4% parmi les hommes et 23,6% parmi les femmes. Le retour au pays d'origine selon différents timings, avec ou sans conditions n'intéresse que 11,8%, 12,9% parmi les femmes et 11,2% parmi les hommes. Enfin, le projet migratoire reste indéterminé pour 8,7% des migrants.

Ce besoin d'«enracinement» au Maroc, aussi répandu chez les hommes que chez les femmes, est surtout ressenti par les plus âgés, environ 69,9% parmi le groupe d'âge 45-59 ans et 69,4% parmi les 60 ans et plus contre 44,4% parmi les jeunes de 15-29 ans.

L'origine des migrants influence leurs préférences pour la destination finale. Les Syriens sont les plus désireux de rester au Maroc à raison de 72,4%, suivis par les Sénégalais (62,7%), les originaires de la RDC (62%) et les Ivoiriens (54,3%).

Les Centrafricains sont plus désireux de quitter le Maroc pour aller ailleurs avec 52,3% suivis par les Maliens (42,3%), les Camerounais (40,9%) et les Guinéens (34,3%).

Le retour au pays d'origine est plus représenté parmi les Yéménites (30,6%), les Sénégalais (13,3%), les Ivoiriens (12,3%) et le moins représenté parmi les originaires de la RDC (3,2%) et les Maliens (7,1%). Enfin, les hésitations sur la ré-émigration sont plus fréquentes parmi les Maliens (19,1%), les Yéménites (16,1%) et les Centrafricains (12,7%).

Un peu moins de la moitié des migrants désirent rester au Maroc pour des raisons de sécurité et de meilleures conditions de vie

Les migrants qui voudraient rester au Maroc évoquent comme raison principale le sentiment de sécurité (23,9%), en premier lieu, un peu plus parmi les femmes (24,8%) que parmi les hommes (23,2%). Viennent ensuite les meilleures conditions de vie (20,6%), la possibilité d'accéder au marché du travail (10,5%), la préférence par la famille de rester au Maroc (9,5%), relativement plus pour les femmes (12,3%) que pour les hommes (7,5%), les attitudes et comportements positifs des marocains envers les migrants (6,9%) et enfin, la régularisation de la situation au Maroc (6%).

La difficulté de vivre et d'accéder à un emploi au Maroc constitue le premier motif de retour avancé par les migrants désirant retourner dans leur pays d'origine

Pour ceux qui ont exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine, le premier motif avancé est la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc avec 36,3%, suivi de la nostalgie du pays 28,7%, (32 % parmi les femmes et 20,2% parmi les hommes), du désir d'investir dans le pays (20,3%), des contraintes familiales (6%) et de l'échec du projet d'immigration (6%).

Il est normal de constater que la raison relative à la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc prévaut relativement plus parmi les jeunes migrants que parmi les adultes.

Il y a lieu de noter que 10,2% des migrants ayant exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine ont affirmé avoir déjà contacté les autorités compétentes pour retourner, sans différence significative entre les hommes (10,9%) et les femmes (9,3%). La proportion la plus élevée est observée parmi les migrants plus âgés que les

jeunes et parmi les ressortissants de la Centrafrique (33,1%), la Guinée (27,3%), le Cameroun (22,2%) que parmi ceux de la Côte d'Ivoire (11,8%).

S'agissant du sort de la demande de retour formulée auprès des services compétents, un peu plus de la moitié d'entre eux déclarent que les procédures de retour sont toujours en cours (57,7%), les hommes (61,8%) plus que les femmes (50%). Près de 33,6% ont obtenu l'accord et se préparent à retourner, surtout parmi les femmes (50% contre 24,7% pour les hommes). Enfin, 8,8% ont renoncé au retour et sont exclusivement des hommes.

Ceci dit, un peu moins des deux tiers des migrants (64,7%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leurs pays d'origine à n'importe quel moment, les hommes un peu plus que les femmes (65,4% et 63,8% respectivement).

Examinés selon le pays d'origine, les ressortissants Syriens sont les plus nombreux à ne pas pouvoir retourner dans leur pays avec 85,6% suivis des les Yéménites (77,2%), des ressortissants de la RDC (74,6%), des Centrafricains (72,4%) et des Maliens (70,2%).

S'agissant des raisons avancées, il y a lieu de noter que presque les deux tiers des migrants (58,8%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leur pays d'origine pour des raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine, sans différence significative selon le genre. Le manque de moyens financiers est évoqué en seconde position par 14,8% des migrants, et l'intention de transiter vers un autre pays en troisième position par 7,8% (8,9% parmi les hommes et 6,1% parmi les femmes). Enfin, le regroupement familial est avancé par 5,9% (8,1% parmi les femmes et 4,3% parmi les hommes).

Analysées selon le pays d'origine, les raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine sont plus fréquentes, par ordre d'importance, parmi les Centrafricains (85,3%), les Syriens (84,3%), les ressortissants de la RDC (71,4%), les Maliens (59%) et les Camerounais (55%).

Pour un peu moins de la moitié des migrants ayant l'intention d'émigrer dans un autre pays, le Maroc ne constitue qu'une étape de transit

Les migrants qui voudraient quitter le Maroc pour un autre pays, soit une proportion non moins importante (25,8%), donnent très souvent plusieurs raisons à la fois. Le premier motif avancé est que le Maroc ne constituait qu'une étape de transit temporaire vers d'autres pays (49,9%), sans doute européens. Le second motif avancé tient aux mauvaises conditions de vie au Maroc (31,4%) surtout pour les femmes (35,6% contre 28,8% pour les hommes), provenant sans doute de la difficulté à trouver un emploi adéquat. Viennent ensuite, les meilleurs droits, conditions et protection des migrants ailleurs (19,5%), la difficulté d'accéder au marché du travail au Maroc (17,6%), et la recherche du travail (16,1%), les hommes (18,2%) plus que les femmes (12,5%).

Il est intéressant de voir que le harcèlement de la police et des autorités ou encore les attitudes/comportements négatifs envers les migrants n'ont pas été considérés comme des raisons suffisantes pour vouloir quitter le Maroc.

Les Maliens sont les plus présents dans la catégorie de ceux qui considèrent que le Maroc n'a constitué qu'une étape transitoire avec 64,3%, suivis des Camerounais (62,6%), des ressortissants de la RDC (60,8%) et des Guinéens (52,9%). En revanche, les Centrafricains sont plus nombreux à vouloir partir, notamment en raison des mauvaises conditions de vie (42,5%). Une minorité de Syriens qui veulent partir se plaint surtout des mauvaises conditions de vie (28,4%).

Le Canada et la France viennent en tête des intentions de destination des migrants désirant émigrer ailleurs

Le Canada vient en tête des pays de destination des migrants ayant l'intention d'émigrer hors du Maroc avec 20,1% des migrants (22,1% pour les femmes contre 19% pour les hommes), suivi de la France (19,1%), relativement plus parmi les femmes (23,8%) que parmi les hommes (16,3%), de l'Espagne (15,5%) surtout les hommes (17,8% contre 11,6% pour les femmes), de l'Allemagne (4,7%), de la Belgique (3,9%), des USA (2,8%) et de l'Angleterre (2,2%). Les autres pays européens intéressent 24,1% des migrants.

Peu de migrants ont déclaré avoir fait plusieurs tentatives d'émigration vers l'Europe à partir du Maroc

Peu de migrants ont déclaré avoir fait plusieurs tentatives d'émigration vers l'Europe à partir du Maroc (7,8%), relativement plus parmi les hommes (10,6%) que parmi les femmes (3,8%).

Selon l'âge, les proportions de migrants ayant déjà tenté d'émigrer sont plus élevées parmi les Camerounais (28,6%), les Guinéens (10,6%), les Ivoiriens (8,4%) et les Maliens (8,1%) que parmi les migrants de la RDC (3,3%) et parmi les Syriens (4,2%).

Près de 43,9% des migrants ayant déjà tenté l'émigration vers l'Europe depuis le Maroc ont essayé de franchir les frontières vers les villes marocaines occupées de Ceuta et Melilla, les hommes plus que les femmes (46,5% et 33,1% respectivement). L'utilisation de bateaux vient tout de suite après avec 32,7%, les femmes (43,2%) relativement plus que les hommes (30,2%). Enfin, environ 8,6% utilisent d'autres moyens de transport (camions, voitures...), surtout les hommes.

9. Situation sanitaire des migrants

Un migrant souffrant de maladies chroniques sur deux a accédé aux soins de santé

Un peu plus de la moitié (52,3%) des migrants qui souffrent de maladies chroniques ont pu accéder aux soins de santé au cours des trois derniers mois précédents l'enquête. De même, parmi les migrants souffrant de maladies passagères, 57,3% ont eu accès aux services de santé. Près de 43% des femmes éligibles aux consultations prénatales et postnatales ont pu accéder à ces services et un peu moins du quart (24%) des ménages de migrants concernés par la santé reproductive ont accédé aux services de santé appropriés.

Lieu de réception des soins : le secteur public reste privilégié

Les migrants ayant accédé aux services de santé en cas de maladie chronique recourent principalement à l'hôpital ou centre de santé public (44,2%), suivi des services de santé fournis par l'OIM ou l'UNHCR (27,5%) et des cliniques privées (16,8%).

En cas de maladie passagère, les migrants s'adressent en premier lieu au secteur public (43,1%). La pharmacie s'adjuge le deuxième rang avec pas moins de 21% des migrants.

Plus que la moitié des femmes migrantes ayant eu un suivi de grossesse ou une consultation postnatale (55,7%) s'adresse à l'hôpital ou centre de santé public. Près du quart des femmes migrantes (23,5%) recourent à la clinique privée. C'est d'ailleurs pour ce genre de consultations ou de soins que les migrantes sont les plus disposées à s'adresser aux cliniques privées et ce en comparaison avec le niveau de fréquentation pour les autres types de maladies ou de services.

Près de 58% des malades s'adressent aux établissements de soins de santé du secteur public en cas de maladies sexuellement transmissibles, des problèmes d'infertilité ou encore de planification familiale.

L'implication des médecins bénévoles des associations de la société civile pour assurer des visites médicales ou opérer des soins auprès de la population des migrants au Maroc reste très insignifiante, ne dépassant pas 4,2%, 3,2%, 4,9% et 7% respectivement pour les soins de maladie chronique, de maladie passagère, de consultation prénatale et de santé reproductive.

La peur de contracter la Covid-19 est la principale raison à l'origine du non accès des migrants aux soins de santé

Tous types de maladies ou de soins confondus, la peur de contracter la Covid-19 est la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer le non accès aux soins de santé. Ce facteur représente un peu plus du tiers des raisons pour les migrants atteints de maladies chroniques et de maladies passagères (respectivement 37,6% et 37,2%) et dépasse la moitié des raisons pour les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder aussi bien à la consultation prénatale et postnatale (55%) qu'aux services de santé reproductive (52,2%).

Le manque d'argent ou de moyens matériels est la deuxième cause de non accès des migrants aux soins de santé. Elle représente un peu moins du tiers des causes pour les migrants atteints de maladies chroniques et de maladies passagères (respectivement 32,4% et 31,3%) et ne dépasse pas le cinquième des causes parmi les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder aussi bien à la consultation prénatale et postnatale (16,8%) qu'aux services de santé reproductive (19,3%).

La difficulté d'accès pour la population des migrants ou des réfugiés est formulée comme troisième importante cause à l'origine du non bénéfice des soins. Représentant près du quart des causes exprimées par les migrants atteints de maladies chroniques et de maladies passagères (respectivement 23,5% et 23,9%), elle s'adjuge un poids non des moindres parmi les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder au service de santé reproductive (18,7%) et dans un niveau inférieur à celui de la consultation prénatale et postnatale (15,9%).

La non disponibilité du personnel médical ou encore la surcharge des centres de santé ou des hôpitaux n'ont pas été exprimées comme motifs importants empêchant les migrants d'accéder aux soins de santé.

Evaluation de l'état de santé des migrants : Grande satisfaction

Une auto-évaluation de leur état de santé montre que 42,7% des migrants estiment avoir une excellente santé, 37,8% une bonne santé, 13,8% une santé acceptable et 5,7% plutôt une mauvaise santé.

L'appréciation d'une très bonne santé est plus exprimée parmi les hommes (47,8%) que les femmes (35,4%) et parmi les célibataires (48,9%) que les mariés (37,5%). Elle diminue considérablement avec l'âge, variant de 49,6% parmi les 15-29 ans à 3,2% parmi les 60 ans et plus et croît avec l'élévation du niveau d'instruction passant de 33% parmi les sans niveau à 49,5% parmi ceux ayant un niveau d'instruction supérieur.

Inversement, l'appréciation d'une mauvaise santé connaît une tendance totalement opposée. Elle est relativement plus exprimée par les femmes (6,3%) que les hommes (5,3%) et les mariés (7%) plus que les célibataires (3,9%). Elle croît considérablement avec l'âge, variant de 2,7% parmi les 15-29 ans à 49,9% parmi les 60 ans et plus et diminue avec l'élévation du niveau d'instruction passant de 11,7% parmi les sans niveau à 4,4% parmi ceux ayant un niveau d'instruction supérieur.

Difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne

Les résultats de l'enquête montrent que 1,8% des migrants ont beaucoup de difficultés à voir, 0,2% à écouter, 2,2% à marcher ou monter l'escalier, 0,1% à se rappeler ou à se concentrer, 0,7% à prendre soin de soi et 2,4% à communiquer dans la langue habituelle.

Une comparaison entre les niveaux établis pour la prévalence du handicap auprès de la population des migrants en 2021 avec ceux de la population du Maroc en 2014 révèle des prévalences semblables à propos des domaines de la vision et de la mobilité ; un handicap de moindre intensité pour les migrants concernant les domaines de l'audition, de la concentration, et de la prise de soin de soi et un handicap prédominant parmi les migrants au sujet de la communication.

Faible couverture médicale des migrants

Près d'un migrant sur dix (9,9%) dispose d'une assurance maladie, plus parmi les hommes (11,3%) que les femmes (7,8%) et parmi les autres migrants (10,7%) que les réfugiés (7,7%). La disposition d'une assurance maladie reste corrélée au niveau d'instruction du migrant variant, ainsi, de 3,7% parmi les détenteurs du niveau primaire à 24,4% parmi ceux du niveau supérieur.

10. Comportement pendant le confinement sanitaire

Près de la moitié des migrants ayant ressenti un impact de la pandémie sur leur situation professionnelle ont dû arrêter l'activité

Plus de quatre migrants sur dix (41,4%) estiment que la pandémie du coronavirus n'a pas eu d'impact sur leur situation professionnelle. Cette proportion, plus prononcée par les femmes (47,7%) que les hommes (37,2%) est la plus élevée parmi les migrants âgés de 60 ans et plus (76%), les migrants originaires du Yémen (61,4%) et les migrants sans aucun niveau d'instruction (51,6%).

Près de la moitié (48,3%) des migrants ayant ressenti un impact de la pandémie sur leur situation professionnelle attribue ce fait à un arrêt de l'activité (43% sans indemnisation et 5,3% avec indemnisation), 44% à une diminution du rythme

d'activité et 3,6% à un changement d'activité. L'arrêt de l'activité avec ou sans indemnisation est relativement plus important parmi les migrants originaires de la Côte d'Ivoire (57,9%) et les migrants ayant un niveau d'instruction secondaire (51,2%).

Accès limité des migrants aux services médicaux pendant le confinement sanitaire

Environ le tiers des migrants souffrant de maladies chroniques (31%) ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire. Cette proportion varie de 21,4% parmi les autres migrants à 52,8% parmi les réfugiés.

De même, près de 40,1% de migrants souffrant de maladies passagères ont accédé aux services de santé, 50,6% parmi les migrants d'âge 45-59 ans et 54,6% parmi les syriens.

Parmi les 15,6% des ménages de migrants ayant des femmes éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales, 31,9% ont pu accéder à ces services pendant le confinement sanitaire. Cette proportion passe de 27,4% parmi les autres migrants à 49,4% parmi les réfugiés.

La part des ménages de migrants concernés par la santé reproductive est de 10,4%. Près de 14% d'entre eux ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire.

La peur de la contamination et le manque de moyens limitent l'accès aux services médicaux pendant le confinement sanitaire

Pour les maladies chroniques, plus de la moitié des migrants (50,9%) n'ont pas accédé aux services de santé par crainte d'être contaminé par la Covid-19 alors que 21,1% des migrants en ont été privés en raison du manque de moyens.

La crainte d'être contaminé est la principale raison citée par les migrants dans le cas de maladies passagères avec 52,1%, de consultations prénatales et postnatales (62,9%) et de services de santé reproductive (63,1%).

L'anxiété, la dépression ou la peur est le principal effet du confinement sur l'état psychologique des migrants

L'anxiété, la dépression ou la peur constituent le principal impact psychologique du confinement sanitaire sur les migrants avec une part de 36,4%, relativement plus parmi les hommes (37,7%) que les femmes (34,9%). Le sentiment d'insécurité est également un impact ressenti par 18,2% des migrants, beaucoup plus parmi les

jeunes âgés de 15 à 29 ans (19,7%) que parmi les personnes âgées de 60 ans et plus (12,3%).

D'autres effets psychologiques pèsent également sur le comportement des migrants dont les troubles de sommeil qui interviennent dans 11,3% des cas, l'hypersensibilité ou nervosité (10%), les sentiments obsessionnels (8,5%), la perte d'intérêt pour les activités normales (8,4%) ou les troubles d'appétit (6,6%).

Plus de la moitié des migrants ont reçu une aide pendant le confinement sanitaire

Plus d'un migrant sur 2 (55,7%) ont reçu une aide pendant le confinement sanitaire, 60,2% des femmes et 52,3% des hommes. Ces aides ont été fournies par des ONG marocaines pour 17,1% des cas, par des organisations ou institutions internationales (15,5%), des ménages marocains (12,7%), des instances gouvernementales marocaines (5,1%) ou par des membres de la communauté des migrants (3,4%).

L'aide reçue était en nature pour 51,9% des cas, sous forme d'aides financières avec une part de 36,2% ou de soins de santé ou de médicaments (11,4%).

Faible impact de la pandémie de la Covid-19 sur le projet migratoire

Plus des deux tiers des migrants (68,8%) considèrent que la pandémie du coronavirus n'a pas eu d'effets sur leur projet migratoire. Cette proportion, plus affirmée par les réfugiés (75,7%) que par les autres migrants (66,3%) est la plus élevée parmi les migrants âgés de 60 ans et plus (87,8%), les migrants d'origine syrienne (82,3%) et les migrants ayant un niveau d'instruction supérieur (76,9%).

Parmi les migrants qui ont exprimé un effet de la pandémie sur le projet migratoire, 50,1% d'entre eux mettent en avant la difficulté de le poursuivre, 21,7% perçoivent le report du projet et 21,9% son arrêt.

L'arrêt complet exprimé du projet migratoire, insensible au sexe du migrant et à son état matrimonial, est relativement prépondérant parmi les migrants originaires du Mali (38,4%) et les migrants ayant un niveau d'instruction primaire (30,1%). Il reste, cependant, le moins présent parmi les réfugiés (15,1%) et les migrants sans aucun niveau d'instruction (14%).

11. Conditions d'habitation des migrants

Un migrant sur cinq habite une chambre collective

Plus de la moitié des migrants (55,3%) occupent des appartements ou des maisons marocaines, 20,1% une chambre individuelle et 20,9% une chambre collective. Le

premier type est l'apanage surtout des migrants syriens (94,1%) et yéménites (83,4%). Les chambres collectives sont relevées, notamment, parmi les originaires de la RDC (45,6%) et de la Guinée (44,9%).

Une densité élevée dans les logements occupés par les migrants

Environ un ménage de migrants sur deux (46,4%) occupe un logement d'une seule pièce d'habitation, 20,3% de 2 pièces et 27,4% de 3 pièces. Le nombre moyen de pièces occupées est de 1,9 pièce et le taux d'occupation est de 2,1 personnes par pièce.

Globalement, les ménages de migrants habitent des logements trop serrés. En effet, près des trois quarts (72,1%) des ménages de migrants vivent dans des logements abritant plus de personnes que de pièces, contre seulement 6,2% qui résident dans des logements avec plus de pièces que de personnes et 21,8% d'entre eux habitent des logements abritant autant de chambres que de personnes.

La location est le statut d'occupation le plus fréquent

La quasi-totalité des ménages de migrants au Maroc (95,7%) sont locataires de leurs logements, 3% sont logés gratuitement et près de 1% sont propriétaires ou accédant à la propriété.

La location des logements est plus présente chez les ménages avec migrants originaires du Yémen, avec une proportion de 99,4%. Le logement gratuit est relativement plus fréquent chez les migrants originaires du Cameroun (5,2%) et l'accès à la propriété atteint son maximum parmi les migrants originaires de la Syrie (2,7%).

La moitié des ménages de migrants dispose d'un accès quasi généralisé aux services de base dans un cadre commun

Les logements occupés par les ménages de migrants ont un accès quasi-généralisé aux différents services sociaux de base ; 99,8% des logements sont connectés au réseau d'électricité, 99,3% au réseau d'eau potable et 99,4% au réseau d'assainissement. Aussi bien pour l'électricité que pour l'eau potable, près de la moitié des ménages de migrants (49,3%) en disposent dans un cadre commun. La possession de toilettes à l'intérieur du logement n'échappe pas à cette règle puisque 99,6% des ménages de migrants en disposent dont 45,1% dans un cadre commun.

Grande difficulté pour accéder au logement, principalement en raison de loyers élevés

Les ménages de migrants éprouvent une grande difficulté pour accéder au logement. Six ménages sur dix (61,9%) sont dans cette situation. Parmi les raisons avancées, la cherté du loyer vient en première position avec 62,1%. Les autres raisons exprimées

reviennent à l'exigence de nombreuses garanties et à la difficulté d'obtenir un contrat de bail avec 21,9% et au fait que les marocains refusent de louer aux migrants ou n'acceptent pas leur présence dans le voisinage avec 13,3%.

12. Perceptions et attitudes des migrants

Faible connaissance des migrants des efforts déployés par le Maroc pour leur intégration

Près d'un immigré sur six (17%) est au courant de l'existence de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), beaucoup plus parmi les réfugiés (22,8%) que parmi les autres migrants (14,9%). La connaissance de l'existence de la SNIA varie selon l'origine des migrants. Elle est la plus importante parmi les migrants originaires de la Syrie (22,5%) et la moins élevée parmi ceux issus du Sénégal (10,2%).

Moins d'un migrant sur trois (31,9%) est au courant des campagnes menées par le Maroc pour régulariser la situation des migrants, un peu plus parmi les réfugiés (37,9%) que parmi les autres migrants (29,7%). La connaissance de l'existence de ces campagnes de régularisation est la plus importante parmi les migrants originaires de la RDC (41,2%) et la moins élevée parmi ceux issus de la Guinée (22%).

Plus d'un migrant sur quatre (26,4%) est au courant des efforts déployés par le gouvernement marocain pour faciliter l'intégration des migrants au Maroc. Cette proportion, plus prononcée parmi les hommes (29%) que parmi les femmes (22,7%), augmente sensiblement avec le niveau d'instruction. Elle passe de 12% parmi les sans niveau, à 24,5% parmi les migrants de niveau d'instruction primaire pour atteindre 35,4% parmi ceux de niveau supérieur.

Parmi les migrants qui sont au courant de tels efforts, 38,1% les jugent efficaces et suffisants, 41% non suffisants, 7,6% inefficaces et 8,4% inefficaces et insuffisants.

Une bonne évaluation de ces efforts varie de manière significative selon le sexe et l'âge. Elle est le fait de 41,3% des hommes contre 32,3% de femmes et de 38% pour les personnes âgées de 15 à 29 ans contre 46,3% pour les 45-59 ans. L'élévation du niveau d'instruction du migrant favorise une bonne appréciation de ces efforts : elle culmine à 49,3% parmi ceux ayant le niveau supérieur contre 8,2% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

Les migrants montrent peu d'intérêt pour la chose migratoire et aux questions et affaires les concernant

Seulement près d'un migrant sur sept (13,9%) est membre d'une association ou une organisation non gouvernementale (ONG) dédiées aux migrants. L'appartenance à ce genre d'organisme parmi les autres migrants (16,1%) représente le double de celle des réfugiés (8%). Sans différence entre les deux sexes, cette appartenance est la plus répandue parmi les migrants originaires du Yémen (19,7% contre 3,7% pour les originaires de la Syrie), les âgés de 45-59 ans (17,2% contre 9,2% pour les 60 ans et plus), et les détenteurs d'un niveau d'instruction supérieur (17,8% contre 7,8% pour ceux n'ayant aucun niveau).

Très faible implication au niveau de la société civile non dédiée aux migrants

Les résultats de l'enquête révèlent que les migrants sont encore moins impliqués au niveau des autres associations et ONG non dédiées aux migrants. Seulement près d'un migrant sur vingt (5,8%) appartient à une association ou une ONG non consacrée aux affaires des migrants. L'appartenance à ce genre d'organisme intéresse plus les autres migrants (7,2%) que les réfugiés (1,9%) et les migrants originaires de la RDC (11,4%) que les syriens (0,9%). L'élévation du niveau d'instruction du migrant favorise relativement cette adhésion : elle s'établit à 8,7% parmi ceux ayant le niveau supérieur contre 2,8% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

Très faible engagement des migrants dans la vie politique du pays d'accueil

La participation des migrants dans la vie politique du Maroc enregistre des niveaux très bas : dans leur globalité, moins d'un migrant sur cent (0,8%) adhère à un parti politique ou à un syndicat. L'intensité de cette adhésion connaît quelques variations selon certaines caractéristiques du migrant. Elle est plus importante chez les hommes (1,1%) que les femmes (0,4%), les autres migrants (1%) que les réfugiés (0,2%), les migrants âgés de 60 ans et plus (6,6%) que ceux âgés de 15-29 ans (0,4%) et les migrants disposant du niveau d'enseignement supérieur (1,3%) que ceux ayant le niveau du primaire (0,2%).

Forte satisfaction des migrants au Maroc

Près de neuf migrants sur dix (88%) sont satisfaits de leur présence au Maroc (40,9% très satisfaits et 47,1% moyennement satisfaits). La grande satisfaction des migrants est plus prononcée parmi les réfugiés (50,7%) que parmi les autres migrants (36,8%). Elle est la plus élevée parmi les migrants syriens (63,9% contre 19% pour les maliens), les âgés de 60 ans et plus (55,1% contre 35% pour les 15-29 ans) et les détenteurs d'un niveau d'instruction supérieur (47,4% contre 39,4% pour ceux ayant le niveau primaire).

Seulement 12% des migrants ne sont pas du tout satisfaits de leur présence au Maroc. Cette proportion est légèrement plus exprimée parmi les autres migrants (12,6%) que parmi les réfugiés. Elle culmine chez les migrants originaires de la Centrafrique (26%) , les ayant un niveau d'instruction du lycée (15,5%) et les âgés de 15-29 ans (14,6%).

Plus de 2 migrants sur 3 jugent positives les perceptions et attitudes des marocains envers les migrants

A la question « comment évaluez-vous les attitudes ou les perceptions des marocains envers vous en tant que migrant ? », plus des deux-tiers des migrants forcés au Maroc (67,3%) estiment que les marocains ont une attitude positive envers eux, les migrants réfugiés (76,5%) sensiblement plus que les autres migrants (63,9%), les hommes (71,1%) relativement plus que les femmes (61,6%) et les personnes âgées de 60 ans et plus (75,5%) plus que les jeunes de 15-29 ans (63,4%). Les nationalités qui ont le plus exprimé cette opinion sont les yéménites (87,5%), les syriens (86,8%), les sénégalais (78,7%) et les guinéens (66,9%). Inversement les originaires de la RDC (44,6%), de la Centrafrique (45%) et du Cameroun (50%) sont les migrants qui ont le moins formulé cette opinion.

La part des migrants qui apportent une appréciation plutôt soucieuse et considèrent comme négatives les attitudes des marocains envers les migrants est de 10,9%, proportion relativement plus élevée parmi les autres migrants (11,6%) que les réfugiés (9%), parmi les femmes (13,9%) que parmi les hommes (8,9%) et sensiblement plus élevée parmi les jeunes de 15 à 29 ans (12,5%) que parmi les personnes âgées de 60 ans et plus (0,6%).

Interrogés sur les raisons à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à leur égard, 41,1% des migrants estiment que les étrangers sont les bienvenus au pays et sont traités comme les marocains, 29,2% voient que les marocains apportent de l'aide et du soutien aux migrants, 18,1% s'aperçoivent que les marocains sont indifférents à la situation des étrangers et 11,6% ressentent plutôt des manifestations d'inconfort et de mécontentement, des expressions de discrimination et des signes d'hostilité et de haine envers les étrangers.

III. ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE

Le Haut- Commissariat au Plan a réalisé, en 2018-2019, la première phase de l'enquête nationale sur la migration internationale. Cette phase de l'enquête visait à appréhender, notamment, les comportements et profils démographiques et socio-économiques des migrants marocains se trouvant à l'étranger, des migrants marocains de retour et des non migrants.

La seconde phase de cette enquête concerne la migration forcée constituée de personnes migrantes âgées de 15 ans et plus au moment de l'enquête et se trouvant sur le territoire national en tant que migrants en situation irrégulière ou régulière, réfugiés ou demandeurs d'asile.

3.1. Objectifs de l'enquête sur la migration forcée

L'objectif principal assigné à cette enquête consiste à collecter, traiter et analyser des données fiables et détaillées permettant d'étudier les tendances et les évolutions récentes ainsi que les caractéristiques de la mobilité des migrants forcés au Maroc. Les objectifs détaillés peuvent être déclinés comme suit :

- Etudier les profils démographiques et socioculturels des migrants forcés ;
- Analyser les processus, les trajectoires et les itinéraires migratoires, les raisons de départ du pays d'origine et d'arrivée au Maroc ;
- Etudier la situation administrative, les conditions d'entrée des migrants forcés au Maroc ;
- Identifier les causes, les déterminants et les conséquences de ce type de migration au Maroc ;
- Analyser la situation des migrants forcés vis-à-vis du marché du travail au Maroc ;
- Analyser la situation sanitaire des migrants ainsi que leurs comportements et attitudes pendant le confinement sanitaire ;
- Examiner leurs perceptions sur l'expérience de la migration et de leur situation au Maroc ;
- Prospecter leurs intentions pour l'avenir et leurs projets futurs.
- Analyser leurs Conditions d'habitation.

3.2. Définition du migrant forcé

La définition du migrant forcé adoptée au niveau de cette enquête s'appuie sur l'approche méthodologique élaborée dans le cadre du programme de coopération statistique Euro-méditerranéen (MEDSTAT). Selon cette définition, le migrant forcé est considéré comme étant toute personne étrangère se trouvant sur le territoire marocain principalement pour les raisons suivantes :

- le transit vers un autre pays.
- la demande d'asile ou de statut de réfugié.
- l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine.
- le trafic ou la coercition.

Pour cette enquête, les étrangers, en provenance de l'Afrique subsaharienne et de certains pays arabes ayant connu des conflits politiques (Syrie, Libye, Yémen, Irak, Palestine...), ayant bénéficié d'une régularisation lors des deux opérations menées, dans ce sens, par le Maroc depuis 2014 ont été considérés comme migrants forcés. Il s'agit d'une population toujours en transit et qui est soumise à l'obligation de renouveler sa régularisation de façon périodique.

Il est à signaler que l'enquête ne couvre, cependant, pas les migrants ayant une situation régulière au Maroc disposant d'une carte de séjour permanente.

3.3. Population cible et unités d'observation

Pour rester conforme à la définition retenue par cette enquête concernant la migration forcée, la population cible de cette enquête se compose des migrants âgés de 15 ans et plus se trouvant sur le territoire national, au moment de l'enquête, et appartenant aux catégories suivantes :

- les migrants en situation irrégulière (situation administrative irrégulière);
- les migrants régularisés (ayant bénéficié des deux opérations de régularisation effectuées par le Maroc depuis 2014);
- les réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc.

Les migrants concernés par cette enquête sont essentiellement les migrants en provenance de l'Afrique Subsaharienne mais aussi toutes les autres nationalités (syriens, libyens, irakiens et autres), qu'ils soient réguliers, en situation irrégulière, réfugiés ou demandeurs d'asile.

Par contre, les autres migrants avec un permis de séjour quelque soit le pays de provenance (Afrique, Europe, Pays Arabes, Amérique du Nord et autres) vivant dans des ménages ordinaires ne font pas partie de cette enquête sur les migrants forcés.

Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), le nombre des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc a atteint 6200 personnes en 2019 (58,5 % d'hommes et 41,5% de femmes). Environ 800 de ces derniers sont reconnus par les autorités marocaines en tant que réfugiés, le reste sont des migrants bénéficiant de la protection internationale selon la convention de Genève dont le Maroc est signataire.

Il est à noter, par ailleurs, l'absence de statistiques fiables et actuelles sur les effectifs des personnes se trouvant sur le territoire marocain en situation irrégulière. Pour les migrants régularisés, selon le Ministère Délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration et de l'Afrique, les deux opérations de régularisation menées en 2014-2015 et en 2017-2018 ont touché environ 54 000 personnes.

3.4. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon est fixée à 3000 migrants. Cette taille, qui tient compte à la fois des exigences en matière de précision des estimations et des considérations d'ordre logistique, est jugée suffisante pour fournir des résultats avec une bonne précision. La taille de l'échantillon est répartie en 800 réfugiés et 2200 migrants en situation irrégulière ou ayant bénéficié d'une régularisation.

3.5. Champ de l'enquête

L'enquête a couvert un champ géographique étalé sur 11 villes du Maroc (Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech, Agadir, Laayoune, Guelmim, Tanger, Tétouan, Nador et Oujda).

Le choix de ces villes pour la réalisation de cette enquête trouve sa justification dans le fait qu'elles se démarquent par une forte présence des migrants subsahariens au Maroc.

En outre, les 11 villes représentent trois catégories de situation en matière de comportement des migrants subsahariens.

- Les villes de Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech et Agadir se caractérisent par un séjour plus ou moins long des migrants ;
- Les villes d'Oujda et Laayoune sont plus ou moins des villes de premier passage ;
- Les villes de Tanger, Tétouan, Nador et Guelmim sont des portes de sortie vers l'étranger en raison de leur proximité avec l'Europe.

3.6. Méthode d'échantillonnage

En l'absence d'une base de sondage exhaustive et récente des différentes catégories de migrants ciblés par cette enquête sur la migration forcée, la méthode d'échantillonnage retenue est celle basée sur les principes des quotas.

L'échantillon des réfugiés et demandeurs d'asile a été tiré à partir de la base de sondage fournie par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Celui des migrants irréguliers ou régularisés a été tiré en utilisant la méthode des quotas basée sur les structures des effectifs des migrants ayant bénéficié des opérations de régularisation répartis selon les villes, le sexe, l'âge et le pays d'origine.

La répartition de l'échantillon selon les villes, le type de migrants et le sexe est présentée dans le tableau ci-après:

Tableau 3.1 : Répartition de l'échantillon selon les catégories de migrants forcés, le sexe et les villes

Villes	Migrants irréguliers/régularisés			Réfugiés /demandeurs d'asile			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agadir	87	75	162	19	17	36	106	92	198
Casablanca	330	276	606	71	55	126	401	331	732
Fès	56	47	103	29	18	47	85	65	150
Laayoune	18	16	34	0	0	0	18	16	34
Guelmim	18	16	34	0	0	0	18	16	34
Marrakech	59	49	108	37	22	59	96	71	167
Nador	21	18	39	50	10	60	71	28	99
Oujda	118	98	216	55	55	110	173	153	326
Rabat	359	299	658	163	109	272	522	408	930
Tanger	97	83	180	39	26	65	136	109	245
Tétouan	33	27	60	15	10	25	48	37	85
Total	1196	1004	2200	478	322	800	1674	1326	3000

3.7. Collecte des données sur le terrain

Pour des considérations organisationnelles et logistiques, deux types de population ont été prévus pour la phase de collecte des données :

- Type 1 : la population des réfugiés et de demandeurs d'asile
- Type 2 : la population des migrants en situation irrégulière et des régularisés

Pour le premier type, le choix de l'échantillon s'est fait sur la base des fichiers actualisés fournis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Ce fichier contient, en plus des variables d'identification (sexe, âge, nationalité, ville de résidence), les numéros de téléphone des personnes concernées.

Concernant le deuxième type de population, le tirage de l'échantillon s'est opéré à partir des bases téléphoniques disponibles. Ces bases ont été constituées par les soins des Directions Régionales (DR) du HCP suite à leur demande auprès de tous les intervenants au niveau de leurs régions respectives.

La collecte des données a commencé sur la base des listes téléphoniques disponibles. Le manque enregistré au niveau de chacune des villes en termes de migrants irréguliers ou régularisés a été comblé par le recours aux associations œuvrant dans ce domaine tout en respectant les quotas fixés comme variables de contrôle notamment le sexe et la nationalité du migrant.

La collecte des données a été réalisée au cours du premier trimestre de 2021 en utilisant le mode d'interview par téléphone et en face à face, et la méthode de collecte assistée par tablettes. Cette phase de collecte a mobilisé un staff composé de 8 superviseurs centraux, 9 superviseurs régionaux et 52 enquêteurs. Etant donnée la nature de l'enquête et la diversité linguistique des interviewés et en vue d'améliorer la qualité des données recueillies, le HCP a mobilisé des enquêteurs pouvant mener des interviews en langues étrangères (français et/ou anglais).

IV. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOCULTURELLES DES MIGRANTS

L'enquête a permis de dégager un certain nombre d'informations sur les migrants forcés qui permettent de mieux cerner leur profil à travers plusieurs paramètres : âge, sexe, état matrimonial, taille moyenne des ménages, niveau d'éducation, suivi de la formation professionnelle, le domaine de spécialisation et les langues parlées.

4.1. Structure selon le genre

La migration varie selon le genre. En effet, la structure par sexe des migrants forcés fournie par l'enquête fait ressortir une prédominance de la migration masculine. Presque trois migrants sur cinq sont des hommes (59,3%). Le taux de féminisation des migrants est de 40,7%. Ce taux est relativement faible parmi les adultes âgés de 45-59 ans (36,5%) et parmi les jeunes de 15-29 ans (37,7%).

Tableau 4.1 : Structure par âge et sexe des migrants (%)

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
15-29	62,3	37,7	100,0
30-44	55,1	44,9	100,0
45-59	63,5	36,5	100,0
60 et plus	61,0	39,0	100,0
Total	59,3	40,7	100,0

Selon les pays d'origine, le taux de féminisation des migrants forcés atteint son niveau le plus élevé parmi les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 53,8%, de la Côte d'Ivoire (53,6%), et le plus faible parmi ceux de la Guinée (27,6%), du Mali (29,9%) et de la Centrafrique (32,8%). Les autres pays sont dans une situation intermédiaire.

4.2. Structure selon l'âge

Un peu plus de deux migrants sur cinq sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans (42,5%), les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âges, avec respectivement 39,4% et 44,7%. Une proportion presque équivalente des migrants est âgée de 30 à 44 ans (43,7%), avec une part relativement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes, respectivement 48,2% et 40,7%. La part des personnes âgées de 45-59 ans est de 12%, 12,8% parmi les hommes et 10,8% parmi les femmes. Enfin, une infime minorité est âgée de 60 ans et plus (1,7%) avec une proportion presque équivalente entre les hommes et les femmes.

Graphique 4.1: Structure par âge des migrants (%)

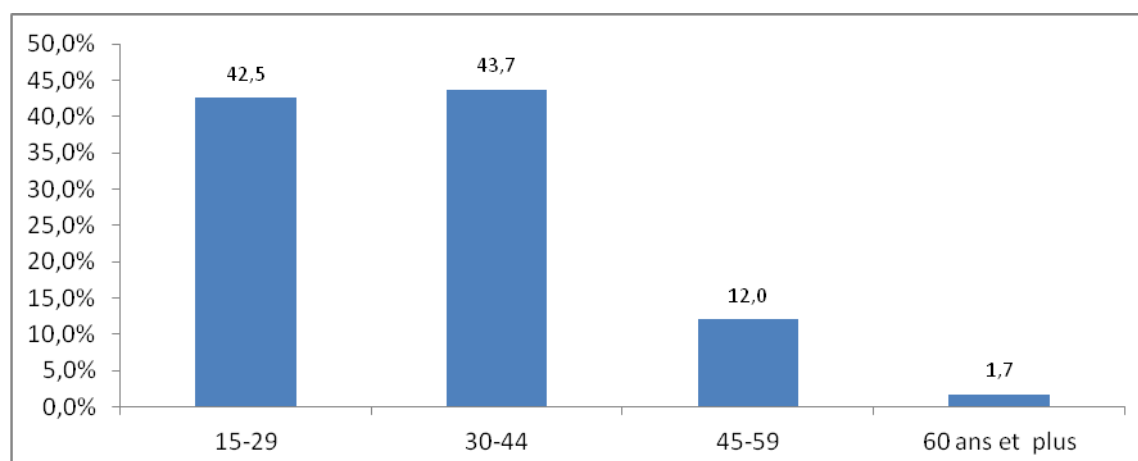


Tableau 4.2 : Structure par âge et sexe des migrants (%)

Sexe	Groupe d'âge				Total
	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	
Masculin	44,7	40,7	12,8	1,8	100,0
Féminin	39,4	48,2	10,8	1,7	100,0
Total	42,5	43,7	12,0	1,7	100,0

La structure par âge des migrants varie significativement selon le pays d'origine. On relève une prédominance des jeunes âgés de 15-29 ans parmi les ressortissants de la Centrafrique (72,3%), de la Guinée (72,1%) et du Mali (71,4%). Tandis que les adultes âgées de 30 ans et plus sont plus fréquents et par ordre d'importance parmi les originaires de la RDC, la Syrie, le Yémen, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun.

Tableau 4.3: Structure par âge selon le pays d'origine des migrants (%)

Pays d'origine	Groupe d'âge				Total
	15-29	30-44	45-59	60 et plus	
Syrie	24,9	44,7	24,9	5,5	100,0
Côte d'Ivoire	36,0	55,9	7,8	0,3	100,0
Sénégal	42,0	52,3	5,7		100,0
Guinée	72,1	26,4	1,1	0,4	100,0
RDC	23,9	47,3	24,5	4,2	100,0
Cameroun	46,5	44,7	8,2	0,6	100,0
Centrafrique	72,3	25,3	2,5		100,0
Mali	71,4	26,6	2,0		100,0
Yémen	34,0	56,1	9,9		100,0
Autres africains	53,4	40,0	6,5	0,1	100,0
Autres arabes	33,0	39,6	21,9	5,5	100,0
Autres pays	17,6	51,5	30,8		100,0
Total	42,5	43,7	12,0	1,7	100,0

4.3. Etat matrimonial des migrants

La question sur l'état matrimonial des migrants forcés lors de l'enquête permet de se faire une idée sur leur cadre familial de vie, donnée qui peut influencer les modalités de leurs parcours migratoire et leurs perspectives. S'agissant pour la plupart de personnes encore jeunes dans leur majorité, il est normal que le statut matrimonial dominant soit celui du célibat.

Selon les données recueillies au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié des migrants (54,1%) sont célibataires et 36,2% mariés. Ces proportions sont respectivement de 55,7% et 38,2% parmi les hommes et de 51,7% et 33,2% parmi les femmes. Les divorcés représentent 3,7%, relativement plus parmi les femmes (5,6%) que parmi les hommes (2,4%). Enfin, ceux vivant en concubinage sont de l'ordre de 2,6%, 2,5% parmi les hommes et 2,7% parmi les femmes.

Graphique 4.2: Migrants selon l'état matrimonial (%)

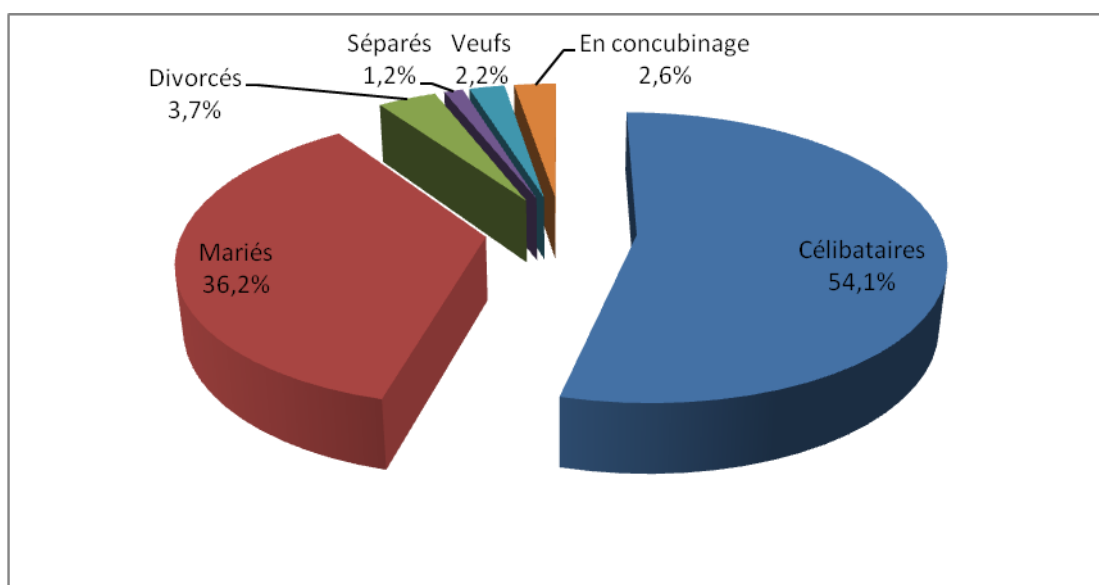


Tableau 4.4: Migrants selon l'état matrimonial et le sexe (%)

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	55,7	51,7	54,1
Marié	38,2	33,2	36,2
Divorcé	2,4	5,6	3,7
Séparé	0,4	2,3	1,2
Veuf	0,7	4,4	2,2
En concubinage	2,5	2,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Selon l'âge, il y a lieu de constater que malgré leur jeunesse un peu moins de la moitié des migrants âgés de 30-44 ans (46,2%) sont mariés et une proportion non moins importante de ceux âgés de 15-29 ans (16,9%) sont dans cette situation. En revanche, 20% des migrants âgés de 45-59 ans ont un statut de célibat et 13,4% parmi eux sont divorcés, veuf ou séparés. A noter également que 42,7% des migrants âgés de 60 ans et plus sont divorcés, veufs ou séparés dont 30% sont veufs, 8,7% divorcés et 3,8% séparés.

Tableau 4.5: Migrants selon l'état matrimonial et le groupe d'âge (%)

Etat matrimonial	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Célibataire	77,7	42,4	20,0	4,4	54,1
Marié	16,9	46,2	65,6	52,9	36,2
Divorcé	1,2	5,0	7,1	8,5	3,7
Séparé	0,8	1,5	1,1	3,8	1,2
Veuf	0,5	1,9	5,2	30,4	2,2
En concubinage	2,8	3,0	1,0	0,0	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La tendance observée ici est presque identique quelle que soit la provenance des migrants considérée. Toutefois, on constate que les migrants forcés sont beaucoup plus mariés parmi les Syriens (76,1%) et les Yéménites (63,3%). En revanche, les célibataires sont relativement plus représentés parmi Les Centrafricains (89,3%), les Maliens (74,6%), les Camerounais (70%), les Guinéens (68,4%) et dans une moindre mesure les Ivoiriens (66,6%). A noter que la proportion la plus élevée de divorcés est enregistrée parmi les Sénégalais (8,4%) suivis par les Ivoiriens (4,6%) et les Guinéens (4,5%). Enfin, les migrants vivant en concubinage sont relativement plus importants parmi les Camerounais (9%) suivis par les Ivoiriens (5,9%) et les Guinéens (4,7%).

4.4. Taille moyenne des ménages des migrants

La taille moyenne des ménages des migrants est de 4 personnes. Elle est plus élevée parmi les ménages sénégalais (6 personnes), syriens (5), et plus réduite parmi ceux d'origine centrafricaine (3), camerounaise (3) et ivoirienne (3). Cette taille moyenne du ménage diminue significativement avec l'amélioration du niveau d'éducation des migrants. Elle se situe à 5 personnes parmi les migrants sans niveau d'éducation et parmi ceux du niveau primaire et baisse pour atteindre 3 personnes parmi les migrants ayant fréquenté le niveau supérieur.

Tableau 4.6: Taille moyenne des ménages de migrants selon le pays d'origine

Pays d'origine	Taille moyenne du ménage
Syrie	5
Côte d'Ivoire	3
Sénégal	6
Guinée	4
RDC	4
Cameroun	3
Centrafrique	3
Mali	4
Yémen	4
Autres africains	3
Autres arabes	4
Autres pays	4
Total	4

4.5. Niveau d'éducation des migrants

Un des aspects les plus significatifs qui caractérise les migrants forcés est leur niveau de formation relativement élevé et les capacités professionnelles et techniques dont ils disposent. En effet, la présence de migrants scolarisés aux divers niveaux d'éducation ou de formation professionnelle est un atout susceptible d'être mis au service du développement du pays et de la société d'accueil.

En effet, la migration forcée est fortement marquée par l'instruction. Un peu plus d'un quart des migrants (27,3%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur, relativement plus parmi les hommes (30,6%) que parmi les femmes (22,5%). La part de ceux ayant le niveau secondaire qualifiant est de 23,5%, le niveau collégial 19% et le niveau primaire 17,2%, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Enfin, la proportion des migrants sans instruction est de l'ordre de 12,8%, relativement plus parmi les femmes (16,4%) que parmi les hommes (10,3%).

Graphique 4.3 : Migrants selon le niveau d'éducation (%)

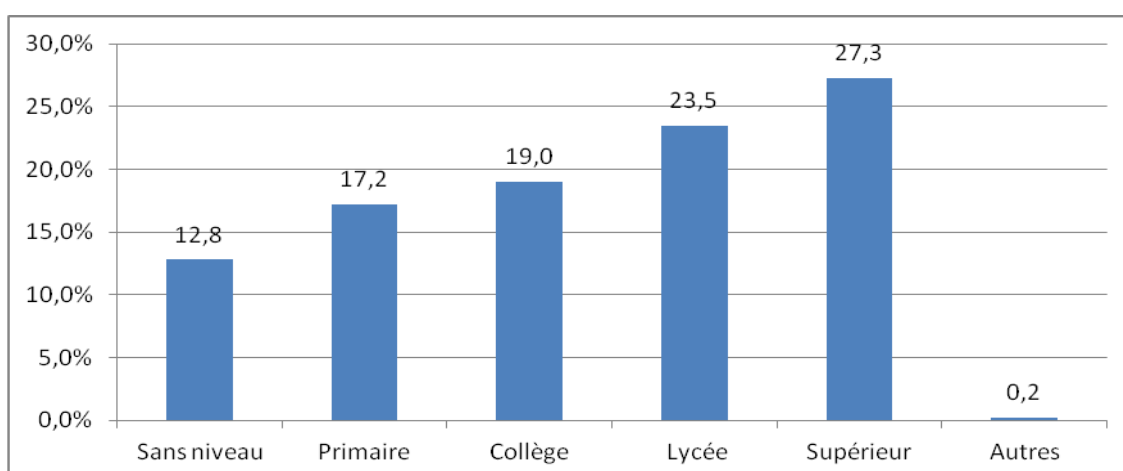


Tableau 4.7: Migrants selon le niveau d'éducation et le sexe (%)

Niveau d'éducation	Masculin	Féminin	Total
Sans niveau	10,3	16,4	12,8
Primaire	16,7	17,9	17,2
Collège	18,4	19,9	19,0
Lycée	23,7	23,1	23,5
Supérieur	30,6	22,5	27,3
Autres	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Naturellement, les migrants forcés les plus jeunes sont mieux instruits que leurs aînés : les 15-29 ans et les 30-44 ans jouissent plus d'un niveau supérieur (respectivement 30,2% et 25,8%) que les plus âgés (17,4% parmi les 60 ans et plus) et

d'un niveau secondaire qualifiant (respectivement 23,8% 23,8%) que les plus âgés qui sont majoritaires dans les sans niveau d'éducation (50,6% parmi les 60 ans et plus).

Selon le pays d'origine, les migrants yéménites et centrafricains sont majoritaires dans le supérieur (respectivement 67,7% et 66,9%) et secondaire qualifiant (respectivement 20,2% et 19%), suivis mais un peu loin derrière par les ressortissants de la RDC avec 28,1% dans le supérieur et 44,3% dans le secondaire qualifiant. Tandis que pour les Syriens, ils sont en majorité dans les sans niveau d'éducation et dans le primaire (respectivement 26,7% et 32,5%). Il en est de même pour les Maliens mais dans une moindre mesure (respectivement 21,6% et 18,3%) et les Sénégalais (respectivement 16% et 20,2%).

Tableau 4.8: Migrants selon le pays d'origine et le niveau d'éducation (%)

Pays d'origine	Niveau d'éducation						Total
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	
Syrie	26,7	32,5	19,9	10,8	10,1	-	100,0
Côte d'Ivoire	12,5	20,9	17,7	23,1	24,9	1,0	100,0
Sénégal	16,0	20,2	22,9	25,4	15,3	0,3	100,0
Guinée	9,2	12,5	28,4	26,7	23,2	-	100,0
RDC	3,9	7,3	16,3	44,3	28,1	-	100,0
Cameroun	6,6	13,7	26,2	33,2	20,2	-	100,0
Centrafrique	5,2	5,6	3,3	19,0	66,9	-	100,0
Mali	21,6	18,3	20,4	19,9	19,8	-	100,0
Yémen	1,7	3,8	6,6	20,2	67,7	-	100,0
Autres africains	5,8	9,4	16,9	20,5	47,4	-	100,0
Autres arabes	6,6	7,6	8,7	30,4	46,7	-	100,0
Autres pays	0,9	4,4	17,6	44,0	28,6	4,4	100,0
Total	12,8	17,2	19,0	23,5	27,3	0,2	100,0

4.6. Domaine de spécialisation des migrants

S'agissant de la répartition des migrants ayant obtenu un diplôme supérieur selon le domaine de spécialisation, on relève que trois spécialisations se détachent, le commerce et la gestion (administration des entreprises) prédomine avec 24,2%, suivi du droit (9,2%), des technologies de l'information et de la communication (8,5%). Viennent ensuite les sciences biologiques et parallèles (4,9)%, la santé (4,8%), l'ingénierie et techniques apparentées (4,7%), les langues (3,2%), et les sciences sociales et sciences comportementales (3,2%).

Le domaine de spécialisation semble varier selon le sexe des migrants. On constate que le domaine relatif au commerce et à la gestion est relativement plus le fait des femmes (34,7% contre 18,9% pour les hommes). Il en est de même pour les domaines de la santé (6,6% contre 3,9%), le droit (11,4% contre 8,1%) et en revanche les hommes sont plus versés dans l'ingénierie et techniques parallèles (6,5% contre 1,1% pour les femmes), les TIC (9,3% contre 7%), l'ingénierie et architecture (3,7% contre 1,8%), les mathématiques et statistiques (respectivement 2,2% et 1,5%) et les sciences physiques (3,7% contre 1,1%).

Tableau 4.9: Migrants ayant atteint le niveau d'éducation supérieur selon le domaine de spécialisation et le sexe (%)

Domaine de spécialisation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Commerce et gestion	18,9	34,7	24,2
Droit	8,1	11,4	9,2
Technologie de l'information et de la communication	9,3	7	8,5
Sciences biologiques et parallèles	5	4,8	4,9
Santé	3,9	6,6	4,8
Ingénierie et techniques parallèles	6,5	1,1	4,7
Langues	3,3	3,0	3,2
Sciences sociales et sciences comportementales	2,8	3,7	3,1
Ingénierie et architecture	3,7	1,8	3,1
Sciences physiques	3,7	1,1	2,8
Lettres hormis les langues	2,6	1,8	2,3
Enseignement	1,7	3,3	2,2
Mathématiques et statistiques	2,2	1,5	2
Logiciels et certificats de base	1,1	0,7	1
Industries de fabrication et transformation	1,1	-	0,7
Presse et médias	0,9	0,4	0,7
Services aux autres	0,9	-	0,6
Autres	24,3	17,0	21,8
Total	100,0	100,0	100,0

Le domaine de spécialisation varie également selon le pays d'accueil. On relève que le domaine du commerce et de la gestion est plus prépondérant parmi les ressortissants de la RDC avec 36,9% suivis par ceux de la Centrafrique (34,5%), la Côte d'Ivoire (31,3%) et le Sénégal (26,4%). La plus faible proportion est enregistrée parmi les Yéménites (4,2%) et les Maliens (5%).

Quant au domaine de la technologie de l'information et de la communication (TIC), il est relativement plus représenté parmi les originaire de la RDC avec 13,8%, suivis de ceux de la Guinée, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire avec environ 11% chacun et du Mali (10%). Les Centrafricains et les Syriens enregistrent les proportions les plus faibles avec respectivement 4,6% et 6,9%.

Le domaine de l'ingénierie et techniques apparentées est relativement plus le fait des Maliens et des ressortissants de la RDC avec respectivement 10% et 9,2%. Quant à la Santé, elle est relativement plus fréquente parmi les Yéménites (8,5%), les Camerounais (7,3%) et les Centrafricains (6,9%). Enfin, les Maliens semblent les plus versés dans le domaine des langues avec 25% suivis des Sénégalais (9,4%) et des Yéménites (8,5%).

4.7. Formation professionnelle des migrants

Près du tiers (31,8%) des migrants ont reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative, 17,3% dans leur pays d'origine, 13,9% au Maroc et 0,6% dans d'autres pays.

Les femmes semblent être les plus enclines à suivre la formation professionnelle que les hommes (34,7% contre 29,8% respectivement), aussi bien dans leur pays d'origine (18,3% contre 16,6% pour les hommes) qu'au Maroc (14,9% contre 11,7%).

Tableau 4.10: Migrants selon le suivi de la formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative et le sexe (%)

Avez-vous suivi une formation professionnelle?	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Non	70,2	65,3	68,2
Oui, dans mon pays d'origine	16,6	18,3	17,3
Oui, au Maroc	11,7	14,9	13,0
Oui, dans un autre pays	0,7	0,4	0,6
Oui, au Maroc et dans un autre pays	0,8	1,1	0,9
Total	100,0	100	100,0

Selon l'âge, ce sont les jeunes âgées de 30-44 ans qui ont le plus bénéficié de la formation professionnelle avec 36,9% dont 22,7% dans le pays d'origine, 13,7% au Maroc et 1,8% dans un autre pays. Les 45-59 ans viennent en seconde position avec 30,7% dont 20,5% dans le pays d'origine et 9% au Maroc. Les 15-29 ans enregistrent une proportion relativement moindre (27,5%) mais se distinguent par une proportion relativement plus élevée de ceux qui ont suivie cette formation au Maroc (15,8%) que dans leur pays d'origine (11,2%).

Tableau 4.11: Migrants selon le suivi de la formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative et l'âge (%)

Avez-vous suivi une formation professionnelle?	Groupe d'âge				
	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Non	72,5	63,1	69,3	86,2	68,2
Oui, dans mon pays d'origine	11,2	22,7	20,5	6,6	17,3
Oui, au Maroc	15,1	12,3	8,6	7,2	13,0
Oui, dans un autre pays	0,5	0,4	1,1	-	0,6
Oui, au Maroc et dans un autre pays	0,7	1,4	0,4	-	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le pays d'origine, les ressortissants de la RDC viennent en tête des migrants ayant suivi une formation professionnelle avec 53%, suivis par les Centrafricains (46,3%), les Ivoiriens (42,5%) et les Camerounais (41,3%). Les plus faibles proportions sont enregistrées parmi les Syriens (11,4%), les Maliens (18,9%) et les Yéménites (19,4%).

Quel que soit le pays de provenance, la proportion des migrants ayant suivi cette formation professionnelle dans le pays d'origine est relativement plus importante que celle l'ayant suivi au Maroc à l'exception de la Centrafrique (8,3% contre 36,2% au Maroc) et le Yémen (3,6% contre 15,8%).

Tableau 4.12: Migrants selon le suivi de la formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Avez-vous suivi une formation professionnelle?					Total
	Non	Oui, dans mon pays d'origine	Oui, au Maroc	Oui, dans un autre pays	Oui, au Maroc et dans un autre pays	
Syrie	88,6	9,3	1,9	-	0,2	100,0
Côte d'Ivoire	57,5	25,6	14,6	0,9	1,4	100,0
Sénégal	67,1	21,8	9,3	0,6	1,2	100,0
Guinée	65,7	18,0	15,9	-	0,4	100,0
RDC	47,0	28,1	22,4	1,4	1,0	100,0
Cameroun	58,7	18,0	19,4	1,1	2,8	100,0
Centrafrique	53,7	8,3	36,2	0,9	0,9	100,0
Mali	81,1	10,9	8,1	-	-	100,0
Yémen	80,6	3,6	15,8	-	-	100,0
Autres africains	65,6	16,1	16,0	0,9	1,5	100,0
Autres arabes	80,1	13,3	5,4	0,8	0,5	100,0
Autres pays	56,0	37,4	6,6	-	-	100,0
Total	68,2	17,3	13,0	0,6	0,9	100,0

La répartition des migrants ayant suivi une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou une structure associative, selon le domaine de spécialisation, montre que deux spécialisations se détachent, le tourisme et la restauration prédominent avec 13,5%, suivi de la coiffure et les soins de beauté (12,7%); viennent ensuite la santé 7,7%, les techniques d'informations et communication (TIC) 7,1%, la couture et le tissage 5,7%, l'économie et la gestion 5,5%, la maintenance dans les domaines de l'électricité et l'électronique 5,4%, la mécanique automobile 4,9%, le BTP 3,6%, la comptabilité/finances/banques/assurances 3,4%, les centres d'appel 1,9% et la plomberie 1,6%.

Le domaine de spécialisation semble varier selon le sexe des migrants. On relève que le domaine relatif à la coiffure et aux soins de beauté est relativement plus le fait des femmes (27,2% contre 1,1% pour les hommes). Il en est de même pour les domaines du tourisme et restauration (18,1% contre 9,8%), la santé (9,5% contre 6,2%) et la Couture et tissage (9,8% contre 2,5% pour les hommes). En revanche, les hommes sont plus versés dans les TIC (9,6% contre 3,8% pour les femmes), la maintenance dans les domaines de l'électricité et de l'électronique (9,5% contre 0,2%), la mécanique automobile (respectivement 8,1% et 0,7%), le BTP (6,2% contre 0,2%) et la plomberie (2,8% contre 0%).

Tableau 4.13: Migrants ayant suivi une formation professionnelle selon le domaine de spécialisation et le sexe (%)

Domaine de spécialisation de la formation professionnelle	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Tourisme/Restaurants	9,8	18,1	13,5
Coiffures et soins de beauté	1,1	27,2	12,7
Santé	6,2	9,5	7,7
Informations et techniques de communication	9,6	3,8	7,1
Couture et tissage	2,5	9,8	5,7
Économie et gestion	4,5	6,7	5,5
Maintenance dans les domaines de l'électricité et de l'électronique	9,5	0,2	5,4
Mécanique Automobiles	8,1	0,7	4,9
Bâtiments et travaux publics	6,2	0,2	3,6
Comptabilité/Finance/Banques/Assurances	2,8	4,1	3,4
Centres d'appels	2,6	1	1,9
Plomberie	2,8	-	1,6
Secrétariat	0,2	3,1	1,5
Transport et logistique	2,1	0,5	1,4
Soudure	2,5	-	1,4
Infographie	1,1	1,2	1,2
Artisanat/Joannerie	0,8	1,4	1,1
Arts (théâtre / Peinture/spectacles/musique/danse)	1,5	0,2	0,9
Refroidissement et climatisation	1,1	0,2	0,7
Services aux personnes ou communes/ gardiennage	0,8	0,7	0,7
Agriculture	0,8	0,5	0,6
Sport	1,1	-	0,6
Réparation et installation	0,9	-	0,5
Jardinage	0,4	-	0,2
Autres	20,8	10,7	16,4
Total	100,0	100,0	100,0

4.8. Langues parlées par les migrants

La répartition des migrants selon les langues parlées à l'exception des langues locales non officielles fait ressortir une diversité des langues pratiquées par la communauté des migrants forcés au Maroc. Seuls 22,8% des migrants forcés déclarent une langue parlée qui est celle du Maroc : l'Arabe, relativement plus parmi les hommes (24,1%) que parmi les femmes (20,8%). Ceci pourrait poser d'épineux problèmes pour la communication et l'instruction. Cependant, la plupart des subsahariens originaires d'Afrique de l'Ouest pratiquent le Français, et bénéficient donc d'un atout, lequel devrait potentiellement réduire les problèmes d'intégration liés à la langue. En effet, le Français apparaît comme la première langue parlée par 52,4% des migrants (relativement plus parmi les femmes, 56,3% que parmi les hommes, 50%) loin devant la langue Arabe (22,8%) et l'Anglais (19,3%). Seuls 1,5% des migrants parlent l'Espagnol et 4% parlent une autre langue.

En outre, certains migrants sont polyglottes, Français-Arabe ou Français-Anglais, etc. Ce qui pourrait représenter un atout potentiel pour leur entrée sur le marché de travail marocain.

Tableau 4.14: Migrants selon la langue parlée à l'exception des langues locales non officielles et le sexe (%)

Langue parlée	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Arabe	24,1	20,8	22,8
Français	50,0	56,3	52,4
Anglais	20,6	17,1	19,3
Espagnol	1,4	1,6	1,5
Italien	0,2	0,1	0,2
Portugais	1,0	1,2	1,1
Autre	2,6	3,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

Pour communiquer avec les marocains dans leur vie quotidienne, le Français demeure la principale langue utilisée par les migrants, à raison de 62,3%, les femmes relativement plus (65,2%) que les hommes (60,2%). La Darija marocaine est utilisée par 20,6% d'entre eux (22,7% parmi les hommes et 17,6% parmi les femmes). En troisième lieu, on retrouve le dialecte local arabe avec 13,7% sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Tableau 4.15: Migrants selon la langue utilisée pour communiquer dans la vie quotidienne avec les Marocains et le sexe (%)

Langue utilisée pour communiquer avec les Marocains	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Arabe (dialectes locaux)	14,3	13,0	13,7
Darija marocaine	22,7	17,6	20,6
Amazighe-tachelhit ou tamazight ou tarifit-hassanya	0,0	0,1	0,1
Français	60,2	65,2	62,3
Anglais	2,6	4,0	3,2
Autre	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

La répartition des migrants selon le degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec l'entourage au Maroc permet de constater que 38,3% d'entre eux n'ont pas de difficultés, relativement plus parmi les hommes (41,1%) que parmi les femmes (34,2%), 37,1% rencontrent peu de difficultés, légèrement plus parmi les femmes (38,4%) que parmi les hommes (36,4%). Ceux éprouvant des difficultés à communiquer représentent 24,5% dont 15,3% des difficultés moyennes et 9,2% de grandes difficultés. Il y a lieu de noter que les femmes sont dans cette situation plus que les hommes (27,5% contre 22,5% respectivement).

Tableau 4.16: Migrants selon le degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec l'entourage au Maroc et le sexe (%)

Degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec l'entourage au Maroc?	Masculin	Féminin	Total
Sans difficultés	41,1	34,2	38,3
Peu de difficultés	36,4	38,4	37,1
Difficultés moyennes	14,2	17,0	15,3
Grandes difficultés	8,3	10,5	9,2
Total	100,0	100,0	100,0

Le degré de difficultés rencontrées pour communiquer varie en fonction des pays d'origine. Il est normal de relever que les pays arabes enregistrent les proportions les plus élevées de migrants n'ayant aucune difficulté à communiquer au Maroc. Les migrants Syriens sont dans cette situation avec 84,4% suivis par les Yéménites (76,8%) et très loin derrière par les Sénégalais (26%), les Ivoiriens (25,2%) et les ressortissants de la RDC (24,7%). En revanche, les Centrafricains rencontrent de grandes difficultés à communiquer avec 19,3% suivis par les Camerounais (16,2%), les Ivoiriens (13,7%), les Guinéens (13,6%) et les Maliens (10,1%).

4.9. Conclusion

Presque trois migrants sur cinq sont des hommes (59,3%). Le taux de féminisation des migrants est de 40,7%. Ce taux atteint son niveau le plus élevé parmi les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (RDC) avec 53,8%, de la Côte d'Ivoire (53,6%), et le plus faible parmi ceux de la Guinée (27,6%), du Mali (29,9%) et de la Centrafrique (32,8%). Les autres pays sont dans une situation intermédiaire.

Un peu plus de deux migrants sur cinq sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans (42,5%), les femmes sont relativement moins nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âges, avec respectivement 39,4% et 44,7%. Une proportion presque équivalente des migrants est âgée de 30 à 44 ans (43,7%), avec une part relativement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes, respectivement 48,2% et 40,7%. La part des personnes âgées de 45-59 ans est de 12%, 12,8% parmi les hommes et 10,8% parmi les femmes. Enfin, une infime minorité est âgée de 60 ans et plus (1,7%) avec une proportion presque équivalente entre les hommes et les femmes.

Un peu plus de la moitié des migrants (54,1%) sont célibataires et 36,2% mariés. Ces proportions sont respectivement de 55,7% et 38,2% parmi les hommes et de 51,7% et 33,2% parmi les femmes. Les divorcés représentent 3,7%, relativement plus parmi les femmes (5,6%) que parmi les hommes (2,4%). Enfin, ceux vivant en concubinage sont de l'ordre de 2,6%, 2,5% parmi les hommes et 2,7% parmi les femmes.

La taille moyenne des ménages des migrants est de 4 personnes. Elle est plus élevée parmi les ménages sénégalais (6 personnes), syriens (5), et plus réduite parmi ceux d'origine centrafricaine (3), camerounaise (3) et ivoirienne (3).

La migration forcée est fortement marquée par l'instruction. Un peu plus d'un quart des migrants (27,3%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur, relativement plus parmi les hommes (30,6%) que parmi les femmes (22,5%). La part de ceux ayant

le niveau secondaire qualifiant est de 23,5%, le niveau collégial 19% et le niveau primaire 17,2%, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Enfin, la proportion des migrants sans instruction est de l'ordre de 12,8%, relativement plus parmi les femmes (16,4%) que parmi les hommes (10,3%).

Selon le pays d'origine, les migrants yéménites et centrafricains sont majoritaires dans le supérieur (respectivement 67,7% et 66,9%) et secondaire qualifiant (respectivement 20,2% et 19%), suivis mais un peu loin derrière par les ressortissants de la RDC avec 28,1% dans le supérieur et 44,3% dans le secondaire qualifiant.

Près du tiers (31,8%) des migrants ont reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative, 17,3% dans leur pays d'origine, 13,9% au Maroc et 0,6% dans d'autres pays.

Les ressortissants de la RDC viennent en tête des migrants ayant suivi une formation professionnelle avec 53%, suivis par les centrafricains (46,3%), les ivoiriens (42,5%) et les camerounais (41,3%). Les plus faibles proportions sont enregistrées parmi les syriens (11,4%), les maliens (18,9%) et les yéménites (19,4%).

S'agissant de la répartition des migrants ayant obtenu un diplôme supérieur selon le domaine de spécialisation, on relève que trois spécialisations se détachent, le commerce et la gestion (administration des entreprises) prédomine avec 24,2%, suivi du droit (9,2%), des technologies de l'information et de la communication (8,5%).

Le domaine de spécialisation varie selon le sexe des migrants. Le domaine relatif au commerce et à la gestion est relativement plus le fait des femmes (34,7% contre 18,9% pour les hommes). Il en est de même pour les domaines de la santé (6,6% contre 3,9%), le droit (11,4% contre 8,1%) et en revanche les hommes sont plus versés dans l'ingénierie et techniques parallèles (6,5% contre 1,1% pour les femmes), les TIC (9,3% contre 7%).

Près du tiers (31,8%) des migrants ont reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative, 17,3% dans leur pays d'origine, 13,9% au Maroc et 0,6% dans d'autres pays.

Les femmes semblent être les plus enclines à suivre la formation professionnelle que les hommes (34,7% contre 29,8% respectivement), aussi bien dans leur pays d'origine (18,3% contre 16,6% pour les hommes) qu'au Maroc (14,9% contre 11,7%).

Selon le pays d'origine, les ressortissants de la RDC viennent en tête des migrants ayant suivi une formation professionnelle avec 53%, suivis par les Centrafricains (46,3%), les Ivoiriens (42,5%) et les Camerounais (41,3%). Les plus faibles proportions sont enregistrées parmi les Syriens (11,4%), les Maliens (18,9%) et les Yéménites (19,4%).

Deux spécialisations de la formation professionnelle des migrants se détachent, le tourisme et la restauration prédominent avec 13,5%, suivi de la coiffure et les soins de beauté (12,7%); viennent ensuite la santé 7,7%, les techniques d'informations et communication (TIC) 7,1%, la couture et le tissage 5,7%, l'économie et la gestion

5,5%, la maintenance dans les domaines de l'électricité et l'électronique 5,4%, la mécanique automobile 4,9%.

Le Français apparaît comme la première langue parlée par 52,4% des migrants, loin devant la langue Arabe (22,8%) et l'Anglais (19,3%). Seuls 1,5% des migrants parlent l'Espagnol et 4% parlent une autre langue.

Pour communiquer avec les marocains dans leur vie quotidienne, le Français demeure la principale langue utilisée par les migrants, à raison de 62,3%, les femmes relativement plus (65,2%) que les hommes (60,2%). La Darija marocaine est utilisée par 20,6% d'entre eux (22,7% parmi les hommes et 17,6% parmi les femmes). En troisième lieu, on retrouve le dialecte local arabe avec 13,7% sans différence significative entre les hommes et les femmes.

V. TRAJECTOIRES ET ITINERAIRES DES MIGRANTS

5.1. Pays d'origine des migrants

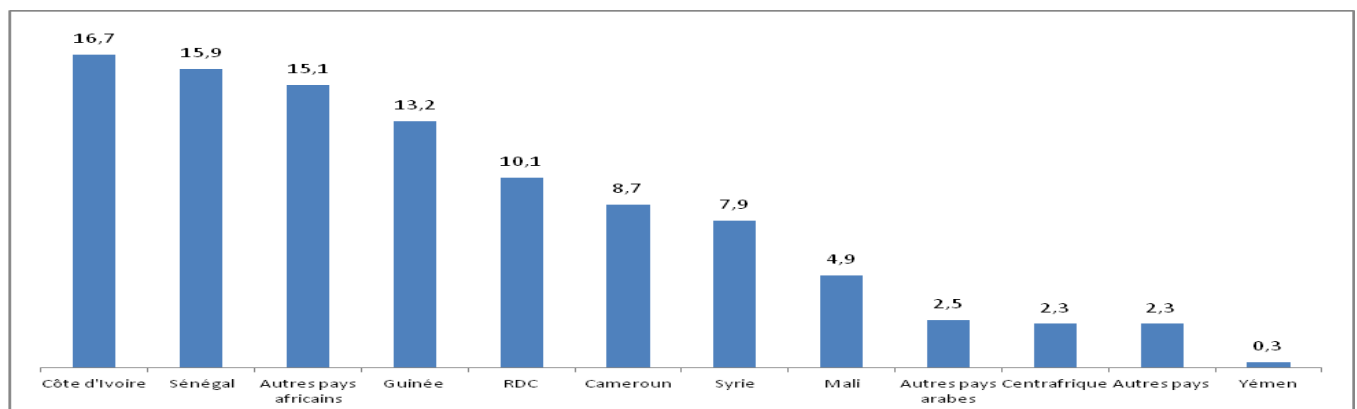
Dans cette section, il importe de distinguer les migrants forcés régularisés ou en situation irrégulière et les réfugiés et demandeurs d'asile.

5.1.1. Pays d'origine des migrants régularisés ou en situation irrégulière

L'Afrique de l'Ouest est la principale région d'origine des migrants forcés installés au Maroc. En effet, la majorité des migrants régularisés ou en situation irrégulière sont originaires de cette région. La Côte d'Ivoire est le premier pays pourvoyeur de migrants au Maroc, avec 16,7%, suivie du Sénégal (15,9%), la Guinée (13,2%), la République Démocratique du Congo (10,1%), le Cameroun (8,7%), le Mali (4,9%), de la République de Centrafrique (2,3%) et d'autres pays africains (15,1%). Il y a lieu de noter que la Syrie, en tant que pays arabe enregistre une proportion de 7,9% de migrants régularisés ou en situation irrégulière.

La répartition selon le sexe des migrants régularisés ou en situation irrégulière varie selon le pays d'origine. Quelques pays ont des proportions plus élevées parmi les hommes que parmi les femmes, comme la Guinée (16,4% parmi les hommes contre 8,6% parmi les femmes), la Syrie (9,1% contre 6,1%), le Mali (6% contre 3,5%), la Centrafrique (3% contre 1,4%) ; pour la plupart des autres c'est l'inverse dont la Côte d'Ivoire (12,8% contre 22,1% parmi les femmes), et la RDC (7,8% contre 13,4% de femmes). Pour quelques autres, enfin, les proportions sont du même ordre, comme le Sénégal, le Yémen, les autres pays africains et arabes.

Graphique 5.1: Migrants régularisés ou en situation irrégulière*selon le pays d'origine (%)



(*) : Il s'agit des migrants régularisés ou en situation irrégulière essentiellement en provenance de l'Afrique subsaharienne et de certains pays arabes (Syrie, Lybie, Yémen ou autres).

Tableau 5.1: Migrants régularisés ou en situation irrégulière*selon le pays d'origine et le sexe (%)

Pays d'origine	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Côte d'Ivoire	12,8	22,1	16,7
Sénégal	15,9	16,0	15,9
Autres africains	14,8	15,5	15,1
Guinée	16,4	8,6	13,2
RDC	7,9	13,4	10,1
Cameroun	9,5	7,6	8,7
Syrie	9,1	6,1	7,9
Mali	6,0	3,5	4,9
Autres arabes	2,9	2,0	2,5
Centrafrique	3,0	1,4	2,3
Autres pays	1,3	3,7	2,3
Yémen	0,4	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

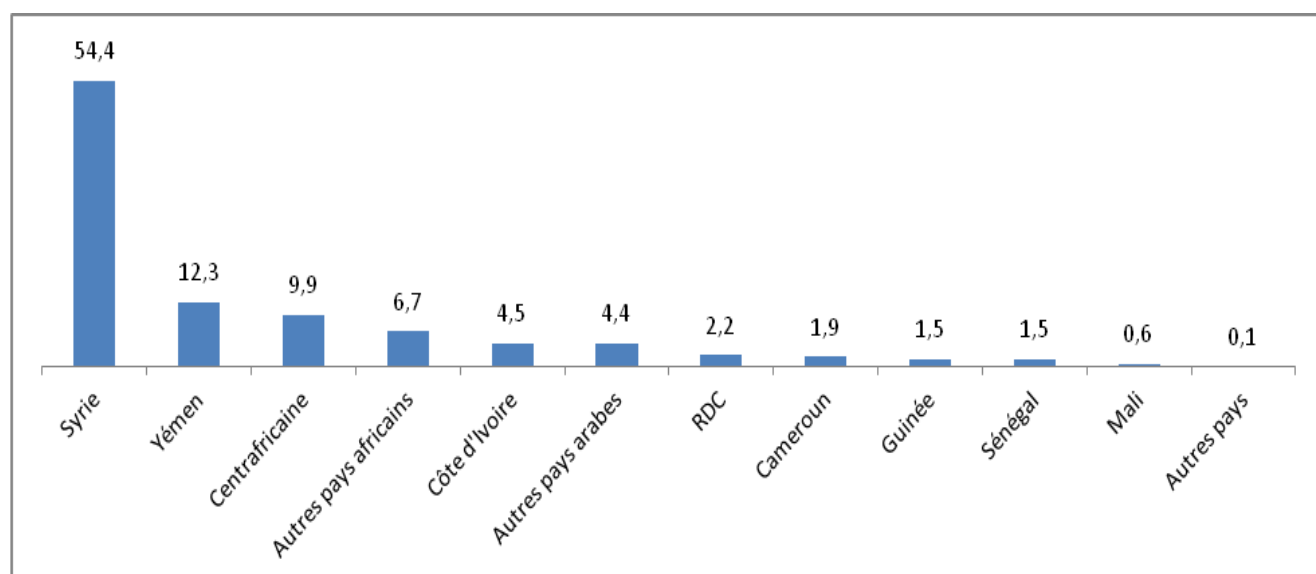
(*) : Il s'agit des migrants régularisés ou en situation irrégulière essentiellement en provenance de l'Afrique subsaharienne et de certains pays arabes (Syrie, Lybie, Yémen ou autres).

5.1.2. Pays d'origine des migrants réfugiés et demandeurs d'asile

La répartition des réfugiés et demandeurs d'asile selon le pays d'origine fait ressortir que la Syrie est le pays le plus pourvoyeur de réfugiés au Maroc. En effet, plus de la moitié des réfugiés sont Syriens (54,4%). Très loin en deuxième position, viennent les Yéménites avec une part de 12,3%, suivis des Centrafricains avec 9,9% et des Ivoiriens avec 4,5%, les ressortissants de la RDC (2,2%), les Camerounais (1,9%), les Guinéens et les Sénégalais avec 1,5% chacun.

Il y a lieu de noter qu'on n'observe pas de différences significatives du pays d'origine des réfugiés selon le sexe.

Graphique 5.2 : Réfugiés selon le pays d'origine (%) (*)



(*) : Les réfugiés sont définis ici au sens de l'UNHCR

Tableau 5.2: Réfugiés selon le pays d'origine et le sexe (%) (*)

Pays d'origine	Masculin	Féminin	Total
Syrie	55,0	53,4	54,3
Yémen	12,3	12,4	12,3
Centrafrique	9,9	10,0	9,9
Autres africains	5,2	9,2	6,7
Côte d'Ivoire	4,5	4,5	4,5
Autres arabes	5,0	3,5	4,4
RDC	2,1	2,3	2,2
Cameroun	1,9	1,9	1,9
Guinée	1,5	1,4	1,5
Sénégal	1,9	0,8	1,5
Mali	0,6	0,6	0,6
Autres pays	0,1	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

(*) : Les réfugiés sont définis ici au sens de l'UNHCR

5.2. Période de départ du pays d'origine

L'analyse des périodes de départ des migrants pour la première fois de leurs pays d'origine permet de constater que la majorité des migrants (84,9%) ont quitté leurs pays d'origine à partir de l'année 2010 (82% parmi les hommes et 89,3% parmi les femmes) contre 15,1% avant 2010, les hommes relativement plus que les femmes (18% contre 10,7% respectivement).

Il faut noter aussi que presque la moitié d'entre eux (46,4%) sont partis de leurs pays d'origine depuis 2016 dont 30,4% entre 2016 et 2018 et 16% entre 2019 et 2021, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

Tableau 5.3: Migrants selon la période de départ pour la première fois du pays d'origine et le sexe (%)

Période de départ du pays d'origine	Masculin	Féminin	Total
Avant 2010	18,0	10,7	15,1
2010-2012	15,9	16,5	16,2
2013-2015	20,6	24,8	22,3
2016-2018	29,3	32,0	30,4
2019 -2021	16,1	15,9	16,0
Total	100,0	100,0	100,0

La migration relativement ancienne de 20 ans ou plus est surtout le fait des hommes (5,1%) que des femmes (2%). Il en est de même pour l'ancienneté migratoire de 10-19 ans. Inversement, celle plus récente de 5-9 ans est plus récurrente parmi les femmes (41,9%) que parmi les hommes (34,5%). Enfin, on n'observe pas de différences entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'ancienneté migratoire de moins de 5 ans.

Tableau 5.4: Migrants selon l'ancienneté migratoire depuis le départ pour la première fois du pays d'origine et le sexe (%)

Ancienneté migratoire	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Moins de 5 ans	38,6	38,5	38,6
5-9 ans	34,5	41,9	37,5
10-19 ans	21,8	17,6	20,1
20 ans et plus	5,1	2,0	3,8
Total	100,0	100,0	100,0

Selon les pays d'origine, l'ancienneté migratoire la plus récente de moins de 5 ans est relativement plus le fait des Guinéens (70,4%), des Maliens (59,3%), des Sénégalais (59,1%), des Centrafricains (43,5%), des Ivoiriens (42,2%).

Celle de 5-9 ans est plus prépondérante parmi les Syriens (56,2%), les Centrafricains (46,6%), les Yéménites (43,8%), les Camerounais (40%). Tandis que l'ancienneté migratoire ancienne de 20 ans ou plus, elle enregistre la proportion la plus élevée parmi les Syriens (8,4%) et les originaires de la RDC (7,1%).

5.3. Raison de départ du pays d'origine

La répartition des migrants forcés selon la raison principale de quitter leurs pays d'origine montre que les facteurs de répulsion (push factors) dominent les principaux motifs de l'émigration forcée. Pour 39,8% des migrants forcés, les guerres, l'insécurité ou encore les persécutions sont en tête des motifs principaux du départ, 38,4% parmi les hommes et 41,9% parmi les femmes. Sans compter qu'une partie de ceux qui ont répondu « autre (4,6%) » pense sans doute à des facteurs de même nature. En revanche, la recherche d'emploi ou l'amélioration des conditions de vie à l'étranger - sous-entendu en Europe-, après la traversée de la Méditerranée, n'intervient que

pour 36,8% des répondants. Cette situation est plus récurrente parmi les hommes (39,9%) que parmi les femmes (32,1%).

Les études sont citées en troisième position par 14,2% des cas, relativement plus parmi les hommes (16%) que parmi les femmes (11,4%). Enfin, le regroupement familial (mariage ou rejoindre la famille) avec ou sans procédure d'asile est peu fréquent (4,7%) et concerne beaucoup plus les femmes (8,9%) que les hommes (1,8%).

Tableau 5.5: Migrants selon la raison principale de quitter leur pays d'origine et le sexe (%)

Raison principale de quitter le pays d'origine	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Guerre, insécurité et persécution	38,4	41,9	39,8
Recherche d'emploi, ou amélioration des conditions de vie	39,9	32,1	36,8
Etudes	16,0	11,4	14,2
Regroupement familial (mariage ou rejoindre la famille)	1,8	8,9	4,7
Autres raisons	3,9	5,7	4,6
Total	100,0	100,0	100,0

Les raisons principales de quitter le pays d'origine varient significativement selon le pays d'origine. Les raisons liées à la guerre, l'insécurité et la persécution sont les plus élevées parmi les migrants forcés originaires de la Syrie (70,8%), la RDC (64,7%), la Centrafrique (61,6%) et le Mali (60,8%). Les raisons économiques prédominent parmi les Sénégalais (79,4%), les Guinéens (48,8%), les Ivoiriens (46,5%) et les Camerounais (44,9%). Les études sont la principale raison d'émigration parmi les migrants du Yémen (48,9%), la Centrafrique (29%), le Mali (14,1%), la Côte d'Ivoire (12,9%) et la Guinée (11,5%). Le regroupement familial est plus important chez les migrants du Yémen (22,8%), la Syrie (6,9%), la Côte d'Ivoire et le Sénégal avec environ 3% chacun.

Originaires en majorité d'Afrique subsaharienne ou du Proche-Orient (Syrie, Yémen, Lybie, Irak, Palestine), les migrants forcés, quel que soit leur pays d'origine, pénètrent donc au Maroc pour des raisons liées de près ou de loin à la violence, y compris pour les originaires de pays relativement moins sujets aux troubles et à l'insécurité comme le Cameroun et le Sénégal. Ils ont vécu certes des conflits régionaux ou ethniques, mais à des degrés moindres que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, ou encore les deux Congo et l'Irak.

Tableau 5.6: Migrants selon la raison principale de départ et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Raison principale de quitter le pays d'origine					Total
	Regroupement familial (mariage ou rejoindre la famille)	Recherche d'emploi, ou amélioration des conditions de vie	Etudes	Guerre, insécurité et persécution	Autres	
Syrie	6,9	19,8	1,4	70,8	1,1	100,0
Côte d'Ivoire	3,5	46,5	12,9	27,7	9,5	100,0
Sénégal	3,2	79,4	6,3	6,8	4,3	100,0
Guinée	2,3	48,8	11,5	28,1	9,3	100,0
RDC	0,6	23,5	7,1	64,7	4,1	100,0
Cameroun	2,8	44,9	9,4	35,6	7,3	100,0
Centrafrique	-	7,8	29,0	61,6	1,6	100,0
Mali	1,0	21,1	14,1	60,8	3,0	100,0
Yémen	22,8	5,0	48,9	20,2	3,0	100,0
Autres africains	1,6	27,9	38,5	28,0	4,0	100,0
Autres arabes	24,8	27,4	13,3	33,8	0,8	100,0
Autres pays	11,0	72,7	6,6	9,7	-	100,0
Total	4,7	36,8	14,2	39,8	4,6	100,0

5.4. Prise de décision d'émigrer

Le migrant forcé lui-même est le plus souvent la personne qui a pris la décision d'émigrer dans 71,3% des cas, les hommes (79,2%) plus que les femmes (59,8%). Il y a aussi les parents (8,4%), 9,9% pour les femmes et 7,4% pour les hommes. Les autres membres de la famille n'interviennent que marginalement sauf dans le cas des femmes où le conjoint/fiancé intervient pour 17,5% des femmes migrantes.

Il faudrait souligner que la prise de décision d'émigrer par le conjoint/fiancé(e) diminue avec le relèvement du niveau d'éducation du migrant.

Tableau 5.7: Migrants selon la personne qui a pris la décision d'émigrer et le sexe (%)

Qui a pris la décision d'émigrer	Masculin	Féminin	Total
Moi-même	79,2	59,8	71,3
Père/Mère	7,4	9,9	8,4
Epoux/Epouse/Fiancé/Fiancée	1,3	17,5	7,9
En accord avec un ou plusieurs membres de la famille	7,8	6,7	7,3
Autres membres de la famille	2,0	2,8	2,3
Amis	1,0	1,5	1,2
Autre	0,9	0,5	0,7
Enfants	0,2	1,0	0,5
Employeur	0,2	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

5.5. Accompagnement des membres de la famille

Quelque 50,2% des migrants ont été accompagnés lors du départ du pays d'origine pour la première fois par au moins un membre de leur famille ou amis, les femmes migrantes plus que les hommes (respectivement 58,1% et 44,4%). Les personnes qui les ont accompagnés sont dans l'ordre, le conjoint (10,1%), les fils (8,5%), les filles (6,3%), les amis (6,1%), les frères (5,3%), autres membres de la famille (4,2%), mère (3,8%), sœurs (3,2%) et père (2,8%).

Quel que soit leur âge, les migrants forcés sont le plus souvent partis seuls. Les jeunes (15-29 ans) plus que les âgés (60 ans et plus, 53,8% contre 22,8%).

Selon le pays d'origine, parmi ces migrants forcés qui partent le plus souvent seuls, les Sénégalais se démarquent avec la proportion la plus élevée (84,3%), suivis des Ivoiriens (73,5%), des ressortissants de la RDC (71,7%), des Guinéens (71,4%) et des Camerounais (68,3%). Une exception notable est celle des Syriens, qui quittent le plus fréquemment à plusieurs : 87,4%. Ils sont accompagnés surtout par leurs conjoints (19,6%) et les enfants (28,8%).

Tableau 5.8: Migrants selon l'accompagnement des membres de la famille ou amis lors du départ du pays d'origine pour la 1^{ère} fois et le sexe (%)

Accompagnement lors du départ du pays d'origine pour la 1 ^{ère} fois	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Non, tout seul	55,6	41,9	49,8
Epoux/Epouse	9,2	11,3	10,1
Fils	6,5	11,1	8,5
Filles	3,8	9,6	6,3
Amis	7,7	3,9	6,1
Frères	5,6	5,0	5,3
Mère	3,5	4,4	3,8
Sœurs	2,4	4,2	3,2
Père	2,5	3,1	2,8
Autres membres de la famille	3,3	5,4	4,2
Total	100,0	100,0	100,0

5.6. Nombre de pays de résidence depuis le départ du pays d'origine

Un peu plus du tiers des migrants forcés ont effectué au moins une escale intermédiaire entre leur pays d'origine et le Maroc. Ils sont 38,8% dans ce cas, le plus souvent dans un autre pays d'Afrique subsaharienne où ils ont résidé pendant au moins 3 mois. Parmi ceux-ci, 22,7% ont résidé dans un seul pays avant d'arriver au Maroc, 10,1% dans deux pays, 4,2% dans 3 pays et seulement 1,8% dans 4 pays ou plus. On n'observe pas de différences significatives entre les hommes et les femmes.

Selon le pays d'origine, les Camerounais viennent en tête des migrants ayant effectué au moins une escale de 3 mois ou plus dans d'autres pays avant le Maroc. Viennent

ensuite les Syriens (58,8%), les ressortissants de la RDC et du Mali avec environ 50% chacun.

A noter que la durée moyenne de séjour dans ces pays de transit s'élève globalement à 25 mois, 28 mois pour les femmes et 23 mois pour les hommes.

Tableau 5.9: Migrants selon le nombre de pays où ils ont résidé pendant trois mois ou plus depuis leur départ du pays d'origine et le sexe (%)

Nombre de pays où les migrants ont résidé pendant 3 mois ou plus depuis leur départ du pays d'origine	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Néant	58,7	65,0	61,2
1 pays	24,6	20,1	22,7
2 pays	9,7	10,6	10,1
3 pays	4,9	3,1	4,2
4 pays et plus	2,1	1,2	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

5.7. Dernier pays d'immigration avant le Maroc

Les données sur la répartition des 38,8% de migrants ayant réalisé une migration par étape en séjournant pendant au moins 3 mois dans d'autres pays selon le dernier pays d'immigration avant d'arriver au Maroc montrent que la diversité des destinations intermédiaires précédant l'entrée au Maroc est manifeste. Ils sont 55,2% à résider le plus souvent en Algérie, 9,3% en Mauritanie, 7,5% au Liban, 4,1% en Egypte, 3,9% au Mali, 3,4% en Lybie, 2,2% en Tunisie et 1,7% au Sénégal.

Le plus souvent le migrant forcé passe par un pays africain qui n'est pas nommément désigné (10%).

Selon l'âge, Il est normal de constater que le transit par d'autres pays est le fait des jeunes générations de migrants que des plus âgés, surtout ceux transitant par l'Algérie, la Mauritanie, la Tunisie et la Lybie. Inversement, ceux transitant par le Liban et l'Egypte sont plus le fait des générations âgées.

Les Syriens ont le plus souvent transité par l'Algérie (48,9%), un peu moins par le Liban (22,8%) et enfin par l'Egypte (8,7%). IL en est de même pour les Yéménites qui passent par l'Algérie et l'Egypte. Ce sont donc de longs parcours, le plus souvent dans des conditions éprouvantes, qui ont permis, au bout du compte aux migrants forcés de réussir à s'installer au Maroc. Quelque soit les autres pays d'origine subsaharienne, les pays de transit sont par ordre d'importance l'Algérie, la Mauritanie et dans une moindre mesure la Lybie et la Tunisie.

Il y a lieu de noter que près de 5,8% des migrants ont résidé au Maroc plus d'une fois, relativement plus parmi les hommes (6,5%) que parmi les femmes (4,8%). Les migrants arrivés au Maroc pour la première fois représentent 94,2%.

Tableau 5.10: Migrants forcés selon la tranche d'âge et le dernier pays d'émigration avant le Maroc (%)

Dernier pays d'immigration avant le Maroc	Groupe d'âge				
	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Algérie	62,0	53,9	44,0	27,7	55,2
Mauritanie	9,2	10,5	6,9	1,5	9,3
Liban	4,3	7,5	12,8	31,8	7,5
Egypte	2,9	4,7	4,5	14,7	4,1
Mali	2,7	5,4	3,5	0,0	3,9
Libye	2,7	4,0	2,5	9,1	3,4
Tunisie	2,3	1,5	3,0	10,0	2,2
Sénégal	2,4	0,8	3,0	0,0	1,7
Turquie	0,4	1,5	4,1	0,0	1,4
Niger	1,3	1,4	0,7	0,0	1,2
Autre	9,8	8,8	15,0	5,3	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.8. Connaissance du pays de destination au moment de l'émigration

S'agissant de la connaissance du pays de destination au départ du pays d'origine, 71% des migrants affirment se diriger vers le Maroc, les femmes relativement plus que les hommes (75,7% contre 67,9% respectivement). Un peu moins d'un cinquième déclarent ne pas savoir exactement dans quel pays aller, sans différence entre les hommes et les femmes, et 9,3% ont l'intention d'aller dans d'autres pays, les hommes (11,4%) plus que les femmes (6,1%).

Ceux qui ne savent pas exactement dans quel pays aller sont plus représentés parmi les Camerounais (31,2%), les Maliens (31,1%), les Syriens (31%) et les originaires de la RDC (28,6%). Quant à ceux ayant le Maroc comme destination, ils sont plus fréquents parmi les Sénégalais (94,7%), les Yéménites (80,2%), les Ivoiriens (79,6%), les Centrafricains (75,9%). Enfin, les migrants ayant l'intention d'aller dans un autre pays sont plus prépondérants parmi les Guinéens, les Camerounais, les Maliens avec environ 15% chacun et parmi les Syriens (14,2%).

Tableau 5.11: Migrants selon la connaissance du pays de destination au départ du pays d'origine et le sexe (%)

Quand vous avez quitté votre pays d'origine la dernière fois, saviez-vous exactement à quel pays vous vouliez aller?	Masculin	Féminin	Total
Maroc	67,9	75,7	71,0
Je ne sais pas exactement dans quel pays aller	20,7	18,2	19,7
Autres destinations	11,4	6,1	9,3
Total	100,0	100,0	100,0

5.9. Coût du voyage

Le voyage des migrants du pays d'origine jusqu'au Maroc a coûté en moyenne 1935 US dollars, sans différence significative entre les hommes et les femmes. Ce coût est le plus élevé parmi les Syriens (3759 US dollars), les Yéménites (2284 US dollars), les ressortissants de la RDC (2022 US dollars) et le plus faible parmi les Sénégalais (916 US dollars) et les Guinéens (1035 US dollars).

Tableau 5.12: Coût moyen du voyage des migrants selon le sexe et le pays d'origine (en US Dollars)

Variables	Coût moyen (en US Dollars)
Sexe	
Masculin	1942
Féminin	1944
Total	1935
Pays d'origine	
Syrie	3759
Côte d'Ivoire	1611
Sénégal	916
Guinée	1035
RDC	2022
Cameroun	1679
Centrafrique	1517
Mali	1541
Yémen	2284
Autres africains	1518
Autres arabes	2188
Autres pays	1525
Total	1935

5.10. Mode de financement du voyage

Nombreux sont les migrants forcés qui sont partis dénués de moyens financiers, surtout les plus jeunes. Seuls 43,6% affirment disposer de l'argent avant le départ. Les hommes (46,8%) sont dans cette situation relativement plus que les femmes (38,9%). D'autres ont bénéficié d'une aide familiale (29,5%) dans le pays d'origine surtout, et accessoirement à l'étranger (6,1%), les femmes relativement plus que les hommes. Près de 9,8% ont dû recourir à la vente de leurs biens pour financer leur voyage, les hommes (10,9%) plus que les femmes (8,3%). Enfin, environ 5,8% ont eu recours à l'emprunt, sans différence significative selon le genre.

Tableau 5.13: Migrants selon le mode de financement du voyage depuis le départ du pays d'origine et le sexe (%)

Comment avez-vous financé votre voyage	Masculin	Féminin	Total
J'avais de l'argent	46,8	38,9	43,6
J'ai eu l'aide financière de ma famille / amis dans mon pays d'origine	26,8	33,6	29,5
J'ai vendu d'autres biens	8,6	7,2	8,0
J'ai eu l'aide financière de ma famille/amis à l'étranger	4,8	8,0	6,1
J'ai emprunté de l'argent	6,3	5,0	5,8
Autre	4,4	6,1	5,1
J'ai vendu mon terrain	2,3	1,1	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

Le financement de la migration forcée varie selon le pays d'origine. Ceux qui disposent de l'argent au départ, sont 53,2% pour les ressortissants de la RDC et de 50,4% pour les Sénégalais et 54,9% pour les Ivoiriens mais 25,1% pour les Centrafricains, 29,4% pour les Yéménites et 37,4% pour les Maliens. Les autres modes de financement, par la famille ou par la vente des biens ainsi que le recours à l'emprunt, varient aussi selon l'origine.

Presque un cinquième (19%) des migrants forcés ont dû travailler durant leur itinéraire migratoire pour se procurer de l'argent pour compléter les frais de voyage. Cette situation prévaut davantage parmi les hommes (22,7%) que parmi les femmes (13,7%). Les femmes ont surtout fait mention de la mendicité durant l'itinéraire (8,1% contre 4,7% parmi les hommes). Il en est de même pour l'exercice d'une activité illégale (vol, escroquerie, prostitution et contrebande...) pour laquelle les femmes excèdent les hommes (2,1% contre 0,5% respectivement).

Tableau 5.14: Migrants selon les moyens de se procurer de l'argent durant leur itinéraire pour compléter les frais du voyage et le sexe (%)

Durant votre itinéraire, avez-vous dû vous procurer de l'argent afin de compléter les frais de votre voyage jusqu'au Maroc	Masculin	Féminin	Total
Non, j'avais tout l'argent nécessaire pour le voyage quand j'ai quitté mon pays d'origine	65,3	69,0	66,9
Oui, j'ai dû travailler durant l'itinéraire	22,7	13,7	19,0
Oui, j'ai dû mendier durant l'itinéraire	4,7	8,1	6,1
Oui, j'ai reçu des transferts d'argent de ma famille / amis de mon pays d'origine	2,0	1,6	1,8
Oui, j'ai dû emprunter de l'argent durant l'itinéraire	1,6	1,2	1,4
Oui, j'ai reçu des transferts d'argent de ma famille / amis à l'étranger	1,1	1,3	1,2
Oui j'ai dû exercer des activités illégales (vol, escroquerie, prostitution, contrebande,...)	0,5	2,1	1,2
Autre	2,0	3,1	2,5
Total	100,0	100,0	100,0

L'exercice d'une activité professionnelle pendant l'itinéraire migratoire pour compléter le financement de la migration varie selon le pays d'origine. Les Camerounais viennent en tête du peloton avec 38,2% suivis par les Maliens (35%), les originaires de la RDC (27%), et les Guinéens (25,9%), mais 8,7% pour les Sénégalais et 2,4% pour les Yéménites. Ceux qui ont eu recours à la mendicité sont surtout Les Camerounais (14,7%), les Maliens (12,1%), les Guinéens (9,1%) et dans une moindre mesure les Syriens (7,8%) et les ressortissants de la RDC (7,4%).

5.11. Difficultés rencontrées durant le voyage

Un peu moins de la moitié des migrants (44,5%) ont fait mention de difficultés rencontrées durant leur itinéraire migratoire. Les principales difficultés nommément citées sont par ordre d'importance, le manque d'argent avec 17,7%, relativement plus parmi les hommes que parmi les femmes, suivi par l'épuisement physique dû à la marche, la faim et la soif, 17,5%.

Ensuite, viennent la violence physique et psychologique avec 13,7%, 14,9% parmi les hommes et 11,7% parmi les femmes, le harcèlement sexuel ou viol 7,8% (17,7% parmi les femmes et 1,7% parmi les hommes), l'arrestation et détention (7,7%), surtout pour les hommes (10,1% contre 3,8% pour les femmes) et le refoulement, expulsion et déportation (6%) plus fréquent parmi les hommes que les femmes (7,7% contre 3,3% respectivement).

Enfin, il y a lieu de noter que 4,3% de femmes ont subi une grossesse ou un accouchement lors du voyage.

Tableau 5.15: Migrants selon la principale difficulté rencontrée pendant le voyage et le sexe (%)

Type de difficulté	Masculin	Féminin	Total
Arrestations/Détention	10,1	3,8	7,7
Refoulement /expulsion/déportation	7,7	3,3	6,0
Racisme	3,4	5,9	4,4
Violence physique/psychologique	14,9	11,7	13,7
Extorsion de l'argent par les autorités frontalières /les intermédiaires de transit/ trafiquants)	6,9	5,0	6,2
Vol/escroquerie	6,6	5,0	6,0
Contrebandiers/trafiquants	2,8	,7	2,0
Manque d'argent	19,1	15,2	17,7
Maladie durant le voyage	4,5	4,9	4,6
Epuisement dû à la marche/Faim/Soif	16,3	19,4	17,5
Harcèlement sexuel/viol	1,7	17,7	7,8
Grossesse/accouchement durant le voyage	-	4,3	2,3
Abandonné (e) à mi-chemin par les passeurs/s'égarer	1,3	0,6	1,0
Autre	4,5	2,7	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Les difficultés rencontrées durant le voyage varient significativement selon le pays d'origine. Les arrestations et détentions sont surtout le fait des Camerounais (11%) et des Guinéens (10,7%). Il en est de même pour le refoulement, l'expulsion et déportation avec près de 9% chacun. Le harcèlement sexuel/viol est relativement plus fréquent parmi les Camerounais (7,7%), les ressortissants de la RDC (7,3%) et dans une moindre mesure parmi les Maliens (5,6%). Enfin, la grossesse et l'accouchement sont plus prépondérants parmi les femmes sénégalaises.

5.12. Conclusion

Parmi l'ensemble des migrants régularisés ou en situation irrégulière, 16,7% sont originaires de la Côte d'Ivoire, 15,9% du Sénégal, 13,2% de la Guinée, 10,1% de la République Démocratique du Congo, 8,7% du Cameroun, 4,9% du Mali, 2,3% de la République de Centrafrique et 15,1% d'autres pays africains.

Plus d'un réfugié sur 2 au Maroc (54,4%) est d'origine Syrienne. Très loin en deuxième position, viennent les Yéménites avec une part de 12,3%, suivis des Centrafricains avec 9,9%, des Ivoiriens avec 4,5%, des ressortissants de la RDC (2,2%) et des Camerounais (1,9%).

La majorité des migrants (84,9%) ont quitté leurs pays d'origine à partir de l'année 2010 (82% parmi les hommes et 89,3% parmi les femmes) contre 15,1% avant 2010. Presque la moitié d'entre eux (46,4%) sont partis de leurs pays d'origine depuis 2016 dont 30,4% entre 2016 et 2018 et 16% entre 2019 et 2021.

Plus d'un tiers des migrants (39,8%) ont quitté leur pays d'origine principalement pour des raisons liées à La guerre, l'insécurité et la persécution, 37,9% parmi les hommes et 41% parmi les femmes. La recherche d'emploi ou à l'amélioration des conditions de vie viennent en seconde position avec 36,8% (39,9% parmi les hommes et 32,1% parmi les femmes). Les études sont évoquées par 14,2% des migrants, particulièrement parmi les hommes pour lesquels cette proportion est de 16% contre 11,4% pour les femmes. Le regroupement familial (mariage ou rejoindre la famille) se place en 4ème position avec 4,7% des migrants et concerne relativement plus les femmes (8,9%) que les hommes (1,8%).

Quelque 50,2% des migrants ont été accompagnés lors du départ du pays d'origine pour la première fois par au moins un membre de leur famille ou amis, les femmes migrantes plus que les hommes (respectivement 58,1% et 44,4%). Les personnes qui les ont accompagnés sont dans l'ordre, le conjoint (10,1%), les fils (8,5%), les filles (6,3%), les amis (6,1%), les frères (5,3%), autres membres de la famille (4,2%), mère (3,8%), sœurs (3,2%) et père (2,8%).

Ils sont 38,8% à avoir résidé pendant plus de 3 mois dans un ou plusieurs autres pays avant d'arriver au Maroc, le plus souvent dans les pays d'Afrique subsaharienne. Parmi ceux-ci, 22,7% ont résidé dans un seul pays avant d'arriver au Maroc, 10,1% dans deux pays, 4,2% dans 3 pays et seulement 1,8% dans 4 pays ou plus.

A noter que la durée moyenne de séjour dans ces pays de transit s'élève globalement à 25 mois, 28 mois pour les femmes et 23 mois pour les hommes.

La diversité des destinations intermédiaires précédant l'entrée au Maroc est manifeste. Ils sont 55,2% à résider le plus souvent en Algérie, 9,3% en Mauritanie, 7,5% au Liban, 4,1% en Egypte, 3,9% au Mali, 3,4% en Lybie, 2,2% en Tunisie et 1,7% au Sénégal.

Les Syriens ont le plus souvent transité par l'Algérie (48,9%), un peu moins par le Liban (22,8%) et enfin par l'Egypte (8,7%). IL en est de même pour les Yéménites qui passent par l'Algérie et l'Egypte.

Il y a lieu de noter que près de 5,8% des migrants ont résidé au Maroc plus d'une fois, relativement plus parmi les hommes (6,5%) que parmi les femmes (4,8%). Les migrants arrivés au Maroc pour la première fois représentent 94,2%.

Le voyage des migrants du pays d'origine jusqu'au Maroc a coûté en moyenne 1935 US dollars, sans différence significative entre les hommes et les femmes. Ce coût est le plus élevé parmi les Syriens (3759 US dollars), les Yéménites (2284 US dollars), les ressortissants de la RDC (2022 US dollars) et le plus faible parmi les Sénégalais (916 US dollars) et les Guinéens (1035 US dollars).

Nombreux sont les migrants forcés qui sont partis dénués de moyens financiers, surtout les plus jeunes. Seuls 43,6% affirment disposer de l'argent avant le départ. Les hommes (46,8%) sont dans cette situation relativement plus que les femmes (38,9%).

Un peu moins de la moitié des migrants (44,5%) ont fait mention de difficultés rencontrées en cours d'émigration. Les principales difficultés nommément citées sont par ordre d'importance, le manque d'argent avec 17,7% suivi par l'épuisement physique dû à la marche, la faim et la soif 17,5%), la violence physique et psychologique (13,7%), le harcèlement sexuel ou viol 7,8%, 17,7% parmi les femmes et 1,7% parmi les hommes), l'arrestation et détention (7,7%), le refoulement, expulsion et déportation (6%). Enfin, il y a lieu de noter que 4,3% de femmes ont subi une grossesse ou un accouchement lors du voyage.

VI. CONDITIONS D'ENTREE DES MIGRANTS AU MAROC

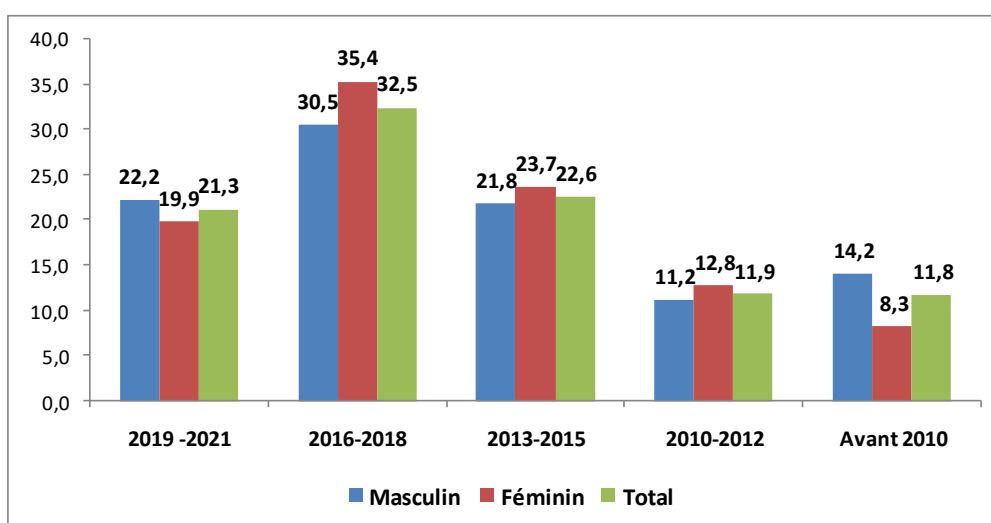
Dans cette partie, il sera question de relater les conditions et les raisons d'entrée au Maroc de ces migrants tel qu'ils ressortent de l'enquête auprès des migrants forcés.

6.1. Période d'arrivée pour la première fois au Maroc

Si le Maroc n'est pas une destination finale, bien souvent, le transit se transforme en séjour forcé plus ou moins long. En effet, les difficultés que pose la traversée du détroit ou de l'océan vers l'Espagne et les Iles Canaries font que le Maroc devient une terre d'escale durable.

L'enquête révèle qu'une grande majorité de migrants (88,2%) sont arrivés au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021. Cette proportion est plus élevée parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 97,8% contre 61,1% pour les adultes de 45-59 ans et 70% pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Elle atteint 91,7% parmi les migrants de sexe féminin contre 85,8% pour ceux de sexe masculin.

Graphique 6.1 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc par sexe (%)



Selon le niveau scolaire, la proportion des migrants arrivés au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021 diminue avec le niveau scolaire du migrant, passant de 92,1% pour les migrants sans niveau à 84,7% pour ceux de niveau supérieur.

Par pays d'origine, la proportion la plus élevée des migrants arrivés au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021 est enregistrée parmi les maliens (100%), suivi par les centrafricains (97,1%), les sénégalais (96,5%), les guinéens (95,3%) et les yéménites (94%). En revanche, cette proportion est relativement plus faible parmi les syriens et les migrants du RDC avec respectivement 82,9% et 71,2%.

Selon l'état matrimonial, la proportion la plus élevée des migrants arrivés au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021 est plus élevée parmi les non célibataires (82,4%) que parmi les célibataires (93,2%).

Analyser en termes de durée moyenne de séjour au Maroc, il ressort que cette durée est de 6,3 ans en moyenne pour l'ensemble des migrants. Elle est plus élevée pour les hommes (6,5 ans) que pour les femmes (5,9 ans) puisque la migration féminine est relativement plus récente. Elle diffère également selon le pays d'origine, les migrants de la RDC et de la Syrie viennent en premier lieu pour les durées migratoires avec 8,4 ans, viennent ensuite les migrants de la Côte d'Ivoire avec 5,8 ans et du Yémen avec 5,7 ans. En revanche, les migrants maliens et guinéens se distinguent par des durées migratoires plus courtes (4 ans).

La durée moyenne de séjour au Maroc est moins élevée pour les célibataires avec 5 ans contre 7,7 ans pour les non célibataires. Aussi, selon le niveau scolaire, il ressort que les migrants de niveau supérieur sont arrivés plus tôt au Maroc (7 ans en moyenne) contre près de 6 ans pour les sans niveau et ceux de niveau primaire.

Tableau 6.1 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Période d'arrivée					Total
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	
Syrie	4,1	20,4	43,9	14,4	17,1	100,0
Côte d'Ivoire	25,8	32,4	22,2	9,9	9,6	100,0
Sénégal	29,2	40,7	13,0	13,6	3,5	100,0
Guinée	41,5	41,6	8,0	4,2	4,7	100,0
RDC	9,9	29,0	18,2	14,1	28,8	100,0
Cameroun	21,3	39,5	14,8	13,9	10,6	100,0
Centrafrique	20,2	54,7	18,1	4,0	2,9	100,0
Mali	36,8	36,6	16,2	10,5	0,0	100,0
Yémen	29,7	21,5	24,6	18,3	6,0	100,0
Autres africains	22,7	32,9	19,7	13,2	11,6	100,0
Autres arabes	17,0	28,6	20,7	9,6	24,1	100,0
Autres pays	15,4	14,1	24,2	15,4	30,8	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

6.2. Fréquences de résidence au Maroc

L'analyse de la fréquence de résidence au Maroc montre que seulement 5,8% des migrants se trouvant sur le territoire marocain y ont résidé plus d'une fois. Elle est plus élevée parmi les hommes (6,5%) que parmi les femmes (4,7%). Selon l'état matrimonial, elle est de 18,8% parmi les non célibataires contre 4,3% parmi les célibataires.

Cette proportion augmente avec l'âge, elle passe de 2,8% pour le groupe des jeunes de moins de 29 ans à 7,1% pour les 30-44 ans et atteint 11,5% pour celui des 45-59 ans.

Par pays d'origine, la proportion des migrants ayant résidé plus d'une fois au Maroc est plus élevée pour les syriens avec 9,7%, suivie de 7,6% pour les yéménites, 6,6% pour les sénégalais et 3,9% pour les camerounais et elle est de seulement 2,3% pour les centrafricains.

Tableau 6.2 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon l'âge (%)

Age	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
15-29 ans	97,2	2,8	100,0
30-44 ans	92,9	7,1	100,0
45-59 ans	88,5	11,5	100,0
60 ans et plus	91,4	8,6	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

6.3. Raisons du choix du Maroc comme destination

Si les causes économiques et sécuritaires sont autant de facteurs d'émigration, l'idée d'émigrer peut ne pas se manifester chez des candidats potentiels sans des facteurs d'attraction. L'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction qui engendrent les mécanismes de l'émigration et provoquent un effet d'entraînement assurant le passage du stade latent à celui de la concrétisation de l'acte d'émigrer.

Les migrants enquêtés ont surtout fait le choix de venir au Maroc pour la sécurité qui y prévaut avec 19,1%, la deuxième raison évoquée est liée aux meilleures conditions de vie au Maroc avec 18%. D'autres considérations sont évoquées dont particulièrement les conseils de membres de la famille avec 10,7%, le transit par la Maroc vu sa proximité de l'Europe (10,6%), les études (7,9%), l'existence de politique d'immigration offrant plus de droits aux migrants (6,1%), la facilité de s'y rendre (4,2%) et le regroupement familial ou mariage (4%).

Quand on regarde de plus près les raisons d'émigration, des différences apparaissent selon le genre. Il y a un écart important pour les raisons liées aux conseils données par la famille et les amis qui sont plus le fait des femmes (13%) que des hommes (9,1%), ainsi que celles liées aux meilleures conditions de vie qui sont évoquées par 19% des femmes contre 17% pour les hommes. En revanche, les autres raisons sont plus évoquées par les hommes que par les femmes, notamment les raisons de transit et de proximité de l'Europe, avec 12,1% pour les hommes et 8,6% pour les femmes. On note également des différences de genre pour les raisons liées à la sécurité, avec 19,3% pour les hommes contre 18,9% pour les femmes et pour les études avec 8,6% pour les hommes contre 6,9% pour les femmes.

Si on considère seulement les deux principales raisons du choix du Maroc (raisons liées à la sécurité ou aux meilleures conditions de vie au Maroc) ces deux raisons ont été citées par 37,1% des migrants. Selon l'âge, le pourcentage de ces deux raisons

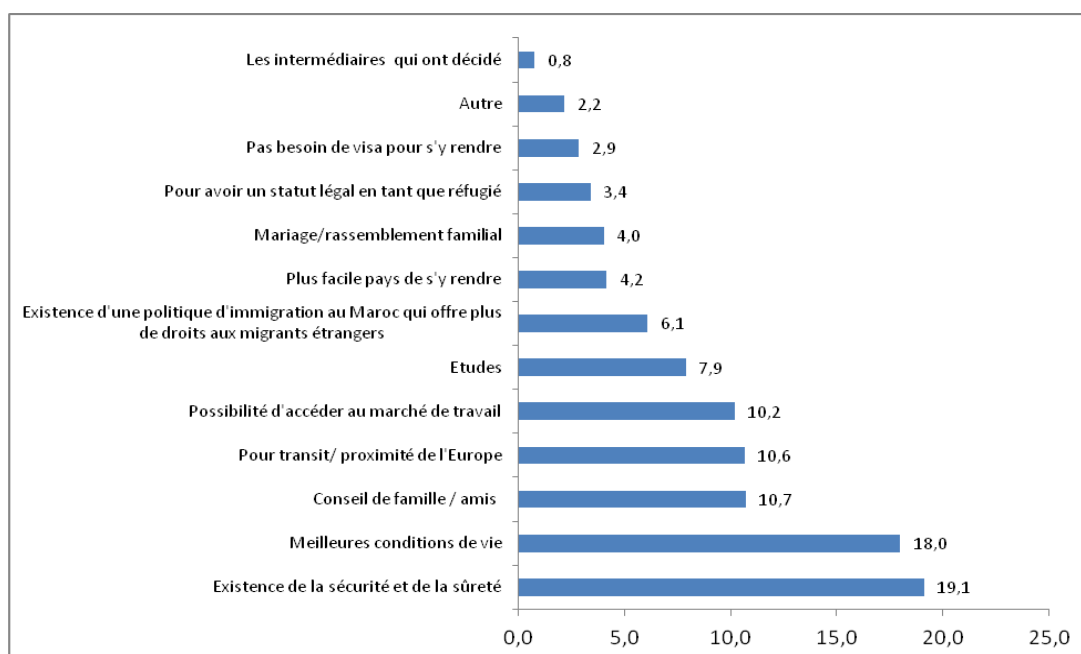
augmente avec l'âge du migrant passant de 31,2% pour les jeunes de 15-29 ans à 48,7% pour les 45-59 ans et à 49,9% pour les 60 ans et plus.

La part de ces deux raisons diminue également avec le niveau scolaire du migrant, passant de 45,7% pour les sans niveau à 31,8% pour le niveau supérieur. Ceci peut être expliqué par le fait que les migrants de niveau supérieur ont déclaré la raison de poursuite d'étude dans 26% des cas. Aussi, ces deux raisons sont plus citées par les migrants arrivés avant 2010 avec 41% des cas contre 30% pour ceux arrivés plus récemment, après 2019.

Selon les pays d'origine, les deux principales raisons du choix du Maroc ont été citées par environ la moitié des syriens (47,5%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (47,2%), par environ le tiers des camerounais (35%), des ivoiriens (33,9%), des centre-africains (33,8%), des sénégalais et des guinéens (31,8%).

Des différences notables sont à relever pour les autres raisons, notamment, la raison liée aux transit et/ou proximité de l'Europe qui a été citée par 27% des maliens et camerounais. Quant à la raison d'étude, elle a été citée par 34,5% des yéménites et les conseils de membres de la famille ont été cités par 15% des syriens.

Graphique 6.2 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination (%)



6.4. Migrants et accompagnement

Un peu plus de la moitié des migrants (55,3%) sont venus seuls au Maroc. Cette proportion est beaucoup plus forte parmi les hommes (61,4%) que parmi les femmes (46,7%). Les hommes, qui étaient généralement les premiers à émigrer, partaient souvent seuls et étaient rejoints ensuite par leurs épouses et enfants.

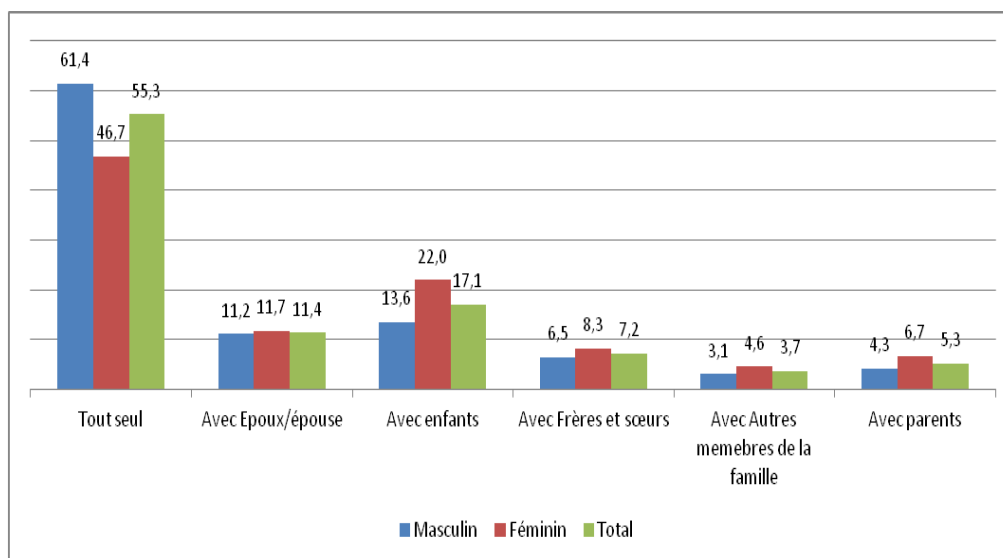
La part des migrants venus au Maroc seuls est plus forte parmi les plus jeunes et baisse à mesure que l'âge augmente, passant de 64,7% pour les moins de 30 ans à 54,5% pour les 30-44 ans, 36,1% pour les 45-59 ans et atteint 24% pour les plus de 60 ans. Les plus âgés ont généralement une famille et auront tendance à migrer en compagnie de leurs épouses et/ou leurs enfants.

De même, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le migrant a tendance à voyager seul (71,9% pour les migrants de niveau supérieur contre 31,4% pour les sans niveau). Ce résultat semble cohérent puisqu'on a précédemment constaté que près du quart des migrants détenteurs du niveau supérieur ont choisi le Maroc pour les études.

La part des migrants venus au Maroc en compagnie de leurs épouses et/ou leurs enfants représentent 28,5% (33,7% parmi les femmes et 24,8% parmi les hommes). Les migrants accompagnés de leurs frères ou sœurs représentent 7,2% de l'ensemble des migrants et ceux venus au Maroc avec leurs parents en constituent seulement 5,3%.

Les proportions des migrants venus seuls varient selon les pays d'origine. Les plus élevées sont enregistrées dans les pays d'Afrique avec une part variant de 78,5% pour la RDC à 90% en Centrafrique. En revanche, les migrants venus au Maroc en compagnie de leurs épouses et/ou leurs enfants sont plus fréquents parmi les pays arabes avec 55,9% pour la Syrie et 57% pour le Yémen.

Graphique 6.3: Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc et le sexe (%)



Par ailleurs, quelque 18,6% des migrants ont été rejoints après leur arrivée au Maroc par au moins un membre de leur famille, les hommes migrants plus que les femmes (respectivement 19,6% et 17,2%), les jeunes de 15 à 29 ans plus que les âgés de plus de 60 ans avec 42,2% contre 11,2% respectivement. Selon les pays d'origine, les migrants syriens ont été rejoints avec 42,1% suivis des sénégalais avec 15,4%, vient en dernier lieu les migrants de la RDC avec 8,1% et les camerounais avec 6,2%.

Les personnes qui les accompagnent sont dans l'ordre, les frères et sœurs (5,8%), les enfants (3,7%), les conjoints (3,4%) et les parents (1,3%) et les autres membres de la famille (4,3%).

6.5. Conclusion

Près de 9 migrants sur 10 sont arrivés au Maroc pour la première fois depuis 2010. La sécurité et les conditions de vie meilleures sont les principales raisons du choix du Maroc comme destination. Plus de la moitié des migrants sont venus seuls au Maroc.

Un des principaux résultats de cette enquête est qu'une grande majorité de migrants est arrivée au Maroc, pour la première fois, entre 2010 et 2021 avec des proportions plus élevées parmi les jeunes que parmi les adultes et les personnes âgés. Par sexe, les hommes sont arrivés relativement plutôt que les femmes.

La sécurité dont jouit le pays est la principale raison du choix du Maroc, suivie des meilleures conditions de vie au Maroc. D'autres considérations sont évoquées, dans l'ordre d'importance, comme les conseils de membres de la famille, le transit par la Maroc vu sa proximité de l'Europe, les études, l'existence d'une politique migratoire offrant plus de droits aux migrants, la facilité de s'y rendre et enfin le mariage ou regroupement familial.

Les raisons liées à la sécurité ou aux meilleures conditions de vie au Maroc ont été largement évoquées par les Syriens et les ressortissants de la République Démocratique du Congo, les Camerounais, les Ivoiriens, les Centrafricains, les Sénégalais et les Guinéens.

En termes d'accompagnement, la majorité des migrants sont venus seuls au Maroc, les hommes, beaucoup plus que les femmes et le tiers des migrants sont arrivés en compagnie de leurs épouses et/ou leurs enfants.

VII. SITUATION ADMINISTRATIVE DES MIGRANTS AU MAROC

Rappelons que le 11 novembre 2013, le Maroc a annoncé l'adoption d'une nouvelle politique migratoire se définissant comme plus humaine et globale. Ainsi, le Maroc a procédé à partir de janvier 2014, au lancement d'une campagne de régularisation de la situation administrative irrégulière des migrants sur son territoire.

Cette mesure a concerné un ensemble d'étrangers dont les migrants originaires d'Afrique subsaharienne et auxquels s'est ajouté un nombre de migrants reconnus comme demandeurs d'asile par le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) et le bureau des réfugiés et des apatrides relevant du ministère des Affaires étrangères et de la coopération.

7.1. Points d'entrée ou d'accès au Maroc

La migration irrégulière au Maroc peut prendre deux types d'itinéraires : par voie terrestre, maritime ou par voie aérienne. Les résultats de l'enquête montrent qu'un peu moins de la moitié 48,1% des migrants ont accédé au Maroc par la voie aérienne, les hommes plus que les femmes (51,7% contre 45,6%) et les célibataires plus que les non célibataires (50,9% contre 44,7%).

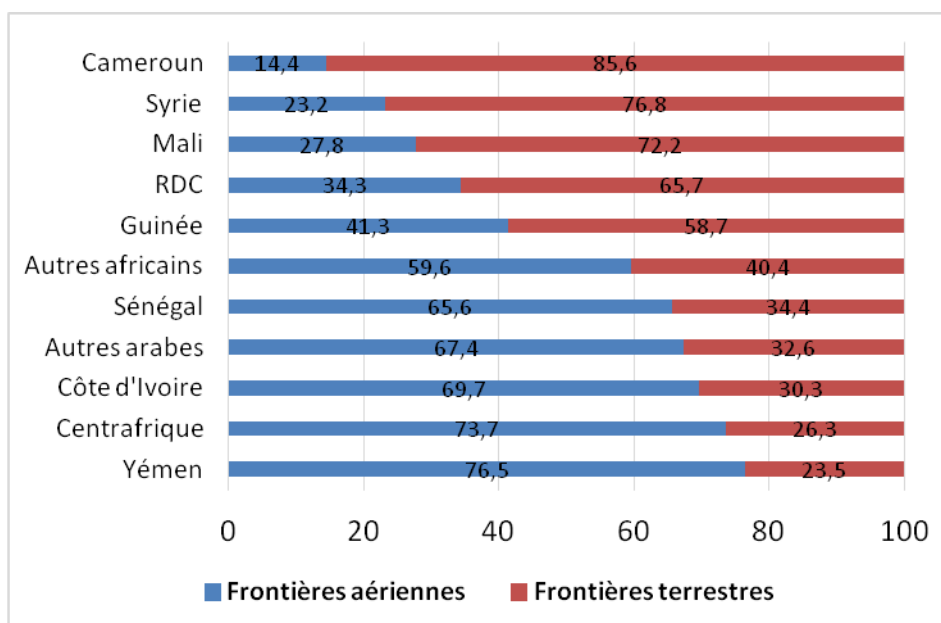
La part des migrants venus au Maroc par voie aérienne diminue à mesure que l'âge du migrant augmente, elle passe de 49% pour les plus jeunes 15-29 ans à 34% pour les migrants de 60 ans et plus.

Également, plus le niveau scolaire du migrant est élevé plus le migrant a tendance à voyager par avion (77,8% pour les migrants de niveau supérieur contre 26,9% pour les sans niveau) il s'agit probablement d'étudiants ou de migrants qui ont plus de moyens. Selon le pays d'origine, ce sont les yéménites qui ont le plus déclaré avoir emprunté cette voie avec 76,5%, suivis des ressortissants de la Centrafrique (73,7%), de la Côte d'Ivoire (69,7%) et du Sénégal (65,6%). En revanche, cette voie est peu empruntée par les Syriens et les Camerounais avec respectivement 23,2% et 14,4%.

La deuxième voie empruntée par les migrants pour rejoindre le Maroc est la voie terrestre via soit la frontière algérienne soit celle mauritanienne. La proportion des migrants ayant emprunté la frontière algérienne s'élève à 43,7%. Les hommes empruntent cette voie plus que les femmes (47,4% contre 38,2%) en raison des difficultés à parcourir le Sahara algérien. Cette proportion est également plus élevée parmi les migrants sans niveau scolaire que parmi ceux plus instruits (60,1% pour les migrants sans niveau contre seulement 16% pour ceux de niveau supérieur).

Selon les nationalités, cette voie est plus empruntée par les camerounais avec 83,9%, suivi des syriens (74,8%), des maliens (62,2%) et des migrants originaires de la République Démocratique du Congo (59,5%).

Graphique 7.1: Migrants selon les points d'entrée ou d'accès au Maroc (%)



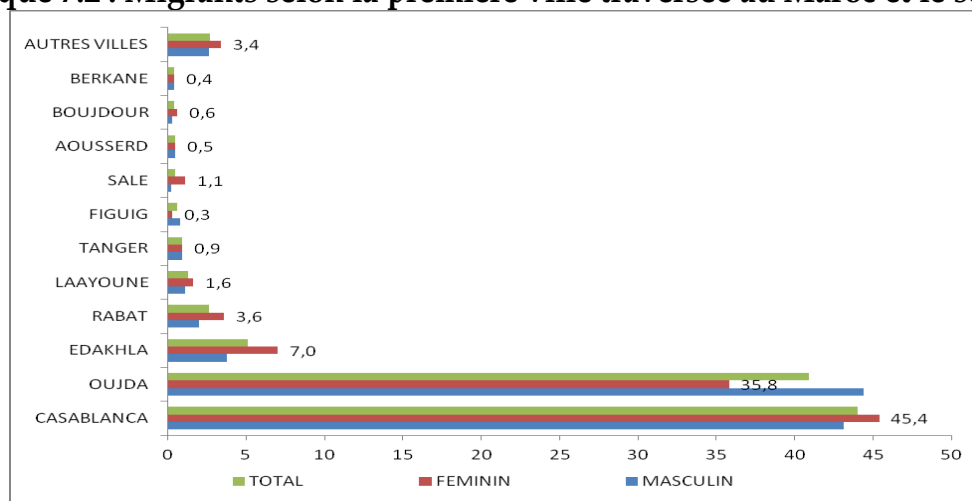
En troisième position des voies d'accès au Maroc, arrivent les frontières avec la Mauritanie avec une faible part de 7,4% attirant notamment les sénégalais (24,3%) et les ivoiriens (11,3%). Enfin, une infime minorité de 0,4% est passée par les frontières maritimes à travers la Méditerranée.

7.2. La première ville marocaine traversée par les migrants

Questionnés sur la première ville qu'ils ont traversée après avoir franchi les frontières marocaines, les migrants ont cité, en premier lieu, la ville de Casablanca, avec une part de 44%, suivie de la ville d'Oujda avec 40,9%. Les autres villes citées sont Eddakhla (5,1%), Rabat (2,6%) et Lâayoune (1,3%).

Les villes citées sont le reflet des voies empruntées pour accéder au Maroc et tel que citées plus haut. Les migrants qui ont évoqué, en premier lieu, la ville de Casablanca sont entrés au Maroc par voie aériennes dans 89,9% des cas, ceux ayant cité la ville d'Oujda sont entrés au Maroc par les frontières algériennes et ceux passés par la ville d'Eddakhla sont entrés au Maroc par les frontières mauritaniennes. Ainsi, l'analyse de la première ville traversée selon certaines caractéristiques du migrant renvoie aux voies d'entrée.

Graphique 7.2 : Migrants selon la première ville traversée au Maroc et le sexe (%)



7.3. Situation administrative des migrants au Maroc

Un peu plus des deux tiers des migrants au Maroc (71,6%) affirment être en situation irrégulière, les hommes (72,3%) plus que les femmes (70,7%). Selon l'âge, les jeunes de 15 à 29 ans avec une part de 78,1% sont plus concernés par cette situation que les adultes de 30 à 44 ans (68,8%), ceux de 45-59 ans (60,2%), ou bien ceux âgés de 60 ans et plus (65,9%). Selon l'état matrimonial, le pourcentage des irréguliers est le plus faible parmi les mariés avec 66,2% contre les célibataires, les divorcés, les séparés et les veufs avec respectivement 75%, 72,4%, 77,5% et 75,8%.

Tableau 7.1 : Migrants selon la situation administrative actuel et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	L'état actuel du séjour au Maroc		
	Irrégulier	Régulier	Total
Guinée	84,9	15,1	100,0
Mali	81,8	18,2	100,0
Yémen	80,7	19,3	100,0
Centrafrique	76,7	23,3	100,0
Sénégal	75,8	24,2	100,0
Cameroun	75,3	24,7	100,0
RDC	72,3	27,7	100,0
Syrie	72,2	27,8	100,0
Côte d'Ivoire	64,7	35,3	100,0
Autres africains	62,2	37,8	100,0
Autres arabes	59,0	41,0	100,0
Autres pays	36,1	63,9	100,0
Total	71,6	28,4	100,0

Selon les pays d'origine, les migrants en situation irrégulière sont plus nombreux parmi les guinéens (84,9%), suivi des maliens (81,8%), des yéménites (80,7%), les centrafricains (76,7%), les sénégalais (75,8%), les camerounais (75,3%), les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (72,3%) et les syriens (72,2%).

En revanche, les migrants ivoiriens sont relativement moins nombreux en situation irrégulière avec 64,7%.

Analysé selon le niveau scolaire, seuls les migrants du niveau supérieur semblent être en faible proportion dans une situation irrégulière avec 51,9% contre 82,8% pour les sans niveau, 79,1% pour le niveau primaire, voire 80,3% pour le niveau de collègue. Cette situation peut être expliquée par le fait qu'une bonne partie des migrants de niveau supérieur sont venus au Maroc essentiellement pour les études.

7.4. Documents officiels dont disposent les migrants

Les documents officiels dont disposent les migrants au Maroc sont le passeport du pays d'origine, pour 30,6% d'entre eux, la carte de réfugié du HCR pour 12,8%, la carte d'identité du pays d'origine (12,7%), un permis de séjour valide (12%), un récépissé de demandeur d'asile (10,7%), la carte d'identité nationale marocaine avec 7,8% (valide pour 6,3% des migrants et expirée pour 1,5% d'entre eux).

Ainsi, les résultats de l'enquête montrent qu'un peu moins de la moitié (43,2%) des migrants possèdent des papiers du pays origine (passeport ou carte d'identité). Si les données ne montrent pas de différence significative par sexe ou état matrimonial, on note, en revanche, certaines différences par âge du migrant. En effet, les jeunes âgés de 15 à 29 ans et ceux âgés entre 30 et 44 ans sont plus nombreux à posséder les papiers du pays origine que les migrants de 45 à 59 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus avec respectivement 37,4% et 30,2% puisque les migrants les plus âgés sont souvent arrivés avant le durcissement du contrôle.

Aussi, et dans la même logique, la proportion des migrants arrivés au Maroc récemment ont déclaré avoir des papiers du pays d'origine avec 45,4% pour ceux arrivés entre 2016 et 2018 et 48,1% pour ceux arrivés depuis 2019. En revanche, cette proportion est de 34,1% pour ceux arrivés avant 2010 et de 35,2% pour ceux arrivés entre 2010 et 2012.

Selon le pays d'origine, ce sont les sénégalais et les ivoiriens qui ont le plus déclaré posséder des papiers du pays d'origine avec respectivement 68,1% et 51,7%. Aussi, la part la plus élevée parmi ceux ayant une carte de réfugié du HCR se compte parmi les centrafricains avec 26,3% et les syriens avec 21,7% et parmi ceux ayant un récépissé de demandeur d'asile on trouve la part la plus élevée chez les maliens (19,7%) et les yéménites (18,6%).

Par ailleurs, selon le niveau de scolarité, il ressort que les migrants de niveau supérieur se distinguent du reste puisque parmi ces derniers on trouve 45,1% qui déclarent posséder un papier du pays d'origine et 18,4% ont un permis de séjour valide.

Tableau 7.2 : Migrants selon les documents officiels dont ils disposent par pays d'origine (%)

Pays d'origine	Papier du pays d'origine	Carte de réfugié du HCR	Récépissé de Demandeur d'asile	Permis de séjour valide	Autres	Total
Syrie	37,8	21,7	14,3	9,0	17,2	100,0
Côte d'Ivoire	51,7	6,7	3,9	16,3	21,4	100,0
Sénégal	68,1	5,1	1,5	7,7	17,6	100,0
Guinée	41,1	5,6	19,5	8,5	25,3	100,0
RDC	27,9	9,6	9,2	12,5	40,8	100,0
Cameroun	30,2	9,7	11,4	12,4	36,3	100,0
Centrafricaine	34,4	26,3	12,0	10,7	16,6	100,0
Mali	36,4	15,0	19,7	7,4	21,5	100,0
Yémen	39,0	14,3	18,6	16,2	11,9	100,0
Autres pays africains	43,4	9,0	9,5	15,8	22,3	100,0
Autres pays arabe	39,8	13,7	7,9	20,7	17,9	100,0
Autres pays	52,9	1,5	3,3	17,4	24,9	100,0
Total	43,3	12,8	10,6	12,0	21,3	100,0

7.5. Demande d'asile au Maroc

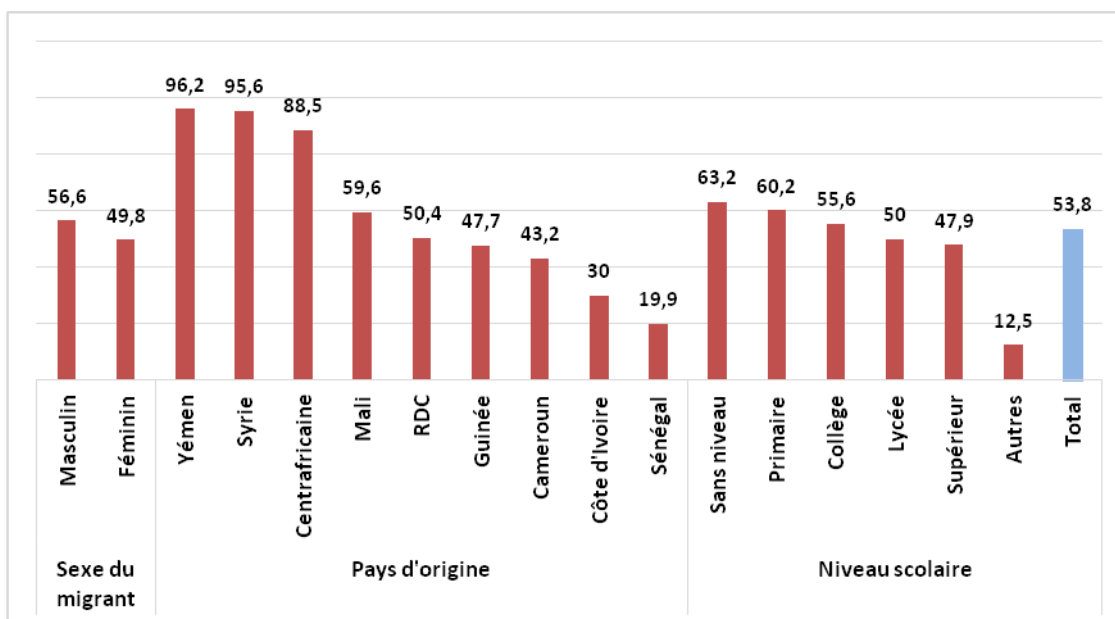
Un peu plus de la moitié des migrants (53,9%) ont fait une demande d'asile au Maroc, beaucoup plus auprès du Haut- Commissariat des Nations Unies chargé des réfugiés avec 47,5% et seulement 3,6% auprès du Gouvernement marocain et une faible proportion (2,7%) ont fait la demande à la fois auprès du HCR et du Gouvernement marocain.

Les hommes sont relativement plus nombreux à demander ce statut que ce soit auprès du HCR ou auprès du Gouvernement marocain avec 56,6% que les femmes avec 49,8%. Selon l'état matrimonial, ce sont 62,6% des non célibataires qui ont demandé l'asile contre 45,6% pour les célibataires.

Selon l'âge, avec une proportion de 51%, les jeunes de 15 à 29 ans et les migrants âgés entre 30 et 45 ans sont moins enclins à demander l'asile que les migrants âgés de 45-59 ans et les 60 ans et plus qui affichent des proportions respectives de 70,3% et 75,5%.

Analysé selon le niveau scolaire, la proportion des migrants ayant demandé l'asile diminue à mesure que le niveau scolaire du migrant est élevé. Cette proportion passe de 63,2% pour les migrants sans niveau scolaire à 55,6% pour ceux de niveau du collège et atteint 47,9% pour ceux de niveau supérieur.

Graphique 7.3 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc par sexe, pays d'origine et niveau scolaire (%)



Selon les nationalités, les migrants qui ont procédé, le plus, à cette demande se recrutent parmi les yéménites (95,8%), les syriens (95,5%), les centrafricains (88,6%), les maliens (59,6%) et les originaires de la République Démocratique du Congo (50,4%). En revanche, la part des demandeurs d'asile est relativement faible parmi les migrants ivoiriens avec 30,0% et parmi les sénégalais avec 19,9%.

Notons également que les migrants demandeurs d'asile comptent plus parmi les migrants arrivés plutôt au Maroc (59,5% pour ceux arrivés avant 2010, 53,8% pour ceux entre 2010 et 2012 et 62,8% pour ceux arrivés entre 2013 et 2015) que parmi les migrants récents (49,6% parmi ceux arrivés entre 2016 et 2018 et 47,6% parmi ceux arrivés après 2019).

a- Résultat de la demande

Un peu moins du deux tiers (61,7%) des migrants ayant fait la demande d'asile ont déclaré que leur demande a été acceptée et près du tiers 27,6% que les procédures sont toujours en cours. En revanche, un faible pourcentage s'est vu refuser la demande d'asile et 1,8% des migrants demandeurs d'asile ont renoncé à leur demande.

La demande d'asile est plus acceptée pour les hommes (63,4%) que pour les femmes (58,7%). Selon l'état matrimonial, le taux d'acceptation est plus faible pour les célibataires, puisque ce sont 55,3% des célibataires pour qui la demande l'asile a été acceptée contre 68,9% pour les mariés et 62,6% pour les divorcés.

Selon les pays d'origine, les nationalités pour lesquels la demande a été largement acceptée comptent parmi les centrafricains (82,3%), les syriens (74,6%) et les maliens (65,3%). En revanche, les nationalités pour lesquels le taux d'acceptation est faible

sont les camerounais (39,5%), les guinéens (34,3%) et les migrants originaires de la République Démocratique du Congo avec 33,9%.

Selon l'âge, le taux d'acceptation est relativement plus élevé parmi les 30-44 ans (63,2%) et les 45-59 ans (65,1%) que parmi les jeunes de 15 à 29 ans pour lesquels la demande a été faiblement acceptée (58,8%) et les migrants de plus de 60 ans (60,3%).

Tableau 7.3 : Migrants selon le sort de la dernière demande d'asile au Maroc par pays d'origine (%)

Pays d'origine	Le sort de la dernière demande d'asile					Total
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncé à la demande	Autre	
Centrafrique	0,0	15,1	82,3	2,6	0,0	100,0
Syrie	1,8	22,3	74,6	1,0	0,3	100,0
Mali	3,4	27,9	65,3	3,4	0,0	100,0
Sénégal	12,0	26,7	54,3	7,0	0,0	100,0
Yémen	0,0	45,6	53,7	0,7	0,0	100,0
Côte d'Ivoire	21,0	22,3	51,1	3,3	2,2	100,0
Cameroun	18,0	38,6	39,5	0,0	3,9	100,0
Guinée	12,3	49,4	34,3	4,0	0,0	100,0
RDC	33,4	31,7	33,9	0,9	0,0	100,0
Autres africains	8,4	23,2	67,6	0,0	0,8	100,0
Autres arabes	1,0	18,2	77,5	3,3	0,0	100,0
Autres pays	0,0	31,2	68,8	0,0	0,0	100,0
Total	8,3	27,6	61,7	1,8	0,6	100,0

7.6. Migrant ayant reçu de l'aide

Un peu plus des deux tiers (69,5%) des migrants ont reçu de l'aide, la grande majorité de la part du Haut-commissariat des Nations Unies chargé des réfugiés avec 58,3%, et seulement 6,6% de la part du Gouvernement marocain, une faible proportion de 3,8% de la part des ONG marocaines.

Les femmes sont relativement plus nombreuses à recevoir de l'aide que ce soit auprès de l'UNHCR ou auprès du Gouvernement marocain avec 71,3% que les hommes avec 68,6%. Selon l'état matrimonial, ce sont 75,6% des non célibataires qui ont reçu de l'aide contre 62,6% pour les célibataires.

Tableau 7.4 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu par sexe (%)

Sexe du migrant	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
Masculin	31,4	68,6	100,0
Féminin	28,7	71,3	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Selon l'âge, la proportion des migrants ayant reçu de l'aide croît avec l'âge. En effet, avec une proportion de 64,2%, ce sont les jeunes de 15 à 29 ans qui ont le moins reçu de l'aide, suivie du groupe de 30-44 ans avec 69,8%. Les migrants plus âgés ont le

plus reçu de l'aide avec une proportion de 81,1% pour les 45-59 ans et 79,7% pour les 60 ans et plus.

Tableau 7.5 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu par groupe d'âge (%)

Tranche d'âge	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
15-29 ans	35,8	64,2	100,0
30-44 ans	30,2	69,8	100,0
45-59 ans	18,9	81,1	100,0
60 ans et plus	20,3	79,7	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Analysé selon le niveau scolaire, si on exclut les migrants de niveau supérieur, la proportion des migrants ayant reçu de l'aide diminue avec le niveau scolaire du migrant. Cette proportion passe de 78,5% pour les migrants sans niveau scolaire à 66,7% pour ceux de niveau du collège et atteint 62% pour ceux de niveau du lycée.

Selon les pays d'origine, les migrants qui ont le plus reçu de l'aide, sont les yéménites (81,5%), les syriens (79,7%) et les centrafricains (77,5%). Par contre, la part des migrants ayant reçu relativement moins d'aide sont les migrants ivoiriens avec 56,6%, les camerounais (55,2%) et les guinéens avec 41,4%. Les autres nationalités se trouvent dans une situation intermédiaire.

7.7. Demande de régularisation au Maroc

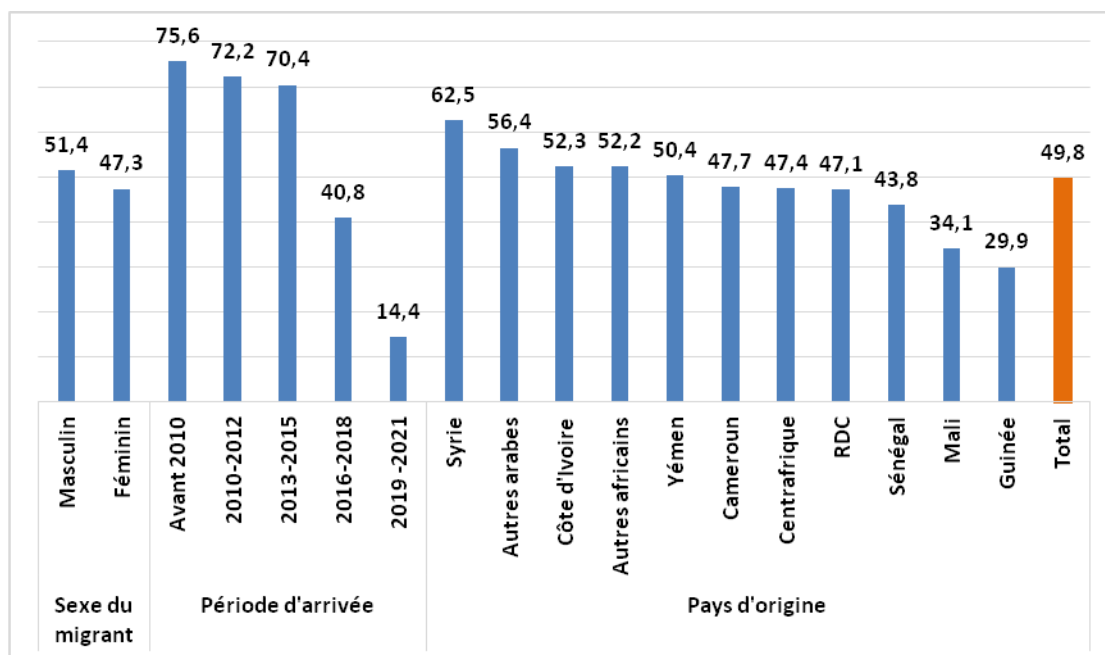
La moitié des migrants irréguliers (49,8%) ont fait une demande auprès des autorités marocaines pour régulariser leur situation. Les hommes sont relativement plus nombreux à faire cette demande (51,4%) que les femmes (47,3%). Selon l'état matrimonial, ce sont 58% des non célibataires qui ont demandé la régularisation contre 42,8% parmi les célibataires.

Selon l'âge, la proportion des demandeurs de régularisation augmente avec l'âge du migrant, elle passe de 38,9% pour les jeunes de 15 à 29 ans à 55,3% pour les migrants âgés entre 30 et 44 ans et atteint 66,5% pour les plus âgés (45-59 ans).

Analysée selon le niveau scolaire, la proportion des migrants ayant demandé la régularisation de leur situation augmente à mesure que le niveau scolaire du migrant est élevé. En effet, si on ne tient pas en compte le niveau collège, cette proportion passe de 37,6% pour les migrants sans niveau scolaire à 64,4% pour ceux de niveau supérieur.

Selon les pays d'origine, les migrants qui ont procédé, le plus, à cette demande sont les syriens (62,5%), suivis des ivoiriens (52,3%) et des yéménites (50,4%). La part des demandeurs de régularisation est relativement faible parmi les maliens (34,1%) et les Guinéens (29,9%). Quant aux autres pays, ils affichent des proportions intermédiaires variant entre 44 et 48%.

Graphique 7.4 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc par sexe, période d'arrivée et pays d'origine (%)



Notons également que les migrants ayant demandé de régulariser leur situation sont plus nombreux parmi les anciens migrants avec 75,6% pour ceux arrivés avant 2010, 72,2% pour ceux arrivés entre 2010 et 2012 et 70,4% pour ceux arrivés entre 2013 et 2015. En revanche, cette proportion est relativement faible parmi les migrants récents (40,8% parmi ceux arrivés entre 2016 et 2018 et 14,4% parmi ceux arrivés après 2019).

a- Nombre de fois de demandes de régularisation

L'analyse de la fréquence des demandes de régularisation de la situation auprès des autorités marocaines montre que 54,5% des migrants l'ont fait plus de deux fois et 45,2% l'ont fait une seule fois.

La proportion des migrants ayant demandé plus d'une fois la régularisation est plus élevée parmi les femmes (57,0%) que parmi les hommes (52,9%). On les compte également plus parmi les plus âgés puisque la proportion des récidivistes passe de 50,3% pour les jeunes de 15-29 ans à 55,7% pour les 45-59 ans.

Par pays d'origine, la proportion des migrants ayant fait plus d'une demande de régularisation est plus élevée pour les migrants de la RDC (68,4%), suivis des sénégalais (60,8%) et des yéménites avec 59,5%. Cette proportion est plus faible parmi les centrafricains, les syriens et les maliens avec des proportions ne dépassant pas 46,5%.

Tableau 7.6 : Migrants selon le nombre de fois de dépôt de la demande de régularisation par pays d'origine (%)

Pays d'origine	Nombre de fois de dépôt de demande			
	Aucune fois	Une fois	Plus d'une fois	Total
RDC	1,0	30,6	68,4	100,0
Sénégal	2,2	37	60,8	100,0
Yémen	0,0	40,5	59,5	100,0
Côte d'Ivoire	0,0	43,2	56,8	100,0
Cameroun	0,0	44,1	55,9	100,0
Guinée	0,0	49,4	50,6	100,0
Centrafrique	0,0	53,5	46,5	100,0
Syrie	0,0	53,9	46,1	100,0
Mali	0,0	54,4	45,6	100,0
Autres africains	0,0	39,7	60,3	100,0
Autres arabes	0,0	59,6	40,4	100,0
Autres pays	0,0	32,3	67,7	100,0
Total	0,3	45,2	54,5	100,0

Selon le niveau scolaire, la proportion des migrants ayant fait plus d'une demande de régularisation augmente avec le niveau scolaire du migrant. En effet, elle passe de 45,3% pour les migrants sans niveau scolaire à 59,5% pour ceux de niveau supérieur.

Tableau 7.7 : Migrants selon le nombre de fois de dépôt de la demande de régularisation par niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Nombre de fois de dépôt de demande			
	Aucune fois	Une fois	Plus d'une fois	Total
Sans niveau	0,0	54,7	45,3	100,0
Primaire	0,0	48,5	51,5	100,0
Collège	0,5	48,7	50,8	100,0
Lycée	0,3	44,1	55,6	100,0
Supérieur	0,4	40,1	59,5	100,0
Autres	0,0	33,3	66,7	100,0
Total	0,3	45,2	54,5	100,0

b- Période de dépôts de la dernière demande

Une grande majorité de migrants (85,9%) ont fait leur dernière demande pour la régularisation au Maroc, entre 2016 et 2021. Cette proportion est plus élevée parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 94,9% contre 74,9% pour les adultes de 45-59 ans et 73,5% pour les personnes âgées (60 ans et plus). Elle atteint 87,5% parmi les migrants de sexe féminin contre 84,9% pour ceux de sexe masculin.

Tableau 7.8 : Migrants selon la période de dépôt de la dernière demande de régularisation par âge (%)

Tranche d'âge	Période de dépôt de la dernière demande				
	Avant 2012	2013-2015	2016-2018	2019 -2021	Total
15-29 ans	0,1	4,8	36,7	58,2	100,0
30-44 ans	2,6	13,4	41,0	42,8	100,0
45-59 ans	10,2	15,0	42,5	32,3	100,0
60 ans et plus	8,5	18,0	42,6	30,9	100,0
Total	3,1	10,9	39,8	46,1	100,0

Selon le niveau scolaire, la proportion des migrants ayant fait leur demande après 2016 augmente avec le niveau scolaire du migrant, passant de 77,9% pour les migrants de niveau primaire à 90,4% pour ceux de niveau supérieur.

Par pays d'origine, la proportion des migrants ayant fait leur demande de régularisation dans cette période est plus élevée pour les Sénégalais (97,8%), les Centrafricains (97%), les migrants de la RDC (91,3%), suivis des Guinéens (91,1%). Cette proportion est plus faible parmi les Syriens et les Yéménites qui ont fait leur demande un peu plus tôt à partir de 2013.

Tableau 7.9 : Migrants selon la période de dépôt de la dernière demande de régularisation et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Période de dépôt de la dernière demande				
	Avant 2012	2013-2015	2016-2018	2019 -2021	Total
Syrie	6,3	22,5	39,9	31,3	100,0
Côte d'Ivoire	1,3	9,0	42,6	47,1	100,0
Sénégal	0,7	1,5	37,7	60,1	100,0
Guinée	0,0	8,9	36,8	54,3	100,0
RDC	0,3	8,4	51,1	40,2	100,0
Cameroun	1,2	11,6	50,5	36,7	100,0
Centrafrique	0,0	3,0	39,8	57,2	100,0
Mali	0,0	13,0	35,5	51,5	100,0
Yémen	7,4	7,1	26,4	59,1	100,0
Autres africains	0,6	3,2	40,0	55,6	100,0
Autres arabes	21,1	11,0	21,3	44,3	100,0
Autres pays	3,2	9,7	25,8	61,3	100,0
Total	3,1	10,9	39,8	46,1	100,0

c- Le sort de la dernière demande de régularisation

Près des deux tiers (63,9%) des migrants ayant fait la demande de régularisation ont déclaré que leur demande a été acceptée et 16,9% que les procédures sont toujours en cours. En revanche, 16,2% des migrants se sont vu refusé la demande de

régularisation et 1,8% des migrants demandeurs de régularisation ont renoncé à leur demande.

La demande de régularisation est plus acceptée pour les femmes (65,4%) que pour les hommes (62,8%). Selon l'état matrimonial, le taux d'acceptation est plus faible pour les migrants séparés (55,4%) contre des proportions dépassant les 62% pour les autres.

Selon les pays d'origine, les nationalités pour lesquels la demande a été largement acceptée sont par ordre décroissant les maliens (75,1%), les centrafricains (73,5%), les yéménites (68,6%) et les migrants originaires de la République Démocratique du Congo avec 66,1%. En revanche, les nationalités pour lesquels le taux d'acceptation est faible sont les sénégalais et les guinéens avec respectivement 40,5% et 50,7%.

Selon l'âge, le taux d'acceptation est relativement plus élevé parmi les 45-59 ans et les 30-44 ans avec respectivement 72,3% et 62,9% que parmi les jeunes de 15 à 29 ans avec un taux d'acceptation de 60,9%.

Le taux d'acceptation augmente avec le niveau scolaire du migrant, passant de 45,9% pour les migrants sans niveau scolaire, 55,9% pour ceux de niveau collégial et 61,7% pour ceux de niveau lycée et atteint 75,6% pour ceux de niveau supérieur.

Tableau 7.10 : Migrants selon le sort de la dernière demande de régularisation par pays d'origine (%)

Pays d'origine	Le sort de la dernière demande de régularisation					
	Demande rejetée	Procédures en cours	Demande acceptée	Renoncer à la demande	Autre	Total
Mali	17,7	7,1	75,1	0,0	0,0	100,0
Centrafrique	6,2	18,5	73,5	1,8	0,0	100,0
Yémen	11,5	19,9	68,6	0,0	0,0	100,0
RDC	13,8	17,5	66,1	1,5	1,0	100,0
Côte d'Ivoire	15,7	17,1	65,4	1,6	,2	100,0
Cameroun	14,4	13,4	64,0	2,3	5,8	100,0
Syrie	14,5	23,1	59,4	1,6	1,6	100,0
Sénégal	28,5	16,4	50,7	3,6	,7	100,0
Guinée	38,1	16,5	40,5	3,7	1,3	100,0
Autres africains	11,4	9,3	77,0	1,1	1,1	100,0
Autres arabes	3,9	9,1	84,7	2,2	0,0	100,0
Autres pays	9,7	19,4	71,0	0,0	0,0	100,0
Total	16,2	16,9	63,9	1,8	1,2	100,0

7.8. Déterminants de la demande d'asile et de régularisation

Pour identifier les déterminants explicatifs de la demande d'asile et régularisation par les migrants, on propose dans ce qui suit d'estimer l'effet isolé (toutes choses égales par ailleurs) des variables susceptibles d'expliquer ces demandes par les migrants avec l'application d'une régression logistique.

Pour saisir la portée analytique de ce modèle, on utilise la notion de la chance relative (CR) qui n'est autre que le rapport entre la chance associée à une modalité i (C_i) (On montre que CR_i est égal à $\exp B$) et celui d'une modalité de référence (C_r) : C_i/C_r . La chance relative permet d'examiner l'impact d'une modalité sur la probabilité d'occurrence de l'évènement dépendant et ce, en comparant les individus ayant cette modalité avec ceux ayant la modalité de référence.

Les CR_i supérieures à 1 sont associées à des modalités qui maximisent la chance de faire une demande, relativement à la modalité de référence ou relativement à une modalité de la même variable ayant une CR plus faible. Corrélativement, les CR inférieures à 1 sont associées à des modalités qui diminuent la chance de faire une demande, relativement à la modalité de référence ou relativement à une modalité de la même variable ayant une CR plus élevée. Plus l'écart entre CR et l'unité est grand, plus fort est l'effet de la modalité.

Variables dépendantes et indépendantes

Les variables dépendantes sont celle qui expriment la demande d'asile au Maroc et celle exprimant la demande de régularisation de la situation auprès des autorités marocaines. Les questions telles que posées aux répondants sont les suivantes : Avez-vous déjà demandé l'asile au Maroc, que ce soit auprès du gouvernement ou du Haut-commissariat des Nations Unies chargé des réfugiés ? et avez-vous déjà demandé à régulariser votre statut auprès des autorités marocaines ? Les catégories de réponse pour les deux questions sont 0 pour « non » et 1 pour « oui ».

Les variables indépendantes que nous allons utiliser sont des variables qui mesurent les caractéristiques individuelles du migrant comme : le sexe du migrant (hommes/femmes), le groupe d'âge avec trois groupes (les moins de 30 ans, les 30-44 ans et les 45 ans et plus), l'état matrimonial avec deux groupes (célibataires et non célibataires), la date d'arrivée au Maroc partitionnée en trois périodes (arrivés avant 2012 ; arrivés entre 2013 et 2018 et ceux arrivés après 2019), le niveau d'instruction (sans niveau ; primaire ; collège et lycée ; supérieur et autres). En plus d'une variable d'origine du migrant regroupée en quatre groupes de pays (les pays arabes ; les pays du Sahel ; les autres pays d'Afrique et le reste des pays).

Résultat : demande d'asile

La demande d'asile est affectée par le sexe du migrant puisque les femmes ont une probabilité de moins de 20% par rapport aux hommes pour faire cette demande. Dans le cas des migrants mariés, c'est souvent l'homme qui se charge des procédures administratives. En revanche, l'état matrimonial ne semble pas avoir un effet sur cette demande d'asile.

L'âge du migrant est décisif quant à la demande d'asile, quoique son effet n'est pas linéaire. Les groupes d'âge de moins de 30 ans et ceux de 45 ans et plus ont des probabilités respectives de 30% et 52% de plus pour faire une demande d'asile par rapport au groupe d'âge de référence (30-44 ans).

Le pays d'origine des migrants a une influence évidente mais pas très forte sur la demande d'asile. En effet, les migrants du sahel, des pays africains et du reste du monde expriment des demandes d'asile moins élevées par rapport à ceux venus des pays arabes. Les conditions de conflit que connaissent certains pays arabes, notamment la Syrie et le Yémen, les poussent plus que les autres à faire plus de demande d'asile.

L'effet de l'instruction sur la demande d'asile ne semble pas être très fort, puisque seuls les migrants de niveau supérieur ont une probabilité de moins de 25% de demander l'asile par rapport aux migrants sans niveau scolaire. Ceci peut être expliqué par la nature de la migration, puisque les personnes ayant effectué une migration pour les études sont souvent moins enclines à demander l'asile (près du quart des migrants de niveau supérieur ont choisi le Maroc pour les études).

Par ailleurs, la date d'arrivée a un impact négatif et non linéaire sur la demande d'asile. En effet, les migrants arrivés récemment (après 2019) ont 20% de moins de chance de faire une demande d'asile par rapport à ceux arrivés entre 2013 et 2018.

Demande de régularisation

Contrairement à la demande d'asile, la demande de régularisation ne semble pas être affectée par le sexe du migrant. En revanche, l'état matrimonial présente un effet sur la demande puisque les non célibataires ont une probabilité de 44% de plus pour demander la régularisation par rapport aux célibataires.

L'effet de l'âge du migrant est décisif pour la demande de régularisation, cette fois cet effet est linéaire, plus l'âge est élevé plus les chances de demander la régularisation sont grandes. En effet, les groupes d'âge de moins de 30 ans ont moins de chances de présenter une demande de régularisation de 42% par rapport aux migrants âgées entre 30 et 44 ans et ceux de 45 ans et plus ont une probabilité de 46% de plus de faire une demande par rapport au groupe d'âge de référence soit les 30-44 ans.

Tout comme la demande d'asile, le pays d'origine des migrants a une influence évidente et très forte cette fois. Les migrants du sahel, des pays africains et du reste du monde ont moins de chance de faire une demande de régularisation que ceux originaires des pays arabes, probablement pour les mêmes raisons citées auparavant.

L'effet de l'instruction sur la demande de régularisation semble très net, puisque les migrants de niveau primaire ont 60% de plus de chance de faire une demande de régularisation par rapport aux migrants sans niveau scolaire. Cette probabilité monte à 70% pour les migrants de niveau secondaire et elle est de 3,8 fois plus élevée pour les migrants de niveau supérieur. Notons que les personnes ayant effectué une migration pour les études sont souvent plus enclines à demander la régularisation dans la perspective de trouver un emploi décent.

Par ailleurs, la date d'arrivée a un impact positif et non linéaire sur la demande de régularisation. Les chances de demander une régularisation est presque le double

pour les deux groupes (ceux arrivés avant 2012 et ceux arrivés après 2019) par rapport à ceux arrivés entre 2013 et 2018.

7.9. Conclusion

Les aéroports et les frontières marocaines de l'est sont les principaux points d'entrée au Maroc. Casablanca et Oujda sont les 2 premières villes d'entrée au Maroc. Plus des deux tiers des migrants déclarent être en situation irrégulière au Maroc (71,6%). Plus de la moitié des migrants ont procédé à une demande d'asile au Maroc. Plus de la moitié des migrants ont procédé à une demande d'asile au Maroc et dans la plupart des cas cette demande a été acceptée. La moitié des migrants ont procédé à une demande la régularisation de leur situation auprès des autorités marocaines, ces demandes ont été largement acceptées.

Près de la moitié des migrants ont choisi de rentrer au Maroc par les aéroports. Cette voie est largement empruntée par les yéménites et les centrafricains. La deuxième voie empruntée est celle des frontières algériennes. Les migrants empruntant le plus cette voie sont, notamment, les camerounais, les syriens, les maliens et les personnes originaires de la République Démocratique du Congo. En dernière position, arrivent les frontières avec la Mauritanie empruntée principalement par les sénégalais et les ivoiriens.

L'enquête était aussi l'occasion de collecter les informations sur la situation administrative des migrants au Maroc. Il ressort qu'un peu plus du tiers des migrants sont en situation irrégulière, les jeunes sont plus concernés par cette situation que les adultes. En revanche, près de la moitié des migrants se trouvent soit dans une situation régulière soit avec un statut de réfugiés et une petite proportion sont des demandeurs d'asile.

Les documents officiels dont disposent ces migrants sont principalement les papiers du pays d'origine (passeport ou carte d'identité), suivis de la carte de réfugié, du permis de séjour valide, d'un récépissé de demandeur d'asile et enfin de la carte d'identité nationale marocaine.

S'agissant de la demande d'asile, plus de la moitié des migrants ont procédé à une demande d'asile au Maroc essentiellement auprès du Haut-commissariat des Nations Unies chargé des réfugiés. Les nationalités qui ont procédé, le plus, à cette demande sont les yéménites, les syriens, les centrafricains, les maliens et ceux originaires de la République Démocratique du Congo. Notons que cette demande a été dans la plupart des cas acceptée.

Par ailleurs, la moitié des migrants ont procédé à une demande de régularisation de leur situation auprès des autorités marocaines. Les adultes et les personnes âgées sont plus nombreux à esquisser une telle procédure que les jeunes. Comme pour les demandes d'asile, ces demandes de régularisation sont largement acceptées.

VIII. SITUATION DES MIGRANTS VIS-A-VIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

8.1. Type d'activité des migrants dans le pays d'origine

La situation des migrants vis-à-vis du marché du travail révèle que plus de la moitié (53,1%) étaient des actifs occupés au cours des trois mois précédant leur départ du pays d'origine, 59,8% parmi les hommes contre 43,3% parmi les femmes.

La part des personnes migrantes en situation de chômage dans le pays d'origine était de 11,5%, 11,3% parmi les hommes et 11,9% parmi les femmes.

Plus du tiers de ces migrants (35,4%) étaient en dehors du marché de travail, 23,7% sont des élèves ou étudiants (26,3% parmi les hommes et 19,9% parmi les femmes), 8,2% des femmes au foyer et 3,5% d'autres inactifs.

Tableau 8.1 : Migrants selon le type d'activité au cours des trois mois précédant leur départ du pays d'origine et le sexe (%)

Type d'activité avant le départ du pays d'origine	Masculin	Féminin	Total
Actif occupé	59,8	43,3	53,1
Chômeur	11,3	11,9	11,5
Elève/étudiant	26,3	19,9	23,7
Femme au foyer	-	20,2	8,3
Autre inactif	2,6	4,7	3,5
Total	100,0	100,0	100,0

Selon l'âge, l'occupation d'un emploi est la plus élevée parmi les adultes âgés de 45 à 59 ans (72,2%) et la plus faible parmi les jeunes de 15 à 29 ans (35,1%). Inversement, le chômage est plus le fait des jeunes de 15-29 ans (13,5%) et 30-44 ans (11,2%) que des adultes de 45-59 ans (7,5%).

Tableau 8.2: Migrants selon le type d'activité au cours des trois mois précédant leur départ du pays d'origine et le groupe d'âge (%)

Type d'activité avant le départ du pays d'origine	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Actif occupé	35,1	65,3	72,2	52,6	53,1
Chômeur	13,5	11,2	7,5	-	11,5
Elève/étudiant	41,9	12,6	2,9	-	23,7
Femme au foyer	4,9	8,7	15,5	26,6	8,3
Autre inactif	4,6	2,1	1,9	20,7	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'occupation d'un emploi avant le départ varie aussi selon le pays d'origine. Elle est plus élevée parmi les Sénégalais (73,8%), les Ivoiriens (62,2%), les ressortissants de la

RDC (58,8%) et les Camerounais (58%) que parmi les Maliens (35,1%) et les Yéménites (36,5%). Cela est dû à une proportion plus élevée d'étudiants dans ces deux derniers pays.

Le chômage varie également selon le pays d'origine, il est relativement plus le fait des Maliens (26,7%), des ressortissants de la RDC (17,8%) et des Camerounais (17,1%) que des Yéménites (5,7%), des Syriens (6,4%) et des Sénégalais (8,5%).

8.2. Type d'activité actuelle au Maroc

Au moment de l'enquête, un peu moins de la moitié des migrants au Maroc (48%) exercent une activité professionnelle. La part des actifs occupés est nettement plus élevée parmi les hommes avec 53,8% que parmi les femmes (39,7%). Elle varie, selon l'âge, de 38,5% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 56,3% parmi les adultes âgés de 45 à 59 ans.

La proportion des actifs occupés est plus élevée parmi les Sénégalais avec 73,9%, suivis des Ivoiriens (59,6%), des Syriens (48,3%), des Guinéens (45,5%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (45,2%). Elle enregistre, cependant, ses niveaux les plus bas parmi les Camerounais (36,1%), les Maliens (29%), les Centrafricains (20,8%) et les Yéménites (12,9%).

Tableau 8.3: Migrants selon le type d'activité actuelle au Maroc et le sexe (%)

Type d'activité actuelle au Maroc	Masculin	Féminin	Total
Actif occupé	53,8	39,7	48,0
Chômeur	29,6	24,3	27,4
Elève/étudiant	9,9	8,3	9,3
Femme au foyer	0,1	20,1	8,2
Autre inactif	6,7	7,6	7,1
Total	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, plus du quart des migrants au Maroc (27,4%) sont en situation de chômage, 29,6% parmi les hommes et 24,3% parmi les femmes. La part des chômeurs atteint 30,7% parmi les jeunes de 15 à 29 ans contre 25,9% parmi les 30-44 ans et 23,2% parmi les 45-59 ans. Selon le pays d'origine, la part des chômeurs est plus élevée parmi les Maliens (52,8%), les Camerounais (49%), les ressortissants de la République Démocratique du Congo (38,8%) et les Centrafricains (36,5%). Elle est significativement faible notamment parmi les Syriens avec 15% et les Sénégalais (16,8%).

Enfin, près du quart des migrants au Maroc (24,5%) sont en dehors du marché du travail, 9,3% d'étudiants sans différence significative selon le genre, 8,2% de femmes au foyer et 7,1% d'autres inactifs.

Tableau 8.4 : Migrants selon le type d'activité actuelle au Maroc et le groupe d'âge (%)

Type d'activité actuelle au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Actif occupé	38,5	56,4	56,3	14,8	48,0
Chômeur	30,7	25,9	23,2	16,9	27,4
Elève/étudiant	18,6	2,8	,9		9,3
Femme au foyer	6,1	8,4	12,9	22,7	8,2
Autre inactif	6,2	6,5	6,7	45,5	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.3. Raisons de non exercice d'une activité par les migrants

Les données du tableau suivant montrent qu'il existe une proportion non moins importante de migrants qui déclarent ne pas vouloir travailler pour des raisons liées, en premier lieu, aux études ou formation pour 32% d'entre eux particulièrement les hommes avec 51,5% contre 18,7% pour les femmes, en second lieu aux obligations familiales (s'occuper des enfants ou du ménage) pour 14,2% exclusivement les femmes, aux raisons de santé (8,3%), au refus du conjoint ou d'un membre de la famille (6,1%) et enfin, aux raisons liées à la vieillesse (3,9%).

Prises ensemble, ces raisons couvrent plus de la moitié des motifs pour lesquelles les migrants forcés ne cherchent pas d'emploi, et encore plus si l'on prend en considération les 6,8% qui ont déclaré d'autres raisons. Ils sont en quelque sorte découragés par la morosité du marché de l'emploi local sans compter le handicap additionnel que constitue leur situation de migrants au plan légal.

Les autres, ceux qui veulent travailler, avancent pour raison principale de non-recherche d'emploi, le fait qu'ils ont été en quête d'emploi mais n'en ont pas trouvé (10,5%), ou ce qui revient presque au même qu'il n'existe pas ici d'opportunités d'emploi (3,3%) ou encore qu'ils manquent de qualification (2,4%) ou d'emplois à rémunération adéquate (0,9%). A noter qu'une proportion non moins importante a fait mention du statut des migrants qui ne les autorise pas à travailler dans le pays d'accueil (7,3%).

Tableau 8.5: Migrants inactifs selon la raison principale de non exercice d'aucune activité économique et le sexe (%)

Raison principale de non exercice d'aucune activité économique	Masculin	Féminin	Total
Les immigrés comme moi ne sont pas autorisés à travailler au Maroc	9,2	6,0	7,3
Je ne veux pas travailler	2,4	3,9	3,3
Le conjoint / un membre de la famille ne veut pas que je travaille	-	10,2	6,1
J'ai cherché du travail et je ne l'ai pas trouvé	10,0	10,8	10,5
Manque d'opportunités d'emploi dans la région où je vis	3,8	3,0	3,3
Inexistence d'un travail avec un salaire adéquat	0,5	1,2	0,9
Manque de travail dans mon domaine de qualification	0,4	0,3	0,3
Insuffisance de mes compétences et qualifications	1,3	3,1	2,4
Non-reconnaissance de mes qualifications et compétences au Maroc	0,4	0,6	0,5
Je suis incapable de parler et comprendre la langue requise	0,4	0,2	0,3
Problèmes de santé / handicap	10,1	7,0	8,3
Raisons liées à l'âge	4,1	3,7	3,9
Personne ne s'occupe des enfants / ma famille et des travaux ménagers	-	23,8	14,2
Étude / formation	51,5	18,7	32,0
Autre à préciser	5,9	7,5	6,8
Total	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, s'agissant de l'aide et du soutien dont les migrants ont besoin pour trouver du travail, les migrants avancent, en premier lieu, l'aide à obtenir une opportunité/rendez-vous avec les employeurs (23,8%) sans différence entre les hommes et les femmes, suivie par l'obtention du permis de travail et de réalisation de projet dans 22,8% des cas (26,9% parmi les hommes et 16,3% parmi les femmes), le besoin de suivre une formation professionnelle avec 20,8% surtout pour les femmes (23,4% contre 19% pour les hommes), et enfin, le soutien à obtenir un travail à travers les agences de recrutement (14,2%). A noter qu'une infime minorité a affirmé ne pas avoir besoin d'aide.

Tableau 8.6: Migrants selon l'aide dont ils ont besoin pour trouver du travail et le sexe (%)

Aide dont vous avez besoin pour trouver un travail ?	Masculin	Féminin	Total
Je n'ai pas besoin d'aide	5,1	3,9	4,7
Formation professionnelle	19,0	23,4	20,8
M'aider et me former pour l'obtention d'un travail à travers une agence de recrutement	13,0	16,3	14,2
M'aider à obtenir une opportunité / rendez-vous avec les employeurs	24,1	23,4	23,8
Formation linguistique requise sur le marché du travail	2,1	5,3	3,4
Obtenir un permis de travail / réaliser un projet	26,9	16,3	22,8
Autres	9,8	11,3	10,5
Total	100,0	100,0	100,0

8.4. Situation dans la profession actuelle au Maroc

Analysés selon le statut professionnel, un peu moins de la moitié des migrants actuels actifs occupés sont des salariés (45%), les hommes un peu plus que les femmes, respectivement 47,5% et 40%.

Selon l'âge, cette proportion varie de 50% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 44,1% parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans pour baisser à 37,6% parmi les adultes de 45 à 59 ans.

Selon le niveau scolaire, la proportion des salariés passe de 32% parmi les sans niveau à 34,8% pour les détenteurs du niveau d'enseignement primaire, à 39,5% pour ceux ayant le niveau collégial, à 47,7% le niveau secondaire (lycée) pour se situer à 58,1% pour les détenteurs du niveau d'enseignement supérieur.

Analysé selon le pays d'origine, le salariat est plus présent parmi les Centrafricains (58,6%), les Guinéens (51,6%), les Ivoiriens (50,8%) que parmi les Maliens (22,8%), les Yéménites (32,9%) et les ressortissants de la RDC (35,6%).

Les indépendants viennent derrière avec 36,8% des migrants actifs occupés, 35,3% parmi les hommes et 39,6% parmi les femmes. Ce sont surtout les sans niveau d'instruction et les détenteurs du niveau primaire qui accèdent le plus à ce statut avec respectivement 50,7% et 48% que les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Selon le pays d'origine, ce statut professionnel d'indépendant est plus fréquent, notamment, parmi les sénégalais avec 48,9% et les yéménites (47,5%). Il est également plus fréquent parmi les personnes âgées de 60 ans et plus avec 89,2% que parmi les jeunes de 15 à 29 ans (30,9%) et parmi les personnes ayant le niveau d'enseignement primaire, avec 48%, que parmi les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Enfin, signalons que les employeurs ne représentent qu'une part de 8% parmi l'ensemble des migrants actifs occupés, 8,5% parmi les hommes et 6,9% parmi les femmes. Ce statut est plus présent parmi les adultes plus que les jeunes et parmi ceux ayant atteint le niveau d'éducation supérieur (10,3%) plus que ceux sans niveau d'éducation (6,5%) et ceux du niveau primaire (3,3%). Selon le pays d'origine, la proportion des employeurs est la plus élevée parmi les Maliens (29,2%), les Camerounais (16,9%) et les Yéménites (14,6%).

Graphique 8.1: Migrants actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe (%)

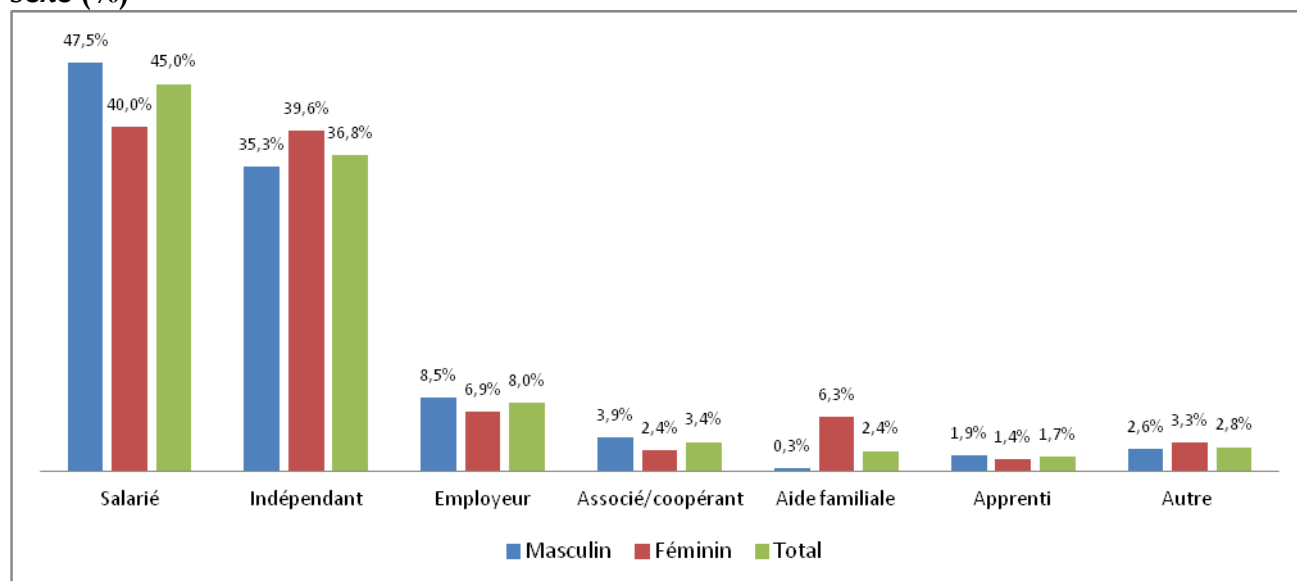


Tableau 8.7: Migrants actifs occupés selon la situation dans la profession actuelle et le sexe (%)

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Total
Employeur	8,5	6,9	8,0
Indépendant	35,3	39,6	36,8
Associé/coopérant	3,9	2,4	3,4
Salarié	47,5	40,0	45,0
Aide familial	0,3	6,3	2,4
Apprenti	1,9	1,4	1,7
Autre	2,6	3,3	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

8.5. Périodicité de l'emploi exercé par les migrants

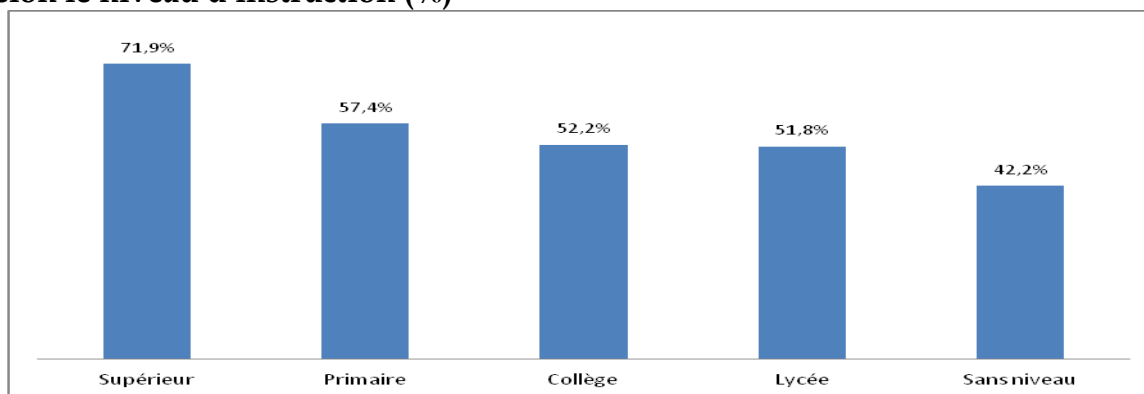
Parmi l'ensemble des migrants actifs occupés au Maroc, 57,2% exercent un emploi à titre permanent, 56,7% parmi les hommes et 58,3% parmi les femmes. Ils sont moins nombreux à être dans cette situation parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 48,2%, que parmi les adultes de 30 à 44 ans, avec 61%, les 45-59 ans avec 64,9%, et surtout, les personnes âgées de 60 ans et plus, avec 70,1%.

Tableau 8.8: Migrants actifs occupés selon la périodicité de l'emploi exercé et le sexe (%)

Périodicité de l'emploi	Masculin	Féminin	Total
Emploi permanent	56,7	58,3	57,2
Emploi occasionnel/saisonnier	43,3	41,7	42,8
Total	100,0	100,0	100,0

Analysé selon le niveau d'instruction, le travail permanent est plus prépondérant parmi les migrants ayant le niveau d'enseignement supérieur avec 71,9%, suivis des détenteurs du niveau primaire (57,4%), du niveau collégial (52,2%) et du niveau secondaire (lycée) avec 51,8%. La part de l'emploi permanent parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction est de 42,2%.

Graphique 8.2 : Part des migrants actifs occupés exerçant un emploi permanent selon le niveau d'instruction (%)



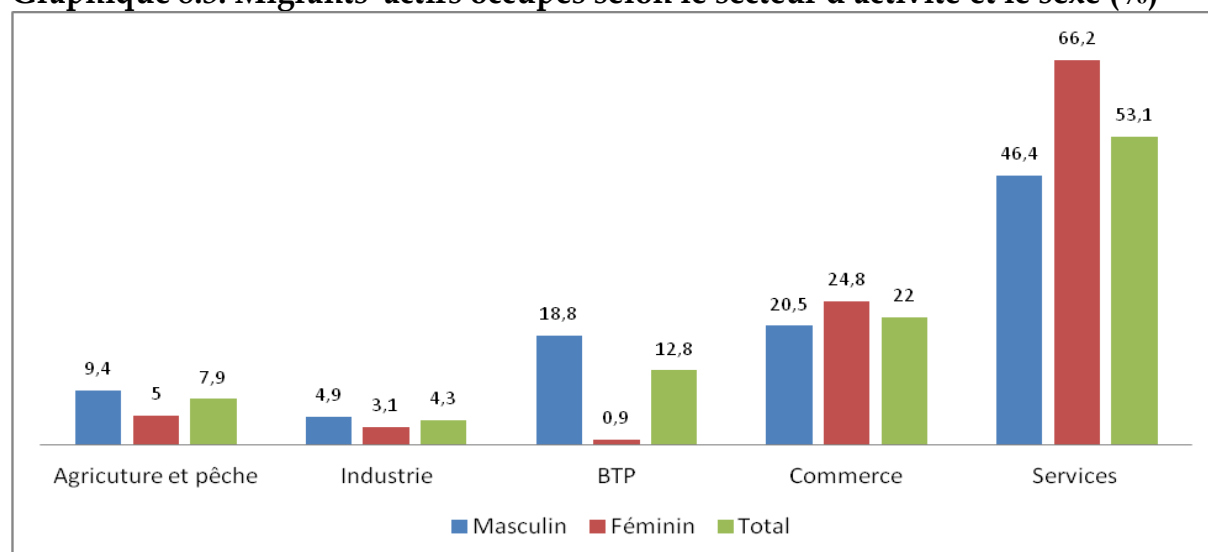
Examiné selon le pays d'origine, l'emploi permanent est plus prépondérant parmi les Ivoiriens (64,9%), les Sénégalais (61,8%), les Camerounais (58,2%), les Yéménites (57,3%) et les Syriens (56%) que parmi les Guinéens (35,7%) et les Centrafricains (36,5%).

8.6. Secteur d'activité des migrants

Les secteurs d'activité des migrants forcés sont assez divers. Le secteur des services demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les migrants actifs occupés (53%), suivi par le commerce et le BTP employant respectivement 22% et 12,8% des actifs occupés. Viennent ensuite les secteurs de l'Agriculture et pêche (7,9%) et l'Industrie (4,3%).

Les secteurs d'activité varient beaucoup selon le sexe. Les hommes travaillent plus que les femmes dans l'agriculture (9,4% contre 5%), le BTP (18,8% contre 0,9%), et l'industrie (4,9% contre 3,1%); et les femmes, plus que les hommes dans les services (66,2% contre 46,4%) et le commerce (24,8% contre 20,5%).

Graphique 8.3: Migrants actifs occupés selon le secteur d'activité et le sexe (%)



Le secteur d'activité varie selon le niveau d'éducation. Le secteur des services emploie relativement plus les migrants détenteurs d'un niveau d'éducation élevé contrairement aux secteurs de l'agriculture et pêche, du BTP et du Commerce qui concernent plus les moins instruits.

Les secteurs d'activité des migrants forcés diffèrent aussi selon le pays d'origine. Les Centrafricains (81,2%), les ressortissants de la RDC (71,7%) et les Camerounais (66,7%) sont plus présents dans le secteur des services en comparaison avec les Sénégalais (34,9%) et les Guinéens (35,4%). Le commerce quant à lui occupe relativement plus les Sénégalais (38,8%), les Maliens (27,8%) et les Ivoiriens (25,8%). Tandis que le BTP est beaucoup plus le fait des Guinéens (30,1%). Enfin, l'Agriculture et la pêche concerne plus les Maliens (24,3%) et dans une moindre mesure les Sénégalais (15%).

Tableau 8.9: Migrants actifs occupés selon le secteur d'activité et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Secteur d'activité					Total
	Agriculture et pêche	Industrie	BTP	Commerce	Services	
Syrie	8,2	8,8	18,7	13,4	50,9	100,0
Côte d'Ivoire	5,7	4,3	5,5	25,8	58,7	100,0
Sénégal	15,0	,9	10,3	38,9	34,9	100,0
Guinée	10,9	2,5	30,1	21,2	35,4	100,0
RDC	3,2	2,1	10,0	13,0	71,7	100,0
Cameroun	2,2	3,1	12,3	15,8	66,7	100,0
Centrafrique		4,2	11,2	3,5	81,2	100,0
Mali	24,3		7,0	27,8	40,9	100,0
Yémen		23,1	4,9	24,4	47,6	100,0
Autres africains	4,8	1,4	8,9	17,2	67,6	100,0
Autres arabes		11,5	10,5	29,6	48,4	100,0
Autres pays		11,4	5,7	5,7	77,1	100,0
Total	7,9	4,3	12,8	22,0	53,0	100,0

8.7. Professions des migrants

S'agissant de la profession exercée, il est notable qu'un peu moins d'un quart des migrants forcés sont des employés (22,1%), les femmes beaucoup plus représentées que les hommes (36,1% contre 14,9% respectivement). Les Manœuvres non agricoles, les manutentionnaires et les travailleurs des petits métiers viennent ensuite après avec 20,5%, sans différence significative selon le genre, les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (16,6%), les femmes relativement plus que les hommes (21,1% contre 14,3%). Les artisans et d'ouvriers qualifiés des métiers artisanaux représente 14,9%, 18,8% parmi les hommes et 7,5% parmi les femmes. Enfin, près de 10,2% sont des Cadres supérieurs et membres des professions libérales, les hommes relativement plus représentés que les femmes (11,5% contre 7,7%). C'est dire qu'il faudrait un sérieux effort de la part des autorités et de l'économie privée marocaine pour leur permettre une insertion dans les secteurs productifs.

Tableau 8.10: Migrants actifs selon la profession exercée au Maroc et le sexe (%)

Profession	Masculin	Féminin	Total
Cadres supérieurs et membres des professions libérales	11,5	7,7	10,2
Techniciens et professions intermédiaires	8,0	3,4	6,5
Employés	14,9	36,1	22,1
Commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers	14,3	21,1	16,6
Exploitants agricoles, pêcheurs de poissons et d'autres espèces aquatiques, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	2,1	1,1	1,7
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (sauf ouvriers de l'agriculture)	18,8	7,5	14,9
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris ouvriers qualifiés)	6,5	3,7	5,6
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	2,9		1,9
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	21,0	19,5	20,5
Total	100,0	100,0	100,0

Les professions exercées diffèrent selon le pays d'origine. Les migrants originaires de la Syrie sont plus présents dans les activités d'artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (32,9%). Il en est de même pour les Yéménites (23,1%) tout en enregistrant une proportion de 24,4% de cadres supérieurs et membres des professions libérales et 18,3% d'employés.

Les Ivoiriens quant à eux sont majoritaires en tant qu'employés (32,3%) et les manœuvres non agricoles et manutentionnaires (21,1%) et des commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (16,7%).

Les Sénégalais sont plus présents dans la catégorie des commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (34,5%), les employés (22,3%) et les ouvriers et manœuvres agricoles (15,7%). Les employés prédominent également parmi les Camerounais (28,2%) et les Centrafricains (32,4%) tout en enregistrant des proportions non moins importantes de manœuvres non agricoles et manutentionnaires (20,6% et 28,3% respectivement).

Enfin, les Maliens sont plus présents dans la profession des commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (26,4%).

8.8. Appréciation du degré de difficultés à accéder au marché du travail

Les migrants forcés ont été interrogés sur le degré de difficultés rencontrées pour trouver un emploi. La majorité d'entre eux (84,9%) trouvent qu'il est difficile d'accéder au marché de l'emploi au Maroc dont 60,8% très difficile et 24,1% un peu difficile. Toutefois, une minorité déclare qu'il est plutôt facile d'en trouver (6,3%), les hommes plus que les femmes (8% contre 3,9%).

Tableau 8.11 : Migrants selon l'appréciation du degré de difficultés d'accéder au marché du travail au Maroc et le sexe (%)

Degré de difficultés d'accéder au marché du travail	Masculin	Féminin	Total
Très difficile	60,7	60,9	60,8
Un peu difficile	25,6	21,8	24,1
Facile	8,0	3,9	6,3
Je ne sais pas	5,7	13,4	8,9
Total	100,0	100,0	100,0

Selon le niveau d'éducation, les migrants les moins instruits sont relativement plus représentés parmi ceux qui trouvent qu'il est facile d'accéder au marché du travail. En effet, la proportion est relativement plus élevée parmi les sans niveau (5,3%) et ceux du niveau primaire (10,7%) et collège (6,3%) que parmi les détenteurs du niveau supérieur (4,5%).

Le degré de difficultés d'accéder à un emploi diffère selon le pays d'origine des migrants. Les Guinéens, les Camerounais sont plus représentés dans la catégorie de ceux qui ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi avec respectivement 86,2% et 77,4%. Inversement, les Syriens, les Ivoiriens et les Sénégalais sont plus représentés parmi la catégorie de ceux ayant déclaré qu'il est facile d'en trouver avec 18,8%, 5,2% et 3,9% respectivement.

Tableau 8.12 : Migrants selon l'appréciation du degré de difficultés d'accéder au marché du travail au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Très difficile	Un peu difficile	Facile	Je ne sais pas	Total
Syrie	28,8	33,1	18,8	19,3	100,0
Côte d'Ivoire	69,8	19,4	5,2	5,6	100,0
Sénégal	70,1	22,2	3,9	3,8	100,0
Guinée	86,2	10,4	,4	3,0	100,0
RDC	67,1	30,2	1,1	1,6	100,0
Cameroun	77,4	19,1	1,7	1,8	100,0
Centrafrique	69,7	17,9	0,9	11,5	100,0
Mali	65,7	27,7	2,0	4,6	100,0
Yémen	64,4	23,4	1,9	10,4	100,0
Autres africains	62,0	23,9	1,9	12,2	100,0
Autres arabes	47,8	29,1	10,0	13,2	100,0
Autres pays	29,5	41,8	19,8	8,8	100,0
Total	60,8	24,1	6,3	8,9	100,0

8.9. Perception des raisons des difficultés d'accès au marché du travail par les migrants

Interrogés sur les principales raisons pour lesquelles il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc, 42% des migrants ont fait mention du manque d'opportunités d'emploi, 30,9% de la peur d'employer les immigrés. Environ 8,5% ont fait part de la discrimination salariale et seulement 2,6% pensent que ces

difficultés sont liées au harcèlement, au mépris et à la concurrence des autres collègues.

Tableau 8.13: Migrants selon la principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc et le sexe (%)

Principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc	Masculin	Féminin	Total
Aucune opportunité d'emploi	43,7	41,1	42,6
Peur d'employer les immigrés	28,6	34,4	30,9
Discrimination salariale / salaires inférieurs à ceux des marocains	7,2	10,4	8,5
Harcèlement par les collègues: être méprisé / considéré comme un concurrent	2,4	3,0	2,6
Autre	18,1	11,1	15,3
Total	100,0	100,0	100,0

Ces raisons pour lesquelles il est difficile pour les migrants de trouver un emploi diffèrent selon l'âge. Le Manque d'opportunités d'emploi prévaut relativement plus parmi les adultes de 45-59 ans (50%) et 60 ans et plus (70,4%) que parmi les jeunes de 15-29 ans (40,7%). A l'opposé, la peur d'employer les immigrés est relativement plus le fait des jeunes plutôt que des adultes et des moins instruits. Il en est de même pour la discrimination salariale. Enfin, on n'observe pas de différence significative pour ce qui est du harcèlement, du mépris et de la concurrence des autres collègues selon l'âge et selon le niveau d'éducation.

Tableau 8.14: Migrants selon la principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc et le groupe d'âge (%)

Principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Aucune opportunité d'emploi	40,7	42,1	50,0	70,4	42,6
Peur d'employer les immigrés	32,1	31,3	26,7	10,8	30,9
Discrimination salariale / salaires inférieurs à ceux des marocains	8,0	8,7	9,7	4,4	8,5
Harcèlement par les collègues: être méprisé / considéré comme un concurrent	2,2	2,6	4,7	1,3	2,6
Autre	17,1	15,2	8,9	13,1	15,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.10. Conclusion

La situation des migrants vis-à-vis du marché du travail révèle que plus de la moitié (53,1%) étaient des actifs occupés au cours des trois mois précédant leur départ du pays d'origine, 59,8% parmi les hommes contre 43,3% parmi les femmes.

La part des personnes migrantes en situation de chômage dans le pays d'origine était de 11,5%, 11,3% parmi les hommes et 11,9% parmi les femmes.

Plus du tiers de ces migrants (35,4%) étaient en dehors du marché de travail, 23,7% sont des élèves ou étudiants (26,3% parmi les hommes et 19,9% parmi les femmes), 8,2% des femmes au foyer et 3,5% d'autres inactifs.

Au moment de l'enquête, un peu moins de la moitié des migrants au Maroc (48%) exercent une activité professionnelle. La part des actifs occupés est nettement plus élevée parmi les hommes avec 53,8% que parmi les femmes (39,7%). Elle varie, selon l'âge, de 38,5% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 56,3% parmi les adultes âgés de 45 à 59 ans.

La proportion des actifs occupés est plus élevée parmi les Sénégalais avec 73,9%, suivis des Ivoiriens (59,6%), des Syriens (48,3%), des Guinéens (45,5%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (45,2%). Elle enregistre, cependant, ses niveaux les plus bas parmi les Camerounais (36,1%), les Maliens (29%), les Centrafricains (20,8%) et les Yéménites (12,9%).

Par ailleurs, plus du quart des migrants au Maroc (27,4%) sont en situation de chômage, 29,6% parmi les hommes et 24,3% parmi les femmes. La part des chômeurs atteint 30,7% parmi les jeunes de 15 à 29 ans contre 25,9% parmi les 30-44 ans et 23,2% parmi les 45-59 ans. Selon le pays d'origine, la part des chômeurs est plus élevée parmi les Maliens (52,8%), les Camerounais (49%), les ressortissants de la République Démocratique du Congo (38,8%) et les Centrafricains (36,5%). Elle est significativement faible notamment parmi les Syriens avec 15% et les Sénégalais (16,8%).

Enfin, près du quart des migrants au Maroc (24,5%) sont en dehors du marché du travail, 9,3% d'étudiants sans différence significative selon le genre, 8,2% de femmes au foyer et 7,1% d'autres inactifs.

Analysés selon le statut professionnel, un peu moins de la moitié des migrants actuels actifs occupés sont des salariés (45%), les hommes un peu plus que les femmes, respectivement 47,5% et 40%. Selon l'âge, cette proportion varie de 50% parmi les jeunes de 15 à 29 ans à 44,1% parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans pour baisser à 37,6% parmi les adultes de 45 à 59 ans.

Selon le niveau scolaire, la proportion des salariés passe de 32% parmi les sans niveau à 34,8% pour les détenteurs du niveau d'enseignement primaire, à 39,5% pour ceux ayant le niveau collégial, à 47,7% le niveau secondaire (lycée) pour se situer à 58,1% pour les détenteurs du niveau d'enseignement supérieur.

Analysé selon le pays d'origine, le salariat est plus présent parmi les Centrafricains (58,6%), les Guinéens (51,6%), les Ivoiriens (50,8%) que parmi les Maliens (22,8%), les Yéménites (32,9%) et les ressortissants de la RDC (35,6%).

Les indépendants viennent derrière avec 36,8% des migrants actifs occupés, 35,3% parmi les hommes et 39,6% parmi les femmes. Ce sont surtout les sans niveau d'instruction et les détenteurs du niveau primaire qui accèdent le plus à ce statut avec respectivement 50,7% et 48% que les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Selon le pays d'origine, ce statut professionnel d'indépendant est plus fréquent, notamment, parmi les sénégalais avec 48,9% et les yéménites (47,5%). Il est également plus fréquent parmi les personnes âgées de 60 ans et plus avec 89,2% que parmi les jeunes de 15 à 29 ans (30,9%) et parmi les personnes ayant le niveau d'enseignement primaire, avec 48%, que parmi les détenteurs d'un niveau d'enseignement supérieur (22,3%).

Enfin, signalons que les employeurs ne représentent qu'une part de 8% parmi l'ensemble des migrants actifs occupés, 8,5% parmi les hommes et 6,9% parmi les femmes. Ce statut est plus présent parmi les adultes plus que les jeunes et parmi ceux ayant atteint le niveau d'éducation supérieur (10,3%) plus que ceux sans niveau d'éducation (6,5%) et ceux du niveau primaire (3,3%). Selon le pays d'origine, la proportion des employeurs est la plus élevée parmi les Maliens (29,2%), les Camerounais (16,9%) et les Yéménites (14,6%).

Parmi l'ensemble des migrants actifs occupés au Maroc, 57,2% exercent un emploi à titre permanent, 56,7% parmi les hommes et 58,3% parmi les femmes. Ils sont moins nombreux à être dans cette situation parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans avec 48,2%, que parmi les adultes de 30 à 44 ans, avec 61%, les 45-59 ans avec 64,9%, et surtout, les personnes âgées de 60 ans et plus, avec 70,1%.

Les secteurs d'activité des migrants forcés sont assez divers. Le secteur des services demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les migrants actifs occupés (53%), suivi par le commerce et le BTP employant respectivement 22% et 12,8% des actifs occupés. Viennent ensuite les secteurs de l'Agriculture et pêche (7,9%) et l'Industrie (4,3%).

Les secteurs d'activité varient beaucoup selon le sexe. Les hommes travaillent plus que les femmes dans l'agriculture (9,4% contre 5%), le BTP (18,8% contre 0,9%), et l'industrie (4,9% contre 3,1%); et les femmes, plus que les hommes dans les services (66,2% contre 46,4%) et le commerce (24,8% contre 20,5%).

S'agissant de la profession exercée, il est notable qu'un peu moins d'un quart des migrants forcés sont des employés (22,1%), les femmes beaucoup plus représentées que les hommes (36,1% contre 14,9% respectivement). Les Manœuvres non agricoles, les manutentionnaires et les travailleurs des petits métiers viennent ensuite après avec 20,5%, sans différence significative selon le genre, les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (16,6%), les femmes relativement plus que

les hommes (21,1% contre 14,3%). Les artisans et d'ouvriers qualifiés des métiers artisanaux représente 14,9%, 18,8% parmi les hommes et 7,5% parmi les femmes. Enfin, près de 10,2% sont des Cadres supérieurs et membres des professions libérales, les hommes relativement plus représentés que les femmes (11,5% contre 7,7%). C'est dire qu'il faudrait un sérieux effort de la part des autorités et de l'économie privée marocaine pour leur permettre une insertion dans les secteurs productifs.

IX. SOURCES DE REVENU ET TRANSFERTS DES MIGRANTS

Dans ce chapitre, nous allons relater les sources de revenu des migrants, les aides reçues de la part des instances gouvernementales, des ménages et des ONG au Maroc, les aides reçues de l'étranger ainsi que les transferts d'argent à l'étranger effectués par les migrants.

9.1. Sources de revenu des migrants au Maroc

Les données de l'enquête montrent que plus du tiers des migrants au Maroc vivent des revenus issus de l'exercice d'une activité. En plus et avec une part de 37,8%, l'exercice d'une activité constitue la première source de revenus des migrants au Maroc, 20,8% de ces revenus sont issus de l'exercice d'un travail permanent et 17% proviennent d'un travail occasionnel ou saisonnier. Cette part représente 42,4% parmi les hommes, 30,8% parmi les femmes et 43% parmi les migrants en situation irrégulière et 25,5% parmi les réfugiés.

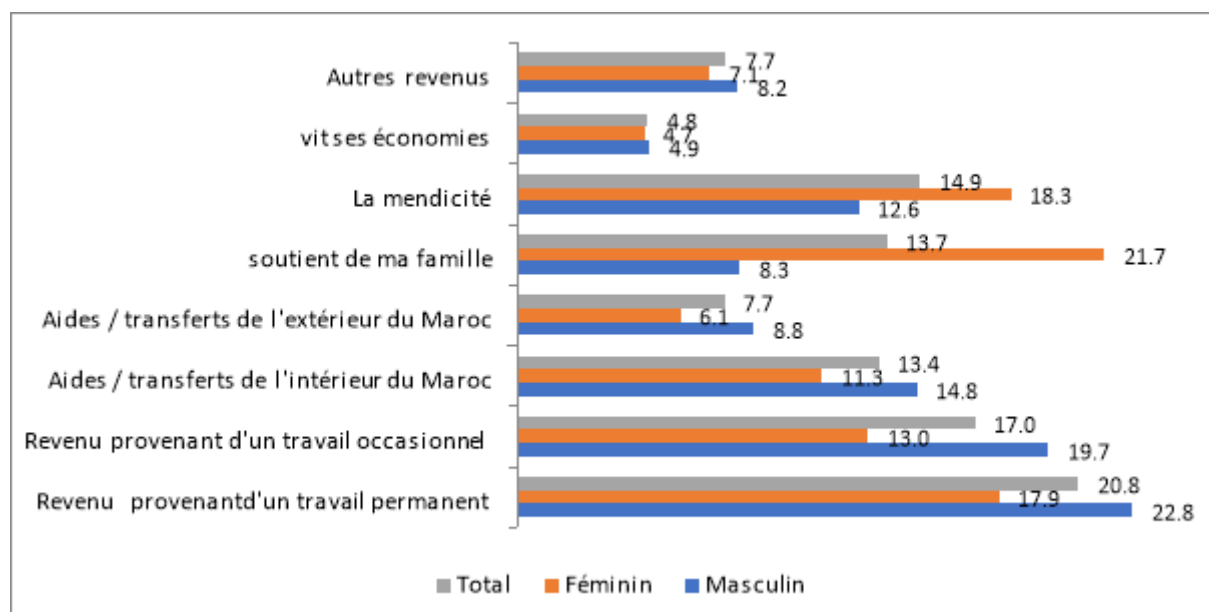
La mendicité vient en deuxième position et représente une source de revenu pour 14,9% de migrants. Elle est beaucoup plus l'apanage des migrants irréguliers et des femmes. Cette source est, en effet, beaucoup plus importante chez les migrants irréguliers (17%) que les réfugiés (9,9%) et chez les femmes (18,3%) que les hommes (12,6%). Elle devient la première source de revenu parmi les migrants originaires du Cameroun avec une part de 34,7% et quasiment nulle chez les migrants originaires du Yémen (0,7%).

Déclaré par 13,7% de migrants, le soutien de la famille constitue la troisième source de revenu des migrants au Maroc. Cette forme de revenu est largement plus présente parmi les femmes (21,7%) que les hommes (8,3%) et parmi les réfugiés (20,3%) que les migrants irréguliers (11%). Elle reste, cependant, la plus importante parmi les migrants originaires du Yémen (32%) et les migrants âgés de 60 ans et plus (28,3%).

La quatrième source de revenu des migrants au Maroc est constituée d'aides ou transferts reçus de personnes ou institutions à l'intérieur du Maroc avec une part de 13,3%, 14,8% parmi les hommes et 11,3% parmi les femmes.

D'autres sources de revenu sont également évoquées dont, notamment les aides ou transferts reçus depuis l'extérieur avec 7,7% ou les économies propres des migrants avec 4,8%.

Graphique 9.1 : Migrants (en %) selon les sources de revenu au Maroc et le sexe



9.2. Aides reçues par les migrants

9.2.1. Aides d'une instance gouvernementale au Maroc

Environ un migrant sur cinq déclare avoir reçu une aide d'une instance gouvernementale au Maroc, bénéficiant beaucoup plus aux migrants réfugiés et aux femmes. En effet, la proportion des migrants ayant déclaré avoir reçu une aide des instances gouvernementales au Maroc est de 18,3%, 7,1% de façon régulière et 11,2% de façon irrégulière. Cette proportion est de 30,7 % pour les réfugiés contre 13,7% pour les migrants irréguliers et de 21,2% pour les femmes contre 16,3% pour les hommes. Les migrants ayant déclaré avoir reçu plus d'aides sont les yéménites avec 40,9%, suivis des syriens (27,1%), des centrafricains (21,1%), des maliens (18,9%) et des ressortissants de la République Démocratique du Congo (17,4%).

Tableau 9.1 : Migrants (%) selon les aides reçues des instances gouvernementales au Maroc et le pays d'origine

Pays d'origine du migrant	Non	Oui, régulièrement	Oui, parfois	Total
Syrie	72,9	14,2	12,8	100,0
Côte d'Ivoire	88,1	3,5	8,4	100,0
Sénégal	89,0	1,4	9,6	100,0
Guinée	89,7	1,5	8,8	100,0
RDC	82,6	1,4	16,0	100,0
Cameroun	87,1	1,7	11,3	100,0
Centrafrique	78,9	10,6	10,5	100,0
Mali	81,1	6,0	12,9	100,0
Yémen	59,1	26,3	14,6	100,0
Autres africains	78,3	8,9	12,7	100,0
Autres arabes	80,9	12,7	6,4	100,0
Autres pays	94,7	-	5,3	100,0
Ensemble	81,8	7,0	11,2	100,0

Les aides apportées à la communauté des migrants par le biais des instances gouvernementales au Maroc sont notamment sous forme d'aides financières ou en espèce pour 32,7% des cas, de nourriture pour 24,5%, de soins de santé (19,5%) ou d'études pour le migrant ou ses enfants (15,3%).

Les aides sous forme d'aides financière ou en espèces sont relativement plus fréquentes parmi les migrants réfugiés (37,70%) que les migrants irréguliers (29%). Selon le pays d'origine, cette forme d'aide est la plus importante parmi les migrants originaires du Yémen (57,6%) et la plus faible parmi ceux originaires de la Côte d'Ivoire (20,7%). La part des aides en espèce dans l'ensemble des aides reçus par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 27,2%, soit près de 5,5 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants.

Les aides sous forme de nourriture est le deuxième type d'assistance apportée aux migrants via les instances gouvernementales au Maroc. Si cette forme représente près du quart (24,5%) des aides reçus pour l'ensemble des migrants, elle avoisine les deux cinquièmes (38,2%) des aides reçus pour les migrants irréguliers et ne dépasse pas 6,1% des aides reçus pour les migrants réfugiés.

La part des aides sous forme de nourriture dans l'ensemble des aides reçus par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 22,7%, soit près de 2 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants. En plus, cette part diminue sensiblement au fur et à mesure que le niveau de revenu mensuel augmente passant ainsi de 28,4% parmi la classe des moins de 1500 DH à 16,1% parmi les migrants appartenant à la classe intermédiaire (2800-3500 DH) pour devenir nulle auprès des migrants ayant un revenu de plus de 5000 DH.

Tableau 9.2 : Migrants disposant d'un revenu (en %) selon la nature de l'aide reçue des instances gouvernementales au Maroc et les classes de revenu (en DH)

Nature de l'aide reçue des instances gouvernementales au Maroc	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Aides financières ou en espèce	19,3	29,9	20,8	32,9	22,3	27,0
Logement gratuit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nourriture	28,4	30,3	16,1	7,3	0,0	22,7
Formation professionnelle	6,8	1,5	0,0	3,6	0,0	2,7
Trouver du travail	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	,9
Etudes pour le migrant ou ses enfants	23,6	19,6	22,7	25,2	50,8	23,1
Soins de santé	18,5	18,7	40,5	17,9	26,9	21,4
Aide juridique	3,4	0,0	0,0	8,4	0,0	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

9.2.2. Aides reçues de ménages ou d'ONG au Maroc

Près de la moitié des migrants ont déclaré avoir reçu une aide d'une personne, d'un ménage ou d'une ONG au Maroc, profitant beaucoup plus aux réfugiés, aux personnes âgées et aux syriens. En effet, 47,5% des migrants ont déclaré avoir reçu une aide provenant de membres de leurs familles ou amis à l'étranger avec une part de 20%, d'institutions étrangères (15,2%) et de ménages au Maroc (11,5%). Cette proportion est de 65,2% pour les réfugiés contre 40,3% pour les migrants irréguliers et de 70,8% pour les migrants âgés de 60 ans et plus contre 46,3% pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Selon le pays d'origine, les syriens sont les migrants ayant le plus bénéficié de ces aides avec 65,8%, au moment où les migrants originaires du Sénégal sont les moins servis par ces aides (26,5%).

Tableau 9.3 : Migrants (%) selon les aides reçues des ménages ou des ONG au Maroc, le sexe et l'âge

Variables	Modalité	ONG / Association internationale	ONG/ Association marocaine	Ménages	Autres entités	Ensemble
Sexe	Masculin	20,8	13,2	10,4	0,7	45,1
	Féminin	18,8	17,9	13,1	1,0	50,8
Age	15-29	19,5	15,7	10,1	0,9	46,2
	30-44	18,5	14,2	12,3	0,7	45,7
	45-59	25,2	16,1	12,1	0,8	54,2
	60 et plus	30,7	20,2	18,3	1,6	70,8
Total		20,0	15,1	11,5	0,8	47,4

Les aides apportées à la communauté des migrants par le biais des personnes, des ménages ou des ONG au Maroc sont essentiellement constituées d'aides financières ou en espèce pour 37,8% des cas, de nourriture pour 31,4% et de soins de santé (17,9%).

Les aides sous forme d'aides financière ou en espèces sont relativement plus fréquentes parmi les migrants réfugiés (46,4%) que les migrants irréguliers (32,3%). Selon le pays d'origine, cette forme d'aide est la plus importante parmi les migrants originaires du Yémen (50,3%) et la plus faible parmi ceux originaires de la Guinée (25,8%). La part des aides en espèce dans l'ensemble des aides reçues par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 41,7%, soit près de 4 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. En plus, cette part augmente remarquablement au fur et à mesure que le niveau de revenu mensuel augmente passant ainsi de 32,7% parmi la classe des moins de 1500 DH à 84,2% parmi les migrants ayant un revenu de plus de 5000 DH

Les aides sous forme de nourriture est le deuxième type d'assistance apportée aux migrants via les personnes, les ménages ou les ONG au Maroc. Cette forme d'aide représente 31,4% des aides reçus pour l'ensemble des migrants, 40,2% des aides reçus pour les migrants irréguliers et 17,5% des aides reçues pour les migrants réfugiés. La part des aides sous forme de nourriture dans l'ensemble des aides reçus par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 27,3%, soit près de 4 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants

Tableau 9.4 : Migrants disposant d'un revenu selon la nature de l'aide reçue des ménages et des ONG au Maroc et les classes de revenu (en DH)

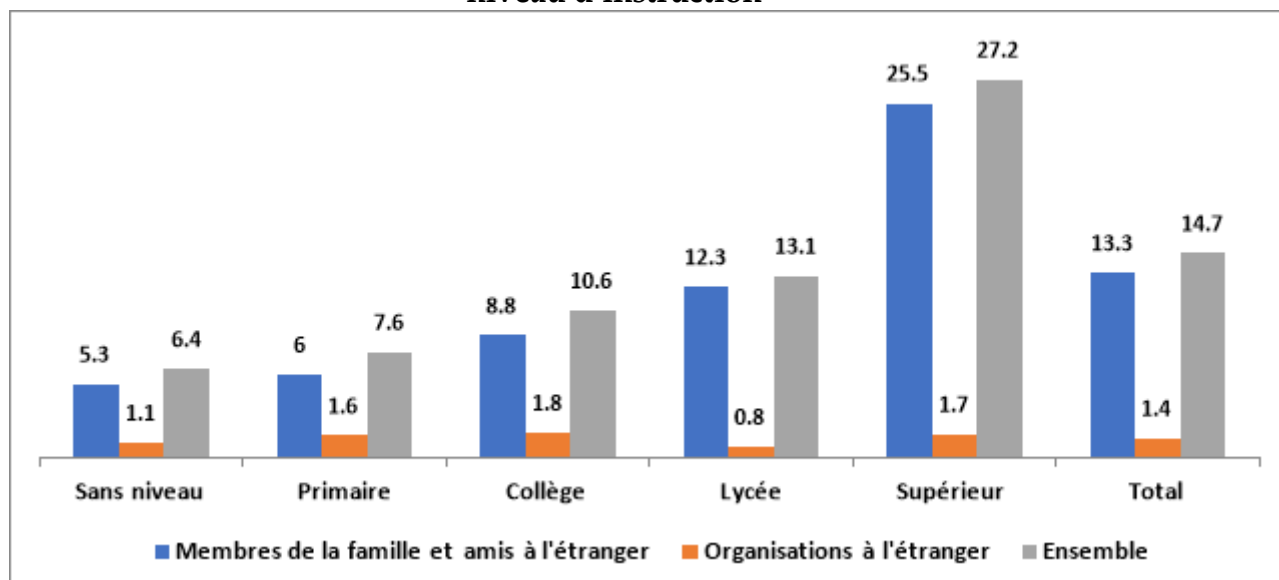
Nature de l'aide reçue des instances gouvernementales au Maroc	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Aides financières ou en espèce	32,7	39,0	46,1	55,7	84,2	41,7
Logement gratuit	3,5	0,0	3,8	0,0	0,0	1,5
Nourriture	28,7	35,4	20,4	13,3	15,8	27,3
Formation professionnelle	5,3	1,9	2,9	0,0	0,0	2,7
Trouver du travail	3,9	4,7	0,0	2,7	0,0	3,4
Etudes pour le migrant ou ses enfants	6,1	2,4	2,9	2,7	0,0	3,6
Soins de santé	18,6	16,4	20,2	22,8	0,0	18,2
Aide juridique	1,2	,4	3,8	2,7	0,0	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

9.3. Transfert d'argent reçu de l'étranger

Environ un migrant sur sept a déclaré avoir reçu de l'argent de l'étranger, profitant beaucoup plus aux jeunes migrants, de sexe masculin et ayant un niveau d'enseignement supérieur. En effet, 14,7% de migrants ont déclaré avoir reçu de l'argent de l'étranger, 13,3% des membres de la famille ou des amis et 1,4% d'organisations étrangères. Cette part enregistre 18% parmi les hommes et 9,9%

parmi les femmes. Elle atteint 32,3% parmi les maliens, 29,5% parmi les centrafricains, 28,9% parmi les yéménites et 15,1% parmi les ivoiriens. Elle diminue avec l'élévation de l'âge et augmente avec l'amélioration du niveau scolaire passant de 19,1% parmi les jeunes de 15-29 ans à 8,8% parmi les 60 ans et plus et de 6,3% parmi les migrants sans aucun niveau d'instruction à 27,2% parmi ceux ayant le niveau supérieur.

Graphique 9.2 : Migrants (%) selon les transferts d'argent reçus de l'étranger et le niveau d'instruction



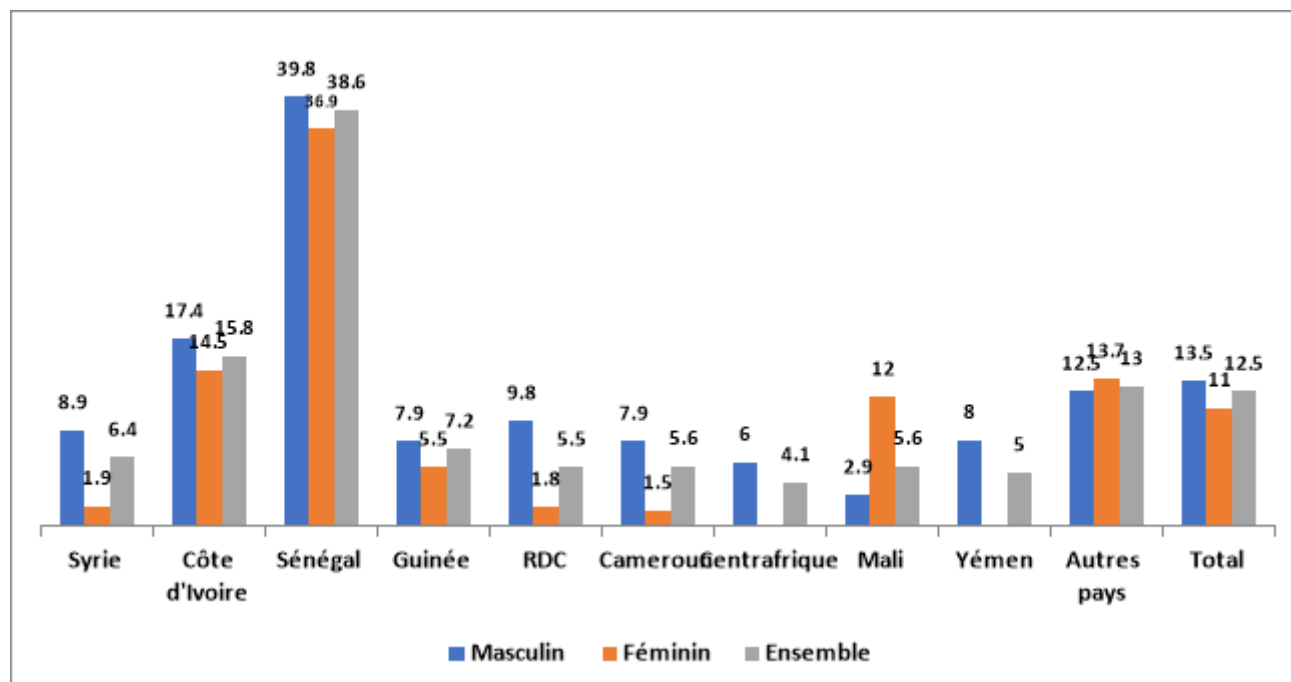
Par ailleurs, les migrants ayant reçu de l'argent de l'étranger ont été amenés à se prononcer sur le degré d'importance de cet argent dans la couverture de leurs besoins. Les réponses apportées à cette question montrent que seule une minorité des migrants (6%) jugent suffisant l'argent reçu contre 26,1% qui le voient insuffisant et 67,9% ne le considèrent pas du tout suffisant.

9.4. Transferts d'argent à l'étranger

Interrogés s'ils envoient de l'argent à l'étranger, 12,5 % des migrants ont répondu par l'affirmative, principalement à destination du pays d'origine (12,1%) et accessoirement vers un autre pays (0,4%). L'envoi de l'argent à l'étranger intéresse beaucoup plus les migrants irréguliers (15,3%) que les réfugiés (4,9%) et dans un degré moindre les hommes (13,5%) que les femmes (11%). Selon le pays d'origine, l'envoi d'argent à l'étranger concerne, en particulier, les sénégalais avec une part de 38,6% et les ivoiriens avec 15,8%.

La suprématie masculine de l'envoi de l'argent à l'étranger est confirmée pour toutes les nationalités à l'exception des migrants originaires du Mali pour lesquels la situation s'inverse au bénéfice des femmes avec une part de 12% représentant plus de quatre fois celle enregistrée pour les hommes (2,9%).

Graphique 9.3 : Migrants (%) selon les transferts d'argent versés à l'étranger, le sexe et le pays d'origine



9.5. Conclusion

Un des principaux résultats de cette enquête est que l'exercice d'une activité, faisant vivre plus du tiers des migrants au Maroc, constitue la première source de leurs revenus. La mendicité vient en deuxième position et représente une source de revenu pour un septième de migrants. Elle est beaucoup plus l'apanage des migrants irréguliers et des femmes. Le soutien de la famille, déclaré par plus d'un huitième de migrants, constitue la troisième source de revenu.

L'enquête était aussi l'occasion de collecter des informations sur les différentes sortes d'aides apportées à la communauté des migrants au Maroc. Il en ressort qu'environ un migrant sur cinq déclare avoir reçu une aide d'une instance gouvernementale au Maroc, bénéficiant beaucoup plus aux migrants réfugiés et aux femmes. Les aides apportées à la communauté des migrants par ce canal sont par ordre d'importance sous forme d'aides financières, de nourriture, de soins de santé et d'études pour le migrant ou ses enfants.

Près de la moitié des migrants ont déclaré avoir reçu une aide d'un ménage ou d'une ONG au Maroc, profitant beaucoup plus aux migrants réfugiés, âgés et originaires de la Syrie. Les aides apportées à la communauté des migrants par cette voie sont essentiellement constituées d'aides financières ou en espèce, de nourriture et de soins de santé. La part des aides en espèce dans l'ensemble des aides reçues augmente remarquablement avec l'amélioration du niveau de revenu mensuel du migrant.

S'agissant des transferts d'argent de l'étranger, environ un migrant sur sept a déclaré en avoir reçu, profitant beaucoup plus aux jeunes, de sexe masculin et ayant un niveau d'enseignement supérieur. Seuls 6% de migrants jugent suffisant l'argent reçu

dans la couverture de leurs besoins contre 26,1% qui le voient insuffisant et 67,9% ne le considèrent pas du tout suffisant.

Par ailleurs, interrogés s'ils envoient de l'argent à l'étranger, un migrant sur huit a répondu par l'affirmative, principalement à destination du pays d'origine et accessoirement vers un autre pays.

X. INTENTIONS ET PERSPECTIVES MIGRATOIRES

10.1. Projet migratoire futur

Une problématique de grande importance est celle de la destinée des migrants au Maroc et de leur destination ultime.

Les données de l'enquête contredisent les idées reçues. A savoir que les migrants n'aspireraient qu'à s'installer ailleurs -sous-entendu en Europe- et ne seraient au Maroc qu'en situation de transit temporaire. En fait, ils sont plus de la moitié (53,7%) à souhaiter rester au Maroc où ils vivent actuellement, 55% parmi les femmes et 52,8% parmi les hommes. Ils sont plus du quart (25,8%) à souhaiter ré-émigrer ailleurs, 27,4% parmi les hommes et 23,6% parmi les femmes. Le retour au pays d'origine selon différents timing, avec ou sans conditions n'intéresse que 11,8%, 12,9% parmi les femmes et 11,2% parmi les hommes. Enfin, le projet migratoire reste indéterminé pour 8,7% des migrants.

Tableau 10.1: Migrants selon la perception du projet migratoire futur et le sexe (%)

Quel est votre projet d'avenir ?	Masculin	Féminin	Total
Rester au Maroc	52,8	55,0	53,7
Retourner à mon pays bientôt (moins de 6 mois) sans conditions	0,9	0,8	0,8
Retourner à mon pays plus tard (après 6 mois) sans conditions	3,5	3,3	3,4
Retourner à mon pays, sous certaines conditions	6,8	8,8	7,6
Partir pour un autre pays	27,4	23,6	25,8
Ne sait pas	8,7	8,6	8,7
Total	100,0	100,0	100,0

Ce besoin d'«enracinement» au Maroc, aussi répandu chez les hommes que chez les femmes, est surtout ressenti par les plus âgés, environ 69,9% parmi le groupe d'âge 45-59 ans et 69,4% parmi les 60 ans et plus contre 44,4% parmi les jeunes de 15-29 ans.

L'origine des migrants influence leurs préférences pour la destination finale. Les Syriens sont les plus désireux de rester au Maroc à raison de 72,4%, suivis par les Sénégalais (62,7%), les originaires de la RDC (62%) et les Ivoiriens (54,3%).

Les Centrafricains sont plus désireux de quitter le Maroc pour aller ailleurs avec 52,3% suivis par les Maliens (42,3%), les Camerounais (40,9%) et les Guinéens (34,3%).

Le retour au pays d'origine est plus représenté parmi les Yéménites (30,6%), les Sénégalais (13,3%), les Ivoiriens (12,3%) et le moins représenté parmi les originaires de la RDC (3,2%) et les Maliens (7,1%). Enfin, les hésitations sur la ré-émigration sont plus fréquentes parmi les Maliens (19,1%), les Yéménites (16,1%) et les Centrafricains (12,7%).

Tableau 10.2: Migrants selon la perception du projet migratoire futur et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Rester au Maroc	Retourner à mon pays bientôt (moins de 6 mois) sans conditions	Retourner à mon pays plus tard (après 6 mois) sans conditions	Retourner à mon pays, sous certaines conditions	Partir pour un autre pays	Ne sait pas	Total
Syrie	72,4		1,1	10,6	12,3	3,7	100,0
Côte d'Ivoire	54,3	0,8	5,1	6,4	24,8	8,5	100,0
Sénégal	62,7	2,2	2,5	8,5	18,0	6,0	100,0
Guinée	49,5	1,1	3,0	3,4	34,3	8,6	100,0
RDC	62,0	0,5	1,1	1,7	24,9	9,8	100,0
Cameroun	41,9		5,0	2,9	40,9	9,2	100,0
Centrafrique	23,1	0,7	3,6	7,5	52,3	12,7	100,0
Mali	31,5		3,0	4,0	42,3	19,1	100,0
Yémen	31,7		4,9	25,7	21,6	16,1	100,0
Autres africains	39,2	1,0	5,9	9,7	31,6	12,6	100,0
Autres arabes	59,1	1,3	5,1	7,3	24,3	3,0	100,0
Autres pays	67,0	6,6	4,4	2,2	8,8	11,0	100,0
Total	53,7	0,8	3,4	7,6	25,8	8,7	100,0

10.2. Raisons de rester au Maroc

Les migrants qui voudraient rester au Maroc évoquent comme raison principale le sentiment de sécurité (23,9%), en premier lieu, un peu plus parmi les femmes (24,8%) que parmi les hommes (23,2%). Viennent ensuite les meilleures conditions de vie (20,6%), la possibilité d'accéder au marché du travail (10,5%), la préférence par la famille de rester au Maroc (9,5%), relativement plus pour les femmes (12,3%) que pour les hommes (7,5%), les attitudes et comportements positifs des marocains envers les migrants (6,9%) et enfin, la régularisation de la situation au Maroc (6%).

Tableau 10.3: Migrants selon la raison de vouloir rester au Maroc et le sexe (%)

Raisons de vouloir rester au Maroc	Masculin	Féminin	Total
Pour bénéficier des aides du HCR	3,4	3,9	3,6
J'ai obtenu le statut de réfugiée au Maroc	3,3	2,8	3,1
Ma situation a été régularisée au Maroc	6,6	5,1	6,0
Marié(e) à un(e) marocain(e)	2,3	,6	1,6
Les conditions de vie ici sont bonnes	19,8	21,7	20,6
Possibilité d'accès au marché de travail	11,4	9,2	10,5
J'ai des affaires / investissements ici	3,6	2,7	3,2
Les conditions d'éducation sont bonnes pour moi et mes enfants	3,7	5,0	4,3
Ma famille / ma famille préfère rester ici	7,5	12,3	9,5
Je me sens en sécurité	23,2	24,8	23,9
Raisons religieuses ou culturelles	5,8	4,0	5,1
Attitudes / comportements positifs des Marocains envers les immigrants	7,2	6,3	6,9
Autre	2,0	1,5	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

10.3. Raisons de retour au pays d'origine

Pour ceux qui ont exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine, le premier motif avancé est la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc avec 36,3%, suivi par la nostalgie du pays 28,7%, (32 % parmi les femmes et 20,2% parmi les hommes), le désir d'investir dans le pays (20,3%), les contraintes familiales (6%) et l'échec du projet d'immigration (6%).

Il est normal de constater que la raison relative à la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc prévaut relativement plus parmi les jeunes migrants que parmi les adultes.

Tableau 10.4: Migrants selon la raison de vouloir retourner au pays d'origine selon le sexe (%)

Raison de vouloir retourner au pays d'origine	Masculin	Féminin	Total
Difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail ici	39,0	32,3	36,3
Harcèlement de la police ou d'autres autorités à cause de ma situation irrégulière	2,0		1,2
Expiration de mon contrat de travail au Maroc	2,0		1,2
Attitude négative de la population locale vis-à-vis des migrants		1,0	,4
Echec de mon projet d'immigration	6,1	5,8	6,0
Investissement dans mon pays	20,4	20,2	20,3
Nostalgie	26,4	32,0	28,7
Contraintes familiales (maladie ou décès d'un proche,...)	4,1	8,7	6,0
Total	100,0	100,0	100,0

Il y a lieu de noter que 10,2% des migrants ayant exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine ont affirmé avoir déjà contacté les autorités compétentes pour retourner, sans différence significative entre les hommes (10,9%) et les femmes (9,3%). La proportion la plus élevée est observée parmi les migrants plus âgés que les jeunes et parmi les ressortissants de la Centrafrique (33,1%), la Guinée (27,3%), le Cameroun (22,2%) que parmi ceux de la Côte d'Ivoire (11,8%).

Tableau 10.5: Migrants désirant retourner dans leur pays d'origine selon qu'ils ont contacté ou non les autorités compétentes pour retourner et le sexe (%)

Avez-vous déjà contacté les autorités compétentes pour retourner à votre pays	Masculin	Féminin	Total
Non	89,1	90,7	89,8
Oui	10,9	9,3	10,2
Total	100,0	100,0	100,0

S'agissant du sort de la demande de retour formulée auprès des services compétents, un peu plus de la moitié d'entre eux déclarent que les procédures de retour sont toujours en cours (57,7%), les hommes (61,8%) plus que les femmes (50%). Près de 33,6% ont obtenu l'accord et se préparent à retourner, surtout parmi les femmes (50% contre 24,7% pour les hommes). Enfin, 8,8% ont renoncé au retour et sont exclusivement des hommes.

Tableau 10.6: Migrants ayant contacté les autorités compétentes pour retourner dans leur pays d'origine selon le sort de leur demande et le sexe (%)

Quel a été le sort de votre demande ?	Masculin	Féminin	Total
Les procédures sont toujours en cours	61,8	50,0	57,7
J'ai obtenu l'approbation et je me prépare à y retourner	24,7	50,0	33,6
J'ai obtenu l'approbation et je reçois une formation spéciale pour m'aider à m'intégrer dans mon pays d'origine			
J'ai renoncé à ma demande	13,5		8,8
Autre			
Total	100	100	100

Ceci dit, un peu moins des deux tiers des migrants (64,7%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leurs pays d'origine à n'importe quel moment, les hommes un peu plus que les femmes (65,4% et 63,8% respectivement).

Tableau 10.7: Migrants selon la possibilité de retour au pays d'origine à n'importe quel moment et le sexe (%)

Pouvez-vous retourner à votre pays d'origine à n'importe quel moment ?	Masculin	Féminin	Total
Non	65,4	63,8	64,7
Oui	34,6	36,2	35,3
Total	100,0	100,0	100,0

Examinés selon le pays d'origine, les ressortissants Syriens sont les plus nombreux à ne pas pouvoir retourner dans leur pays à n'importe quel moment avec 85,6% suivis par les Yéménites (77,2%), les ressortissants de la RDC (74,6%), les Centrafricains (72,4%) et les Maliens (70,2%).

Tableau 10.8: Migrants selon la possibilité de retour au pays d'origine à n'importe quel moment et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Pouvez-vous retourner à votre pays d'origine à n'importe quel moment ?		
	Non	Oui	Total
Syrie	85,6	14,4	100,0
Côte d'Ivoire	51,1	48,9	100,0
Sénégal	47,8	52,2	100,0
Guinée	68,6	31,4	100,0
RDC	74,6	25,4	100,0
Cameroun	62,5	37,5	100,0
Centrafrique	72,4	27,6	100,0
Mali	70,2	29,8	100,0
Yémen	77,2	22,8	100,0
Autres africains	55,1	44,9	100,0
Autres arabes	56,8	43,2	100,0
Autres pays	16,3	83,7	100,0
Total	64,7	35,3	100,0

S'agissant des raisons avancées, il y a lieu de noter que presque les deux tiers des migrants (58,8%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leur pays d'origine, à n'importe quel moment, pour des raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine, sans différence significative selon le genre. Le manque de moyens financiers est évoqué en seconde position par 14,8% des migrants, et l'intention de transiter vers un autre pays en troisième position par 7,8% (8,9% parmi les hommes et 6,1% parmi les femmes). Enfin, le regroupement familial est avancé par 5,9% (8,1% parmi les femmes et 4,3% parmi les hommes).

Analysées selon le pays d'origine, les raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine sont plus fréquentes, par ordre d'importance, parmi les Centrafricains (85,3%), les Syriens (84,3%), les ressortissants de la RDC (71,4%), les Maliens (59%) et les Camerounais (55%).

Tableau 10.9: Migrants ne pouvant pas retourner dans leur pays d'origine à n'importe quel moment selon la raison principale et le sexe (%)

Raison principale pour laquelle vous ne pouvez pas retourner à votre pays d'origine?	Masculin	Féminin	Total
Transit vers un autre pays	8,9	6,1	7,8
L'insécurité générale / guerre dans le pays d'origine	50,9	47,7	49,5
Raisons liées à la persécution	7,7	11,5	9,3
Raisons liées au trafic de personnes		0,1	0,1
Obtention de statut de réfugié	1,2	1,8	1,4
Raisons liées aux affaires/investissements	2,1	1,9	2,0
Raisons liées aux études	2,8	1,0	2,1
Raisons liées aux études des enfants	1,0	1,4	1,2
Raisons liées à la famille/mariage/regroupement familial	4,3	8,1	5,9
Manque de moyens financiers	14,5	15,4	14,9
Autre	6,5	5,0	5,9
Total	100,0	100,0	100,0

Certains migrants ont exprimé le souhait de retourner au pays d'origine sous certaines conditions. Parmi ces conditions, l'offre d'opportunité d'emploi se place en tête du peloton avec 34,9% des personnes enquêtées, surtout les hommes (38,9% contre 30,4% pour les femmes) suivi en suite par le retour de la sécurité et de la sûreté dans le pays d'origine (27,6%), sans variation selon le genre, la garantie des droits de l'homme et des libertés individuelles dans le pays d'origine (11,8%) et enfin, l'amélioration des services sociaux tels que la santé et l'éducation (9,5%), relativement plus parmi les femmes (12%) que parmi les hommes (10,9%).

Selon le pays d'origine, le retour de la sécurité et de la sûreté dans le pays d'origine est relativement plus le fait des Syriens (50,5%), des Centrafricains (48,8%) et des Maliens (32,4%). Tandis que la garantie des droits de l'homme et des libertés individuelles dans le pays d'origine est plus fréquente parmi les originaires de la RDC (27,3%), les Sénégalais (16,2%) et les Camerounais (13,9%).

Tableau 10.10: Migrants selon conditions de retour dans leur pays d'origine et le sexe (%)

Sous quelles conditions seriez-vous d'accord pour revenir à votre pays d'origine?	Masculin	Féminin	Total
Le retour de la sécurité et de la sûreté dans mon pays	27,5	27,8	27,6
Garantir les droits de l'homme et les libertés individuelles dans mon pays	10,9	12,9	11,8
Offre des opportunités d'emploi	38,9	30,4	34,9
Améliorer les services sociaux tels que la santé et l'éducation ...	7,3	12,0	9,5
Faciliter l'accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité	1,4	4,3	2,8
Récupérer mes propriétés (terrain, logement, autre)	1,4	4,4	2,8
Autre	12,6	8,3	10,6
Total	100,0	100,0	100,0

10.4. Raisons d'émigrer vers un autre pays

Les migrants qui voudraient quitter le Maroc pour un autre pays, soit une proportion non moins importante (25,8%), donnent très souvent plusieurs raisons à la fois. Le premier motif avancé est que le Maroc ne constituait qu'une étape de transit temporaire vers d'autres pays (49,9%), sans doute européens. Le second motif avancé tient aux mauvaises conditions de vie au Maroc (31,4%) surtout pour les femmes (35,6% contre 28,8% pour les hommes), provenant sans doute de la difficulté à trouver un emploi adéquat.

Viennent ensuite, les meilleurs droits, conditions et protection des migrants ailleurs (19,5%), la difficulté d'accéder au marché du travail au Maroc (17,6%), et la recherche du travail (16,1%), les hommes (18,2%) plus que les femmes (12,5%).

Il est intéressant de voir que le harcèlement de la police et des autorités ou encore les attitudes/comportements négatifs envers les migrants n'ont pas été considérés comme des raisons suffisantes pour vouloir quitter le Maroc.

Tableau 10.11: Migrants désirant émigrer dans un autre pays selon la raison principale et le sexe(%)

Pourquoi décideriez-vous de partir vers un autre pays?	Masculin	Féminin	Total
Parce que mon objectif était à l'origine d'immigrer en Europe	50,6	49,0	49,9
Les conditions de vie sont difficiles ici	28,8	35,6	31,4
D'autres pays garantissent de meilleurs droits / conditions / protection pour les réfugiés / migrants	20,1	18,6	19,5
Il n'y a aucune possibilité d'accéder au marché du travail ici	15,8	20,7	17,6
Barrière linguistique dans les établissements d'enseignement et d'emploi ici	2,4	5,2	3,5
Aides insuffisantes (peu)	12,0	11,1	11,7
Attitudes / comportements négatifs envers les migrants et les réfugiés	3,1	3,8	3,4
Regroupement familial	2,9	1,4	2,3
Restriction imposée par les autorités et la police	3,9	4,0	4,0
Travail	18,2	12,5	16,1
Autre	5,9	4,6	5,4

Les jeunes migrants enregistrent les proportions les plus élevées de ceux qui considèrent que le Maroc ne constituait qu'une étape transitoire temporaire vers d'autres pays que les plus âgés.

Les Maliens sont les plus présents dans la catégorie de ceux qui considèrent que le Maroc n'a constitué qu'une étape transitoire avec 64,3%, suivis par les Camerounais (62,6%), les ressortissants de la RDC (60,8%) et les Guinéens (52,9%). En revanche, les Centrafricains sont plus nombreux à vouloir partir, mais plus pour les mauvaises conditions de vie (42,5%). La minorité de Syriens qui veulent partir se plaignent surtout de mauvaises conditions de vie (28,4%).

10.5. Intentions de destination

Le Canada vient en tête des pays de destination des migrants ayant l'intention d'émigrer hors du Maroc avec 20,1% des migrants (22,1% pour les femmes contre 19% pour les hommes), suivi par la France (19,1%), relativement plus parmi les femmes (23,8%) que parmi les hommes (16,3%), l'Espagne (15,5%) surtout les hommes (17,8% contre 11,6% pour les femmes), l'Allemagne (4,7%), la Belgique (3,9%), les USA (2,8%) et l'Angleterre (2,2%). Les autres pays européens intéressent 24,1% des migrants.

Tableau 10.12: Migrants ayant l'intention d'émigrer dans un autre pays selon le pays de destination et le sexe (%)

Intentions de pays de destination	Masculin	Féminin	Total
France	16,3	23,8	19,1
Espagne	17,8	11,6	15,5
Allemagne	4,9	4,3	4,7
Belgique	3,8	4,0	3,9
Angleterre	3,1	0,8	2,2
Canada	19,0	22,1	20,1
USA	2,8	2,9	2,8
Autres pays d'Europe	25,0	22,5	24,1
Autre pays	7,2	8,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0

Les jeunes migrants ont surtout comme destination la France, l'Espagne et les USA relativement aux adultes. En revanche, les migrants plus âgés sont plus représentés dans la destination Allemagne. A noter que pour le Canada, on n'observe pas de variations significatives selon l'âge.

Tableau 10.13: Migrants ayant l'intention d'émigrer dans un autre pays selon le pays de destination et le groupe d'âge (%)

Intentions de pays de destination	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
France	18,3	19,8	22,6	0,0	19,1
Espagne	18,1	13,8	7,3	0,0	15,5
Allemagne	4,1	3,8	13,5	24,4	4,7
Belgique	3,8	4,0	3,6	0,0	3,9
Angleterre	3,2	1,3	0,0	0,0	2,2
Canada	20,9	19,4	18,5	24,4	20,1
USA	3,0	3,0	0,9	0,0	2,8
Autres pays d'Europe	21,9	27,5	18,9	43,1	24,1
Autre pays	6,7	7,4	14,7	8,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le pays d'origine, les Syriens ont exprimé l'intention d'aller surtout au Canada (26,4%), en Allemagne (18,6%) et en Belgique (15,1%). Les Ivoiriens quant à eux enregistrent une proportion importante pour le Canada (25%) suivi par l'Espagne (13,3%). Les Sénégalais optent plutôt pour la France (31,6%) en premier lieu et l'Espagne (17,5%).

10.6. Tentatives d'émigrer vers l'Europe à partir du Maroc

Peu de migrants ont déclaré avoir fait plusieurs tentatives d'émigrer vers l'Europe à partir du Maroc (7,8%), relativement plus parmi les hommes (10,6%) que parmi les femmes (3,8%).

Selon l'âge, les proportions de migrants ayant déjà tenté d'émigrer sont plus élevées parmi les jeunes que parmi les plus âgés : 8,8% pour les 15-29 ans contre 5,2% pour les 45-59 ans et 4,2% pour les 60 ans et plus. Elles sont également plus élevées parmi les Camerounais (28,6%), les Guinéens (10,6%), les Ivoiriens (8,4%) et les Maliens (8,1%) que parmi les migrants de la RDC (3,3%) et parmi les Syriens (4,2%).

Selon le niveau d'éducation, les migrants détenteurs du niveau supérieur se distinguent par la proportion la plus faible (4%) des tentatives d'émigration.

Tableau 10.14: Migrants selon les tentatives précédentes d'émigrer en Europe depuis le Maroc selon les caractéristiques du migrant (%)

Caractéristiques du migrant	Avez-vous déjà essayé d'émigrer vers l'Europe depuis le Maroc?		Total
	Non	Oui	
Sexe du migrant			
Masculin	89,4	10,6	100,0
Féminin	96,2	3,8	100,0
Groupe d'âge du migrant			
15-29	91,2	8,8	100,0
30-44	92,2	7,8	100,0
45-59	94,8	5,2	100,0
60 et plus	95,9	4,1	100,0
Pays d'origine du migrant			
Syrie	95,7	4,3	100,0
Côte d'Ivoire	91,6	8,4	100,0
Sénégal	93,9	6,1	100,0
Guinée	89,4	10,6	100,0
RDC	96,7	3,3	100,0
Cameroun	71,4	28,6	100,0
Centrafrique	94,2	5,8	100,0
Mali	91,9	8,1	100,0
Yémen	93,1	6,9	100,0
Autres africains	93,5	6,5	100,0
Autres arabes	96,6	3,4	100,0
Autres pays	97,8	2,2	100,0
Niveau d'éducation du migrant			
Sans niveau	92,4	7,6	100,0
Primaire	92,2	7,8	100,0
Collège	89,6	10,4	100,0
Lycée	89,5	10,5	100,0
Supérieur	96,0	4,0	100,0
Total	92,2	7,8	100,0

Environ 64,7% des migrants affirment que les tentatives d'émigration ont été faites en compagnie des groupes de migrants, 28,7% en solo ou avec des membres de la famille uniquement, et enfin, 6,6% via des intermédiaires/réseaux de trafiquants. Il y a lieu de noter que le recours aux intermédiaires/réseaux de trafiquants est relativement plus le fait des hommes (7,1%) que des femmes (4,3%), des plus jeunes que des plus âgés et des moins instruits. Enfin, selon le pays d'origine, les Yéménites (18,2%) et les Centrafricains (12,4%) se distinguent avec les proportions les plus élevées recourant à ce moyen.

Tableau 10.15: Migrants ayant fait des tentatives d'émigrer en Europe à partir du Maroc selon qu'ils étaient seuls ou au sein des groupes de migrants (%)

Caractéristiques du migrant	Avez-vous fait cette tentative seul ou au sein d'un groupe d'autres migrants?			
	Seul /avec ma famille uniquement	Parmi un groupe d'autres migrants	Par des intermédiaires/réseaux /trafiquants	Total
Sexe du migrant				
Masculin	29,3	63,5	7,1	100,0
Féminin	26,0	69,7	4,3	100,0
Groupe d'âge du migrant				
15-29	24,3	67,9	7,9	100,0
30-44	29,3	64,7	6,0	100,0
45-59	49,1	47,8	3,2	100,0
60 et plus	47,2	52,8		100,0
Pays d'origine du migrant				
Syrie	84,4	10,0	5,6	100,0
Côte d'Ivoire	24,8	68,5	6,7	100,0
Sénégal	15,5	84,5		100,0
Guinée	14,3	76,8	8,9	100,0
RDC	42,9	57,1		100,0
Cameroun	19,4	74,3	6,3	100,0
Centrafrique	15,0	72,5	12,4	100,0
Mali		100,0		100,0
Yémen	54,5	27,3	18,2	100,0
Autres africains	22,7	68,2	9,1	100,0
Autres arabes	58,7	22,1	19,1	100,0
Autres pays	100,0			100,0
Niveau d'éducation du migrant				
Sans niveau	43,4	56,6		100,0
Primaire	36,3	58,0	5,7	100,0
Collège	26,6	67,5	5,8	100,0
Lycée	23,4	65,1	11,5	100,0
Supérieur	21,7	74,6	3,8	100,0
Total	28,7	64,7	6,6	100,0

Près de 43,9% des migrants ayant déjà tenté l'émigration vers l'Europe depuis le Maroc ont essayé de franchir la frontière vers les villes marocaines de Ceuta et Melilla occupées par l'Espagne, les hommes plus que les femmes (46,5% et 33,1% respectivement). L'utilisation de bateaux vient tout de suite après avec 32,7%, les femmes (43,2%) relativement plus que les hommes (30,2%). Enfin, environ 8,6% utilisent d'autres moyens de transport (camions, voitures...), surtout les hommes.

Tableau 10.16: Migrants ayant fait des tentatives d'émigrer en Europe à partir du Maroc selon les moyens utilisés et le sexe (%)

Comment cette tentative a-t-elle été faite?	Masculin	Féminin	Total
Infiltration via Ceuta ou Melilla	46,5	33,1	43,9
Utilisation de bateaux	30,2	43,2	32,7
Infiltration par d'autres moyens de transport (camion, voiture, bateau ...)	9,3	5,8	8,6
Autre	8,6	4,7	7,8
Ne veut pas répondre	5,3	13,2	6,9
Total	100,0	100,0	100,0

10.7. Conclusion

Un peu plus de la moitié des migrants (53,7%) souhaitent rester au Maroc où ils vivent actuellement, 55% parmi les femmes et 52,8% parmi les hommes. Ils sont plus du quart (25,8%) à souhaiter ré-émigrer ailleurs, 27,4% parmi les hommes et 23,6% parmi les femmes. Le retour au pays d'origine selon différents timing, avec ou sans conditions n'intéresse que 11,8%, 12,9% parmi les femmes et 11,2% parmi les hommes. Enfin, le projet migratoire reste indéterminé pour 8,7% des migrants.

Ce besoin d'«enracinement» au Maroc, aussi répandu chez les hommes que chez les femmes, est surtout ressenti par les plus âgés, environ 69,9% parmi le groupe d'âge 45-59 ans et 69,4% parmi les 60 ans et plus contre 44,4% parmi les jeunes de 15-29 ans.

Les Syriens sont les plus désireux de rester au Maroc à raison de 72,4%, suivis par les Sénégalais (62,7%), les originaires de la RDC (62%) et les Ivoiriens (54,3%).

Les Centrafricains sont plus désireux de quitter le Maroc pour aller ailleurs avec 52,3% suivis par les Maliens (42,3%), les Camerounais (40,9%) et les Guinéens (34,3%).

Le retour au pays d'origine est plus représenté parmi les Yéménites (30,6%), les Sénégalais (13,3%), les Ivoiriens (12,3%) et le moins représenté parmi les originaires de la RDC (3,2%) et les Maliens (7,1%). Enfin, les hésitations sur la ré-émigration sont plus fréquentes parmi les Maliens (19,1%), les Yéménites (16,1%) et les Centrafricains (12,7%).

Les migrants qui voudraient rester au Maroc évoquent comme raison principale le sentiment de sécurité (23,9%), en premier lieu, un peu plus parmi les femmes (24,8%) que parmi les hommes (23,2%). Viennent ensuite les meilleures conditions de vie (20,6%), la possibilité d'accéder au marché du travail (10,5%), la préférence par la famille de rester au Maroc (9,5%), relativement plus pour les femmes (12,3%) que pour les hommes (7,5%), les attitudes et comportements positifs des marocains envers les migrants (6,9%) et enfin, la régularisation de la situation au Maroc (6%).

Pour ceux qui ont exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine, le premier motif avancé est la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc avec 36,3%, suivi par la nostalgie du pays 28,7%, (32 % parmi les femmes et

20,2% parmi les hommes), le désir d'investir dans le pays (20,3%), les contraintes familiales (6%) et l'échec du projet d'immigration (6%).

Il est normal de constater que la raison relative à la difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail au Maroc prévaut relativement plus parmi les jeunes migrants que parmi les adultes.

Il y a lieu de noter que 10,2% des migrants ayant exprimé la volonté de retourner dans leur pays d'origine ont affirmé avoir déjà contacté les autorités compétentes pour retourner, sans différence significative entre les hommes (10,9%) et les femmes (9,3%). La proportion la plus élevée est observée parmi les migrants plus âgés que les jeunes et parmi les ressortissants de la Centrafrique (33,1%), la Guinée (27,3%), le Cameroun (22,2%) que parmi ceux de la Côte d'Ivoire (11,8%).

S'agissant du sort de la demande de retour formulée auprès des services compétents, un peu plus de la moitié d'entre eux déclarent que les procédures de retour sont toujours en cours (57,7%), les hommes (61,8%) plus que les femmes (50%). Près de 33,6% ont obtenu l'accord et se préparent à retourner, surtout parmi les femmes (50% contre 24,7% pour les hommes). Enfin, 8,8% ont renoncé au retour et sont exclusivement des hommes.

Ceci dit, un peu moins des deux tiers des migrants (64,7%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leurs pays d'origine à n'importe quel moment, les hommes un peu plus que les femmes (65,4% et 63,8% respectivement).

Examinés selon le pays d'origine, les ressortissants Syriens sont les plus nombreux à ne pas pouvoir retourner dans leur pays à n'importe quel moment avec 85,6% suivis par les Yéménites (77,2%), les ressortissants de la RDC (74,6%), les Centrafricains (72,4%) et les Maliens (70,2%).

S'agissant des raisons avancées, il y a lieu de noter que presque les deux tiers des migrants (58,8%) affirment ne pas pouvoir retourner dans leur pays d'origine, à n'importe quel moment, pour des raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine, sans différence significative selon le genre. Le manque de moyens financiers est évoqué en seconde position par 14,8% des migrants, et l'intention de transiter vers un autre pays en troisième position par 7,8% (8,9% parmi les hommes et 6,1% parmi les femmes). Enfin, le regroupement familial est avancé par 5,9% (8,1% parmi les femmes et 4,3% parmi les hommes).

Analysées selon le pays d'origine, les raisons liées à l'insécurité, la guerre ou la persécution dans le pays d'origine sont plus fréquentes, par ordre d'importance, parmi les Centrafricains (85,3%), les Syriens (84,3%), les ressortissants de la RDC (71,4%), les Maliens (59%) et les Camerounais (55%).

Les migrants qui voudraient quitter le Maroc pour un autre pays, soit une proportion non moins importante (25,8%), donnent très souvent plusieurs raisons à la fois. Le premier motif avancé est que le Maroc ne constituait qu'une étape de transit temporaire vers d'autres pays (49,9%), sans doute européens. Le second motif avancé tient aux mauvaises conditions de vie au Maroc (31,4%) surtout pour les femmes (35,6% contre 28,8% pour les hommes), provenant sans doute de la difficulté à trouver un emploi adéquat.

Viennent ensuite, les meilleurs droits, conditions et protection des migrants ailleurs (19,5%), la difficulté d'accéder au marché du travail au Maroc (17,6%), et la recherche du travail (16,1%), les hommes (18,2%) plus que les femmes (12,5%).

Il est intéressant de voir que le harcèlement de la police et des autorités ou encore les attitudes/comportements négatifs envers les migrants n'ont pas été considérés comme des raisons suffisantes pour vouloir quitter le Maroc.

Les Maliens sont les plus présents dans la catégorie de ceux qui considèrent que le Maroc n'a constitué qu'une étape transitoire avec 64,3%, suivis par les Camerounais (62,6%), les ressortissants de la RDC (60,8%) et les Guinéens (52,9%). En revanche, les Centrafricains sont plus nombreux à vouloir partir, mais plus pour les mauvaises conditions de vie (42,5%). La minorité de Syriens qui veulent partir se plaignent surtout de mauvaises conditions de vie (28,4%).

Le Canada vient en tête des pays de destination des migrants ayant l'intention d'émigrer hors du Maroc avec 20,1% des migrants (22,1% pour les femmes contre 19% pour les hommes), suivi par la France (19,1%), relativement plus parmi les femmes (23,8%) que parmi les hommes (16,3%), l'Espagne (15,5%) surtout les hommes (17,8% contre 11,6% pour les femmes), l'Allemagne (4,7%), la Belgique (3,9%), les USA (2,8%) et l'Angleterre (2,2%). Les autres pays européens intéressent 24,1% des migrants.

Par ailleurs, peu de migrants ont déclaré avoir fait plusieurs tentatives d'émigrer vers l'Europe à partir du Maroc (7,8%), relativement plus parmi les hommes (10,6%) que parmi les femmes (3,8%).

Selon l'âge, les proportions de migrants ayant déjà tenté d'émigrer sont plus élevées parmi les Camerounais (28,6%), les Guinéens (10,6%), les Ivoiriens (8,4%) et les Maliens (8,1%) que parmi les migrants de la RDC (3,3%) et parmi les Syriens (4,2%).

Près de 43,9% des migrants ayant déjà tenté l'émigration vers l'Europe depuis le Maroc ont essayé de franchir les frontières vers les villes marocaines de Ceuta et Melilla occupées par l'Espagne, les hommes plus que les femmes (46,5% et 33,1% respectivement). L'utilisation de bateaux vient tout de suite après avec 32,7%, les femmes (43,2%) relativement plus que les hommes (30,2%). Enfin, environ 8,6% utilisent d'autres moyens de transport (camions, voitures...), surtout les hommes.

XI. SITUATION SANITAIRE DES MIGRANTS

L'enquête sur la migration forcée de 2021 s'intéresse essentiellement à l'étude du profil multidimensionnel et du comportement des personnes étrangères forcées de se retrouver sur le sol marocain. L'étude des conditions sanitaires de cette population s'inscrit parfaitement dans cette orientation dans le sens qu'elle offre un diagnostic clair et une situation actualisée sur leur état de morbidité, le degré d'accès aux soins de santé, les lieux d'accès, les raisons de non accès à ces soins, les difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne, la disposition d'une assurance maladie pour terminer avec une opinion à propos d'une auto-évaluation de leur état de santé.

10.1. Etat de morbidité des migrants

Pour mesurer l'état de morbidité d'une population, l'approche généralement utilisée consiste à demander aux personnes enquêtées, si elles étaient malades ou blessées, au cours d'une période précédant la date d'enquête. Les informations recueillies par l'enquête sur la migration forcée s'intéressent à l'accès au cours des trois derniers mois de façon séparée aux soins de santé en cas de maladies chroniques et aux soins de santé en cas de maladies passagères. Les trois modalités de réponses fournies pour chaque type de service sont sous forme de négation, d'affirmation ou le fait d'être non concerné. La somme des déclarations affirmatives et celles négatives, en d'autres termes la population concernée par le soin, va pouvoir nous fournir une idée, certes approximative mais très significative, sur l'état de morbidité de cette population par type de soin ou service.

Tableau 11.1 : Taux de morbidité (en%) de la population des migrants selon certaines caractéristiques et par type de maladie

Type de maladie	Sexe		Age		Niveau d'instruction		Ensemble
	Homme	Femme	15-29 ans	60 ans et plus	Primaire	Supérieur	
Maladie chronique	25,1	29,9	19,1	81,5	35,9	19,6	27
Maladie passagère	35,5	49,6	37	54,8	45,6	35,7	40,8

Les résultats de l'enquête indiquent qu'au cours de trois mois précédant l'enquête, 27% des migrants courent le risque d'être affectés par une maladie chronique. L'analyse de ce taux de morbidité selon certaines caractéristiques du migrant révèle des différences plus ou moins importantes. Ainsi, cet indicateur enregistre un léger écart de 4,8 points de pourcentage à l'avantage des femmes, une disparité plus prononcée de 15,3 points de pourcentage en passant du niveau d'instruction supérieur à celui du primaire au bénéfice de ce dernier et une très grande différence de l'ordre de 61 points de pourcentage entre les migrants d'âge 15-29 ans et ceux âgés de 60 ans et plus. L'élévation de l'âge du migrant semble augmenter plus de 4 fois le risque d'être touché par une maladie chronique.

L'incidence déclarée de la maladie passagère auprès des migrants s'établit, quant à elle, à 40,8%. Lorsqu'elle est ventilée selon certaines caractéristiques du migrant, elle enregistre à son tour des différences plus ou moins importantes. De ce fait, la différence pour le taux de morbidité de la maladie passagère est encore à l'avantage des femmes et devient plus soutenue que celle observée pour la maladie chronique puisqu'elle est de l'ordre de 14 points de pourcentage. Des différences similaires, mais de moindres amplitudes que celles enregistrées pour le cas des maladies chroniques, sont relevées concernant l'élévation du niveau d'instruction (10 points de pourcentage) et de l'âge (17,8 points de pourcentage).

11.2. Difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne

Les résultats de l'enquête sur les difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne ventilées par domaine d'activité (tableau ci-après) montrent ce qui suit : Pour la question de la vision, 0,1% de la population des migrants ont une incapacité totale de vision, 1,8% ont beaucoup de difficultés et 11,2% ont peu de difficultés. La prévalence du handicap chez les migrants (1,9%) rejoint quasiment celle de la population du Maroc en 2014 (2%). S'agissant de l'audition, 0,2% des migrants ont beaucoup de difficultés à écouter et 3,3% ont peu de difficultés. Quant aux problèmes de mobilité, 0,3% ont une incapacité totale à marcher ou monter l'escalier, 2,2% ont beaucoup de difficultés et 7,4% peu de difficultés.

Pour ce qui est de la concentration, 0,1% de cette population ont beaucoup de difficultés à se rappeler ou à se concentrer et 4,7% ont peu de difficultés. Pour la prise de soin de soi, 0,7% ont beaucoup de difficultés à le faire et 4,3% peu de difficultés. Enfin, pour la communication, 2,4% ont beaucoup de difficultés à communiquer dans la langue habituelle et 11,4% peu de difficultés.

Tableau 11.2 : Proportion de la population des migrants présentant des difficultés par degré et par domaine d'activité quotidienne et prévalence du handicap (en%)

Domaine d'activité quotidienne	Difficulté légère	Grande difficulté	Incapacité totale	Prévalence du handicap	
				Migrants 2021	Population résidente au Maroc 2014
Voir	11,2	1,8	0,1	1,9	2,0
Entendre	3,3	0,2	0	0,2	1,2
Marcher ou monter l'escalier	7,4	2,2	0,3	2,5	2,5
Se souvenir ou se concentrer	4,7	0,1	0	0,1	1,3
Prendre soin de soi	4,3	0,7	0	0,7	1,5
Communiquer dans sa langue habituelle	11,4	2,4	0	2,4	0,9

Sources : -HCP, Enquête sur la migration forcée 2021

-HCP, Recensement général de la population et de l'habitat 2014

En se référant aux recommandations¹ du « Washington Group », il est considéré comme personne en situation d'handicap, toute personne ayant une grande difficulté ou une incapacité totale dans au moins un des six domaines d'activité de la vie quotidienne susmentionnés.

Dans ce qui suit, la prévalence du handicap sera mesurée par la proportion des personnes présentant une grande difficulté ou une incapacité totale et ce pour chaque domaine d'activité quotidienne séparément.

Une comparaison entre les niveaux établis pour cet indicateur auprès de la population des migrants en 2021 avec ceux de la population du Maroc en 2014 révèle ce qui suit :

- Des prévalences semblables à propos des domaines de la vision et de la mobilité ;
- Un handicap de moindre intensité pour les migrants concernant les domaines de l'audition, de la concentration, et de la prise de soin de soi ;
- Un handicap prédominant parmi les migrants au sujet de la communication.

11.3. Accès aux soins de santé

Les données de l'enquête montrent que sur les 27% de migrants qui souffrent de maladies chroniques, un peu plus que la moitié (52,3%) ont pu avoir accès aux soins de santé au cours des trois derniers mois. Cette proportion varie de 41,5% parmi les migrants irréguliers à 75,2% parmi les réfugiés et de 31,9% parmi les migrants originaires de la Guinée à 70,1% aux originaires de la Syrie.

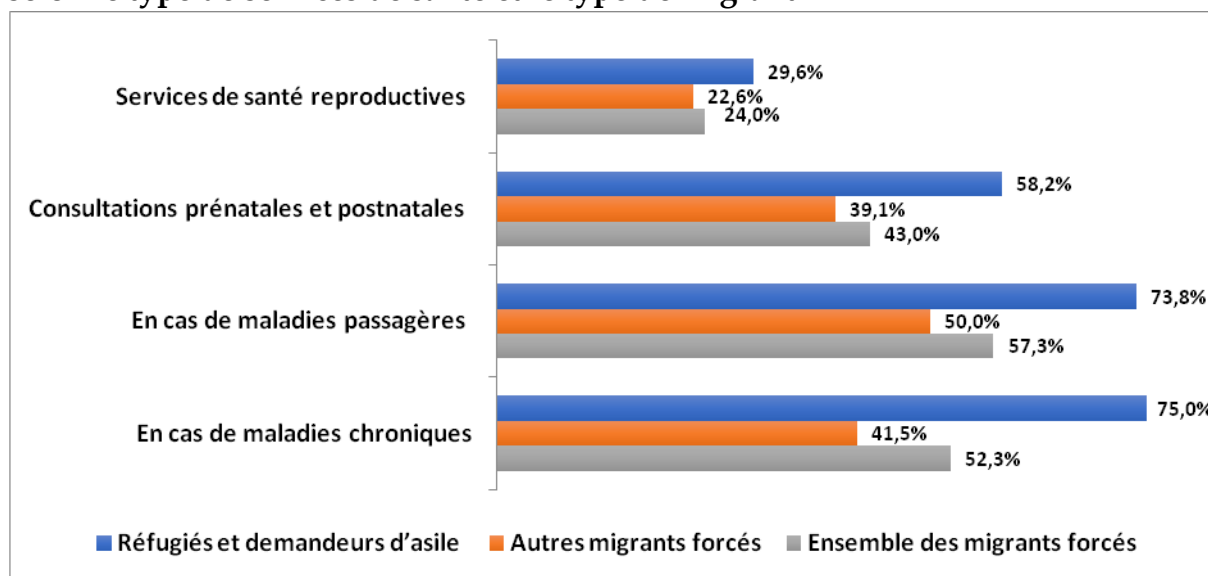
De même, parmi les 40,8% de migrants souffrant de maladies passagères, 57,3% ont accédé aux services de santé au cours des trois derniers mois. Ce taux d'accès passe de 50% parmi les migrants irréguliers à 73,8% parmi les réfugiés, de 52,8% parmi les migrants hommes à 61,9% parmi les femmes et de 56,1% parmi les migrants d'âge 15-29 ans à 67,3% parmi les migrants âgés de 60 ans et plus.

Concernant les consultations prénatales et postnatales, seuls 15,6% des ménages de migrants ayant des femmes y sont éligibles. Près de 43% d'entre eux ont pu accéder à ces services au cours des trois derniers mois. Cette proportion passe de 39,1% parmi les migrants irréguliers à 58,2% parmi les réfugiés.

S'agissant de la santé reproductive, la part des ménages de migrants concernés ne dépasse pas 10,4%. Un peu moins du quart (24%) d'entre eux ont accédé aux services de santé reproductive au cours des trois derniers mois, une proportion variant relativement peu entre les migrants irréguliers (22,6%) et les migrants réfugiés (29,6%)

¹http://www.cdc.gov/nchs/data/washington_group/recommendations_for_disability_measurement.pdf

Graphique 11.1 : Taux d'accès aux soins (en%) de la population des migrants forcés selon le type de services de santé et le type de migrant



11.4. Lieu de réception des soins

Les migrants ayant accédé aux services de santé en cas de maladie chronique recourent principalement à l'hôpital ou centre de santé public (44,2%), suivi des services de santé fournis par OIM/UNHCR (27,5%) et des cliniques privées (16,8%).

En cas de maladie passagère, les migrants s'adressent en premier lieu au secteur public (43,1%). La pharmacie s'adjuge le deuxième rang avec pas moins de 21% des migrants qui y recourent comme premier lieu de consultation et de conseil lorsqu'ils sont atteints d'une maladie passagère.

Plus que la moitié des migrantes ayant eu un suivi de grossesse ou une consultation postnatale (55,7%) s'adresse à l'hôpital ou centre de santé public. Près du quart des migrantes (23,5%) recourent à la clinique privée. C'est d'ailleurs pour ce genre de consultations ou de soins que les migrantes sont les plus disposés à s'adresser aux cliniques privées et ce en comparaison avec le niveau de fréquentation pour les autres types de maladies ou de services.

Le secteur public s'avère comme étant le principal offreur de soins de santé reproductive pour les migrants. En effet, près de 58% des malades s'adressent aux établissements de soins de santé du secteur public en cas de maladies sexuellement transmissibles, des problèmes d'infertilité ou encore de planification familiale.

L'implication des médecins bénévoles des associations de la société civile pour assurer des visites médicales ou opérer des soins auprès des migrants au Maroc reste très insignifiante, ne dépassant pas 4,2%, 3,2%, 4,9% et 7% respectivement pour les soins de maladie chronique, de maladie passagère, de consultation prénatale et de santé reproductive.

Tableau 11.3 : Migrants ayant accédé aux soins de santé (en%) selon le lieu de réception des soins et le type de maladie ou de service de santé

Lieu de réception des soins	Type de maladie / service de santé			
	Maladie chronique	Maladie passagère	Consultation prénatale et postnatale	Santé reproductive
Hôpital public / centre de santé	44,2	43,1	55,7	57,8
Clinique privée	16,8	13,9	23,5	12,6
Pharmacie	5,9	21,0	4,1	2,7
Services de santé fournis par OIM/UNHCR	27,5	17,7	11,1	16,1
Association / médecin bénévole de la société civile	4,2	3,2	4,9	7,0
Autres services	1,4	1,1	0,7	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

11.5. Raisons de non accès aux soins

Les migrants n'ayant pas pu accéder aux soins de santé ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas bénéficié des soins de santé respectifs aux types de maladies considérés.

Tableau 11.4 : Migrants n'ayant pas accédé aux soins de santé (en%) selon la raison et le type de maladie ou de service de santé

Principale raison de non accès aux soins de santé	Type de maladie / service de santé			
	Maladie chronique	Maladie passagère	Consultation prénatale et postnatale	Santé reproductive
Crainte de contracter la Covid-19	37,6	37,2	55,0	52,2
Personnel médical non disponible	2,2	2,0	1,8	1,5
Surcharge des centres de santé/hôpitaux	4,4	5,5	10,5	8,4
Manque d'argent / manque de moyens matériels	32,4	31,3	16,8	19,3
Difficulté d'accès pour les immigrants ou les réfugiés	23,5	23,9	15,9	18,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse des résultats figurant sur le tableau ci-dessus montre que, tout type de maladie ou soin confondus, la peur de contracter la Covid-19 est la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer le non accès aux soins de santé. Néanmoins, cette raison change d'intensité selon le type de maladie ou soin considérés. Elle représente un peu plus du tiers des raisons pour les migrants atteints de maladie chronique et de maladie passagère (respectivement 37,6% et 37,2%) et dépasse la moitié des raisons pour les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder aussi bien à la consultation prénatale et postnatale (55%) qu'au service de santé reproductive (52,2%).

Le manque d'argent ou de moyens matériels est la deuxième cause de non accès des migrants aux soins de santé. Elle représente un peu moins du tiers des causes pour les migrants atteints de maladie chronique et de maladie passagère (respectivement 32,4% et 31,3%) et ne dépasse pas le cinquième des causes parmi les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder aussi bien à la consultation prénatale et postnatale (16,8%) qu'au service de santé reproductive (19,3%).

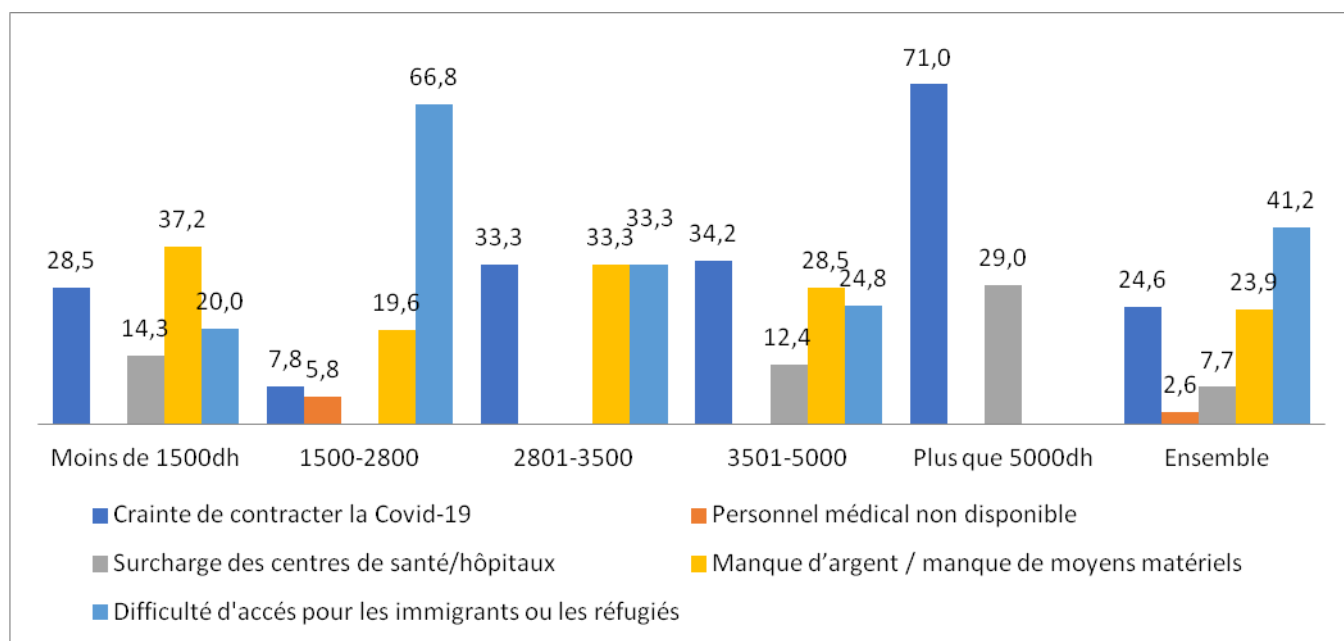
« La difficulté d'accès pour la population des migrants ou des réfugiés » est formulée comme troisième importante cause à l'origine du non bénéfice des soins. Représentant près du quart des causes exprimées par les migrants atteints de maladie chronique et de maladie passagère (respectivement 23,5% et 23,9%), elle s'adjuge un poids non des moindres parmi les migrantes n'ayant pas pu accéder au service, de santé reproductive (18,7%) et dans un niveau inférieur à celui de la consultation prénatale et postnatale (15,9%).

La non disponibilité du personnel médical ou encore la surcharge des centres de santé ou des hôpitaux n'ont pas été exprimés comme motifs importants empêchant les migrants d'accéder aux soins de santé.

Par ailleurs, La hiérarchie des raisons à l'origine du non bénéfice des soins en cas de maladie chronique enregistre des changements importants lorsqu'on s'intéresse aux migrants disposant d'un revenu. La première raison devient alors la difficulté d'accès pour la population des migrants ou des réfugiés avec un poids de 41,2%, soit près de 18 points de pourcentage de plus que le poids accordé par l'ensemble des migrants. La crainte de contracter la Covid-19, avec un poids de 24,6%, se situe au deuxième rang des raisons de non bénéfice des soins en cas de maladie chronique, devançant de très peu la raison du manque d'argent ou des moyens matériels (24,6%).

Concernant les migrants disposant d'un revenu, l'impact de la crainte de contracter la Covid-19 se réduit et s'établit à 24,6%, soit 13 points de moins que l'ensemble des migrants. Il est intéressant de relever que l'incidence de cette crainte augmente significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu s'améliore, passant de 28,5% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 71% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 11.2 : Migrants disposant d'un revenu (en%) selon la principale raison de non accès aux soins de santé en cas de maladie chronique et les classes de revenu (en DH)



11.6. Couverture médicale

Les données de l'enquête montrent que seulement 9,9% des migrants disposent d'une assurance maladie, plus d'hommes (11,3%) que de femmes (7,8%) et de migrants irréguliers (10,7%) que de réfugiés (7,7%).

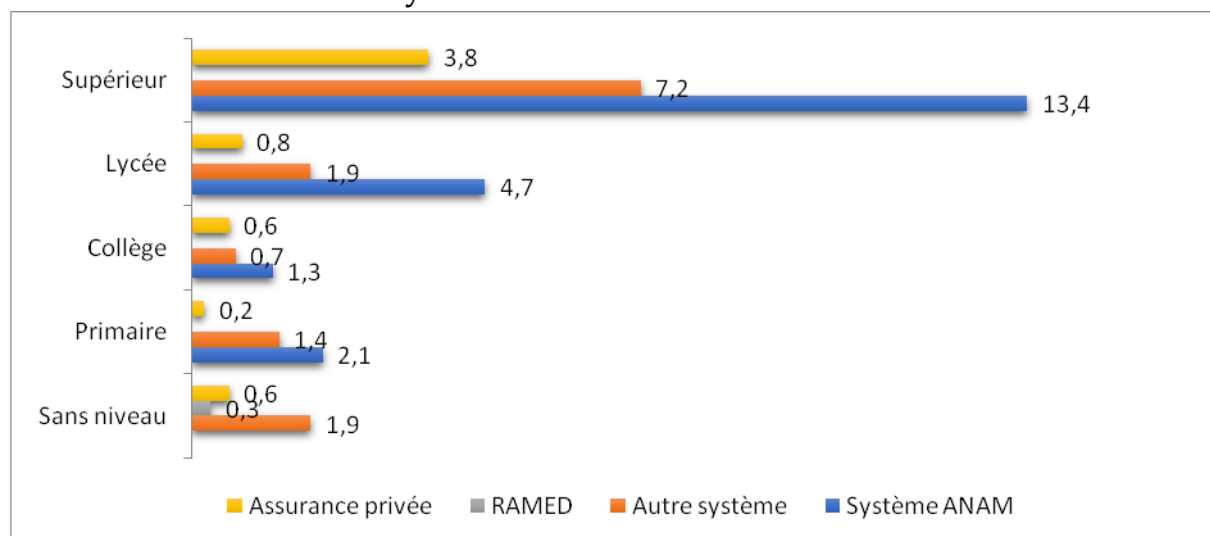
Par nationalité du migrant, la disposition d'une assurance maladie est à son minimum parmi les migrants originaires de la Syrie (3,9%) et atteint sa valeur maximale chez les migrants originaires du Yémen (20,5%).

La disposition d'une assurance maladie reste fortement corrélée au niveau d'instruction du migrant variant, ainsi, de 2,8% parmi les sans aucun niveau d'instruction à 24,4% parmi les détenteurs du niveau supérieur.

Analysée selon le type d'activité, la plus haute proportion des migrants ayant une assurance maladie se trouve parmi la catégorie des « élèves ou étudiants » puisqu'elle s'établit à 18,9%, suivie de 14,5% chez la catégorie des « actifs occupés » et ne dépasse pas 4% parmi les migrantes « femmes au foyer ».

Selon le système d'affiliation, 5,3 % des migrants sont affiliés aux systèmes de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (CNOPS, CNSS,...), 3,3% aux autres systèmes, 1,5% à une assurance privée et 0,1% au RAMED. Au niveau de l'ensemble de ces systèmes, la disposition d'une assurance maladie s'accroît à raison que le niveau d'instruction du migrant s'améliore.

Graphique 11.3: Migrants disposant d'une assurance maladie (en%) selon le niveau d'instruction et le système d'affiliation



11.7. Auto-évaluation de l'état de santé

Les migrants ont été invités à procéder à une auto-évaluation de leur état de santé à travers la réponse à la question suivante : Comment évaluez-vous votre santé dans l'ensemble ? Les résultats de l'enquête montrent que 42,7% des migrants estiment avoir une excellente santé, 37,8% une bonne santé, 13,8% une santé acceptable et 5,7% plutôt une mauvaise santé.

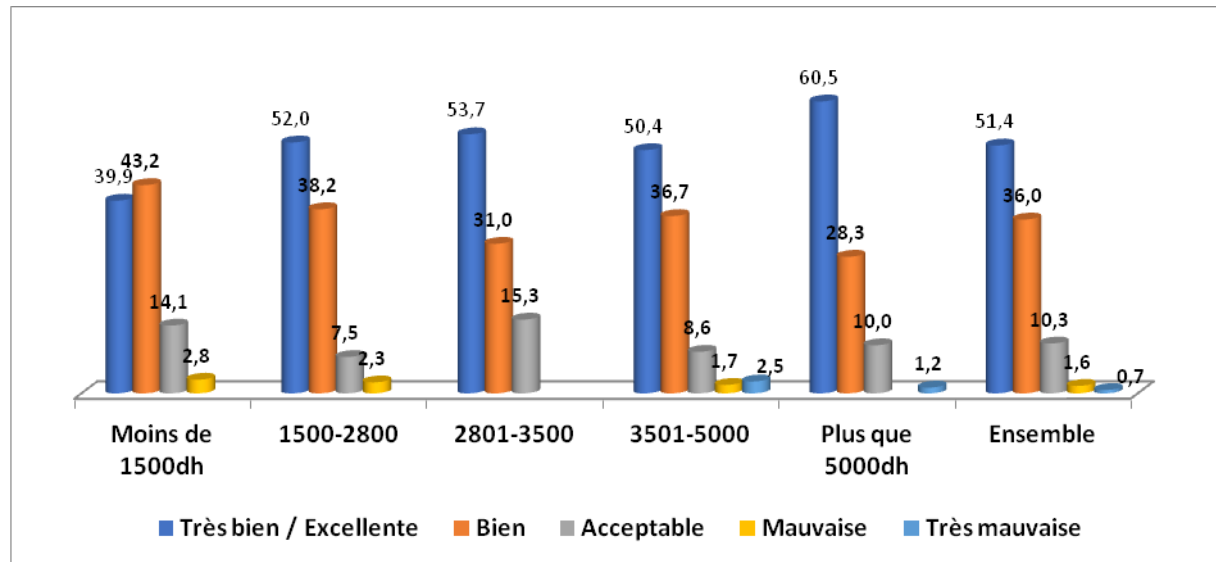
L'appréciation d'une très bonne santé est plus exprimée parmi les hommes (47,8%) que les femmes (35,4%) et parmi les célibataires (48,9%) que les mariés (37,5%). Elle diminue considérablement avec l'âge, variant de 49,6% parmi les 15-29 ans à 3,2% parmi les 60 ans et plus et croît avec l'élévation du niveau d'instruction passant de 33% parmi les sans niveau à 49,5% parmi les ayant un niveau d'instruction supérieur.

Inversement, l'appréciation d'une mauvaise santé connaît une tendance totalement opposée. Elle est relativement plus exprimée parmi les femmes (6,3%) que les hommes (5,3%) et parmi les mariés (7%) que les célibataires (3,9%). Elle croît considérablement avec l'âge, variant de 2,7% parmi les 15-29 ans à 49,9% parmi les 60 ans et plus et diminue avec l'élévation du niveau d'instruction passant de 11,7% parmi les sans niveau à 4,4% parmi les ayant un niveau d'instruction supérieur.

La perception de l'état de santé est plus optimiste chez les migrants disposant d'un revenu. En effet, 51,4% de ces migrants estiment avoir une très bonne santé (près de 10 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants), 36% une bonne santé, 10,3% une santé acceptable et 2,3% une mauvaise santé. Cependant, il est intéressant de relever que l'évaluation de l'état de santé s'améliore significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu augmente. Aussi, la perception d'une très bonne passe de 39,9% parmi les migrants ayant un revenu

mensuel inférieur à 1500 DH à 60,5% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 11.4 : Migrants disposant d'un revenu (en %) selon l'évaluation de l'état de santé et les classes de revenu



11.8. Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent qu'au cours de trois mois précédents l'enquête, plus du quart de migrants (27%) court le risque d'être touchés d'une maladie chronique, relativement plus parmi les femmes que les hommes. Cet indicateur diminue fortement avec l'amélioration du niveau d'instruction du migrant et l'élévation de son âge quadruple le risque d'être touché d'une maladie chronique, en passant des jeunes d'âge 15-29 ans à ceux âgés de 60 ans et plus.

L'incidence déclarée de la maladie passagère auprès des migrants s'établit, quant à elle, à 40,8%. Des différences similaires, mais de moindres amplitudes que celles enregistrées pour le cas des maladies chroniques, sont relevées concernant l'élévation du niveau d'instruction et de l'âge.

S'agissant des difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne, 1,8% des migrants ont beaucoup de difficultés de vision, 0,2% à écouter, 2,2% à marcher ou monter l'escalier, 0,1% à se rappeler ou à se concentrer, 0,7% à prendre soin de soi et 2,4% à communiquer dans la langue habituelle.

Une comparaison entre les niveaux établis pour la prévalence du handicap auprès de la population des migrants en 2021 avec ceux de la population du Maroc en 2014 révèle des prévalences semblables à propos des domaines de la vision et de mobilité ; un handicap de moindre intensité pour les migrants concernant les domaines de l'audition, de la concentration, et de la prise de soin de soi et un handicap prédominant parmi les migrants au sujet de la communication.

En termes d'accès aux soins de santé, un peu plus que la moitié (52,3%) des migrants qui souffrent de maladies chroniques ont pu avoir accès aux soins de santé au cours des trois derniers mois. De même, parmi les migrants souffrant de maladies passagères, 57,3% ont eu accès aux services de santé. Près de 43% des femmes éligibles aux consultations prénatales et postnatales ont pu accéder à ces services et un peu moins du quart (24%) des ménages de migrants concernés par la santé reproductive ont accédé aux services de santé appropriés.

Concernant le lieu de réception des soins, le secteur public reste très sollicité et s'avère comme étant le principal offreur de soins pour tous les types de maladie ou de services de santé. L'implication des médecins bénévoles des associations de la société civile pour assurer des visites médicales ou opérer des soins auprès de la population des migrants au Maroc reste, cependant, très insignifiante.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas bénéficié des soins de santé respectifs aux types de maladies considérés, la peur de contracter la Covid-19 est la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer le non accès aux soins de santé, tout types de maladies ou soins confondus.

Le manque d'argent ou de moyens matériels est la deuxième cause de non accès des migrants aux soins de santé et « La difficulté d'accès pour la population des migrants ou des réfugiés » est formulée comme troisième importante cause à l'origine du non bénéfice des soins.

Sur un autre plan, la disposition d'une assurance maladie est très faible touchant seulement près d'un migrant sur dix (9,9%). Elle reste corrélée au niveau d'instruction du migrant variant, ainsi, de 3,7% parmi les détenteurs du niveau primaire à 24,4% parmi les détenteurs du niveau supérieur. Par type d'activité, la proportion des migrants « élèves ou étudiants » ayant une assurance maladie s'établit à 18,9%, à 14,5% pour les migrants « actifs occupés » et ne dépasse pas 4% parmi les migrantes « femmes au foyer ».

Invités à procéder à une auto-évaluation de leur état de santé, les migrants expriment une grande satisfaction. Près de 42,7% d'entre eux estiment avoir une excellente santé, 37,8% une bonne santé, 13,8% une santé acceptable et 5,7% plutôt une mauvaise santé. L'appréciation d'une très bonne santé, plus exprimée parmi les hommes que les femmes, diminue considérablement avec l'âge et croît autant avec l'élévation du niveau d'instruction.

XII. COMPORTEMENTS PENDANT LE CONFINEMENT SANITAIRE

Dans la perspective d'apporter plus d'éclairage sur le ressenti et l'impact du confinement et de la menace sanitaire du Covid-19 sur les conditions de vie des ménages de migrants au Maroc, cette enquête a approché l'étude des changements de comportement induits par la pandémie dans la vie des migrants au Maroc. Pour ce faire, un certain nombre de questions ont été insérées au niveau des différentes thématiques abordées par le questionnaire de l'enquête. Les migrants ont été donc amenés à s'exprimer sur les effets du confinement sur leur situation professionnelle, les degrés d'accès aux services médicaux, leur état psychologique, les aides reçues et sur l'impact de la pandémie du coronavirus sur leur projet de migration.

12.1. Impact de la pandémie du covid-19 sur les conditions de vie socio-économiques des migrants au Maroc

12.1.1. Situation professionnelle des migrants

Les résultats de l'enquête montrent une incidence assez importante de la pandémie du coronavirus sur la situation professionnelle des migrants. En effet, près de six migrants sur dix (58,6%) estiment que la pandémie a eu un impact sur leur situation professionnelle.

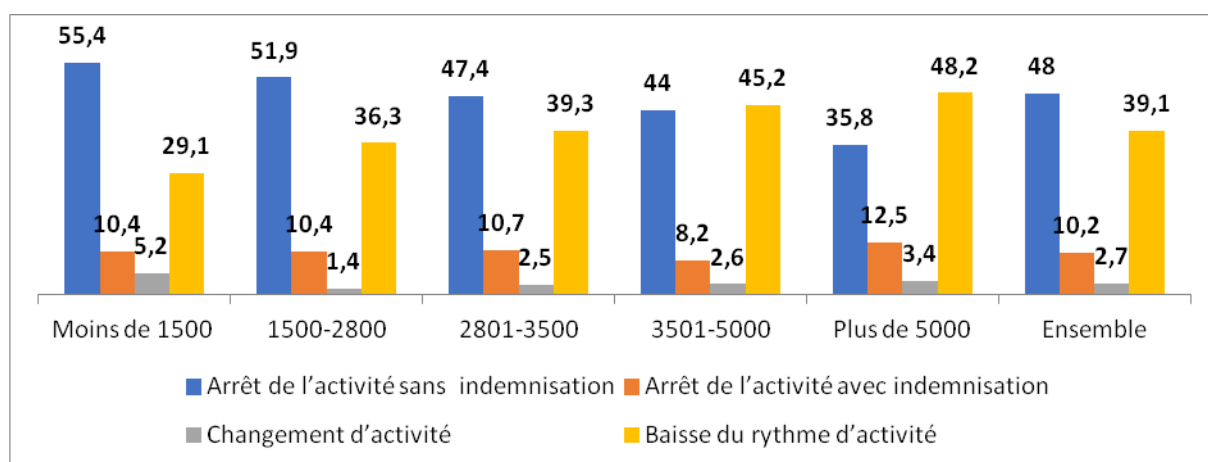
La part des migrants n'ayant ressenti aucun impact de la pandémie sur leur situation professionnelle s'élève à 41,4%. Cette proportion est plus prononcée parmi les migrants réfugiés (48%) que les autres migrants (régularisés ou en situation irrégulière) (39,2%) et parmi les femmes (47,7%) que les hommes (37,2%). Elle est la plus élevée chez les migrants âgés de 60 ans et plus (76%), les migrants originaires du Yémen (61,4%) et les migrants sans aucun niveau d'instruction (51,6%). Inversement, elle reste la plus faible parmi les migrants âgés de 30-44 ans (34,1%), les migrants originaires du Sénégal (20,2%) et les migrants ayant le niveau d'instruction du collège (36,5%).

Parmi les migrants ayant ressenti un impact de la pandémie sur leur situation professionnelle, plus de la moitié (50,4%) attribue ce fait à un arrêt de l'activité (44,9% sans indemnisation et 5,5% avec indemnisation), 45,9% à une diminution du rythme d'activité et 3,7% à un changement d'activité.

L'arrêt de l'activité avec ou sans indemnisation est relativement plus important parmi les migrants originaires de la Côte d'Ivoire (59,7%) et les migrants ayant un niveau d'instruction secondaire (53%). Les migrants originaires du Yémen restent, cependant, les plus concernés aussi bien par la baisse du rythme d'activité (66,3%) que son changement (8,5%).

De leurs côtés, les migrants disposant d'un revenu sont moins nombreux à connaître la diminution de l'activité comme effet sur leur situation professionnelle. En effet, 39,1% de ces migrants sont concernés par la baisse de leurs activités, soit près de 7 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants. Cependant, il importe de signaler que cette proportion s'améliore significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu augmente. Aussi, cette proportion varie de 29,1% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 48,2% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 12.1 : Migrants disposant d'un revenu (en%) selon l'effet de la pandémie sur la situation professionnelle et les classes de revenu (en DH)



12.1.2. Accès aux services médicaux pendant le confinement sanitaire

Les données de l'enquête montrent globalement un accès limité des migrants aux services médicaux pendant le confinement sanitaire. Le niveau de cet accès a été abordé par type de maladie ou de service.

Aussi, environ le tiers des migrants souffrant de maladies chroniques (31%) ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire. Cette proportion varie de 17,8% parmi les migrants d'âge 15-29 ans à 48,9% parmi les 60 ans et plus et de 21,4% parmi les autres migrants à 52,8% parmi les réfugiés.

S'agissant des migrants souffrant de maladies passagères, 40,1% ont pu accéder aux services de santé, 50,6% parmi les migrants d'âge 45-59 ans et 54,6% parmi les syriens. Cette proportion varie de 33,5% parmi les autres migrants à 55,2% parmi les réfugiés.

Parmi les ménages de migrants ayant des femmes éligibles aux services de consultations prénatales et postnatales, 31,9% ont pu accéder à ces services pendant le confinement sanitaire. Cette proportion passe de 27,4% parmi les migrants irréguliers à 49,4% parmi les réfugiés.

Au niveau des ménages de migrants concernés par la santé reproductive, 13,4% d'entre eux ont accédé aux services de santé pendant le confinement sanitaire, 11,3 parmi les migrants irréguliers et 20,7% parmi les réfugiés.

Tableau 12.1 : Taux d'accès aux soins (en%) pendant le confinement sanitaire selon le type de services de santé et le type de migrant

Type de services de santé	Type de migrant		
	Réfugiés	Migrants irréguliers	Ensemble des migrants
En cas de maladies chroniques	52,8	21,4	31
En cas de maladies passagères	55,2	33,5	40,1
Consultations prénatales et postnatales	49,4	27,4	31,9
Services de santé reproductives	20,7	11,3	13,4

12.2. Facteurs limitant l'accès aux services médicaux

Les migrants n'ayant pas pu accéder aux soins de santé durant le confinement sanitaire ont été interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas bénéficié des soins de santé respectifs aux types de maladies considérés.

L'analyse des résultats de l'enquête montre que, tout types de maladies ou soins confondus, la peur de contracter la Covid-19 est la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer le non accès aux soins de santé durant le confinement sanitaire. En effet, cette crainte occupe plus de la moitié des raisons mais change d'intensité selon le type de maladie ou soin considéré. Aussi, elle représente respectivement 50,9% et 52,1% des raisons pour les migrants atteints de maladie chronique et de maladie passagère et près de 63% des raisons pour les migrantes n'ayant pas pu accéder aussi bien à la consultation prénatale et postnatale qu'au service de santé reproductive.

Le manque d'argent ou de moyens matériels est la deuxième cause de non accès des migrants aux soins de santé durant le confinement sanitaire. Un tel facteur représente 21,1% des causes pour les migrants atteints de maladie chronique, 19,9% pour ceux atteints de maladie passagère, 15,6% parmi les femmes migrantes n'ayant pas pu accéder à la consultation prénatale et postnatale et 14% concernant le non accès aux services de santé reproductive.

Le facteur « difficulté d'accès pour la population des migrants ou des réfugiés » a été exprimé comme troisième importante cause à l'origine du non bénéfice des soins durant le confinement sanitaire. Il représente plus du sixième des causes exprimées par les migrants atteints de maladie chronique et de maladie passagère (respectivement 17,9% et 18,4%) et un poids dépassant le dixième des raisons parmi les migrantes n'ayant pas pu accéder aux services de consultation prénatale et postnatale (11%) et aux services de santé reproductive (11,7%).

La non disponibilité du personnel médical ou encore la surcharge des centres de santé ou des hôpitaux n'ont pas été exprimés comme motifs importants empêchant les migrants d'accéder aux soins de santé durant le confinement sanitaire.

Tableau 12.2 : Migrants n'ayant pas accédé aux soins de santé pendant le confinement sanitaire(en%) selon la principale raison et le type de maladie ou de service de santé

Principale raison de non bénéfice de soins de santé pendant le confinement sanitaire	Type de maladie / service de santé			
	Maladie chronique	Maladie passagère	Consultation prénatale et postnatale	Santé reproductive
Crainte de contracter la Covid-19	50,9	52,1	62,9	63,1
Personnel médical non disponible	5,0	3,7	5,0	2,6
Surcharge des centres de santé/hôpitaux	5,0	5,9	5,5	8,6
Manque d'argent / manque de moyens matériels	21,1	19,9	15,6	14,0
Difficulté d'accès pour les immigrants ou les réfugiés	17,9	18,4	11,0	11,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

12.3. Effets de la pandémie et du confinement sanitaire sur l'état psychologique des migrants

Les résultats de l'enquête dévoilent un impact très important de la pandémie du coronavirus et du confinement sanitaire sur l'état psychologique des migrants. En effet, plus des trois quarts des migrants (76,4%) estiment que la pandémie a eu un impact sur leur état psychologique.

La part des migrants n'ayant ressenti aucun impact de la pandémie sur leur état psychologique s'élève à 23,6%. Cette proportion est plus prononcée parmi les autres migrants (24,9%) que les migrants réfugiés (20,1%) et parmi les hommes (28,2%) que les femmes (18,1%). Elle est la plus élevée chez les migrants âgés de 15-29 ans (26,6%), les migrants originaires du Cameroun (30,7%) et les migrants sans aucun niveau d'instruction (29%).

Parmi les migrants ayant ressenti un effet d'anxiété, de la dépression ou la peur s'avère être le principal impact psychologique de la pandémie et du confinement sanitaire sur les migrants avec une part de 36,4%, relativement plus parmi les hommes (37,7%) que les femmes (34,9%) et parmi les migrants réfugiés (40,1%) que les migrants irréguliers (34,9%).

Le sentiment d'insécurité est le deuxième impact exprimé par les migrants comme effet psychologique de la pandémie. Ce facteur a été ressenti par 18,2% des migrants, beaucoup plus parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans (19,7%) que parmi les migrants âgés de 60 ans et plus (12,3%).

D'autres effets psychologiques pèsent également sur le comportement des migrants notamment les troubles de sommeil qui interviennent pour 11,3%, l'hypersensibilité ou nervosité (10%), les sentiments obsessionnels (8,5%), la perte d'intérêt pour les activités normales (8,4%) ou les troubles d'appétit (6,6%).

Tableau 12.3 : Migrants (en%) selon les principaux effets du confinement sanitaire sur leur état psychologiques et selon le sexe et le type de migrant

Effets du confinement sanitaire sur l'état psychologique	Sexe		Type de migrant		Ensemble
	Homme	Femme	Réfugié	Irrégulier	
Troubles de sommeil	10,7	12	11,8	11,2	11,3
Troubles d'appétit	5,2	8,1	4,2	7,6	6,6
Anxiété - Dépression - Peur	37,7	34,9	40,1	34,9	36,4
Hypersensibilité et nervosité	10,3	9,8	7,8	10,9	10
Perte d'intérêt pour les activités normales	8,7	8,1	6,5	9,2	8,4
Sentiments obsessionnels	8,2	8,9	12,1	7,2	8,5
Sentiments d'insécurité	18,3	18,1	16,5	18,9	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4. Aides fournies à la communauté des migrants pendant le confinement sanitaire

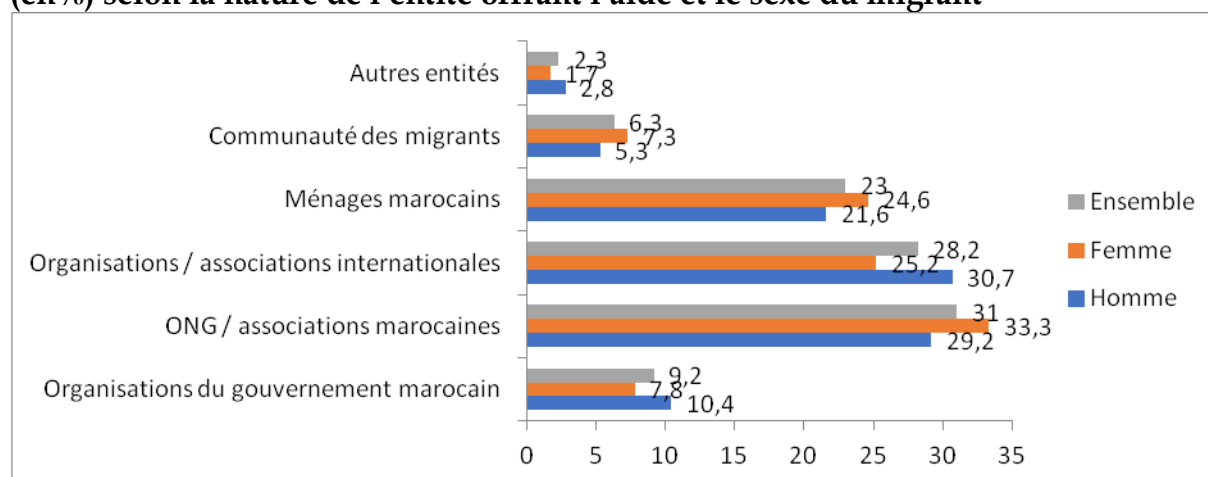
Les migrants ont, également, été invités à répondre à la question suivante : « Durant la période de confinement sanitaire, avez vous reçu une aide d'un organisme gouvernemental ou non gouvernemental pour atténuer les effets de la Covid-19 ? ».

L'analyse des réponses fournies montre que plus de la moitié des migrants ont reçu une aide pendant le confinement sanitaire. En effet, 55,7% des migrants ont reçu une aide pendant le confinement sanitaire, beaucoup plus parmi les migrants réfugiés (67%) que les migrants irréguliers (51,2%) et relativement plus parmi les femmes (60,2%) que les hommes (52,3%). Les migrants ayant le plus bénéficié de ces aides sont ceux originaires du Yémen (71,9%), du Mali (65,3%) et du Cameroun (64,2%).

Les aides profitant aux migrants durant le confinement sanitaire ont été fournies selon leur importance par des ONG marocaines pour 31% des cas, par des organisations ou institutions internationales (28,2%), des ménages marocains (23%), des instances gouvernementales marocaines (9,2%) ou par des membres de la communauté des migrants (6,3%).

La distribution de ces aides selon le sexe du migrant laisse apparaître une relative attirance des ONG marocaines vers les migrants de sexe féminin alors que les organisations ou institutions internationales sont beaucoup plus portées à fournir de l'aide aux migrants de sexe masculin. Alors que les ménages marocains et la communauté des migrants sont plus enclins à fournir de l'aide aux migrants de sexe féminin.

Graphique 12.2 : Migrants ayant reçu une aide durant le confinement sanitaire (en%) selon la nature de l'entité offrant l'aide et le sexe du migrant



Pour répondre à leurs besoins pendant le confinement sanitaire, plus de la moitié (51,9%) de l'aide apportée à la communauté des migrants au Maroc était en nature, 36,2% sous forme d'aides financières et 11,4% sous forme de soins de santé ou de médicaments.

Les aides en nature sont plus fréquentes parmi les autres migrants (60%) que les migrants réfugiés (36,8%) et parmi les migrants âgés de 15-29 ans (55,1%) que ceux âgés de 60 ans et plus (41,7%). La part des aides en nature dans l'ensemble des aides reçues par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 46,6%, soit près de 5 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants.

Les aides financières est le deuxième type d'assistance apportée aux migrants. Si cette forme représente plus du tiers (36,2%) des aides reçues pendant le confinement pour l'ensemble des migrants, elle avoisine la moitié (48,7%) des aides reçues pour les migrants réfugiés et ne dépasse pas 29,6% des aides reçus pour les autres migrants. La part des aides financières dans l'ensemble des aides reçus par les migrants disposant d'un revenu est de l'ordre de 42,7%, soit près de 6 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. En plus, cette part augmente sensiblement au fur et à mesure que le niveau de revenu mensuel augmente passant ainsi de 37% parmi la classe des moins de 1500 DH à 61,9% parmi les migrants ayant un revenu de plus de 5000 DH.

Tableau 12.4 : Migrants disposant d'un revenu selon la nature de l'aide reçue durant le confinement sanitaire et les classes de revenu (en DH)

Nature de l'aide reçue durant le confinement sanitaire	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	37,0	40,8	41,2	51,6	61,9	42,7
En nature (nourriture, vêtements...)	48,6	51,0	46,5	35,8	30,9	46,6
Soins de santé (consultations, médicaments...)	14,4	8,2	12,4	12,6	7,2	10,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5. Impact de la pandémie du coronavirus sur le projet de migration

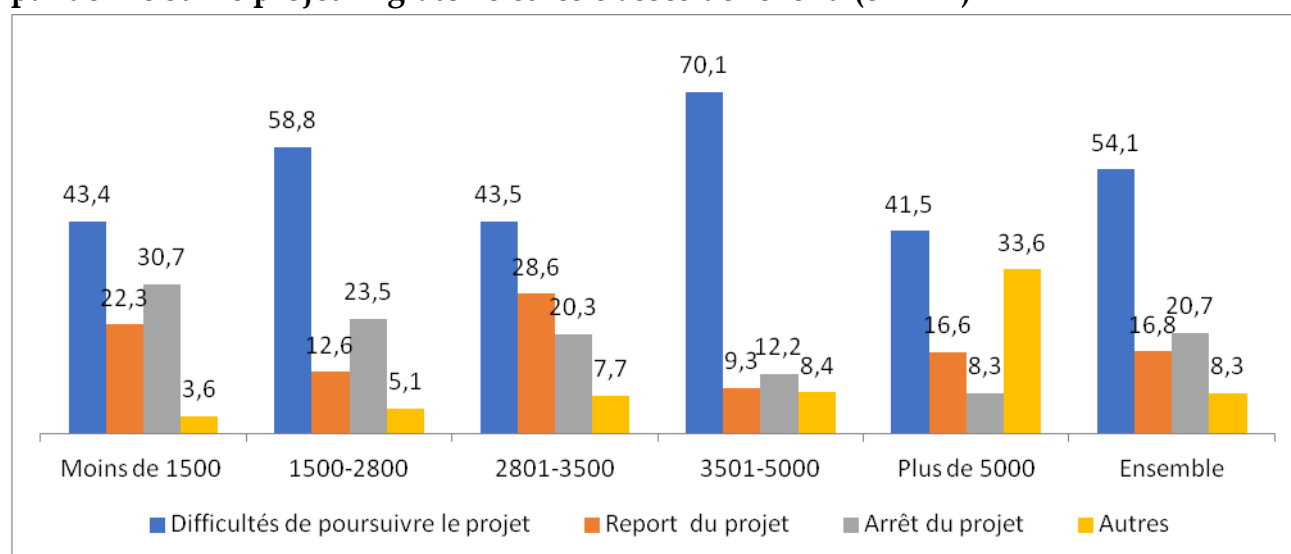
Les résultats de l'enquête témoignent d'un faible impact de la pandémie du coronavirus sur le projet migratoire. En effet, plus des deux tiers des migrants (68,8%) considèrent que la pandémie du coronavirus n'a pas eu d'effets sur leur projet de migration. Cette proportion, plus affirmée par les réfugiés (75,7%) que par les autres migrants (66,3%) est la plus élevée parmi les migrants âgés de 60 ans et plus (87,8%), les migrants d'origine syrienne (82,3%) et les migrants ayant un niveau d'instruction supérieur (76,9%).

Parmi les migrants qui ont exprimé un effet de la pandémie sur le projet de migration, 50,1% d'entre eux mettent en avant la difficulté de le poursuivre, 21,9% prévoient de l'arrêter et 21,7% de le reporter.

La pensée à un arrêt complet du projet de migration est relativement prépondérante parmi les migrants originaires du Mali (38,4%) et les migrants ayant un niveau d'instruction primaire (30,1%). Elle reste cependant la moins présente parmi les migrants réfugiés (15,1%) et les migrants sans aucun niveau d'instruction (14%).

Le fait de penser à un arrêt complet du projet de migration se réduit très légèrement parmi les migrants disposant d'un revenu et s'établit à 20,7%, soit 0,4 point de moins que l'ensemble des migrants. Toutefois, l'incidence de cette perception diminue significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu s'améliore, passant de 30,7% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à seulement 8,3% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 12.3 : Migrants disposant d'un revenu selon la nature de l'effet de la pandémie sur le projet migratoire et les classes de revenu (en DH)



12.6. Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent une incidence assez importante de la pandémie du coronavirus sur la situation professionnelle des migrants. Plus de la moitié des migrants ayant ressenti cet impact l'attribue à un arrêt de l'activité.

Sur le plan médical, les données de l'enquête montrent globalement un accès limité des migrants aux services médicaux pendant le confinement sanitaire. Tous types de maladies ou soins confondus, la peur de contracter la Covid-19 reste la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer le non accès aux soins de santé durant le confinement sanitaire.

Les migrants ont, par ailleurs, ressenti un effet très important de la pandémie du coronavirus et du confinement sanitaire sur leur état psychologique. L'anxiété, la dépression ou la peur s'avère être le principal impact psychologique de la pandémie et du confinement sanitaire sur les migrants, suivi du sentiment d'insécurité.

Pendant le confinement sanitaire, plus de la moitié des migrants ont reçu une aide. Cette aide a été fournie selon leur importance par des ONG marocaines, des organisations ou institutions internationales, des ménages marocains, des instances gouvernementales marocaines et accessoirement par des membres de la communauté des migrants.

Enfin, un des principaux résultats de cette enquête est le faible impact de la pandémie du coronavirus sur le projet de migration. Parmi les migrants qui ont exprimé un effet de la pandémie sur le projet de migration, 50,1% d'entre eux mettent en avant la difficulté de le poursuivre, 21,9% prévoient de l'arrêter et 21,7% de le reporter.

XIII. CONDITIONS D'HABITATION DES MIGRANTS

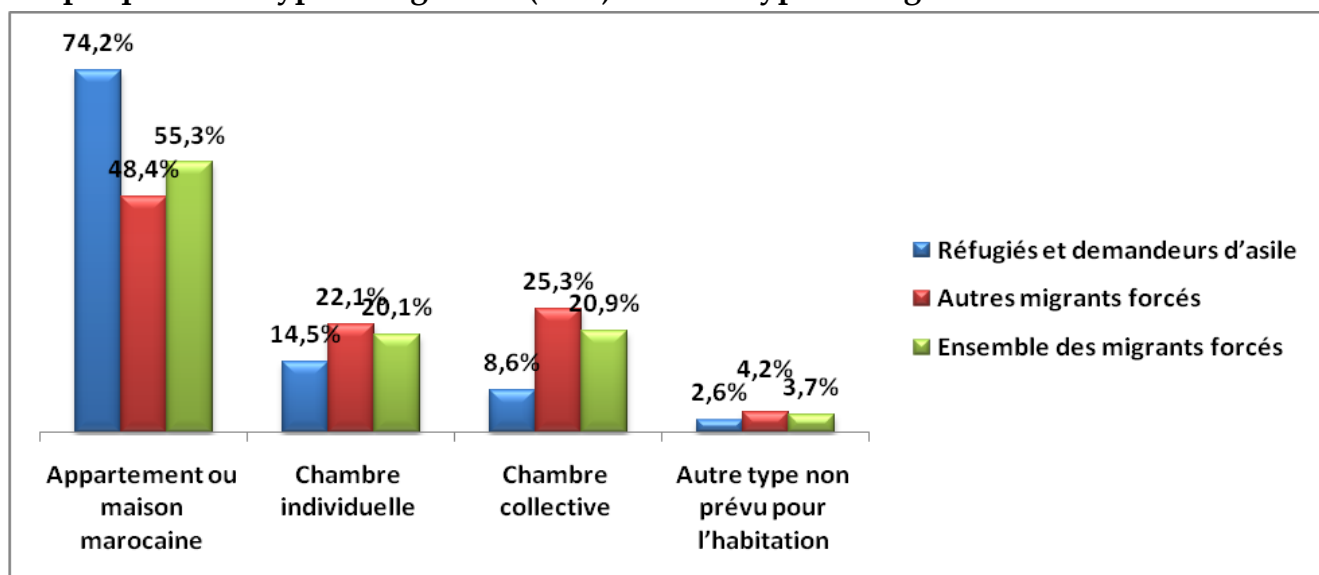
Les informations sur les conditions d'habitation permettent en général d'appréhender un aspect non moins important des conditions de vie des ménages de migrants et des membres les constituant. Celles sur la disposition de certains d'équipements et l'accès à certains services sociaux de base traduisent le niveau du bien-être, de l'épanouissement social et du confort dans lequel vivent ces populations. Le type de logement occupé par les migrants, sa densité et les difficultés rencontrées pour y accéder sont autant de facteurs qui seront développés au niveau de ce chapitre.

13.1. Type de logement

Les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des migrants (55,3%) occupe des appartements ou des maisons marocaines, 20,1% une chambre individuelle et 20,9% une chambre collective. La chambre individuelle est l'apanage surtout des migrants syriens (94,1%) et yéménites (83,4%). Les chambres collectives sont relevées, notamment, parmi les originaires de la RDC (45,6%) et de la Guinée (44,9%).

Par ailleurs, la nature du logement occupé par les migrants rend compte de la situation différenciée des logements abritant les réfugiés et les autres migrants. Une grande différence entre les deux types de migrants est, en effet, relevée à ce niveau. Ainsi, les premiers vivent plus dans des appartements ou des maisons marocaines et habitent moins dans des chambres individuelles ou collectives.

Graphique 13.1 : Type de logement (en%) selon le type de migrant



13.2. Statut d'occupation

La quasi-totalité des ménages de migrants au Maroc (95,7%) sont locataires de leurs logements, 3% sont logés gratuitement et près de 1% sont propriétaires ou accédant à la propriété.

Lorsqu'il est analysé par des variables explicatives retenues au niveau de cette enquête, le statut d'occupation du logement ne présente pas de différences significatives. Néanmoins, et selon le pays d'origine, la location des logements est un peu plus présente dans les ménages de migrants originaires du Yémen, avec une proportion qui atteint 99,4%, le logement gratuit est relativement plus fréquent chez les migrants originaires du Cameroun (5,2%) et l'accès à la propriété atteint son maximum parmi les migrants originaires de la Syrie (2,7%).

Tableau 13.1 : Logements des migrants (en%) selon le statut d'occupation et le type de migrant

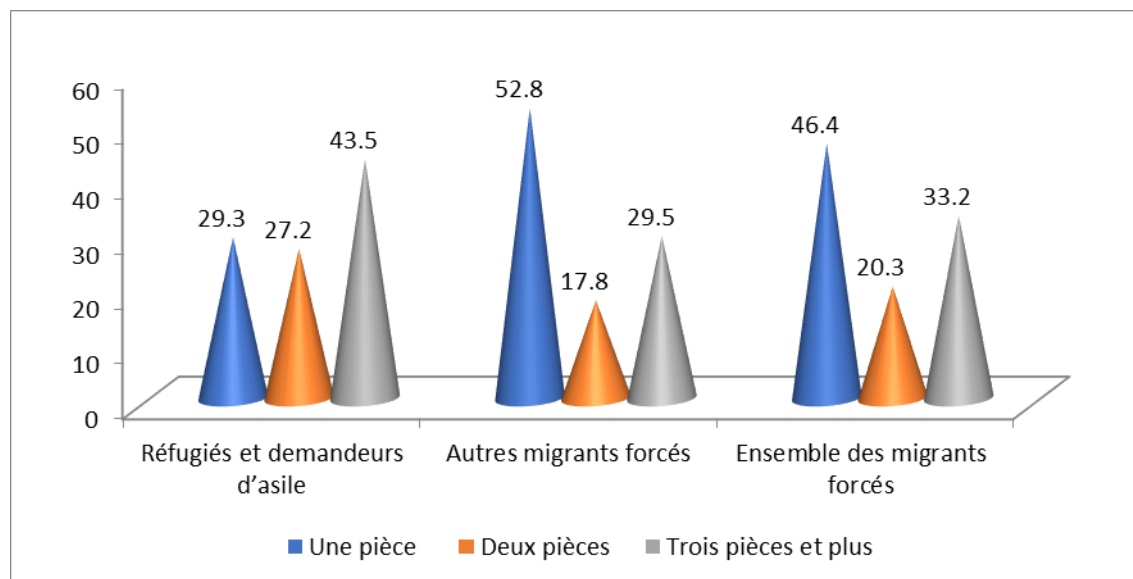
Statut d'occupation du logement	Type de migrant		
	Réfugiés	Autres migrants	Ensemble des migrants
Location	95,8	95,6	95,7
Logement gratuit	2,4	3,2	3,0
Propriété/ Accès à la propriété	1,6	1,0	1,2
Autre statut	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

13.3. Nombre de pièces occupées

Si le type de logement peut résumer sa qualité, le nombre de pièces occupées par le ménage dans ce logement constitue un autre indicateur pertinent pour sa description. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ un ménage de migrants sur deux (46,4%) occupe un logement d'une seule pièce d'habitation, 20,3% de 2 pièces, 27,4% de 3 pièces et 5,8% de 4 pièces et plus.

L'étendu du logement change considérablement en passant d'un type de migrants à un autre. C'est ainsi que plus d'un ménage des autres migrants sur deux (52,8%) vivent dans des logements d'une seule pièce, alors que ce ratio est deux fois plus faible (29,3%) dans les ménages abritant les réfugiés. La différence reste importante entre les deux types de migrants en ce qui concerne les logements de 2 pièces, respectivement 17,8% et 27,2%. Elle s'élargit pour ceux de trois pièces et plus puisque les proportions deviennent respectivement 29,5% et 43,5%.

Graphique 13.2 : Logement de migrants forcés selon le nombre de pièces occupées et le type de migrant



13.4. Densité des logements

La densité de logements, c'est-à-dire le nombre moyen de personnes par pièce, est un bon critère de la qualité de vie dans le logement. Cet indicateur atteint pour les logements occupés par les migrants forcés au Maroc 1,9 pièce.

Les résultats de l'enquête montrent que, globalement, les ménages de migrants habitent des logements trop serrés. En effet, près des trois quarts (72,1%) des ménages de migrants vivent dans des logements abritant plus de personnes que de pièces, contre seulement 6,2% qui résident dans des logements avec plus de pièces que de personnes au moment où 21,8% d'entre eux habitent des logements abritant autant de chambres que de personnes.

Les résultats de l'enquête dévoilent également que les ménages de migrants vivent dans des logements où une pièce est partagée en moyenne par 2,1 personnes. Ce taux d'occupation reste, cependant, sans différence significative selon le type de migrant ou même selon le pays d'origine.

Tableau 13.2 : Ménages de migrants (en%) selon la densité dans le logement et le type de migrant

Densité dans le logement	Type de migrant		
	Réfugiés	Autres migrants	Ensemble des migrants
Moins de chambres que de personnes	72,3	72,0	72,1
Autant de chambres que de personnes	22,0	21,7	21,8
Plus de chambres que de personnes	5,7	6,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0

13.5. Accès aux services sociaux de base

Les logements occupés par les ménages de migrants ont un accès quasi-généralisé aux différents services sociaux de base; 99,8% des logements sont connectés au réseau d'électricité, 99,3% au réseau d'eau potable et 99,4% au réseau public d'égout.

Malgré que l'accès à de tels équipements de base est quasi généralisé au niveau global, c'est seulement près de la moitié des ménages de migrants qui en bénéficie dans un cadre privé, soit respectivement 50,5% pour le réseau d'électricité, 50% pour celui de l'eau potable et 47% pour le réseau public d'égout. Il est par conséquent évident de remarquer que l'autre moitié des migrants forcés dispose de ces équipements dans un cadre commun, avec un taux d'accès de l'ordre de 49,3% aussi bien pour l'électricité que l'eau potable et de 52,4% pour le réseau public d'égout.

L'accès en privé à ces facilités présente des différences plus ou moins importantes selon le type de migrant considéré. Cette différence en faveur de la population des réfugiés et demandeurs d'asile par rapport aux autres migrants, de l'ordre de 17,1 points de pourcentage pour le réseau d'électricité et de 17,9 points pour le réseau de distribution de l'eau, s'affaiblit beaucoup pour atteindre 2,3 points de pourcentage pour le branchement au réseau public d'égout.

Tableau 13.3 : Ménages de migrants (en%) selon l'accès à certains équipements sociaux de base le type de migrant

Equipements sociaux de base	Type de migrant								
	Réfugiés			Migrants irréguliers			Ensemble des migrants		
	Privé	Commun	Total	Privé	Commun	Total	Privé	Commun	Total
Raccordement au réseau d'électricité	63,0	37,0	100,0	45,9	53,9	99,8	50,5	49,3	99,8
Raccordement au réseau de distribution de l'eau	63,1	36,6	99,7	45,2	53,9	99,1	50,0	49,3	99,3
Raccordement du logement au réseau public des égouts	59,2	40,2	99,4	42,4	56,9	99,3	47,0	52,4	99,4

13.6. Disposition d'équipements dans le logement

La disposition de certains équipements dans le logement tels que la cuisine séparée, les toilettes ou encore la salle de bain nous renseigne sur le degré de confort et de bien être vécus par les membres de ménage de migrants.

Les résultats de l'enquête montrent que les logements des ménages de migrants forcés au Maroc sont quasi-complètement équipés de toilettes et de pièce séparée pour la cuisson (respectivement 99,6% et 93,1%). Le taux d'équipement diminue, néanmoins, pour le cas de la salle de bain, tout en restant important, atteignant 82,6%.

Ces taux d'équipements diffèrent entre les ménages de réfugiés et demandeurs d'asile et les ménages des autres migrants, à l'avantage des premiers. Cette différence de l'ordre de 0,3 point de pourcentage pour les toilettes et de 5,4 points pour la cuisine, s'accroît pour atteindre 8,3 points de pourcentage pour la salle de bain.

A l'image de ce qui a été relevé pour le cas des services sociaux de base, seulement près de la moitié des ménages de migrants qui dispose de ces trois équipements dans un cadre privé, respectivement 53,% pour les toilettes, 54,4% pour la cuisine et 48,5% pour la salle de bain. De même, l'accès en privé à ces trois équipements montre une différence importante entre les deux catégories de ménages. Cette différence, à l'avantage des ménages de réfugiés, est presque semblable pour les trois équipements considérés : elle est de l'ordre de 24,9 points de pourcentage pour la cuisine, 23,6 les toilettes et 23,3 la salle de bain.

Tableau 13.4 : Ménages de migrants (en%) selon l'accès à certains équipements dans le logement et le type de migrant

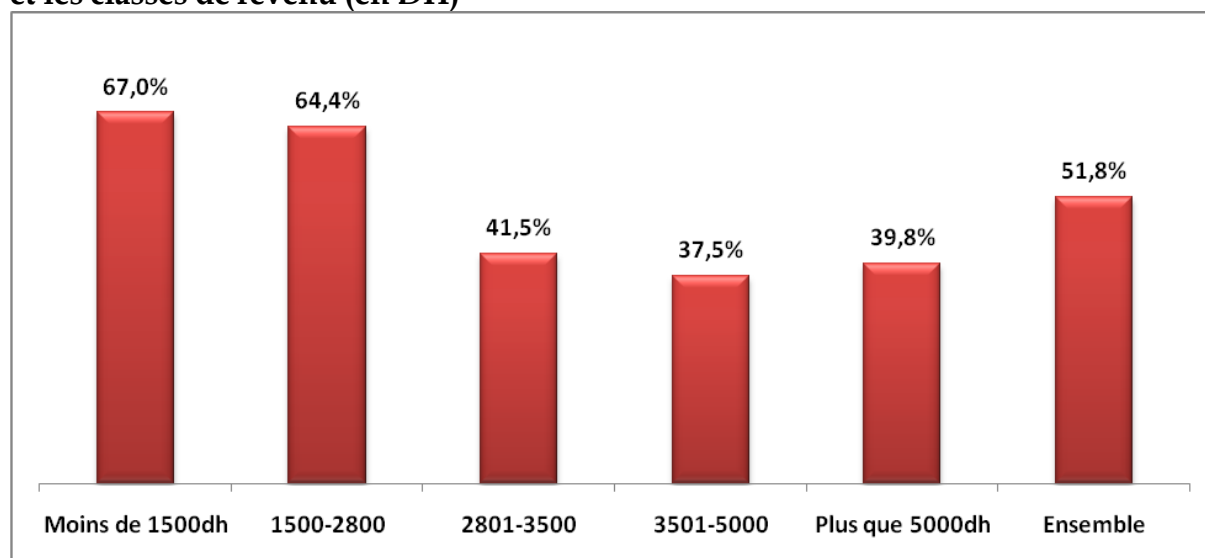
Equipements dans le logement	Type de migrant								
	Réfugiés			Autres migrants			Ensemble des migrants		
	Privé	Commun	Total	Privé	Commun	Total	Privé	Commun	Total
Existence d'une pièce séparée pour la cuisson	71,9	25,2	97,1	47	44,7	91,7	53,8	39,4	93,1
Disposition de toilettes	72,4	27,4	99,8	47,8	51,7	99,5	54,4	45,1	99,6
Disposition de salle de bain	65,4	23,2	88,6	42,1	38,2	80,3	48,5	34,1	82,6

13.7. Difficultés d'accès au logement

Plus de six ménages de migrants sur dix (61,9%) ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour accéder au logement occupé au moment de l'enquête. Sans différences significatives entre les deux sexes ni entre les deux types de migrants, cette proportion oscille entre 51,3% pour les migrants originaires de la Syrie et 78% pour les migrants de la Guinée et entre 56,1% pour les migrants détenteurs du niveau d'enseignement supérieur et 69,2% pour les migrants ayant le niveau du collège.

Concernant les migrants disposant d'un revenu, l'incidence des difficultés d'accès au logement se réduit et s'établit à 51,8%, soit 10 points de moins que l'ensemble des migrants. Cette incidence diminue encore à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu s'améliore, passant de 67% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 39,8% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 13.3 : Migrants (en%) selon l'existence de difficultés d'accès au logement et les classes de revenu (en DH)



13.8. Principale difficulté rencontrée pour accéder au logement

La cherté du loyer est avancée par 62,1% des ménages de migrants comme principale difficulté rencontrée pour accéder au logement, beaucoup plus parmi les réfugiés (76,7%) que parmi les autres migrants (57,2%). Les autres raisons exprimées reviennent à l'exigence de nombreuses garanties et à la difficulté d'obtenir un contrat de bail avec 21,9% et au fait que les marocains se gardent de louer aux migrants ou n'acceptent pas leur présence dans le voisinage avec 13,3%.

La structure des raisons formulées par les migrants ne varie pas selon la disposition du revenu. Néanmoins, cette structure se modifie considérablement avec l'amélioration du niveau de vie du migrant disposant d'un revenu. Ainsi, la raison de cherté du loyer qui est exprimée par 62,3% des migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH est moins énoncée (45,8%) parmi les migrants disposant d'un

revenu mensuel supérieur à 5000 DH. Contrairement, le fait que les marocains se gardent de louer aux migrants s'avère une raison qui prend de l'ampleur et triple de poids en passant de la première classe des plus démunis (6,6%) à celle des plus nantis (21,1%).

Tableau 13.5 : Migrants (en%) selon la principale difficulté pour accéder au logement et les classes de revenu (en DH)

La principale difficulté	Classes de revenu					Total
	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus que 5000	
Le loyer est élevé	62,3	62,1	60	56,1	45,8	59,1
Exigence de nombreuses garanties et documents	13,1	14,3	25,8	15,4	12,1	15,5
Difficulté d'obtenir un contrat de bail	6,9	10,8	2,6	8,8	3	7,8
Les marocains se gardent de louer aux migrants	6,6	5,7	6,4	13,2	21,1	8,8
Le voisinage n'accepte pas la présence des migrants	9,4	3,3	5,2	4,4	9	5,5
Autre	1,7	3,8	0	2,2	9	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

13.9. Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des migrants (55,3%) occupent des appartements ou des maisons marocaines, 20,1% une chambre individuelle et 20,9% une chambre collective. Le premier type est l'apanage surtout des migrants syriens (94,1%) et yéménites (83,4%). Les chambres collectives sont relevées, notamment, parmi les originaires de la RDC (45,6%) et de la Guinée (44,9%).

La quasi-totalité des ménages de migrants au Maroc (95,7%) sont locataires de leurs logements, 3% sont logés gratuitement et près de 1% sont propriétaires ou accédant à la propriété.

Environ un ménage de migrants sur deux (46,4%) occupe un logement d'une seule pièce d'habitation, 20,3% de 2 pièces et 27,4% de 3 pièces. Le nombre moyen de pièces occupées est de 1,9 pièce.

Une densité élevée est observée dans les logements occupés par les ménages des migrants où une pièce est partagée en moyenne par 2,1 personnes. Globalement, les ménages de migrants habitent des logements trop serrés : près des trois quarts vivent dans des logements abritant plus de personnes que de pièces.

Les logements occupés par les ménages de migrants ont un accès quasi-généralisé aux différents services sociaux de base ; 99,8% des logements sont connectés au réseau d'électricité, 99,3% au réseau d'eau potable et 99,4% au réseau d'égout. Aussi bien pour l'électricité que l'eau potable, près de la moitié des ménages de migrants (49,3%) en disposent dans un cadre commun.

Sur un autre plan, les ménages de migrants éprouvent une grande difficulté d'accéder au logement dans le sens où plus de six ménages de migrants sur dix (61,9%) l'ont déclarée. La cherté du loyer est avancée par 62,1% des ménages de migrants comme principale difficulté rencontrée. Les autres raisons exprimées reviennent à l'exigence de nombreuses garanties et à la difficulté d'obtenir un contrat de bail avec 21,9% et au fait que les marocains se gardent de louer aux migrants ou n'acceptent pas leur présence dans le voisinage avec 13,3%.

XIV. PERCEPTIONS ET ATTITUDES DES MIGRANTS

Dans le souci d'apporter plus d'éclairage sur le comportement des migrants, cette enquête a également abordé leur appréciation sur l'évolution des conditions de leur présence au Maroc. Pour ce faire, un module qualitatif a été greffé au questionnaire de l'enquête ; il cible dans un premier temps l'étude de l'évaluation des efforts déployés par le gouvernement marocain pour faciliter leur intégration. Dans un deuxième temps, les migrants ont été amenés à exprimer leurs points de vue sur le degré de satisfaction de leur présence au Maroc. La troisième opinion recherchée porte sur l'appréciation des attitudes des marocains envers les migrants et les raisons à l'origine d'un tel constat.

14.1. Migrants et appréciation des politiques et des mesures favorisant leur intégration

14.1.1. Stratégie Nationale d'Immigration et l'Asile (SNIA)

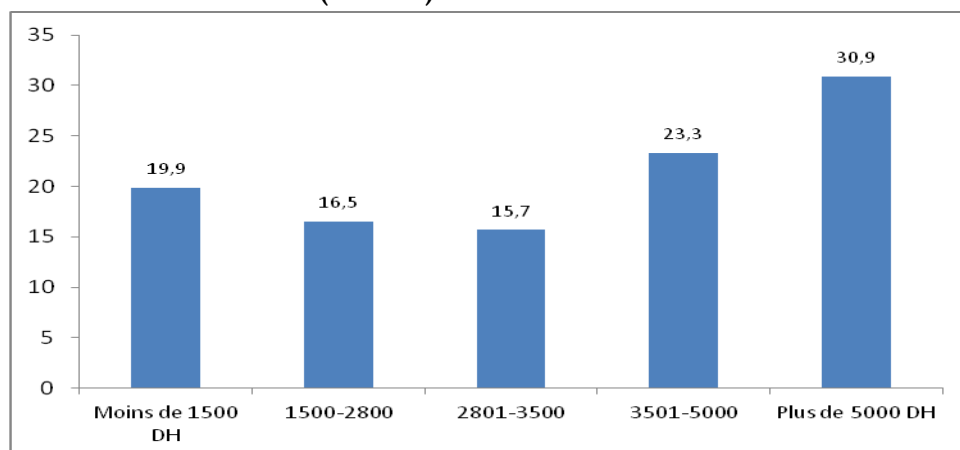
Les données de l'enquête montrent que près d'un immigré sur six (17%) est au courant de l'existence de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile ²(SNIA), beaucoup plus parmi la strate des réfugiés (22,8%) que parmi la strate des autres migrants (14,9%). La connaissance de l'existence de la SNIA varie selon l'origine des migrants. Elle est la plus importante parmi les migrants originaires de la Syrie (22,5%) et la moins élevée parmi ceux issus du Sénégal (10,2%).

L'existence de la SNIA est plus connue par les hommes (18,8%) que les femmes (14,4%) et par les mariés (22,2%) que les célibataires (13,5%). La connaissance de l'existence de cette stratégie augmente aussi bien avec l'âge, passant de 13,3% parmi les 15-29 ans à 23,8% parmi les 60 ans, qu'avec l'élévation du niveau d'instruction variant, ainsi, de 11,1% parmi les sans niveau à 20,2% parmi les ayant un niveau d'instruction supérieur.

² Adoptée en décembre 2014, la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) apporte de nouvelles réponses aux enjeux stratégiques posés par la question de l'immigration et perçoit l'immigration comme une opportunité et non comme une menace culturelle, économique ou sociale. La SNIA vise à assurer une meilleure intégration des immigrés et une meilleure gestion des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable. Sa vision est soutenue par 6 principes directeurs et se décline en 11 principaux programmes d'actions sectoriels et transverses, qui sont les fruits d'une approche intégrée et participative.

Les migrants disposant d'un revenu sont relativement plus nombreux à connaître l'existence de la SNIA. En effet, 20,4% de ces migrants sont au courant de l'existence de cette stratégie, soit près de 3,4 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. Cependant, il convient de mentionner que la connaissance de l'existence de la SNIA enregistre des changements opposés avec l'évolution du niveau de vie du migrant disposant d'un revenu. Ainsi, l'intensité de cette connaissance marque dans une première phase un recul, passant de 19,9% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 16,5% parmi ceux ayant un revenu mensuel compris entre 1500 et 2800 DH et poursuit sa baisse pour atteindre 15,7% auprès de la classe intermédiaire des revenus (2801-3500 DH). La connaissance de l'existence de la SNIA reprend de l'intensité dans une deuxième phase pour aboutir à 23,3% au niveau de la classe 3501-5000 DH et puis culminer à 30,9% parmi les migrants disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Graphique 14.1 : Migrants (en%) selon la connaissance de l'existence de la SNIA et les classes de revenu (en DH)



14.1.2. Campagnes menées par le gouvernement marocain pour régler la situation des migrants

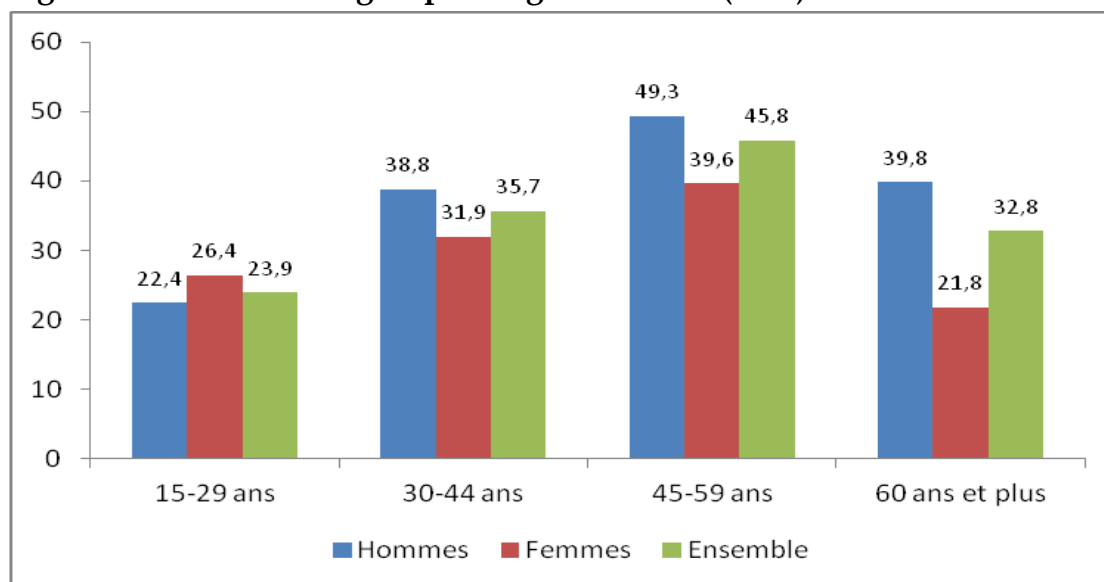
Moins d'un migrant sur trois (31,9%) est au courant des campagnes menées par le Maroc pour régulariser leur situation³, un peu plus parmi les réfugiés (37,9%) que parmi les autres migrants (29,7%). La connaissance de l'existence de ces campagnes de régularisation est la plus répandue parmi les migrants originaires de la République Démocratique du Congo (41,2%) et la moins courante parmi ceux issus de la Guinée (22%).

³ Le Maroc a lancé une large opération exceptionnelle d'intégration et de régularisation des personnes immigrantes en situation irrégulière. Les deux phases de l'opération se sont déroulées en fin 2014 et en 2017.

L'existence de campagnes de régularisation est plus courante chez les mariés (41%) que les célibataires (26,1%). La connaissance de l'existence de ces campagnes s'accroît avec l'élévation du niveau d'instruction variant de 16,4% parmi les sans niveau à 36,8% parmi les ayant un niveau d'instruction supérieur.

Analysée selon l'âge, la connaissance de l'existence des campagnes de régularisation enregistre une distribution particulière. Cette proportion passe de 23,9% parmi les 15-29 ans à 35,7% parmi les 30-44 ans, culmine à 45,8% parmi les 45-59 ans puis descend à 32,8% parmi les 60 ans et plus. La tendance de cette distribution reste la même pour les deux sexes.

Graphique 14.2 : Migrants au courant de l'existence des campagnes de régularisation selon les groupes d'âges et le sexe (en%)



Parmi les migrants qui sont au courant de l'existence des campagnes de régularisation, 34,3% d'entre eux les jugent efficaces et suffisantes, 42,9% non suffisantes, 8% non efficaces et 6,3% inefficaces et insuffisantes.

L'appréciation des campagnes de régularisation comme étant efficace et suffisante change selon le sexe et l'âge. Elle s'établit à 37,1% parmi les hommes contre 30% chez les femmes et à 31,3% pour les migrants âgés de 15 à 29 ans contre 40,4% pour les 45-59 ans. L'élévation du niveau d'instruction du migrant favorise une bonne appréciation de ces campagnes : elle plafonne à 42,1% parmi les migrants possédant le niveau supérieur contre 22,6% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

14.2. Efforts déployés par le gouvernement marocain pour faciliter l'intégration des migrants au Maroc

Plus d'un migrant sur quatre (26,4%) sont au courant des efforts déployés par le gouvernement marocain pour faciliter l'intégration des migrants au Maroc. Cette proportion, plus prononcée parmi les hommes (29%) que parmi les femmes (22,7%), augmente sensiblement avec le niveau d'instruction. Elle passe de 12% parmi les sans niveau, à 24,5% parmi les migrants de niveau primaire pour atteindre 35,4% parmi ceux de niveau supérieur.

Parmi les migrants qui sont au courant de tels efforts, 38,1% d'entre eux les jugent efficaces et suffisants, 41% non suffisants, 7,6% inefficaces et 8,4% inefficaces et insuffisantes.

Une bonne évaluation de ces efforts varie de manière significative selon le sexe et l'âge. Elle est le fait de 41,3% des hommes contre 32,3% des femmes et de 38% pour les personnes âgées de 15 à 29 ans contre 46,3% pour les 45-59 ans. L'élévation du niveau d'instruction du migrant favorise une bonne appréciation de ces efforts : elle culmine à 49,3% parmi ceux ayant le niveau supérieur contre 8,2% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

De son côté, la mauvaise appréciation des efforts favorisant l'intégration des migrants enregistre une tendance différente. En effet, l'appréciation comme étant inefficace et insuffisante est, cette fois, plus répandue parmi les femmes (7,4%) que les hommes (5,7%) et recule de 13% chez les migrants sans aucun niveau d'instruction à 5,9% parmi ceux ayant le niveau supérieur.

Tableau 14.1 : Migrants selon le degré d'appréciation des efforts favorisant leur intégration et selon certaines caractéristiques

Appréciation	Sexe		Age		Niveau d'instruction		Ensemble
	Homme	Femme	15-29 ans	45-59 ans	Sans niveau	Supérieur	
Efficaces et suffisants	37,1	30	31,3	40,4	22,6	42,1	34,3
Inefficaces et insuffisants	5,7	7,4	4,9	6,6	13	5,9	6,3

14.3. Migrants et appréciation de leur présence au Maroc

Les migrants ont été invités à répondre à la question suivante : êtes-vous satisfaits de votre arrivée au Maroc ? Les résultats apportés à cette question montrent que près de neuf migrants sur dix (88%) sont satisfaits de leur arrivée au Maroc (40,9% très satisfaits et 47,1% moyennement satisfaits). La très grande satisfaction des migrants est plus prononcée parmi les réfugiés (50,7%) que parmi les autres migrants (36,8%). Elle est la plus élevée parmi les migrants syriens (63,9% contre 19% pour les maliens), les âgés de 60 ans et plus (55,1% contre 35% pour les 15-29 ans), les mariés (53,2% contre 33,5% pour les célibataires) et les ayant un niveau d'instruction supérieur (47,4% contre 39,4% pour ceux ayant le niveau primaire).

Seulement 12% des migrants ne sont pas du tout satisfaits de leur arrivée au Maroc. Cette proportion est légèrement plus exprimée parmi les autres migrants (12,6%) que parmi les réfugiés. Elle culmine chez les migrants originaires de la Centrafrique (26%) , les ayant un niveau d'instruction du lycée (15,5%) , les célibataires (15,3%) et les âgés de 15-29 ans (14,6%).

De leurs côtés, les migrants disposant d'un revenu sont plus nombreux à exprimer leur grande satisfaction de l'arrivée au Maroc. En effet, 61,1% de ces migrants sont très satisfaits de cette présence, soit près de 20 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. Cependant, il importe de signaler que la perception d'une très grande satisfaction s'améliore significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu augmente. Aussi, cette opinion positive varie de 37,0% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 85,6% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Tableau 14.2 : Migrants (%) selon le degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc et les classes de revenu (en DH)

Degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Très satisfait	37,0	56,8	57,4	71,0	85,6	61,1
Moyennement satisfait	57,0	39,4	40,6	28,8	13,2	36,2
Pas du tout satisfait	6,0	3,8	2,0	,2	1,2	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

14.4. Migrants et appartenance aux organisations de la société civile

14.4.1. Associations ou organisations non gouvernementales dédiées aux migrants

Sur le plan de leurs implications et engagements civiques, les migrants montrent peu d'intérêt pour la chose migratoire et aux questions et affaires les concernant. En effet, seulement près d'un migrant sur sept (13,9%) est membre d'une association ou une organisation non gouvernementale (ONG) dédiée aux migrants. L'appartenance à ce genre d'organisme parmi les autres migrants (16,1%) représente le double de celle des réfugiés (8%). Sans différence entre les deux sexes, cette appartenance est la plus répandue parmi les migrants originaires du Yémen (19,7% contre 3,7% pour les originaires de la Syrie), les âgés de 45-59 ans (17,2% contre 9,2% pour les 60 ans et plus), les séparés (22,2% contre 11,5% pour les mariés) et les ayant un niveau d'instruction supérieur (17,8% contre 7,8% pour ceux n'ayant aucun niveau).

La disposition d'un revenu ne semble pas favoriser l'appartenance à une organisation de la société civile consacrée aux affaires des migrants. En effet, 12% de ces migrants sont membres de ce type d'organisation, soit près de 2 points de pourcentage de moins que l'ensemble des migrants. Toutefois, il est intéressant de noter que l'adhésion à ces organisations est la plus importante chez les migrants relevant deux classes de revenu inférieures, soit respectivement 14,2% et 14,8%. L'intensité d'adhésion la plus faible (6,3%) est, cependant, enregistrée parmi les migrants appartenant à la classe de revenu intermédiaire.

14.4.2. Autre association ou organisation non gouvernementale

Les résultats de l'enquête révèlent que les migrants sont encore moins impliqués au niveau des autres associations et ONG non dédiés aux migrants. Seulement près d'un migrant sur vingt (5,8%) appartient à une association ou une ONG non consacrée aux affaires des migrants. L'appartenance à ce genre d'organisme intéresse plus les autres migrants (7,2%) que les réfugiés (1,9%) et les migrants originaires de la RDC (11,4%) que les syriens (0,9%). L'élévation du niveau d'instruction du migrant favorise relativement cette adhérence : elle s'établit à 8,7% parmi ceux ayant le niveau supérieur contre 2,8% pour ceux n'ayant aucun niveau d'instruction.

La disposition d'un revenu favorise légèrement l'adhésion à une organisation de la société civile autre que celle consacrée aux affaires des migrants. Aussi, 6,1% des migrants disposant d'un revenu sont membres de ce type d'organisation, soit 0,3 point de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. L'appartenance à ces organisations reste la plus importante parmi les migrants relevant des deux classes extrêmes de revenu, respectivement 8,2% et 8,4%, au moment où, encore une fois, l'adhésion la plus faible (2,7%) est enregistrée parmi les migrants appartenant à la classe de revenu intermédiaire.

14.4.3. Parti politique ou syndicat

Les données de cette enquête indiquent un très faible engagement des migrants dans la vie politique du pays d'accueil. Leur participation enregistre des niveaux très bas : dans leur globalité, moins d'un migrant sur cent (0,8%) adhère à un parti politique ou est membre actif dans un syndicat. Toutefois, l'intensité de cette adhésion connaît quelques variations selon certaines caractéristiques du migrant. Elle est plus importante chez les hommes (1,1%) que les femmes (0,4%), les autres migrants (1%) que les réfugiés (0,2%), les migrants âgés de 60 ans et plus (6,6%) que ceux âgés de 15-29 ans (0,4%) et les migrants disposant du niveau d'enseignement supérieur (1,3%) que ceux ayant le niveau du primaire (0,2%).

La disposition d'un revenu ne change pas sensiblement le niveau d'adhésion à un parti politique ou un syndicat. En effet, 0,9 % des migrants disposant d'un revenu sont membres de ce type d'organisation, presque autant que l'ensemble des migrants (0,8%). L'appartenance la plus importante (1,2%) est enregistrée parmi les migrants relevant des deux classes extrêmes de revenu et la plus faible (0,1%) est enregistrée parmi les migrants appartenant à la classe de revenu intermédiaire.

Il semble que les migrants de la classe de revenu intermédiaire (2801-3500 DH) ne montrent que très peu d'intérêt pour la chose migratoire. Ils sont les moins impliqués au niveau des organisations de la société civile et ne s'intéressent nullement à la vie politique du pays d'accueil.

Tableau 14.3: Migrants (en%) selon l'appartenance aux organisations de la société civile et les classes de revenu (en DH)

Type d'organisation	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Association ou ONG pour les migrants	14,2	14,8	6,3	10,7	11,3	12,0
Autre Association ou ONG	8,2	5,4	2,7	6,6	8,4	6,1
Parti politique ou Syndicat	1,2	1,0	0,1	0,8	1,2	0,9

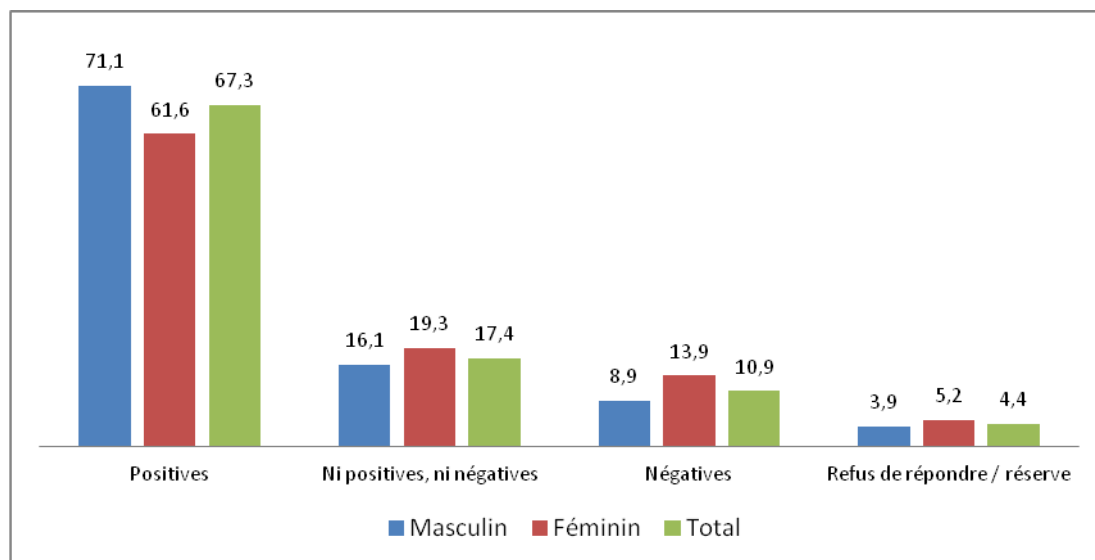
14.5. Evaluation des attitudes et des perceptions des migrants

13.5.1. Evaluation des attitudes des marocains envers les migrants

A la question « comment évaluez-vous les attitudes ou les perceptions des marocains envers vous en tant que migrant », plus des deux-tiers des migrants forcés au Maroc (67,3%) estiment que les marocains ont une attitude positive envers les migrants, les migrants réfugiés (76,5%) sensiblement plus que les autres migrants (63,9%), les hommes (71,1%) relativement plus que les femmes (61,6%) et les personnes âgées de 60 ans et plus (75,5%) plus que les jeunes (63,4%). Les nationalités qui ont le plus exprimé cette opinion sont les yéménites (87,5%), les syriens (86,8%), les sénégalais (78,7%) et les guinéens (66,9%).

Inversement, les originaires de la RDC (44,6%), de la Centrafrique (45%) et du Cameroun (50%) sont les migrants qui ont le moins formulé cette opinion.

Graphique 14.3 : Migrants (en %) selon les perceptions de l'attitude des marocains à leur égard et le sexe

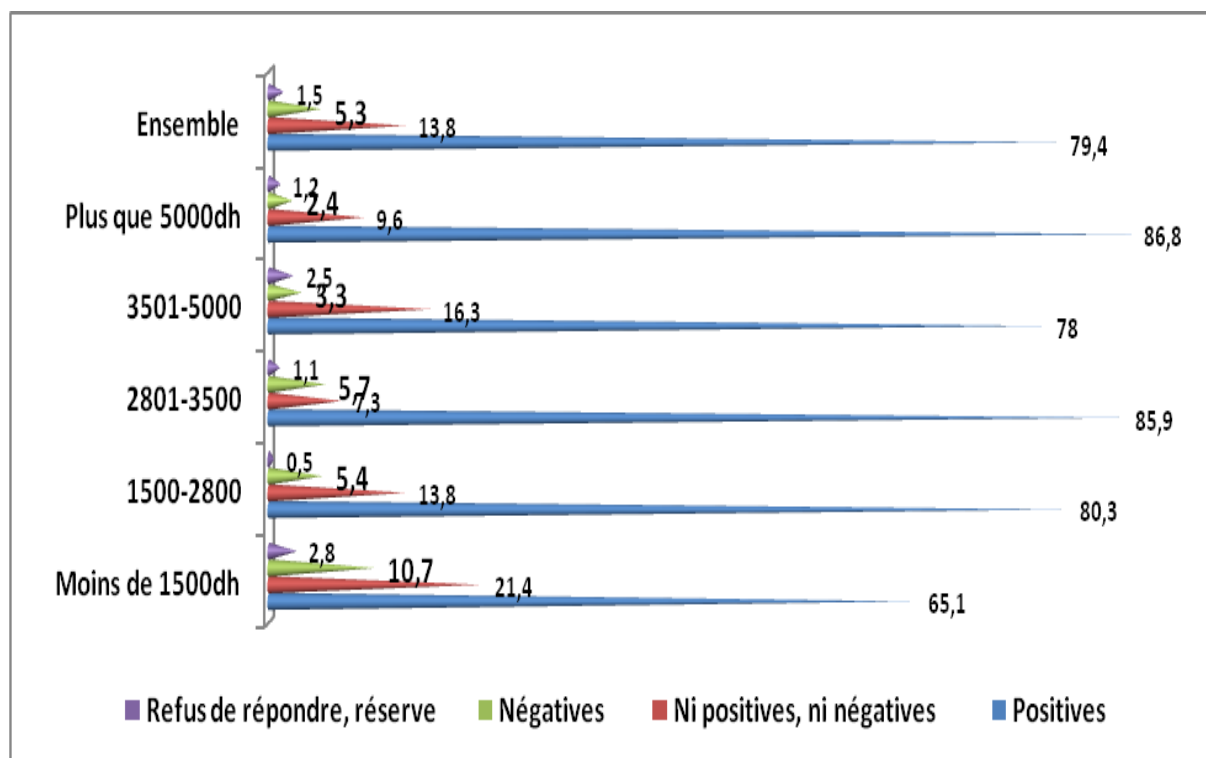


Par ailleurs, les migrants qui expriment une opinion neutre et jugent, ni positives ni négatives, les attitudes des marocains envers eux représentent 17,4%, les femmes (19,3%) plus que les hommes (16,1%).

La part des migrants qui apportent une appréciation plutôt soucieuse et considèrent comme négatives les attitudes des marocains envers les migrants est de 10,9%, proportion relativement plus élevée parmi les autres migrants (11,6%) que les migrants réfugiés (9%), parmi les femmes (13,9%) que parmi les hommes (8,9%) et sensiblement plus élevée parmi les jeunes de 15 à 24 ans (12,5%) que parmi les personnes âgées de 60 ans et plus (0,6%).

La disposition d'un revenu favorise une évaluation positive et atténue le jugement négatif de la perception des migrants. En effet, 79,4% des migrants disposant d'un revenu jugent positives les attitudes des marocains à leur égard, soit un gain de 12,1 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des migrants. Ce renforcement de l'évaluation positive s'affermite davantage avec l'évolution des niveaux de vie des migrants et le gain atteint jusqu'à près de 20 points de pourcentage parmi les migrants appartenant à la classe de revenu la plus nantie. De son côté, le jugement négatif se trouve amoindri auprès de la population des migrants disposant d'un revenu. Ainsi, c'est seulement 5,3% des migrants disposant d'un revenu qui évaluent comme négatives les attitudes des marocains envers eux, soit la moitié de l'évaluation apportée par l'ensemble des migrants.

Graphique 14.4 : Migrants (en%) selon les perceptions de l'attitude des marocains à leur égard et les classes de revenu (en DH)



14.6. Raisons à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à l'égard des migrants

Interrogés sur les raisons à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à leur égard, 41,1% des migrants estiment que les étrangers sont traités comme les marocains, 29,2% voient que les marocains apportent de l'aide et du soutien aux migrants, 18,1% s'aperçoivent que les marocains sont indifférents à la situation des étrangers et 11,6% ressentent plutôt des manifestations d'inconfort et de mécontentement, des expressions de discrimination et des signes d'hostilité et de haine envers les étrangers.

Le sentiment de bienvenue aux migrants est plus prononcé parmi les réfugiés (50,2%) que parmi les autres migrants (37,8%). Ce sentiment ne semble pas être affecté par le niveau d'instruction du migrant, mais il enregistre des variations suivant l'âge et l'état matrimonial. Ainsi, la sensation d'un bon accueil est la plus élevée parmi les migrants âgés de 60 ans et plus (56,7% contre 36,6% pour les 15-29 ans) et les mariés (50,3% contre 34,9% pour les célibataires). Les nationalités qui ont le plus exprimé cette opinion sont les syriens (60%), les yéménites (59,5%) et les sénégalais (55,3%). A l'opposé, les originaires de la Centrafrique (27,7%), du Cameroun (23,5%) et du Mali (25,5%) sont les migrants qui ont le moins exprimé cette opinion.

Le fait que les marocains apportent de l'aide et du soutien aux migrants est senti presque de la même façon par l'ensemble des migrants à l'exception des migrants originaires de la Guinée avec 41,2% et du Mali (36,4%).

Les nationalités qui ont le plus exprimé la perception de l'indifférence des marocains à la situation des étrangers sont les congolais (29,8%) suivi des camerounais (25,5%).

Enfin, la proportion des migrants qui ressentent des manifestations de mécontentement, de discrimination et des signes de haine envers les étrangers s'élève à 11,6%. Cette proportion est plus exprimée parmi les femmes (14,8%) que les hommes (9,5%) et parmi les autres migrants (12,5%) que parmi les réfugiés (9,3%). Elle culmine chez les migrants originaires de la Centrafrique (26%), les séparés (15,9%), les ayant un niveau d'instruction du collège (14,3%) et les migrants âgés de 15-29 ans (13,7%).

De leurs côtés, les migrants disposant d'un revenu sont plus nombreux à exprimer le sentiment de bienvenue et du bon accueil. En effet, 53,2% de ces migrants estiment que les étrangers sont les bienvenus au pays et sont traités comme des marocains, soit près de 12 points de pourcentage de plus que l'ensemble des migrants. Cependant, il importe de signaler que cette perception s'améliore significativement à mesure que le niveau de vie du migrant disposant d'un revenu augmente. Ainsi, cette opinion positive varie de 45,4% parmi les migrants ayant un revenu mensuel inférieur à 1500 DH à 63,6% parmi ceux disposant d'un revenu mensuel supérieur à 5000 DH.

Tableau 14.4 : Migrants (en%) selon la raison à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à leur égard et les classes de revenu (en DH)

Raison à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à l'égard des migrants	Moins de 1500	1500-2800	2801-3500	3501-5000	Plus de 5000	Ensemble
Les étrangers sont les bienvenus et sont traités comme des marocains	45,4	46,5	57,2	59,0	63,6	53,2
Les Marocains apportent de l'aide / du soutien aux migrants	21,6	34,2	29,7	21,0	24,3	27,4
Les Marocains sont indifférents à la situation des étrangers	22,0	13,9	7,4	16,6	9,7	14,0
Manifestation de mécontentement de discrimination et de haine envers les étrangers	11,0	5,4	5,7	3,4	2,4	5,4
Total	100	100	100	100	100	100

14.7. Conclusion

Un des principaux résultats de cette enquête est la faible connaissance des migrants des efforts déployés par le Maroc pour leur intégration : près d'un migrant sur six est au courant de l'existence de la SNIA ; Moins d'un migrant sur trois l'est pour les campagnes de régularisation et un migrant sur quatre pour les efforts déployés par le gouvernement marocain pour faciliter l'intégration des migrants au Maroc. Parmi les migrants qui sont au courant de tels efforts, 38,1% d'entre eux les jugent efficaces et suffisants, 41% non suffisants, 7,6% inefficaces et 8,4% inefficaces et insuffisants.

Les résultats apportés à la question portant sur le degré de satisfaction de leur présence au Maroc montrent que près de neuf migrants sur dix (88%) sont satisfaits de leur arrivée au Maroc (40,9% très satisfaits et 47,1% moyennement satisfaits).

Sur le plan de leurs implications et engagements civiques, les migrants montrent peu d'intérêt pour la chose migratoire et aux questions et affaires les concernant, ils sont encore moins impliqués au niveau des autres associations et ONG non destinés aux migrants et montrent un très faible engagement dans la vie politique du pays d'accueil.

Une auto évaluation sur les attitudes ou les perceptions des marocains envers eux en tant que migrant montre que plus des deux-tiers des migrants au Maroc (67,3%) estiment que les marocains ont une attitude positive envers les migrants. La part des migrants qui apportent une appréciation plutôt soucieuse et considèrent comme négatives les attitudes des marocains envers les migrants ne dépasse pas 10,9%.

Interrogés sur les raisons à l'origine de la perception de l'attitude des marocains à leur égard, 41,1% des migrants estiment que les étrangers sont les bienvenus au pays et sont traités comme les marocains, 29,2% voient que les marocains apportent de l'aide et du soutien aux migrants, 18,1% s'aperçoivent que les marocains sont indifférents à la situation des étrangers et 11,6% ressentent plutôt des manifestations d'inconfort et de mécontentement, des expressions de discrimination et des signes d'hostilité et de haine envers les étrangers.

ANNEXES : TABLEAUX STATISTIQUES

Annexe 1. Caractéristiques démographiques et socioculturelles des migrants

Tableau 1: Migrants selon le sexe et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Syrie	64,0	36,0	100,0
Côte d'Ivoire	46,4	53,6	100,0
Sénégal	58,8	41,2	100,0
Guinée	72,4	27,6	100,0
RDC	46,2	53,8	100,0
Cameroun	63,4	36,6	100,0
Centrafrique	67,2	32,8	100,0
Mali	70,1	29,9	100,0
Yémen	62,8	37,2	100,0
Autres pays africains	56,0	44,0	100,0
Autres pays arabes	68,3	31,7	100,0
Autres pays	33,9	66,1	100,0
Total	59,3	40,7	100,0

Tableau 2: Migrants selon l'état matrimonial et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Etat matrimonial						Total
	Célibataire	Marié	Divorcé	Séparé	Veuf	En concubinage	
Syrie	14,1	76,1	3,2	1,0	5,6	-	100,0
Côte d'Ivoire	66,6	20,1	4,6	1,4	1,4	5,9	100,0
Sénégal	54,2	36,5	8,4	0,3	-	0,6	100,0
Guinée	68,4	20,7	4,5	1,3	0,4	4,7	100,0
RDC	62,5	29,0	1,8	1,2	3,2	2,3	100,0
Cameroun	70,0	16,0	2,2	1,7	1,1	9,0	100,0
Centrafrique	89,3	4,9	-	1,7	1,7	2,3	100,0
Mali	74,6	17,1	1,0	0,6	3,1	3,6	100,0
Yémen	33,3	63,3	-	1,7	1,7	-	100,0
Autres africains	72,0	21,9	3,2	0,8	0,9	1,2	100,0
Autres arabes	40,5	46,0	5,7	1,5	4,4	1,8	100,0
Autres pays	37,4	49,3	2,2	6,6	2,2	2,2	100,0
Total	54,1	36,1	3,7	1,2	2,2	2,6	100,0

Tableau 3: Migrants selon l'état matrimonial et le sexe (%)

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	61,1	38,9	100,0
Marié	62,6	37,4	100,0
Divorcé	38,6	61,4	100,0
Séparé	20,0	80,0	100,0
Veuf	19,0	81,0	100,0
En concubinage	57,5	42,5	100,0
Total	59,3	40,7	100,0

Tableau 4 : Migrants selon l'état matrimonial et le groupe d'âge (%)

Etat matrimonial	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Célibataire	61,1	34,3	4,4	0,1	100,0
Marié	19,9	55,8	21,8	2,6	100,0
Divorcé	14,3	58,5	23,1	4,0	100,0
Séparé	29,2	54,4	10,9	5,5	100,0
Veuf	10,2	37,8	28,1	23,8	100,0
Concubinage	45,3	50,3	4,4		100,0
Total	42,5	43,7	12,0	1,7	100,0

Tableau 5: Taille moyenne des ménages de migrants selon le niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Taille moyenne du ménage
Sans niveau	5
Primaire	5
Collège	4
Lycée	4
Supérieur	3
Autres	2
Total	4

Tableau 6: Migrants selon le niveau d'éducation et le groupe d'âge (%)

Niveau d'éducation	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Sans niveau	9,9	12,3	19,3	50,6	12,8
Primaire	15,4	18,5	19,4	12,4	17,2
Collège	20,5	19,3	14,5	7,6	19,0
Lycée	23,8	23,8	22,9	12,1	23,5
Supérieur	30,2	25,8	23,8	17,4	27,3
Autres	0,2	0,4	-	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 7: Migrants ayant atteint le niveau d'éducation supérieur selon le domaine de spécialisation et le pays d'origine (%)

Domaine de spécialisation	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafricaine	Mali	Yémen
Commerce et gestion	24,1	31,3	26,4	20,6	36,9	17,1	34,5	5,0	4,2
Technologie de l'information et de la communication	6,9	11,1	11,3	11,8	13,8	7,3	4,6	10,0	9,9
Ingénierie et techniques parallèles	3,4	3,0	1,9	1,5	9,2	2,4	3,4	10,0	5,6
Droit	6,9	9,1	5,7	10,3	4,6	14,6	6,9	10,0	8,5
Langues	1,7	2,0	9,4	1,5	-	-	-	25,0	8,5
Santé	1,7	-	-	1,5	3,1	7,3	6,9	5,0	8,5
Mathématiques et statistiques	1,7	1,0	5,7	-	3,1	2,4	1,1	10,0	2,8
Sciences physiques	6,9	-	3,8	-	3,1	2,4	1,1	10,0	9,9
Lettres hormis les langues	12,1	1,0	3,8	1,5	-	-	-	-	4,2
Sciences biologiques et parallèles	5,2	5,1	-	4,4	3,1	9,8	2,3	-	5,6
Industries de fabrication et transformation	1,7	-	-	1,5	-	-	-	-	1,4
Sciences sociales et sciences comportementales	5,2	3,0	5,7	1,5	3,1	-	4,6	5,0	4,2
Logiciels et certificats de base	-	1,0	-	1,5	-	2,4	2,3	-	-
Ingénierie et architecture	6,9	-	1,9	-	3,1	2,4	3,4	-	1,4
Enseignement	1,7	3,0	3,8	2,9	4,6	7,3	-	-	2,8
Services aux autres	-	2,0	-	-	-	2,4	-	-	-
Presse et médias	1,7	2,0	-	-	-	-	-	-	1,4
Autres	12,1	25,3	20,8	39,7	12,3	22,0	28,7	10,0	21,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Migrants selon le degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec l'entourage au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec l'entourage au Maroc?				
	Sans difficultés	Peu de difficultés	Difficultés moyennes	Grandes difficultés	Total
Syrie	84,4	11,6	2,7	1,3	100,0
Côte d'Ivoire	25,2	44,5	16,6	13,7	100,0
Sénégal	26,0	53,2	13,0	7,8	100,0
Guinée	15,2	50,2	21,0	13,6	100,0
RDC	24,7	49,3	22,5	3,5	100,0
Cameroun	14,0	39,9	30,0	16,2	100,0
Centrafrique	15,2	36,2	29,3	19,3	100,0
Mali	13,7	54,7	21,6	10,1	100,0
Yémen	76,8	16,5	6,1	0,6	100,0
Autres africains	28,0	38,5	19,2	14,4	100,0
Autres arabes	74,1	20,8	1,4	3,7	100,0
Autres pays	28,6	50,7	11,0	9,7	100,0

Annexe 2 : Trajectoires et itinéraires migratoires

Tableau 1: Migrants selon l'ancienneté migratoire depuis le départ pour la première fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Ancienneté migratoire				Total
	Moins de 5 ans	5-9 ans	10-19 ans	20 ans et plus	
Syrie	6,3	56,2	29,2	8,4	100,0
Côte d'Ivoire	42,2	36,7	19,6	1,5	100,0
Sénégal	59,1	31,5	8,6	0,8	100,0
Guinée	70,4	20,3	8,3	1,0	100,0
RDC	27,1	28,8	37,1	7,1	100,0
Cameroun	39,0	40,0	19,5	1,5	100,0
Centrafricaine	43,5	46,6	8,4	1,5	100,0
Mali	59,3	28,3	12,4	-	100,0
Yémen	34,3	43,8	21,9	-	100,0
Autres pays africains	43,8	33,9	19,4	2,8	100,0
Autres pays arabe	39,1	23,9	22,8	14,1	100,0
Autres pays	25,0	28,8	34,6	11,5	100,0
Total	38,6	37,4	20,1	3,8	100,0

Tableau 2: Migrants selon la personne qui a pris la décision d'émigrer et le niveau d'éducation (%)

Qui a pris la décision d'émigrer	Niveau d'éducation						Total
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	
Moi-même	66,4	68,0	77,4	76,0	67,4	69,0	71,3
Epoux/Epouse/Fiancé/Fiancée	14,0	9,8	8,2	7,0	4,2	15,5	7,9
Enfants	2,1	0,5	-	0,6	0,1		0,5
Père/Mère	3,5	7,5	5,7	6,8	14,6	15,5	8,4
Autres membres de la famille	1,2	2,6	1,5	2,9	2,8	-	2,3
Employeur	0,3	0,4	0,1	0,2	0,3	-	0,3
Amis	1,7	2,3	1,2	1,3	0,1	-	1,2
En accord avec un ou plusieurs membres de la famille	10,4	8,7	5,3	4,6	8,7	-	7,3
Autre	0,4	0,1	0,6	0,5	1,6	-	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3: Migrants selon l'accompagnement des membres de la famille ou amis lors du départ du pays d'origine pour la 1^{ère} fois et le groupe d'âge (%)

Accompagnement lors du départ du pays d'origine pour la 1 ^{ère} fois	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Non, tout seul	53,8	51,0	37,9	22,8	49,8
Epoux/Epouse	4,9	12,1	17,9	17,1	10,1
Fils	2,2	10,6	17,8	23,0	8,5
Filles	2,4	7,2	13,6	13,0	6,3
Amis	4,5	1,7	1,0	1,3	6,1
Frères	5,7	2,9	2,0	2,5	5,3
Autres membres de la famille	8,0	3,8	2,8	3,6	4,2
Mère	4,5	2,3	2,1	3,6	3,8
Sœurs	5,0	3,5	3,2	10,8	3,2
Père	9,1	4,8	1,6	2,2	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4: Migrants selon l'accompagnement des membres de la famille ou amis lors du départ pour la première fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Accompagnement lors du départ du pays d'origine										Total
	Non, tout seul	Epoux / Epouse	Fils	Filles	Père	Mère	Frères	Sœurs	Autres membres de la famille	Amis	
Syrie	12,6	19,6	17,0	11,8	5,8	8,1	9,1	5,6	8,4	1,9	100,0
Côte d'Ivoire	73,5	3,9	3,2	2,6	0,2	1,3	2,8	2,2	1,9	8,3	100,0
Sénégal	84,3	3,2	1,5	2,2		0,3	1,9	0,6	1,5	4,4	100,0
Guinée	71,4	4,3	1,6	3,2	-	-	4,7	0,4	2,1	12,3	100,0
RDC	71,7	2,5	6,4	5,0	0,4	0,9	3,6	3,4	2,4	3,7	100,0
Cameroun	68,3	4,0	3,3	2,7		1,1	2,7	1,1	1,1	15,8	100,0
Centrafrique	65,3	0,6	1,3	0,7	4,4	5,5	5,5	6,0	4,3	6,3	100,0
Mali	65,1	3,7	1,9	2,8	1,3	1,3	5,7	1,8	0,9	15,5	100,0
Yémen	41,9	17,1	14,8	8,0	4,0	3,2	2,3	-	0,5	8,3	100,0
Autres africains	71,6	5,8	1,9	2,6	1,3	1,3	2,0	1,8	2,4	9,4	100,0
Autres arabes	47,7	10,7	11,3	6,1	5,1	6,3	4,7	3,8	1,5	2,8	100,0
Autres pays	58,3	10,2	10,2	6,4	1,9	3,8	5,6	1,9	1,9	-	100,0
Total	49,8	10,1	8,5	6,3	2,8	3,8	5,3	3,2	4,2	6,1	100,0

Tableau 5: Migrants selon le nombre de pays où ils ont résidé pendant trois mois ou plus depuis leur départ pour la première fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Nombre de pays où les migrants ont résidé pendant 3 mois ou plus depuis leur départ du pays d'origine					
	Néant	1 pays	2 pays	3 pays	4 pays et plus	Total
Syrie	41,2	34,2	17,3	4,4	2,9	100,0
Côte d'Ivoire	73,1	14,4	7,7	4,2	0,6	100,0
Sénégal	85,5	12,1	1,6	,5	0,3	100,0
Guinée	60,0	20,1	13,5	6,5	0,0	100,0
RDC	50,4	22,2	13,5	9,4	4,5	100,0
Cameroun	37,2	38,6	12,1	9,6	2,5	100,0
Centrafrique	73,4	14,8	2,3	4,5	5,1	100,0
Mali	50,0	41,2	7,7	1,0	0,0	100,0
Yémen	81,0	13,5	4,2	1,3	0,0	100,0
Autres africains	67,3	18,9	9,0	2,6	2,2	100,0
Autres arabes	66,2	24,3	8,9	,7	0,0	100,0
Autres pays	90,8	6,9	2,3		0,0	100,0
Total	61,2	22,7	10,1	4,2	1,8	100,0

Tableau 6: Migrants selon le pays d'origine et le dernier pays d'émigration avant le Maroc (%)

Dernier pays d'immigration avant le Maroc	Pays d'origine												
	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centr africaine	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Total
Algérie	48,9	35,1	27,6	69,0	57,7	83,1	51,0	78,3	29,8	61,4	15,7	0,0	55,2
Mauritanie	4,9	25,3	57,5	10,8	6,9	,4	6,4	9,2	12,4	3,8	6,1	25,0	9,3
Liban	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0	7,5
Egypte	8,7	0,0	0,0	2,2	0,0	,4	0,0	0,0	32,3	,5	15,0	0,0	4,1
Mali	,4	14,0	5,5	4,8	8,9	,9	0,0	0,0	0,0	7,6	3,9	0,0	3,9
Libye	2,3	1,8	0,0	,5	1,0	1,3	0,0	8,3	0,0	11,6	15,8	25,0	3,4
Tunisie	3,3	2,7	2,8	1,1	1,0	1,9	0,0	0,0	0,0	2,0	5,5	0,0	2,2
Sénégal	0,0	1,8	0,0	7,4	2,0	,9	3,5	0,0	0,0	3,0	0,0	25,0	1,7
Turquie	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	1,4
Niger	0,0	,6	2,8	0,0	0,0	6,8	0,0	2,1	0,0	2,0	0,0	0,0	1,2
Autre	4,5	18,6	3,9	4,3	22,6	4,2	39,1	2,1	25,6	8,1	35,6	0,0	10,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 7: Migrants selon la connaissance du pays de destination au départ et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Je ne sais pas exactement dans quel pays aller	Maroc	Autres destinations	Total
Syrie	31,0	54,8	14,2	100,0
Côte d'Ivoire	13,4	79,6	7,0	100,0
Sénégal	2,5	94,7	2,8	100,0
Guinée	19,5	65,0	15,5	100,0
RDC	28,6	66,4	5,0	100,0
Cameroun	31,2	53,6	15,1	100,0
Centrafrique	22,5	75,9	1,6	100,0
Mali	31,1	53,9	15,1	100,0
Yémen	10,7	80,2	9,1	100,0
Autres africains	14,7	79,3	6,0	100,0
Autres arabes	13,7	74,0	12,3	100,0
Autres pays	2,2	97,8		100,0
Total	19,7	71,0	9,3	100,0

Tableau 8: Migrants selon le mode de financement du voyage et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	J'ai vendu mon terrain	J'ai vendu d'autres biens	J'avais de l'argent	J'ai eu l'aide financière de ma famille / amis dans mon pays d'origine	J'ai eu l'aide financière de ma famille/ amis à l'étranger	J'ai emprunté de l'argent	Autre	Total
Syrie	2,5	15,9	40,9	18,1	7,5	9,7	5,4	100,0
Côte d'Ivoire	0,2	2,8	45,9	31,8	8,3	6,0	4,8	100,0
Sénégal	1,9	11,2	50,4	25,2	4,1	4,2	2,9	100,0
Guinée	2,4	3,5	45,9	32,1	6,2	5,0	4,9	100,0
RDC	0,8	4,6	53,2	27,7	6,2	3,4	4,2	100,0
Cameroun	2,8	6,9	47,1	30,0	4,2	4,7	4,4	100,0
Centrafrique	2,3	1,9	25,1	54,1	10,8	2,0	3,8	100,0
Mali	3,6	9,6	37,1	32,4	4,4	5,8	7,1	100,0
Yémen	2,8	11,4	29,4	37,6	0,5	10,8	7,4	100,0
Autres africains	1,0	3,2	40,6	38,3	6,1	2,7	8,1	100,0
Autres arabes	0,3	10,5	47,4	33,8	2,3	2,9	2,9	100,0
Autres pays	2,1	2,1	39,7	36,4	5,0	10,5	4,2	100,0
Total	1,8	8,0	43,6	29,5	6,1	5,8	5,1	100,0

Tableau 9: Migrants selon qu'ils ont dû se procurer de l'argent durant leur itinéraire pour compléter les frais du voyage et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Non, j'avais tout l'argent nécessaire pour le voyage quand j'ai quitté mon pays d'origine	Oui, j'ai dû travailler durant l'itinéraire	Oui, j'ai dû mendier durant l'itinéraire	Oui, j'ai dû emprunter de l'argent durant l'itinéraire	Oui j'ai dû exercer des activités illégales (vol, escroquerie, prostitution, contrebande,...)	Oui, j'ai reçu des transferts d'argent de ma famille /amis de mon pays d'origine	Oui, j'ai reçu des transferts d'argent de ma famille /amis à l'étranger	Autre	Total
Syrie	60,4	16,6	7,8	3,2	-	2,4	3,6	5,9	100
Côte d'Ivoire	74,7	16,5	3,8	0,8	0,6	1,3	0,4	1,8	100
Sénégal	86,7	8,7	0,7	0,6	0,9	1,5	0,1	0,6	100
Guinée	59,5	25,9	9,1	0,4	1,8	1,1	0,4	1,8	100
RDC	54,4	27,0	7,4	2,0	4,2	2,7	-	2,4	100
Cameroun	34,9	38,2	14,7	2,4	4,0	3,7	1,0	1,1	100
Centrafrique	75,0	16,4	3,3	0,7	-	1,5	0,9	2,3	100
Mali	48,2	35,0	12,1	-	1,9	0,9	0,9	0,9	100
Yémen	89,9	2,4	-	3,2	-	2,6	-	1,9	100
Autres africains	73,5	17,3	5,2	0,3	0,5	0,9	1,2	1,2	100
Autres arabes	84,0	10,4	-	0,8	-	1,8	1,0	2,2	100
Autres pays	88,2	2,4	-	2,4	-	-	2,4	4,7	100
Total	66,9	19,0	6,1	1,4	1,2	1,8	1,2	2,5	100

Tableau 10: Migrants selon la principale difficulté rencontrée pendant le voyage et le pays d'origine (%)

Type de difficulté	Syrie	Côte d'Iv.	Sén.	Guin.	RDC	Camr.	Centrafr.	Mali	Yéme.	Autres afric..	Autres arabes	Autres pays	Total
Arrestations/Détention	1,6	6,5	7,0	10,7	9,0	11,0	7,6	6,7	2,4	9,8	2,7		7,6
Refolement /expulsion/déportation	3,9	6,1	5,1	9,9	8,2	9,0	3,2	2,7	3,6	7,9	5,8	10,0	6,8
Racisme	4,9	11,2	11,7	9,9	11,8	9,2	9,9	12,3	3,6	11,9	2,7		9,6
Violence physique/psychologique	8,0	12,2	10,2	15,0	10,7	10,7	10,0	15,4	11,9	7,1	7,1		10,7
Extorsion de l'argent par les autorités frontalières /les intermédiaires de transit/trafiquants)	12,5	6,1	7,2	3,2	3,1	4,3	1,1	1,8	11,9	4,9	11,5	20,0	5,9
Vol/escroquerie	6,7	10,6	8,9	7,1	10,5	9,9	11,4	11,2	8,3	10,5	16,8	20,0	9,3
Contrebandiers/trafiquants	3,0	4,3	3,7	3,4	4,2	3,2	5,9	2,9		6,2		10,0	3,8
Manque d'argent	13,7	18,6	17,2	15,0	14,3	14,7	21,1	15,1	8,3	14,0	12,5	10,0	15,0
Maladie durant le voyage	11,3	5,5	5,8	4,9	7,6	4,6	9,9	7,3	5,9	5,7	3,3		6,9
Epuisement dû à la marche/Faim/Soif	29,0	12,3	9,0	15,3	11,2	13,1	13,8	16,9	32,1	13,7	29,7	20,0	16,5
Harcèlement sexuel/viol	0,2	2,9	3,6	3,5	7,3	7,7	3,2	5,6		5,4		10,0	4,3
Grossesse/accouchement durant le voyage	1,8	0,9	7,9	0,7	0,8	0,9	1,1	0,9		1,9			1,6
Abandonné (e) à mi-chemin par les passeurs/s'égarer	1,2	1,6	0,9	0,6	0,9	1,1		0,4		0,4	1,0		0,9
Autre	2,1	1,3	1,9	0,7	0,3	0,6	1,8	0,9	12,1	0,4	6,9		1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 3 : Condition d'entrée des migrants au Maroc

Tableau 1 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le sexe (%)

Sexe du migrant	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Masculin	22,2	30,5	21,8	11,2	14,2	100,0
Féminin	19,9	35,4	23,7	12,8	8,3	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 2 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et l'âge (%)

Tranche d'âge	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
15-29	34,1	41,1	18,3	4,3	2,2	100,0
30-44	14,7	28,9	25,8	17,7	12,9	100,0
45-59	2,5	16,7	25,4	16,5	38,9	100,0
60 et plus	2,2	22,6	27,5	17,6	30,0	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 3 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Célibataire	29,0	37,7	17,6	8,8	6,8	100,0
Marié	10,9	24,6	28,8	16,9	18,7	100,0
Divorcé	14,8	28,1	29,0	11,4	16,7	100,0
Séparé	9,8	41,8	19,4	10,1	18,8	100,0
Veuf	12,0	39,3	28,0	10,6	10,1	100,0
Concubinage	25,2	30,1	27,5	7,3	9,9	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 4 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Sans niveau	21,6	33,4	28,9	8,2	7,9	100,0
Primaire	22,5	28,0	30,7	10,4	8,5	100,0
Collège	23,5	35,8	15,6	13,6	11,5	100,0
Lycée	23,8	33,8	17,5	12,5	12,5	100,0
Supérieur	16,8	31,3	23,9	12,7	15,3	100,0
Autres		46,5	15,5	15,5	22,5	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 5 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois par sexe (%)

Sexe	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Masculin	93,5	6,5	100,0
Féminin	95,3	4,7	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 6 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois par état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Célibataire	95,7	4,3	100,0
Marié	92,0	8,0	100,0
Divorcé	87,8	12,2	100,0
Séparé	95,1	4,9	100,0
Veuf	98,3	1,7	100,0
Concubinage	97,1	2,9	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 7 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois par niveau scolaire (%)

Niveau scolaire	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Sans niveau	95,3	4,7	100,0
Primaire	94,6	5,4	100,0
Collège	96,0	4,0	100,0
Lycée	93,6	6,4	100,0
Supérieur	92,8	7,2	100,0
Autres	85,7	14,3	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 8 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois par pays d'origine (%)

Pays d'origine	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Syrie	90,3	9,7	100,0
Côte d'Ivoire	96,3	3,7	100,0
Sénégal	93,4	6,6	100,0
Guinée	97,0	3,0	100,0
RDC	96,7	3,3	100,0
Cameroun	96,1	3,9	100,0
Centrafricaine	97,7	2,3	100,0
Mali	97,3	2,7	100,0
Yémen	90,4	9,6	100,0
Autres pays africains	96,6	3,4	100,0
Autres pays arabe	87,8	12,2	100,0
Autres pays	80,8	19,2	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 9 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination et le sexe (%)

Raisons	Masculin	Féminin	Total
Pour transit/ pour sa proximité de l'Europe	12,1	8,6	10,6
C'est le plus facile pays où on peut se rendre	4,0	4,4	4,2
On n'a pas besoin de visa pour s'y rendre	3,5	1,9	2,9
Existence d'une politique d'immigration au Maroc qui offre plus de droits aux migrants étrangers	6,2	5,9	6,1
Pour avoir un statut légal en tant que réfugié	3,3	3,5	3,4
Ce sont les intermédiaires (passeurs) qui ont décidé	,6	1,0	,8
Ma famille / mes amis m'ont conseillé de le faire	9,1	13,0	10,7
Pour des raisons liées à la famille / mariage/rassemblement familial	2,8	5,7	4,0
Meilleures conditions de vie	17,2	19,0	18,0
Existence de la sécurité et de la sûreté	19,3	18,9	19,1
Possibilité d'accéder au marché de travail	10,6	9,6	10,2
Pour les études	8,6	6,9	7,9
Autre	2,5	1,6	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 10 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination et l'âge (%)

Raisons	15-29	30-44	45-59	60 et +	Total
Pour transit/ pour sa proximité de l'Europe	13,7	9,8	4,8	4,2	10,6
C'est le plus facile pays où on peut se rendre	4,4	4,2	3,3	5,3	4,2
On n'a pas besoin de visa pour s'y rendre	3,8	2,5	1,6	0	2,9
Existence d'une politique d'immigration au Maroc qui offre plus de droits aux migrants étrangers	7,0	5,3	6,1	4,6	6,1
Pour avoir un statut légal en tant que réfugié	3,2	3,2	3,9	7,5	3,4
Ce sont les intermédiaires (passeurs) qui ont décidé	0,9	0,8	0,2	1,0	,8
Ma famille / mes amis m'ont conseillé de le faire	10,4	10,8	11,1	12,0	10,7
Pour des raisons liées à la famille / mariage/rassemblement familial	2,7	4,6	6,0	8,7	4,0
Meilleures conditions de vie	14,9	19,1	23,3	21,8	18,0
Existence de la sécurité et de la sûreté	16,3	19,6	25,3	28,1	19,1
Possibilité d'accéder au marché de travail	9,1	11,4	10,7	4,5	10,2
Pour les études	11,6	6,4	2,0	2,0	7,9
Autre	2,2	2,4	1,8	0,3	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination et le pays d'origine (%)

Raisons	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Total
Pour transit/ pour sa proximité de l'Europe	3,8	9,6	6,2	18,8	9,9	27,0	8,7	27,2	9,6	14,9	6,7	2,8	10,6
C'est le plus facile pays où on peut se rendre	2,1	5,2	8,1	2,1	5,5	4,2	7,1	1,0	,4	4,2	5,3	2,8	4,2
On n'a pas besoin de visa pour s'y rendre	,5	4,3	12,7	1,7	1,3		1,2	,4		,6	2,2	2,8	2,9
Existence d'une politique d'immigration au Maroc qui offre plus de droits aux migrants étrangers	7,0	4,6	7,7	8,6	5,1	4,6	4,0	9,3	2,0	4,0	3,7	11,0	6,1
Pour avoir un statut légal en tant que réfugié	5,9	2,3	1,1	3,5	3,3	3,6	4,2	3,9	1,7	1,7	4,0	1,4	3,4
Ce sont les intermédiaires (passeurs) qui ont décidé	,2	,9	,4	,6	2,3	,5	1,9	,9		1,5	,3		,8
Ma famille / mes amis m'ont conseillé de le faire	14,8	11,7	7,7	12,1	7,4	7,3	13,0	11,8	6,8	7,6	11,3	5,5	10,7
Pour des raisons liées à la famille / mariage/ rassemblement familial	8,5	2,3	1,7	1,9	,8	1,6			15,3	1,1	16,1	6,9	4,0
Meilleures conditions de vie	20,9	18,7	19,1	15,9	22,9	17,2	8,4	10,5	11,2	15,5	11,6	30,4	18,0
Existence de la sécurité et de la sûreté	26,6	15,2	12,7	16,0	24,3	17,8	24,7	18,4	16,1	13,8	19,4	13,0	19,1
Possibilité d'accéder au marché de travail	6,8	14,7	17,5	10,8	11,6	9,7	4,2	7,1	2,4	7,1	8,5	15,2	10,2
Pour les études	1,3	7,2	3,0	5,8	4,8	3,8	21,6	7,1	34,5	25,4	6,0	2,8	7,9
Autre	1,5	3,3	2,2	2,2	,8	2,8	,8	2,6		2,6	5,0	5,5	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination et l'état matrimonial (%)

Raisons	Célibataire	Marié	Divorcé	Séparé	Veuf	Concubinage	Total
Pour transit/ pour sa proximité de l'Europe	13,9	6,1	10,2	7,2	9,0	14,8	10,6
C'est le plus facile pays où on peut se rendre	5,0	2,8	5,2	3,4	5,9	4,4	4,2
On n'a pas besoin de visa pour s'y rendre	3,0	2,5	4,7	3,4	1,2	2,5	2,9
Existence d'une politique d'immigration au Maroc qui offre plus de droits aux migrants étrangers	6,1	6,2	7,3	6,1	4,1	5,5	6,1
Pour avoir un statut légal en tant que réfugié	2,9	3,8	3,6	9,0	4,2	3,4	3,4
Ce sont les intermédiaires (passeurs) qui ont décidé	1,0	,4	,7	,9	,8	1,0	,8
Ma famille / mes amis m'ont conseillé de le faire	9,9	11,5	11,2	12,3	16,1	10,0	10,7
Pour des raisons liées à la famille / mariage/rassemblement familial	1,1	8,2	3,1	7,8	4,2	2,1	4,0
Meilleures conditions de vie	16,3	19,8	21,6	22,6	17,2	18,2	18,0
Existence de la sécurité et de la sûreté	17,1	21,4	21,2	17,5	25,1	16,7	19,1
Possibilité d'accéder au marché de travail	10,2	10,5	9,2	7,4	6,8	11,3	10,2
Pour les études	11,3	4,5	1,2	1,7	4,0	7,7	7,9
Autre	2,2	2,4	,9	,8	1,6	2,5	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 13 : Migrants selon les raisons du choix du Maroc comme destination et le niveau d'instruction (%)

Raisons	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Pour transit/ pour sa proximité de l'Europe	8,0	14,2	14,5	12,1	5,4	6,5	10,6
C'est le plus facile pays où on peut se rendre	4,1	2,6	5,0	4,8	3,9	6,5	4,2
On n'a pas besoin de visa pour s'y rendre	2,8	3,4	2,8	3,3	2,1	6,5	2,9
Existence d'une politique d'immigration au Maroc qui offre plus de droits aux migrants étrangers	6,3	7,4	7,1	5,6	4,6	6,5	6,1
Pour avoir un statut légal en tant que réfugié	5,5	3,7	3,6	2,5	2,8		3,4
Ce sont les intermédiaires (passeurs) qui ont décidé	0,8	0,5	0,9	1,1	0,6		,8
Ma famille / mes amis m'ont conseillé de le faire	12,7	12,5	12,4	11,1	6,9	6,5	10,7
Pour des raisons liées à la famille / mariage/rassemblement familial	3,9	5,2	3,9	3,4	4,1		4,0
Meilleures conditions de vie	22,3	18,8	18,1	18,4	14,5	22,3	18,0
Existence de la sécurité et de la sûreté	23,4	20,2	18,3	18,2	17,4	12,9	19,1
Possibilité d'accéder au marché de travail	8,4	9,4	10,4	13,4	8,5	25,9	10,2
Pour les études	1,1	0,5	0,9	3,5	26,2	0,0	7,9
Autre	0,7	1,6	1,9	2,7	3,1	6,5	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 14 : Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc par sexe (%)

Sexe	Seul	Epoux/épouse	Fils/fille	Père/Mère	Frères/sœurs	Autre	Total
Masculin	61,4	11,2	13,6	4,3	6,5	3,1	100,0
Féminin	46,7	11,7	22,0	6,7	8,3	4,6	100,0
Total	55,3	11,4	17,1	5,3	7,2	3,7	100,0

Tableau 15 : Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc par âge (%)

G.d'âge	Seul	Epoux/épouse	Fils/fille	Père/Mère	Frères/sœurs	Autre	Total
15-29	64,7	5,4	5,3	8,7	11,4	4,4	100,0
30-44	54,5	13,6	20,6	3,5	4,6	3,2	100,0
45-59	36,1	20,4	36,0	1,5	3,6	2,5	100,0
60 et plus	24,0	18,1	38,8	3,3	5,9	9,7	100,0
Total	55,3	11,4	17,1	5,3	7,2	3,7	100,0

**Tableau 16 : Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc
par pays d'origine (%)**

Pays d'origine	Seul	Epoux/épouse	Fils/fille	Père/Mère	Frères/sœurs	Autre	Total
Syrie	11,4	22,1	33,8	12,2	13,1	7,4	100,0
Côte d'Ivoire	81,3	4,4	7,3	1,0	4,2	1,8	100,0
Sénégal	86,8	3,5	5,2	0,3	3,4	0,9	100,0
Guinée	84,5	4,7	4,5	0,0	3,3	2,9	100,0
RDC	78,5	2,1	11,6	0,9	5,0	1,8	100,0
Cameroun	81,9	5,2	6,5	0,5	4,8	1,1	100,0
Centrafrique	89,9	0,7	2,4	1,3	4,2	1,5	100,0
Mali	80,4	3,7	5,6	2,6	7,6	0,0	100,0
Yémen	47,1	19,3	27,7	4,4	1,0	0,5	100,0
Autres africains	79,6	6,8	4,7	2,3	3,6	3,0	100,0
Autres arabes	52,2	15,6	18,6	6,1	6,0	1,6	100,0
Autres pays	70,3	6,6	15,2	3,9	2,0	2,0	100,0
Total	55,3	11,4	17,1	5,3	7,2	3,7	100,0

**Tableau 17 : Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc
par état matrimonial (%)**

Etat matrimonial	Seul	Epoux/épouse	Fils/fille	Père/Mère	Frères/sœurs	Autre	Total
Célibataire	79,4	0,1	2,8	5,8	9,0	2,8	100,0
Marié	32,0	23,8	29,6	4,7	5,7	4,1	100,0
Divorcé	60,1	6,1	18,4	6,0	5,4	4,0	100,0
Séparé	47,8	9,8	24,9	7,4	7,4	2,7	100,0
Veuf	23,5	5,6	44,8	8,1	8,6	9,4	100,0
Concubinage	75,9	4,3	9,9	0,0	2,0	7,9	100,0
Total	55,3	11,4	17,1	5,3	7,2	3,7	100,0

**Tableau 18 : Migrants selon les membres de la famille venus avec eux au Maroc
par niveau d'instruction (%)**

Niveau d'éducation	Seul	Epoux/épouse	Fils/fille	Père/Mère	Frères/sœurs	Autre	Total
Sans niveau	31,4	17,5	30,4	5,6	8,6	6,5	100,0
Primaire	39,3	14,9	24,8	7,5	8,0	5,5	100,0
Collège	58,9	9,8	12,6	6,4	8,6	3,7	100,0
Lycée	68,1	8,6	10,7	3,3	6,6	2,7	100,0
Supérieur	71,9	7,7	10,2	4,0	5,0	1,2	100,0
Autres	73,2	13,4	13,4	0,0	0,0		100,0
Total	55,3	11,4	17,1	5,3	7,2	3,7	100,0

Annexe 4: Situation administrative des migrants au Maroc

Tableau 1 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le sexe (%)

Sexe du migrant	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Masculin	22,2	30,5	21,8	11,2	14,2	100,0
Féminin	19,9	35,4	23,7	12,8	8,3	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 2 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et l'âge (%)

Tranche d'âge	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
15-29	34,1	41,1	18,3	4,3	2,2	100,0
30-44	14,7	28,9	25,8	17,7	12,9	100,0
45-59	2,5	16,7	25,4	16,5	38,9	100,0
60 et plus	2,2	22,6	27,5	17,6	30,0	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 3 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Syrie	4,1	20,4	43,9	14,4	17,1	100,0
Côte d'Ivoire	25,8	32,4	22,2	9,9	9,6	100,0
Sénégal	29,2	40,7	13,0	13,6	3,5	100,0
Guinée	41,5	41,6	8,0	4,2	4,7	100,0
RDC	9,9	29,0	18,2	14,1	28,8	100,0
Cameroun	21,3	39,5	14,8	13,9	10,6	100,0
Centrafrique	20,2	54,7	18,1	4,0	2,9	100,0
Mali	36,8	36,6	16,2	10,5		100,0
Yémen	29,7	21,5	24,6	18,3	6,0	100,0
Autres africains	22,7	32,9	19,7	13,2	11,6	100,0
Autres arabes	17,0	28,6	20,7	9,6	24,1	100,0
Autres pays	15,4	14,1	24,2	15,4	30,8	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 4 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Célibataire	29,0	37,7	17,6	8,8	6,8	100,0
Marié	10,9	24,6	28,8	16,9	18,7	100,0
Divorcé	14,8	28,1	29,0	11,4	16,7	100,0
Séparé	9,8	41,8	19,4	10,1	18,8	100,0
Veuf	12,0	39,3	28,0	10,6	10,1	100,0
Concubinage	25,2	30,1	27,5	7,3	9,9	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 5 : Migrants selon la période d'arrivée au Maroc pour la première fois et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Période d'arrivée pour résider au Maroc pour la première fois					
	2019 -2021	2016-2018	2013-2015	2010-2012	Avant 2010	Total
Sans niveau	21,6	33,4	28,9	8,2	7,9	100,0
Primaire	22,5	28,0	30,7	10,4	8,5	100,0
Collège	23,5	35,8	15,6	13,6	11,5	100,0
Lycée	23,8	33,8	17,5	12,5	12,5	100,0
Supérieur	16,8	31,3	23,9	12,7	15,3	100,0
Autres		46,5	15,5	15,5	22,5	100,0
Total	21,3	32,5	22,6	11,9	11,8	100,0

Tableau 6 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon le sexe (%)

Sexe	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Masculin	93,5	6,5	100,0
Féminin	95,3	4,7	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 7 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon l'âge (%)

Age	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
15-29	97,2	2,8	100,0
30-44	92,9	7,1	100,0
45-59	88,5	11,5	100,0
60 et plus	91,4	8,6	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 8 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Célibataire	95,7	4,3	100,0
Marié	92,0	8,0	100,0
Divorcé	87,8	12,2	100,0
Séparé	95,1	4,9	100,0
Veuf	98,3	1,7	100,0
Concubinage	97,1	2,9	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 9 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon le niveau scolaire (%)

Niveau scolaire	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Sans niveau	95,3	4,7	100,0
Primaire	94,6	5,4	100,0
Collège	96,0	4,0	100,0
Lycée	93,6	6,4	100,0
Supérieur	92,8	7,2	100,0
Autres	85,7	14,3	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 10 : Migrants ayant résidé au Maroc plus d'une fois selon le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Une fois seulement	Plus d'une fois	Total
Syrie	90,3	9,7	100,0
Côte d'Ivoire	96,3	3,7	100,0
Sénégal	93,4	6,6	100,0
Guinée	97,0	3,0	100,0
RDC	96,7	3,3	100,0
Cameroun	96,1	3,9	100,0
Centrafricaine	97,7	2,3	100,0
Mali	97,3	2,7	100,0
Yémen	90,4	9,6	100,0
Autres pays africains	96,6	3,4	100,0
Autres pays arabe	87,8	12,2	100,0
Autres pays	80,8	19,2	100,0
Total	94,2	5,8	100,0

Tableau 11 : Migrant selon le point d'entrée/transit vers le Maroc la dernière fois et le sexe (%)

Sexe du migrant	Frontières Aérienne	Frontières Algériennes	Frontière mauritanienne	Autre	Total
Masculin	45,6	47,4	5,8	1,3	100,0
Féminin	51,7	38,2	9,8	0,3	100,0
Total	48,1	43,6	7,4	0,9	100,0

Tableau 12 : Migrant selon le point d'entrée/transit vers le Maroc la dernière fois et l'âge (%)

Tranche d'âge	Frontières Aérienne	Frontières Algériennes	Frontière mauritanienne	Autre	Total
15-29	49,0	44,9	5,6	0,6	100,0
30-44	47,5	42,2	9,4	0,9	100,0
45-59	48,7	42,8	7,4	1,1	100,0
60 et plus	34,0	59,4	0,6	6,0	100,0
Total	48,1	43,6	7,4	0,9	100,0

Tableau 13 : Migrant selon le point d'entrée/transit vers le Maroc la dernière fois et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Frontières Aérienne	Frontières Algériennes	Frontière mauritanienne	Autre	Total
Syrie	23,2	74,8	1,4	0,6	100,0
Côte d'Ivoire	69,7	18,9	11,3	0,0	100,0
Sénégal	65,6	7,9	24,3	2,2	100,0
Guinée	41,3	51,1	6,5	1,1	100,0
RDC	34,3	59,5	6,3	0,0	100,0
Cameroun	14,4	83,9	1,1	0,6	100,0
Centrafrique	73,7	20,6	4,9	0,7	100,0
Mali	27,8	62,2	10,1	0,0	100,0
Yémen	76,5	21,2	2,3	0,0	100,0
Autres africains	59,6	37,5	2,3	0,6	100,0
Autres arabes	67,4	15,7	12,6	4,3	100,0
Autres pays	88,7	2,3	4,5	4,5	100,0
Total	48,1	43,6	7,4	0,9	100,0

Tableau 14 : Migrant selon le point d'entrée/transit vers le Maroc la dernière fois et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Frontières Aérienne	Frontières Algériennes	Frontière mauritanienne	Autre	Total
Célibataire	50,9	41,0	7,1	1,0	100,0
Marié	45,4	46,7	7,2	0,7	100,0
Divorcé	48,8	41,3	8,8	1,0	100,0
Séparé	43,6	46,7	9,7	0,0	100,0
Veuf	24,6	59,7	15,7	0,0	100,0
Concubinage	48,1	44,8	6,5	0,6	100,0
Total	48,1	43,6	7,4	0,9	100,0

Tableau 15 : Migrant selon le point d'entrée/transit vers le Maroc la dernière fois et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Frontières Aérienne	Frontières Algériennes	Frontière mauritanienne	Autre	Total
Sans niveau	26,9	60,2	12,3	0,7	100,0
Primaire	31,1	60,7	7,0	1,2	100,0
Collège	35,5	56,1	7,4	1,0	100,0
Lycée	47,5	44,5	7,5	0,5	100,0
Supérieur	77,9	16,1	5,1	1,0	100,0
Autres	62,0	7,0	31,0	0,0	100,0
Total	48,1	43,6	7,4	0,9	100,0

Tableau 16 : Migrant selon la situation administrative actuel et le sexe (%)

Sexe du migrant	L'état actuel du séjour au Maroc		
	Irrégulier	Régulier	Total
Masculin	72,3	27,7	100,0
Féminin	70,7	29,3	100,0
Total	71,6	28,4	100,0

Tableau 17 : Migrant selon la situation administrative actuel et l'âge (%)

Tranche d'âge	L'état actuel du séjour au Maroc		
	Irrégulier	Régulier	Total
15-29	78,1	21,9	100,0
30-44	68,8	31,2	100,0
45-59	60,2	39,8	100,0
60 et plus	65,9	34,1	100,0
Total	71,6	28,4	100,0

Tableau 18 : Migrant selon la situation administrative actuel et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	L'état actuel du séjour au Maroc		
	Irrégulier	Régulier	Total
Célibataire	75,0	25,0	100,0
Marié	66,2	33,8	100,0
Divorcé	72,4	27,6	100,0
Séparé	77,5	22,5	100,0
Veuf	75,8	24,2	100,0
Concubinage	70,2	29,8	100,0
Total	71,6	28,4	100,0

Tableau 19 : Migrant selon la situation administrative actuel et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	L'état actuel du séjour au Maroc		
	Irrégulier	Régulier	Total
Sans niveau	82,8	17,2	100,0
Primaire	79,1	20,9	100,0
Collège	80,3	19,7	100,0
Lycée	75,8	24,2	100,0
Supérieur	51,9	48,1	100,0
Autres	84,5	15,5	100,0
Total	71,6	28,4	100,0

Tableau 20 : Migrants selon les documents officiels dont ils disposent et le sexe (%)

Sexe du migrant	Papier du pays d'origine	Carte de réfugié du HCR	Récépissé de demandeur d'asile	Permis de séjour valide	Autres	Total
Masculin	42,2	12,9	11,3	11,5	22,1	100
Féminin	44,8	12,5	9,7	12,6	20,4	100
Total	43,2	12,8	10,7	12	21,3	100

Tableau 21 : Migrants selon les documents officiels dont ils disposent et l'âge (%)

Tranche d'âge	Papier du pays d'origine	Carte de réfugié du HCR	Récépissé de demandeur d'asile	Permis de séjour valide	Autres	Total
15-29	45,6	11,9	12,8	9,9	19,8	100
30-44	43,4	12,4	8,8	13,3	22,1	100
45-59	37,4	15,7	10,1	13,2	23,6	100
60 et plus	30,2	20,2	11,7	15,5	22,4	100
Total	43,2	12,8	10,7	12	21,3	100

Tableau 22 : Migrants selon les documents officiels dont ils disposent et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Papier du pays d'origine	Carte de réfugié du HCR	Récépissé de demandeur d'asile	Permis de séjour valide	Autres	Total
Célibataire	44,3	11	10,5	11,1	23,1	100
Marié	42,2	14,2	10,7	12,9	20	100
Divorcé	47,6	13,6	8,1	10,2	20,5	100
Séparé	37,1	16,8	0	12,8	33,3	100
Veuf	30,2	26,8	13,2	9,5	20,3	100
Concubinage	48,1	8,1	0	16,4	27,4	100
Total	43,2	12,8	10,7	12	21,3	100

Tableau 23 : Migrants selon les documents officiels dont ils disposent et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Papier du pays d'origine	Carte de réfugié du HCR	Récépissé de demandeur d'asile	Permis de séjour valide	Autres	Total
Sans niveau	42,9	16,2	15,1	6,9	18,9	100
Primaire	41,7	17	11,3	8,1	21,9	100
Collège	40,5	14	12,6	7,9	25	100
Lycée	43,7	12,1	9,9	11,7	22,6	100
Supérieur	45,1	8,9	8	18,4	19,6	100
Total	43,2	12,8	10,7	12	21,3	100

Tableau 24 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et le sexe (%)

Sexe du migrant	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
Masculin	56,6	43,4	100,0
Féminin	49,8	50,2	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 25 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et l'âge (%)

Tranche d'âge	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
15-29	51,1	48,9	100,0
30-44	51,2	48,8	100,0
45-59	70,3	29,7	100,0
60 et plus	75,5	24,5	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 26 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
Yémen	96,2	3,8	100,0
Syrie	95,6	4,4	100,0
Centrafricaine	88,5	11,5	100,0
Mali	59,6	40,4	100,0
RDC	50,4	49,6	100,0
Guinée	47,7	52,3	100,0
Cameroun	43,2	56,8	100,0
Côte d'Ivoire	30,0	70,0	100,0
Sénégal	19,9	80,1	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 27 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
Célibataire	46,4	53,6	100,0
Marié	64,6	35,4	100,0
Divorcé	48,5	51,5	100,0
Séparé	71,1	28,9	100,0
Veuf	71,6	28,4	100,0
Concubinage	44,8	55,2	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 28 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
Sans niveau	63,2	36,8	100,0
Primaire	60,2	39,8	100,0
Collège	55,6	44,4	100,0
Lycée	50,0	50,0	100,0
Supérieur	47,9	52,1	100,0
Autres	12,5	87,5	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 29 : Migrants selon la demande d'asile au Maroc et la période d'arrivée (%)

Période d'arrivée	A demander l'asile	N'a pas demandé l'asile	Total
Avant 2010	59,5	40,5	100,0
2010-2012	53,8	46,2	100,0
2013-2015	62,8	37,2	100,0
2016-2018	49,6	50,4	100,0
2019 -2021	47,6	52,4	100,0
Total	53,8	46,2	100,0

Tableau 30 : Migrants selon le sort de la dernière demande d'asile au Maroc et le sexe (%)

Sexe du migrant	Le sort de la dernière demande d'asile					Total
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncé à la demande	Autre	
Masculin	8,0	26,0	63,4	2,0	,6	100,0
Féminin	8,7	30,5	58,7	1,6	,6	100,0
Total	8,3	27,6	61,7	1,8	,6	100,0

Tableau 31 : Migrants selon le sort de la dernière demande d'asile au Maroc et l'âge (%)

Tranche d'âge	Le sort de la dernière demande d'asile					Total
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncé à la demande	Autre	
15-29	7,0	31,5	58,8	2,4	,2	100,0
30-44	9,7	24,6	63,2	1,6	1,0	100,0
45-59	7,0	26,6	65,1	,8	,5	100,0
60 et plus	13,8	23,0	60,3	2,9		100,0
Total	8,3	27,6	61,7	1,8	,6	100,0

Tableau 32 : Migrants selon le sort de la dernière demande d'asile au Maroc et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Le sort de la dernière demande d'asile					Total
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncé à la demande	Autre	
Célibataire	11,5	30,4	55,3	2,1	0,7	100,0
Marié	4,1	25,4	68,9	0,9	0,6	100,0
Divorcé	8,1	27,2	62,6	2,1	0	100,0
Séparé	15,7	28,3	51,5	4,5	0	100,0
Veuf	7,1	17,4	70,5	4,9	0	100,0
Concubinage	19,5	26,1	48,0	6,5	0	100,0
Total	8,3	27,6	61,7	1,8	0,6	100,0

Tableau 33 : Migrants selon le sort de la dernière demande d'asile au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Le sort de la dernière demande d'asile					Total
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncé à la demande	Autre	
Sans niveau	3,5	28,6	65,7	2,1	0,2	100,0
Primaire	4,8	19,3	74,1	1,1	0,7	100,0
Collège	13,4	29,6	55,7	0,9	0,4	100,0
Lycée	10,9	33,7	52,2	2,1	1,2	100,0
Supérieur	7,7	26,5	62,8	2,7	0,3	100,0
Autres			100,0			100,0
Total	8,3	27,6	61,7	1,8	0,6	100,0

Tableau 34 : migrants selon l'aide ou soutien reçu et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Avez-vous reçu de l'aide / du soutien lors de votre demande d'asile ?						Total
	Non	Oui, du gouvernement marocain	Oui, de l'UNHCR	Oui, des ONG marocaines	Oui, des ONG internationales	Autre	
Yémen	18,5	6,9	74,0	0,6			100,0
Syrie	20,3	4,9	68,5	5,7	0,7		100,0
Centrafrique	22,5	4,9	68,2	4,4			100,0
Sénégal	32,3	11,1	51,8	3,2		1,6	100,0
RDC	35,3	10,1	49,8	2,2	2,7		100,0
Mali	40,9	6,4	47,9	4,8			100,0
Côte d'Ivoire	43,4	11,5	42,6	1,7	0,9		100,0
Cameroun	44,8	6,9	40,8	6,2		1,2	100,0
Guinée	58,6	3,2	35,4	1,6	0,4	0,8	100,0
Autres africains	29,6	8,3	58,3	2,9	0,8		100,0
Autres arabes	33,6	6,1	59,1			1,2	100,0
Autres pays	23,8	23,8	40,5	11,9			100,0
Total	30,5	6,6	58,3	3,8	0,5	0,2	100,0

Tableau 35 : migrants selon l'aide ou soutien reçu et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Avez-vous reçu de l'aide / du soutien lors de votre demande d'asile ?						Total
	Non	Oui, du gouvernement marocain	Oui, de l'UNHCR	Oui, des ONG marocaines	Oui, des ONG internationales	Autre	
Célibataire	37,4	6,1	52,6	2,5	0,7	0,5	100,0
Marié	23,2	7,6	63,9	4,8	0,5		100,0
Divorcé	28,7	9,0	55,4	6,9			100,0
Séparé	24,7	7,2	68,1				100,0
Veuf	19,7		69,3	11,0			100,0
Concubinage	50,4	1,6	46,5		1,5		100,0
Total	30,5	6,6	58,3	3,8	0,5	0,2	100,0

Tableau 36 : migrants selon l'aide ou soutien reçu et l'état matrimonial et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Avez-vous reçu de l'aide / du soutien lors de votre demande d'asile ?						Total
	Non	Oui, du gouvernement marocain	Oui, de l'UNHCR	Oui, des ONG marocaines	Oui, des ONG internationales	Autre	
Sans niveau	21,5	5,4	67,5	5,6			100,0
Primaire	25,2	3,9	66,1	3,0	1,2	0,7	100,0
Collège	33,3	8,4	51,2	6,2	1,0		100,0
Lycée	38,0	5,7	52,2	3,5	0,1	0,5	100,0
Supérieur	31,1	9,1	57,8	1,8	0,3		100,0
Autres			100,0				100,0
Total	30,5	6,6	58,3	3,8	0,5	0,2	100,0

Tableau 37 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu et le sexe (%)

Sexe du migrant	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
Masculin	31,4	68,6	100,0
Féminin	28,7	71,3	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Tableau 38 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu et l'âge (%)

Tranche d'âge	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
15-29	35,8	64,2	100,0
30-44	30,2	69,8	100,0
45-59	18,9	81,1	100,0
60 et plus	20,3	79,7	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Tableau 39 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu et le sexe et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
Yémen	18,5	81,5	100,0
Syrie	20,3	79,7	100,0
Centrafrique	22,5	77,5	100,0
Sénégal	32,3	67,7	100,0
RDC	35,3	64,7	100,0
Mali	40,9	59,1	100,0
Côte d'Ivoire	43,4	56,6	100,0
Cameroun	44,8	55,2	100,0
Guinée	58,6	41,4	100,0
Autres africains	29,6	70,4	100,0
Autres arabes	33,6	66,4	100,0
Autres pays	23,8	76,2	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Tableau 40 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
Célibataire	37,4	62,6	100,0
Marié	23,2	76,8	100,0
Divorcé	28,7	71,3	100,0
Séparé	24,7	75,3	100,0
Veuf	19,7	80,3	100,0
Concubinage	50,4	49,6	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Tableau 41 : Migrants selon l'aide ou soutien reçu et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Pas reçu de l'aide	Reçu de l'aide	Total
Sans niveau	21,5	78,5	100,0
Primaire	25,2	74,8	100,0
Collège	33,3	66,7	100,0
Lycée	38,0	62,0	100,0
Supérieur	31,1	68,9	100,0
Total	30,5	69,5	100,0

Tableau 42 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et le sexe (%)

Sexe du migrant	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
Masculin	48,6	51,4	100,0
Féminin	52,7	47,3	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 43 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et la période d'arrivée (%)

Période d'arrivée	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
Avant 2010	24,4	75,6	100,0
2010-2012	27,8	72,2	100,0
2013-2015	29,6	70,4	100,0
2016-2018	59,2	40,8	100,0
2019-2021	85,6	14,4	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 44 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et l'âge (%)

Tranche d'âge	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
15-29	61,1	38,9	100,0
30-44	44,7	55,3	100,0
45-59	33,5	66,5	100,0
60 et plus	39,8	60,2	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 45 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
Syrie	37,5	62,5	100,0
Côte d'Ivoire	47,7	52,3	100,0
Sénégal	56,2	43,8	100,0
Guinée	70,1	29,9	100,0
RDC	52,9	47,1	100,0
Cameroun	52,3	47,7	100,0
Centrafrique	52,6	47,4	100,0
Mali	65,9	34,1	100,0
Yémen	49,6	50,4	100,0
Autres africains	47,8	52,2	100,0
Autres arabes	43,6	56,4	100,0
Autres pays	31,7	68,3	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 46 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
Célibataire	57,2	42,8	100,0
Marié	39,5	60,5	100,0
Divorcé	46,2	53,8	100,0
Séparé	54,1	45,9	100,0
Veuf	55,5	44,5	100,0
Concubinage	54,5	45,5	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 47 : Migrants selon la demande de régularisation au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Déjà demandé à régulariser le statut auprès des autorités marocaines		
	Non	Oui	Total
Sans niveau	62,4	37,6	100,0
Primaire	53,6	46,4	100,0
Collège	56,0	44,0	100,0
Lycée	53,3	46,7	100,0
Supérieur	35,6	64,4	100,0
Autres	53,5	46,5	100,0
Total	50,2	49,8	100,0

Tableau 48 : Migrants selon le nombre de fois de dépôt de la demande de régularisation et le sexe (%)

Sexe du migrant	Nombre de fois de dépôt de demande			
	Aucune	Une fois	Plus d'une fois	Total
Masculin	0,3	46,9	52,9	100,0
Féminin	0,4	42,6	57,0	100,0
Total	0,3	45,2	54,5	100,0

Tableau 49 : Migrants selon le nombre de fois de dépôt de la demande de régularisation et l'âge (%)

Tranche d'âge	Nombre de fois de dépôt de demande			
	Aucune	Une fois	Plus d'une fois	Total
15-29	0,2	49,5	50,3	100,0
30-44	0,5	42,5	57,1	100,0
45-59	0	44,3	55,7	100,0
60 et plus	0	49,3	50,7	100,0
Total	0,3	45,2	54,5	100,0

Tableau 50 : Migrants selon le nombre de fois de dépôt de la demande de régularisation et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Nombre de fois de dépôt de demande			
	Aucune	Une fois	Plus d'une fois	Total
Célibataire	0,7	44,3	55,1	100,0
Marié	0	46,4	53,6	100,0
Divorcé	0	50,7	49,3	100,0
Séparé	0	39,0	61,0	100,0
Veuf	0	58,0	42,0	100,0
Concubinage	0	25,1	74,9	100,0
Total	0,3	45,2	54,5	100,0

Tableau 51 : Migrants selon la période de dépôt de la dernière demande de régularisation et le sexe (%)

Sexe du migrant	Période de dépôt de la dernière demande				
	Avant 2012	2013-2015	2016-2018	2019 -2021	Total
Masculin	3,8	11,4	38,1	46,8	100,0
Féminin	2,0	10,1	42,7	44,8	100,0
Total	3,1	10,9	39,8	46,1	100,0

Tableau 52 : Migrants selon la période de dépôt de la dernière demande de régularisation et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Période de dépôt de la dernière demande				
	Avant 2012	2013-2015	2016-2018	2019 -2021	Total
Célibataire	,8	6,6	39,7	52,9	100,0
Marié	5,6	14,2	40,1	39,7	100,0
Divorcé	1,9	20,8	41,2	36,1	100,0
Séparé	4,9	18,7	23,4	52,9	100,0
Veuf	3,8	20,7	53,9	21,5	100,0
Concubinage	3,2	3,2	31,9	61,7	100,0
Total	3,1	10,9	39,8	46,1	100,0

Tableau 53 : Migrants selon la période de dépôt de la dernière demande de régularisation et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Période de dépôt de la dernière demande				
	Avant 2012	2013-2015	2016-2018	2019 -2021	Total
Sans niveau	3,4	16,2	49,1	31,3	100,0
Primaire	3,1	19,0	41,4	36,5	100,0
Collège	3,6	10,4	41,3	44,8	100,0
Lycée	2,5	10,2	37,5	49,4	100,0
Supérieur	3,2	6,2	37,2	53,1	100,0
Autres	0,0	33,3	33,3	33,3	100,0
Total	3,1	10,9	39,8	46,1	100,0

Tableau 54 : Migrants selon le sort de la dernière demande de régularisation et le sexe (%)

Sexe du migrant	Le sort de la dernière demande de régularisation					
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncer à la demande	Autre	Total
Masculin	17,6	16,6	62,8	1,7	1,4	100,0
Féminin	14,2	17,5	65,4	2,0	0,9	100,0
Total	16,2	16,9	63,9	1,8	1,2	100,0

Tableau 55 : Migrants selon le sort de la dernière demande de régularisation et l'âge (%)

Tranche d'âge	Le sort de la dernière demande de régularisation					
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncer à la demande	Autre	Total
15-29	19,2	17,1	60,9	1,7	1,1	100,0
30-44	16,1	17,3	62,9	2,3	1,4	100,0
45-59	10,2	15,5	72,3	0,7	1,2	100,0
60 et plus	18,1	15,4	66,5			100,0
Total	16,2	16,9	63,9	1,8	1,2	100,0

Tableau 56 : Migrants selon le sort de la dernière demande de régularisation et l'état matrimonial (%)

Etat matrimonial	Le sort de la dernière demande de régularisation					
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncer à la demande	Autre	Total
Célibataire	17,7	16,0	63,0	2,2	1,2	100,0
Marié	15,7	16,9	64,5	1,5	1,3	100,0
Divorcé	11,5	23,5	62,1	2,9		100,0
Séparé	18,0	26,6	55,4			100,0
Veuf	8,7	16,0	75,3			100,0
Concubinage	10,9	20,6	65,3		3,2	100,0
Total	16,2	16,9	63,9	1,8	1,2	100,0

Tableau 57 : Migrants selon le sort de la dernière demande de régularisation et le niveau d'instruction (%)

Niveau d'instruction	Le sort de la dernière demande de régularisation					
	Demande rejetée	Les procédures sont toujours en cours	Demande acceptée	Renoncer à la demande	Autre	Total
Sans niveau	20,6	21,1	54,9	1,8	1,6	100,0
Primaire	19,6	20,1	55,3	2,7	2,3	100,0
Collège	16,6	23,5	55,9	2,4	1,5	100,0
Lycée	19,6	15,5	61,7	1,7	1,6	100,0
Supérieur	10,7	12,3	75,6	1,2	0,2	100,0
Autres	66,7		33,3			100,0
Total	16,2	16,9	63,9	1,8	1,2	100,0

Annexe relative au modèle de régression

Modèle logistique binaire

On s'appuiera sur le modèle logistique binaire qui estime le logarithme de la chance ($P/1-P$) d'apparition d'un événement dépendant, dichotomique, selon que certains événements indépendants se produisent ou non. P désigne la probabilité pour que l'événement dépendant se réalise (ici, il s'agit de la probabilité pour que le migrant ait l'intention de retourner au Maroc). Les modalités des variables catégorielles doivent être transformées au préalable en variables booléennes. Le modèle s'écrit ainsi :

$$\frac{P}{1-P} = \exp \beta_0 \prod_{i=1}^{i=n} \exp \beta_i X_i$$

Tableau 58 : Régressions logistiques des demandes d'asile et de régularisation (N=2753)

Variables	Demande d'asile	Demande de régularisation
Sexe du migrant (réf. masculin)	0,793 ***	0,924 ns
Etat matrimonial (réf. célibataire)	0,925 ns	1,440 ***
Age du migrant (réf. 30-44 ans)		
Moins de 30 ans	1,299 ***	0,575 ***
Plus de 45 ans	1,524 ***	1,463 **
Région d'origine (réf. pays arabes)		
Pays du Sahel	0,059 ***	0,521 ***
Autre pays d'Afrique	0,082 ***	0,696 ***
Reste des pays	0,018 ***	1,007 ns
Niveau scolaire du migrant (réf. sans niveau)		
Primaire	0,927 ns	1,598 ***
Secondaire	1,081 ns	1,703 ***
Supérieur	0,751 *	3,833 ***
Autres	0,118 ns	1,860 ns
Date d'arrivée (réf. entre 2013-2018)		
Avant 2012	0,915 ns	2,060 ***
Après 2019	0,805 **	2,378 ***
Khi-deux (degré de liberté)	748.62 (13)	427.93 (13)

Les résultats sont présentés comme suit : Exp(β) Significativité.

*** $p < 0.01$; ** $p < 0.05$; * $p < 0.10$; ns = non significatif.

Annexe 5 : Situation des migrants vis-à-vis du marché du travail

Tableau 1: Migrants selon le pays d'origine et le type d'activité au cours des trois mois précédent leur départ du pays d'origine (%)

Pays d'origine	Type d'activité avant le départ du pays d'origine					Total
	Actif occupé	Chômeur	Elève/étudiant	Femme au foyer	Autre inactif	
Syrie	53,1	6,4	10,5	23,9	6,2	100,0
Côte d'Ivoire	62,2	12,9	18,5	4,2	2,2	100,0
Sénégal	73,8	8,5	14,6	2,8	0,3	100,0
Guinée	45,1	15,8	30,2	5,5	3,3	100,0
RDC	58,8	17,8	16,1	4,1	3,3	100,0
Cameroun	58,0	17,1	21,0	1,7	2,2	100,0
Centrafrique	22,8	10,6	61,7	0,9	4,1	100,0
Mali	35,1	26,7	25,6	5,0	7,6	100,0
Yémen	36,5	5,7	41,7	15,5	0,6	100,0
Autres africains	41,6	8,9	43,5	3,2	2,9	100,0
Autres arabes	54,2	8,3	21,3	8,4	7,9	100,0
Autres pays	70,5	13,2	11,0	4,4	0,9	100,0
Total	53,1	11,5	23,7	8,3	3,5	100,0

Tableau 2 : Migrants selon le type d'activité actuelle au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Type d'activité actuelle au Maroc					Total
	Actif occupé	Chômeur	Elève/étudiant	Femme au foyer	Autre inactif	
Syrie	48,3	15,0	2,8	24,4	9,5	100,0
Côte d'Ivoire	59,6	27,1	5,2	3,3	4,8	100,0
Sénégal	73,9	16,8	2,3	3,5	3,5	100,0
Guinée	45,5	34,1	4,6	4,2	11,7	100,0
RDC	45,2	38,8	2,2	3,4	10,4	100,0
Cameroun	36,1	49,0	6,5	1,2	7,2	100,0
Centrafrique	20,8	36,5	37,9	0,9	3,9	100,0
Mali	29,0	52,8	10,1	3,0	5,0	100,0
Yémen	12,9	33,3	33,2	20,6	-	100,0
Autres africains	43,0	24,5	24,6	2,7	5,2	100,0
Autres arabes	43,6	25,9	7,1	10,0	13,3	100,0
Autres pays	77,1	6,6	2,2	6,6	7,5	100,0
Total	48,0	27,4	9,3	8,2	7,1	100,0

Tableau 3: Migrants actifs occupés selon la situation dans la profession actuelle et le niveau d'éducation (%)

Situation dans la profession	Niveau d'éducation						
	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Employeur	6,5	3,3	8,7	9,0	10,3		8,0
Indépendant	50,7	48,0	41,5	34,5	22,3	20,0	36,8
Associé/coopérant	5,3	5,4	2,5	1,9	3,6		3,4
Salarié	32,0	34,8	39,5	47,7	58,1	80,0	45,0
Aide familial	0,8	2,4	2,7	3,4	1,7		2,4
Apprenti	1,8	2,4	1,6	1,2	1,9		1,7
Autre	3,1	3,6	3,5	2,3	2,1		2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4: Migrants actifs occupés selon la situation dans la profession actuelle et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Situation dans la profession							
	Employeur	Indépendant	Associé/coopérant	Salarié	Aide familial	Apprenti	Autre	Total
Syrie	8,4	35,2	9,2	45,6	1,3		,4	100,0
Côte d'Ivoire	6,6	32,0	1,9	50,8	2,9	4,7	1,2	100,0
Sénégal	6,0	48,9	2,1	38,7	1,7	1,7	,9	100,0
Guinée	3,3	33,4	,8	51,6		2,5	8,3	100,0
RDC	7,4	38,1	2,1	35,6	12,6	1,1	3,2	100,0
Cameroun	16,9	36,6	1,5	38,8		1,5	4,6	100,0
Centrafrique		17,5	9,9	58,6	3,2	7,4	3,5	100,0
Mali	29,2	34,1		22,8			13,9	100,0
Yémen	14,6	47,5	4,9	32,9				100,0
Autres africains	6,9	38,7	1,4	44,7	2,1	,7	5,5	100,0
Autres arabes	2,9	38,7	4,6	52,1	1,7			100,0
Autres pays	22,9	5,7		68,6			2,9	100,0
Total	8,0	36,8	3,4	44,9	2,4	1,7	2,8	100,0

Tableau 5: Migrants actifs occupés selon la situation dans la profession actuelle et le groupe d'âge (%)

Situation dans la profession	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Employeur	7,5	6,7	13,4	10,8	8,0
Indépendant	30,9	39,6	38,6	89,2	36,8
Associé/coopérant	2,8	3,2	5,9		3,4
Salarié	50,0	44,1	37,6		44,9
Aide familial	2,1	2,0	4,3		2,4
Apprenti	2,7	1,5			1,7
Autre	4,0	2,8	,3		2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6: Migrants actifs occupés selon la périodicité de l'emploi exercé et le groupe d'âge (%)

Périodicité de l'emploi	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Emploi permanent	48,2	61,0	64,9	70,1	57,2
Emploi occasionnel/saisonnier	51,8	39,0	35,1	29,9	42,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 7: Migrants actifs occupés selon la périodicité de l'emploi exercé et le niveau d'éducation (%)

Périodicité de l'emploi	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Emploi permanent	42,2	57,4	52,2	51,8	71,9	100,0	57,2
Emploi occasionnel/saisonnier	57,8	42,6	47,8	48,2	28,1	-	42,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Migrants actifs occupés selon la périodicité de l'emploi exercé et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Périodicité de l'emploi		
	Emploi permanent	Emploi occasionnel/saisonnier	Total
Syrie	56,0	44,0	100,0
Côte d'Ivoire	64,9	35,1	100,0
Sénégal	61,8	38,2	100,0
Guinée	35,7	64,3	100,0
RDC	43,1	56,9	100,0
Cameroun	58,2	41,8	100,0
Centrafrique	36,5	63,5	100,0
Mali	48,7	51,3	100,0
Yémen	57,3	42,7	100,0
Autres africains	59,9	40,1	100,0
Autres arabes	91,0	9,0	100,0
Autres pays	77,1	22,9	100,0
Total	57,2	42,8	100,0

Tableau 9 : Migrants actifs occupés selon le secteur d'activité et le niveau d'éducation (%)

Secteur d'activité	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Agriculture et pêche	9,6	5,5	8,5	11,4	5,1		7,9
Industrie	1,8	6,2	5,6	2,2	5,3		4,3
BTP	15,7	15,0	15,8	12,5	8,2		12,8
Commerce	33,3	27,5	24,1	18,3	15,6	20,0	22,0
Services	39,6	45,9	46,0	55,6	65,9	80,0	53,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 10 : Migrants actifs selon la profession exercée au Maroc et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Cadres sup. et membr. des profes. libérales	Techniciens et professions intermédiaires	Employé	Commerçants et interméd. Commerc. et fin.	Exploitants agricoles, pêcheurs	Artisans et ouvriers qualifiés des métiers	Ouvriers et manœuvres agricoles	Conducteurs d'installations et de machines	Manœuvres non agricoles, manutentionnaires	Total
Syrie	9,8	11,1	10,2	9,2	2,7	32,9	2,1	7,5	14,5	100,0
Côte d'Ivoire	10,5	5,8	32,3	16,7	1,7	9,6	2,2		21,1	100,0
Sénégal	2,7	4,5	22,3	34,5	,4	4,5	15,7		15,3	100,0
Guinée	7,7	1,9	17,6	12,5	2,9	13,5	7,7		36,1	100,0
RDC	10,9	3,4	28,3	13,0	1,1	18,6	2,3	1,1	21,2	100,0
Cameroun	18,5	6,7	28,2	13,9		10,5	1,7		20,6	100,0
Centrafrique	11,1	4,7	32,4	3,9		19,7			28,3	100,0
Mali	8,8		17,4	26,4	22,0	1,8	8,8		15,0	100,0
Yémen	24,4	19,5	18,3	14,6		23,1				100,0
Autres africains	15,2	8,4	27,1	5,9		10,6	4,6	0,8	27,5	100,0
Autres arabes	33,9	7,4	14,8	31,3		12,5				100,0
Autres pays	10,7	3,6	25,0			7,1		3,6	50,0	100,0
Total	10,2	6,5	22,1	16,6	1,7	14,9	5,6	1,9	20,5	100,0

Tableau 11 : Migrants selon l'appréciation du degré de difficultés d'accéder au marché du travail au Maroc et le niveau d'éducation (%)

Degré de difficultés d'accéder au marché du travail	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Très difficile	59,7	55,3	64,2	65,7	57,8	84,5	60,8
Un peu difficile	21,3	24,0	24,2	23,9	25,7	15,5	24,1
Facile	5,3	10,7	6,3	5,5	4,5		6,3
Je ne sais pas	13,7	9,9	5,3	4,9	11,9		8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Migrants selon la principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc et le niveau d'éducation (%)

Principale raison pour laquelle il est difficile pour les migrants d'accéder au marché du travail au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Aucune opportunité d'emploi	52,4	43,2	42,0	37,7	42,7	53,5	42,6
Peur d'employer les immigrés	30,3	35,2	34,1	33,9	23,4	31,0	30,9
Discrimination salariale / salaires inférieurs à ceux des marocains	9,4	7,3	9,1	9,0	7,8	15,5	8,5
Harcèlement par les collègues: être méprisé / considéré comme un concurrent	2,2	2,6	3,2	2,8	2,4		2,6
Autre	5,7	11,6	11,6	16,6	23,7		15,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 6 : Sources de revenu et transferts des migrants

Tableau 1 : Migrants selon les sources de revenu et le sexe (%)

Sources de revenu des migrants	Masculin	Féminin	Ensemble
Revenu provenant d'un travail permanent et régulier	22,8	17,9	20,8
Revenu provenant d'un travail occasionnel / saisonnier	19,7	13	17
Aides / transferts de l'intérieur du Maroc	14,8	11,3	13,3
Aides / transferts de l'extérieur du Maroc	8,8	6,1	7,7
C'est ma famille qui me soutient	8,3	21,7	13,7
La mendicité	12,6	18,3	14,9
Je vis de mes économies	4,9	4,7	4,8
Autres sources de revenus	8,2	7,1	7,8
Total	100	100	100

Tableau 2 : Migrants selon les sources de revenu et l'âge (%)

Sources de revenu des migrants	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Revenu provenant d'un travail permanent et régulier	12,9	26,6	28,9	7,7	20,8
Revenu provenant d'un travail occasionnel / saisonnier	17,6	17,5	15	3,3	17
Aides / transferts de l'intérieur du Maroc	13,9	11,9	14,6	29,2	13,3
Aides / transferts de l'extérieur du Maroc	9,3	6,5	6,1	7,7	7,7
C'est ma famille qui me soutient	16,8	10,5	12,1	28,3	13,7
La mendicité	16,6	14,7	10,8	9,8	14,9
Je vis de mes économies	3,4	5,5	6,7	8,8	4,8
Autres sources de revenus	9,4	6,8	5,9	5,3	7,8
Total	100	100	100	100	100

Tableau 3 : Migrants selon les sources de revenu et le pays d'origine (%)

Sources de revenu des migrants	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Revenu provenant d'un travail permanent et régulier	20,4	32,7	35,1	12	15,3	16,4	5,4	5,3	4,8	19,3	31,1	55,3	20,8
Revenu provenant d'un travail occasionnel / saisonnier	16,1	18	31,3	26,4	20,8	11,5	9,4	16,2	4,3	10,9	3,6	9,5	17
Aides / transferts de l'intérieur du Maroc	18,3	7	5	11,4	10,5	13,9	27	15	28,8	10	19,3	5,7	13,3
Aides / transferts de l'extérieur du Maroc	4,7	5,9	2,6	6,6	5,2	6,6	16,2	16,7	16	13	7,2	2,7	7,7
C'est ma famille qui me soutient	23,2	10,8	8,8	9,3	5,7	6,1	12,8	8,2	32	12,9	16,7	7,6	13,7
La mendicité	9,5	13,7	7	21,5	26,7	34,1	10,3	22,3	0,7	17,7	6,6	1,9	14,9
Je vis de mes économies	2,1	5,8	3,7	4,4	7,6	4,7	4,7	7,1	3,5	7,3	4,8	9,5	4,8
Autres sources de revenus	5,8	6	6,6	8,4	8,2	6,7	14,4	9,1	9,9	9	10,8	7,6	7,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 4 : Migrants selon les sources de revenu et le niveau d'instruction (%)

Sources de revenu des migrants	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Revenu provenant d'un travail permanent et régulier	12,9	20,9	19,5	20,8	24,7	59,2	20,8
Revenu provenant d'un travail occasionnel / saisonnier	18,4	17,4	21,1	21,5	10	-	17
Aides / transferts de l'intérieur du Maroc	19,1	12,6	11,5	11,3	14,1	-	13,3
Aides / transferts de l'extérieur du Maroc	4,9	3,1	6,4	6,3	13,4	11,8	7,7
C'est ma famille qui me soutient	13,8	14,5	10,7	11,2	17,2	11,8	13,7
La mendicité	22,7	18,6	19,6	17,2	4,3	17,2	14,9
Je vis de mes économies	1,9	6	5,3	4,8	5,2	-	4,8
Autres sources de revenus	6,2	6,9	5,9	6,8	11	-	7,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 5 : Migrants selon les aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le sexe (%)

Aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	83,7	78,8	81,8
Oui, régulièrement	6,2	8,3	7
Oui, parfois	10,1	12,9	11,2
Total	100	100	100

Tableau 6 : Migrants selon les aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et l'âge (%)

Aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	82,2	81,9	79,5	80,6	81,8
Oui, régulièrement	7,1	5,9	10,5	9,9	7
Oui, parfois	10,7	12,1	10	9,5	11,2
Total	100	100	100	100	100

Tableau 7 : Migrants selon les aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le pays d'origine (%)

Aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RD C	Cameroon	Centrafrique	Malie	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Non	72,9	88,1	89	89,7	82,6	87,1	78,9	81,1	59,1	78,3	80,9	94,7	81,8
Oui, régulièrement	14,2	3,5	1,4	1,5	1,4	1,7	10,6	6	26,3	8,9	12,7	-	7
Oui, parfois	12,8	8,4	9,6	8,8	16	11,3	10,5	12,9	14,6	12,7	6,4	5,3	11,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8 : Migrants selon les aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	75,6	78,5	85,9	85,4	80,9	62	81,8
Oui, régulièrement	8,7	9,4	4,1	3,3	9,9	-	7
Oui, parfois	15,7	12,1	9,9	11,2	9,2	38	11,2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 9 : Migrants selon les types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le sexe (%)

Types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	34,2	31,1	32,7
Logement gratuit	1,1	0,5	0,9
Nourriture	22,4	26,7	24,5
Formation professionnelle	1,9	3,7	2,8
Trouver du travail	1,2	1,4	1,3
Etudes pour vous /vos enfants	15,1	15,4	15,1
Soins de santé	19,9	19,2	19,6
Aide juridique	3,2	1,6	2,4
Autre	1	0,4	0,7
Total	100	100	100

Tableau 10 : Migrants selon les types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et l'âge (%)

Types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	37,9	29,8	27,1	31,8	32,7
Logement gratuit	1,5	0,6	-	-	0,9
Nourriture	25,7	23,3	24,6	26,6	24,5
Formation professionnelle	4,5	2	0,9	-	2,8
Trouver du travail	1	1,6	1,2	-	1,3
Etudes pour vous /vos enfants	9,5	18	21,7	25,3	15,1
Soins de santé	17,5	20,3	23,3	16,3	19,6
Aide juridique	1	4,1	1,3	-	2,4
Autre	1,5	0,3	-	-	0,7
Total	100	100	100	100	100

Tableau 11 : Migrants selon les types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le pays d'origine (%)

Types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	27,2	20,7	25,6	28,1	30,9	33,6	37	35,9	57,6	37,5	53,7	11,9	32,7
Logement gratuit	-	2,2	-	2,3	-	-	-	6,4	-	1,7	-	-	0,9
Nourriture	5,3	32,6	47	30,9	47,5	46,5	16,5	39,9	3,9	35,8	6,7	29,4	24,5
Formation professionnelle	-	6	4,5	3,4	6,7	-	4,8	3,2	2,7	4,3	-	-	2,8
Trouver du travail	1,6	3,1	1,9	2,3	1,7	-	-	3,2	-	-	-	-	1,3
Etudes pour vous /vos enfants	34	9,2	3,7	6,8	1,7	2,3	12,5	3,2	17,2	6,8	9,6	29,4	15,1
Soins de santé	27,7	22,6	11,9	21,6	11,6	16,9	24,7	8,2	17,7	10,8	27,1	29,4	19,6
Aide juridique	4,3	3,7	3,7	2,3	-	0,6	2,3	-	1	1,3	-	-	2,4
Autre	-	-	1,9	2,3	-	-	2,3	-	-	1,8	2,9	-	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 : Migrants selon les types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Types d'aides reçues d'une instance gouvernementale au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	40,9	28,2	28,6	26	38,8	-	32,7
Logement gratuit	1,1	1,3	-	-	1,5	-	0,9
Nourriture	19,2	21,6	30,1	32,8	21	13,1	24,5
Formation professionnelle	0,4	1,9	1,7	3,8	4,9	-	2,8
Trouver du travail	0,8	0,8	-	4,2	0,5	-	1,3
Etudes pour vous /vos enfants	21	22	13,2	5,3	14,4	29	15,1
Soins de santé	15,8	22,8	22	22,2	15,9	29	19,6
Aide juridique	0,8	1,3	3,5	5	1,2	29	2,4
Autre	-	-	0,9	0,7	1,7	-	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 13 : Migrants selon les aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et le sexe (%)

Aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	54,9	49,2	52,6
Oui, organisations / associations internationales	20,8	18,8	20
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	13,2	17,9	15,1
Oui, ménages	10,4	13,1	11,5
Oui d'autres entités	0,7	1	0,8
Total	100	100	100

Tableau 14 : Migrants selon les aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et l'âge (%)

Aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	53,7	54,3	45,8	29,2	52,6
Oui, organisations / associations internationales	19,5	18,5	25,2	30,7	20
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	15,7	14,2	16,1	20,2	15,1
Oui, ménages	10,1	12,3	12,1	18,3	11,5
Oui d'autres entités	0,9	0,7	0,8	1,6	0,8
Total	100	100	100	100	100

Tableau 15 : Migrants selon les aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	38,9	45,3	49,6	58,4	61,6	52,7	52,6
Oui, organisations / associations internationales	23,7	26,4	18,4	16,7	17,9	11,8	20
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	20,5	16,4	16,8	13,4	11,7	11,8	15,1
Oui, ménages	16,2	10,8	14,5	10,6	7,9	23,7	11,5
Oui d'autres entités	0,6	1	0,7	0,9	0,8	-	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 16 : Migrants selon les types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et le sexe (%)

Types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	39,4	35,9	37,8
Logement gratuit	3,5	2,2	3
Nourriture	29,5	33,9	31,4
Formation professionnelle	3	2,4	2,8
Trouver du travail	1	1,9	1,4
Etudes pour vous /vos enfants	2,9	4,2	3,5
Soins de santé	18,2	17,6	17,9
Aide juridique	1,9	1,6	1,8
Autre	0,6	0,3	0,4
Total	100	100	100

Tableau 17 : Migrants selon les types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et l'âge (%)

Types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	36,4	37,7	40,2	52,1	37,8
Logement gratuit	4,9	1,9	0,8	0,6	3
Nourriture	33,2	31,4	28	22,1	31,4
Formation professionnelle	3,9	2,2	1,5	-	2,8
Trouver du travail	1,4	1,5	1,5	-	1,4
Etudes pour vous /vos enfants	2	4,7	4,7	1,7	3,5
Soins de santé	16,7	17,8	21	21,8	17,9
Aide juridique	0,9	2,4	2,3	1,7	1,8
Autre	0,7	0,4	-	-	0,4
Total	100	100	100	100	100

Tableau 18 : Migrants selon les types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Types d'aides reçues des ménages et des ONG au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	39,1	39,2	36,4	31,8	42,7	20	37,8
Logement gratuit	2,6	3,2	3,8	3,5	1,7	-	3
Nourriture	30,4	29,2	35,7	35,1	27,1	20	31,4
Formation professionnelle	1,2	3,7	4,1	2,2	2,4	-	2,8
Trouver du travail	0,7	1,9	1,1	2,4	0,9	-	1,4
Etudes pour vous /vos enfants	3,8	4,3	1,7	2,9	4,7	-	3,5
Soins de santé	19,4	17,1	16,4	18,5	18,2	40	17,9
Aide juridique	2,2	1	0,6	2,9	2	20	1,8
Autre	0,6	0,5	0,2	0,6	0,3	-	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 19 : Migrants selon les aides reçues de l'étranger et le sexe (%)

Aides reçues de l'étranger	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	82	90,1	85,3
Oui Membres de la famille / amis... à l'étranger	16,5	8,6	13,2
Oui organisations à l'étranger	1,5	1,3	1,4
Total	100	100	100

Tableau 20 : Migrants selon les aides reçues de l'étranger et l'âge (%)

Aides reçues de l'étranger	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	80,9	88,4	88,9	91,2	85,3
Oui Membres de la famille / amis... à l'étranger	17,9	10,2	8,9	8,8	13,2
Oui organisations à l'étranger	1,3	1,4	2,2	-	1,4
Total	100	100	100	100	100

Tableau 21 : Migrants selon les aides reçues de l'étranger et le pays d'origine (%)

Aides reçues de l'étranger	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RD C	Cameroon	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Non	91,2	84,9	91,8	87,3	91,5	86,9	70,5	67,7	71,1	77,1	84,3	94,7	85,3
Oui Membres de la famille / amis... à l'étranger	5,3	14,4	7,8	12,5	8	12,9	26	30,3	25,7	21,7	15,7	5,3	13,2
Oui organisations à l'étranger	3,5	0,7	0,3	0,2	0,5	0,2	3,5	2	3,1	1,2	-	-	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 22 : Migrants selon les aides reçues de l'étranger et le niveau d'instruction (%)

Aides reçues de l'étranger	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	93,7	92,4	89,4	86,9	72,8	84,5	85,3
Oui Membres de la famille / amis... à l'étranger	5,3	6	8,8	12,3	25,5	15,5	13,2
Oui organisations à l'étranger	1,1	1,6	1,8	0,8	1,7	-	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 23 : Migrants selon le degré d'importance des aides reçues de l'étranger et le sexe (%)

Degré d'importance des aides reçues de l'étranger	Masculin	Féminin	Ensemble
Suffisante	7	4,5	6
Assez suffisante	27,5	24	26,1
Pas du tout suffisante	65,5	71,5	67,9
Total	100	100	100

Tableau 24 : Migrants selon le degré d'importance des aides reçues de l'étranger et l'âge (%)

Degré d'importance des aides reçues de l'étranger	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Suffisante	7,2	5	5,2	5	6
Assez suffisante	27,9	22,2	29,5	38,3	26,1
Pas du tout suffisante	64,8	72,7	65,4	56,8	67,9
Total	100	100	100	100	100

Tableau 25 : Migrants selon le degré d'importance des aides reçues de l'étranger et le pays d'origine (%)

Degré d'importance des aides reçues de l'étranger	Suffisante	Assez suffisante	Pas du tout suffisante	Total
Syrie	3,4	30,7	65,9	100
Côte d'Ivoire	6,7	20,6	72,7	100
Sénégal	6,2	24,2	69,6	100
Guinée	5,2	17,7	77,1	100
RDC	5,5	30,2	64,3	100
Cameroun	1,3	14,5	84,3	100
Centrafrique	3,5	24,5	72	100
Mali	3,5	26,6	69,9	100
Yémen	8,2	34,4	57,4	100
Autres africains	13,4	26,7	60	100
Autres arabes	7,1	25	67,9	100
Autres pays	45,4	9,2	45,4	100
Ensemble	6	26,1	67,9	100

Tableau 26 : Migrants selon le degré d'importance des aides reçues de l'étranger et le niveau d'instruction (%)

Degré d'importance des aides reçues de l'étranger	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Suffisante	-	5,2	3,4	4,6	11,9	-	6
Assez suffisante	21,8	31,1	22,5	18,6	32,1	-	26,1
Pas du tout suffisante	78,2	63,8	74	76,8	56,1	100	67,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 27 : Migrants selon l'envoi de l'argent à l'étranger et le sexe (%)

Envoi de l'argent à l'étranger	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	86,5	89	87,5
Oui: le pays d'origine	13	10,8	12,1
Oui: un autre pays	0,5	0,1	0,3
Oui: le pays d'origine et un autre pays	-	0,1	0
Total	100	100	100

Tableau 28 : Migrants selon l'envoi de l'argent à l'étranger et l'âge (%)

Envoi de l'argent à l'étranger	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	90,1	84,7	86,8	100	87,5
Oui: le pays d'origine	9,8	14,8	12,1	-	12,1
Oui: un autre pays	0,1	0,4	1,1	-	0,3
Oui: le pays d'origine et un autre pays	-	0,1	-	-	0
Total	100	100	100	100	100

Tableau 29 : Migrants selon l'envoi de l'argent à l'étranger et le pays d'origine (%)

Envoi de l'argent à l'étranger	Non	Oui: le pays d'origine	Oui: un autre pays	Oui: le pays d'origine et un autre pays	Total
Syrie	93,6	5,4	1	-	100
Côte d'Ivoire	84,2	15,7	0,1	-	100
Sénégal	61,4	37,9	0,3	0,3	100
Guinée	92,8	7,2	-	-	100
RDC	94,5	5,5	-	-	100
Cameroun	94,4	5,6	-	-	100
Centrafrique	95,9	4,1	-	-	100
Mali	94,4	5,6	-	-	100
Yémen	95	5	-	-	100
Autres africains	89,6	9,8	0,6	-	100
Autres arabes	91	9	-	-	100
Autres pays	60,4	39,6	-	-	100
Ensemble	87,5	12,1	0,3	0	100

Tableau 30 : Migrants selon l'envoi de l'argent à l'étranger et le niveau d'instruction (%)

Envoi de l'argent à l'étranger	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	90,2	88,5	87,6	85,3	87,8	53,5	87,5
Oui: le pays d'origine	9,5	10,8	11,7	14,6	12	46,5	12,1
Oui: un autre pays	0,3	0,5	0,7	0,1	0,2	-	0,3
Oui: le pays d'origine et un autre pays	-	0,2	-	-	-	-	0
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 7. Intentions et perspectives migratoires

Tableau 1: Migrants selon leur perception du projet d'avenir et le groupe d'âge (%)

Quel est votre projet d'avenir ?	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Rester au Maroc	44,4	57,7	69,9	69,4	53,7
Retourner à mon pays bientôt (moins de 6 mois) sans conditions	0,7	0,9	1,3		0,8
Retourner à mon pays plus tard (après 6 mois) sans conditions	4,0	3,2	1,7	2,6	3,4
Retourner à mon pays, sous certaines conditions	7,6	7,1	9,1	9,7	7,6
Partir pour un autre pays	31,6	24,4	13,6	6,1	25,8
Ne sait pas	11,6	6,7	4,4	12,3	8,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2: Migrants selon la raison de vouloir rester au Maroc et le groupe d'âge (%)

Raisons de vouloir rester au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Pour bénéficier des aides du HCR	4,3	2,7	4,0	9,4	3,6
J'ai obtenu le statut de réfugiée au Maroc	2,4	3,1	3,7	6,1	3,1
Ma situation a été régularisée au Maroc	3,5	6,1	10,2	9,7	6,0
Marié(e) à un(e) marocain(e)	0,5	1,8	2,6	4,4	1,6
Les conditions de vie ici sont bonnes	23,0	21,2	15,6	11,3	20,6
Possibilité d'accès au marché de travail	15,1	9,7	5,7	1,0	10,5
J'ai des affaires / investissements ici	1,2	4,0	5,1	1,8	3,2
Les conditions d'éducation sont bonnes pour moi et mes enfants	3,6	4,3	5,5	2,6	4,3
Ma famille / ma famille préfère rester ici	7,6	9,6	12,1	12,9	9,5
Je me sens en sécurité	24,7	24,0	22,3	22,1	23,9
Raisons religieuses ou culturelles	4,3	4,9	6,2	9,5	5,1
Attitudes / comportements positifs des Marocains envers les immigrants	7,6	6,7	5,5	8,2	6,9
Autre	2,1	1,8	1,4	1,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3: Migrants selon la raison de vouloir rester au Maroc et le pays d'origine (%)

Raisons de vouloir rester au Maroc	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen
Pour bénéficier des aides du HCR	4,0	1,9	1,8	4,1	4,3	7,2	7,8	8,0	2,5
J'ai obtenu le statut de réfugiée au Maroc	5,9	0,4	1,1	1,3	1,6	2,0	8,8		2,5
Ma situation a été régularisée au Maroc	6,6	5,0	4,9	3,3	6,3	10,5	7,3	1,6	1,7
Marié(e) à un(e) marocain(e)	2,3	0,4	0,7	0,7		1,2		3,2	2,5
Les conditions de vie ici sont bonnes	13,9	28,5	25,0	26,0	21,8	29,1	19,3	19,7	19,4
Possibilité d'accès au marché de travail	3,2	17,2	21,6	15,5	11,2	12,8	13,0	12,7	4,2
J'ai des affaires / investissements ici	3,1	3,6	3,7	2,5	2,2	4,8		1,6	
Les conditions d'éducation sont bonnes pour moi et mes enfants	5,3	3,0	1,7	2,9	5,4	1,8	3,3	3,8	6,5
Ma famille / ma famille préfère rester ici	15,3	5,6	6,6	5,4	4,8	1,8	2,1	6,1	8,0
Je me sens en sécurité	21,2	25,1	23,0	26,7	34,6	18,4	31,9	25,2	30,3
Raisons religieuses ou culturelles	9,7	1,1	3,9	2,2	1,1	0,6		5,4	13,0
Attitudes / comportements positifs des Marocains envers les immigrants	8,7	5,9	4,4	7,2	4,9	6,0	3,2	8,0	8,4
Autre	0,9	2,5	1,6	2,2	1,6	3,8	3,3	4,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4: Migrants selon la raison de vouloir retourner au pays d'origine selon le groupe d'âge (%)

Raison de vouloir retourner au pays d'origine	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Difficulté de vivre ou d'accéder au marché du travail ici	41,7	31,3	43,8		36,3
Harcèlement de la police ou d'autres autorités à cause de ma situation irrégulière	2,9				1,2
Expiration de mon contrat de travail au Maroc	2,9				1,2
Attitude négative de la population locale vis-à-vis des migrants		,9			,4
Echec de mon projet d'immigration	5,7	7,4			6,0
Investissement dans mon pays	23,0	19,7	14,0		20,3
Nostalgie	18,1	33,4	42,1	100,0	28,7
Contraintes familiales (maladie ou décès d'un proche,,)	5,7	7,4			6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 5: Migrants désirant retourner dans leur pays d'origine selon qu'ils ont contacté ou non les autorités compétentes pour retourner et le groupe d'âge (%)

Avez-vous déjà contacté les autorités compétentes pour retourner à votre pays	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Total
Non	92,8	86,2	91,7	75,3	89,8
Oui	7,2	13,8	8,3	24,7	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 6: Migrants désirant retourner dans leur pays d'origine selon qu'ils ont contacté ou non les autorités compétentes pour retourner et le pays d'origine (%)

Pays d'origine	Avez-vous déjà contacté les autorités compétentes pour retourner à votre pays		
	Non	Oui	Total
Syrie	100,0		100,0
Côte d'Ivoire	88,2	11,8	100,0
Sénégal	100,0		100,0
Guinée	72,7	27,3	100,0
RDC	91,1	8,9	100,0
Cameroun	77,8	22,2	100,0
Centrafrique	66,9	33,1	100,0
Mali	100,0		100,0
Yémen	100,0		100,0
Autres africains	100,0		100,0
Autres arabes	100,0		100,0
Autres pays	60,0	40,0	100,0
Total	89,8	10,2	100,0

Tableau 7: Migrants ne pouvant pas retourner dans leur pays d'origine à n'importe quel moment selon la raison principale et le pays d'origine (%)

Raison principale pour laquelle vous ne pouvez pas retourner à votre pays d'origine?	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen
Transit vers un autre pays	1,2	11,5	12,6	8,8	7,2	13,5	4,2	13,5	
L'insécurité générale / guerre dans le pays d'origine	79,8	31,1	4,7	25,1	57,1	38,2	83,3	53,3	67,8
Raisons liées à la persécution	4,5	10,7	5,9	17,7	14,3	16,8	2,0	5,7	3,3
Obtention de statut de réfugié	1,4	1,0	2,0	2,5	1,3	2,9	1,2		
Raisons liées aux affaires/investissements	1,6	6,4	6,0	1,1		0,9	1,2		
Raisons liées aux études	0,4	1,4	0,7	1,7	1,9	0,9	3,8	4,3	7,1
Raisons liées aux études des enfants	0,5		2,0	0,6	3,2				2,2
Raisons liées à la famille/mariage/regroupement familial	5,6	6,7	4,0	6,4	4,2	10,7		5,7	7,5
Manque de moyens financiers	0,8	18,8	52,3	30,4	8,3	8,9	2,1	12,8	12,2
Autre	4,2	12,5	9,8	5,8	2,5	7,3	2,1	4,8	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Migrants selon les conditions de retour et le pays d'origine (%)

Sous quelles conditions seriez-vous d'accord pour revenir à votre pays d'origine?	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen
Le retour de la sécurité et de la sûreté dans mon pays	50,5	21,4		10,5	14,8	12,1	48,8	32,4	59,9
Garantir les droits de l'homme et les libertés individuelles dans mon pays	12,6	12,9	16,2	12,0	27,3	13,9	5,4	5,4	1,8
Offre des opportunités d'emploi	10,1	41,2	52,9	39,2	32,2	47,6	24,8	40,5	28,2
Améliorer les services sociaux tels que la santé et l'éducation ...	8,6	10,7	14,7	12,0	11,5	3,3	7,4	10,8	2,9
Faciliter l'accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité	5,0	6,7	1,5				4,9		
Récupérer mes propriétés (terrain, logement, autre)	9,5				6,1	3,3			
Autre	3,8	7,1	14,7	26,3	8,2	19,8	8,7	10,8	7,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9: Migrants désirant émigrer dans un autre pays selon la raison principale et le groupe d'âge (%)

Pourquoi décideriez-vous de partir vers un autre pays?	15-29	30-44	45-59	60 ans et plus	Total
Parce que mon objectif était à l'origine d'immigrer en Europe	50,6	50,6	43,2	32,3	49,9
Les conditions de vie sont difficiles ici	30,3	32,8	29,3	51,7	31,4
D'autres pays garantissent de meilleurs droits / conditions / protection pour les réfugiés / migrants	16,7	21,3	32,0	16,0	19,5
Il n'y a aucune possibilité d'accéder au marché du travail ici	15,8	20,9	9,3	43,1	17,6
Barrière linguistique dans les établissements d'enseignement et d'emploi ici	4,2	3,0	1,2		3,5
Aides insuffisantes (peu)	8,1	14,5	19,3	35,3	11,7
Attitudes / comportements négatifs envers les migrants et les réfugiés	2,3	4,6	4,2		3,4
Regroupement familial	2,1	3,0			2,3
Restriction imposée par les autorités et la police	2,3	3,8	18,2		4,0
Travail	17,6	15,0	11,0	8,0	16,1
Autre	5,6	5,1	5,9		5,4

Tableau 10: Migrants désirant émigrer dans un autre pays selon la raison principale et le pays d'origine (%)

Pourquoi décideriez-vous de partir vers un autre pays?	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen
Parce que mon objectif était à l'origine d'immigrer en Europe	18,0	47,8	52,3	52,9	60,8	62,6	29,2	64,3	54,8
Les conditions de vie sont difficiles ici	28,4	39,0	23,1	32,3	29,2	30,9	42,5	27,6	31,4
D'autres pays garantissent de meilleurs droits / conditions / protection pour les réfugiés / migrants	34,3	22,3	17,5	18,4	14,6	16,1	25,1	13,2	33,6
Il n'y a aucune possibilité d'accéder au marché du travail ici	19,6	19,1	4,2	21,6	7,4	22,2	21,7	21,0	38,6
Barrière linguistique dans les établissements d'enseignement et d'emploi ici	4,4	2,7	,7	4,4		3,1	5,6	4,8	
Aides insuffisantes (peu)	25,1	9,3	2,1	7,8	5,7	13,1	18,1	10,5	11,7
Attitudes / comportements négatifs envers les migrants et les réfugiés	2,0	7,5	2,4		,7	3,1	8,7	2,4	
Regroupement familial		2,3	,7	4,4	1,0	3,4	1,6	2,4	
Restriction imposée par les autorités et la police	12,8	4,5	1,8		5,7	2,7	2,7		
Travail	17,2	13,5	24,9	14,4	7,0	7,2	26,5	24,8	35,7
Autre	12,2	4,6	3,5	3,3	3,7	3,6	9,7	4,8	2,9

Tableau 11: Migrants ayant l'intention d'émigrer dans un autre pays selon le pays de destination et le pays d'origine (%)

Intentions de pays de destination	Pays d'origine								
	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen
France	8,8	11,0	31,6	16,0	31,6	21,4	13,6	35,8	2,9
Espagne	5,4	13,3	17,5	20,9	15,0	19,5	11,9	23,9	37,3
Allemagne	18,6	0,0	1,8	2,2	4,7	6,9	4,3	4,8	13,8
Belgique	15,1	1,2	1,8	2,7	0,0	5,1	3,0	2,4	5,8
Angleterre	1,5	1,2	0,0	2,2	0,0	1,4	1,4	0,0	2,9
Canada	26,4	25,0	12,6	13,3	21,6	12,2	45,5	12,8	5,8
USA	0,0	2,7	4,9	4,3	1,9	0,9	4,5	4,8	2,9
Autres pays d'Europe	13,3	38,6	22,1	33,8	11,5	27,3	13,3	14,3	13,8
Autre pays	10,9	7,1	7,7	4,4	13,7	5,3	2,5	1,3	14,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 8. Situation sanitaire des migrants

Tableau 1 : Migrants selon la disposition d'une assurance de maladie et le sexe (%)

Disposition d'une assurance maladie	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	88,7	92,2	90,1
Oui, systèmes affiliés à l'ANAM (CNOPS,CNSS..)	6,1	4,3	5,3
Oui, autres systèmes	3,7	2,1	3
RAMED	0,1	-	-
Assurance privé	1,5	1,4	1,5
Total	100	100	100

Tableau 2 : Migrants selon la disposition d'une assurance de maladie et l'âge (%)

Disposition d'une assurance maladie	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	91,7	88,4	90,1	95,8	90,1
Oui, systèmes affiliés à l'ANAM (CNOPS,CNSS..)	3,7	7	6,2	-	5,3
Oui, autres systèmes	2,8	3,4	2,8	1,6	3
RAMED	-	-	-	2,2	-
Assurance privé	1,9	1,2	1	0,5	1,5
Total	100	100	100	100	100

Tableau 3 : Migrants selon la disposition d'une assurance de maladie et le pays d'origine (%)

Disposition d'une assurance maladie	Non	Oui, systèmes affiliés à l'ANAM (CNOPS,CNSS..)	Oui, autres systèmes	RAMED	Assurance privé	Total
Syrie	96,1	1,2	1,6	0,2	0,9	100
Côte d'Ivoire	86,2	9,2	4,4	-	0,3	100
Sénégal	89,6	7,3	1,6	-	1,6	100
Guinée	94,5	2,7	1,1	-	1,7	100
RDC	95,7	1,4	1,5	-	1,4	100
Cameroun	92	5,6	1,1	-	1,3	100
Centrafrique	93,1	2,6	2,3	-	2	100
Mali	92,5	5	0,4	-	2	100
Yémen	79,5	5,7	10,8	-	4,1	100
Autres africains	84,3	8,5	5,1	-	2,1	100
Autres arabes	76,1	9,8	12,5	-	1,5	100
Autres pays	71,4	19,8	6,6	-	2,2	100
Ensemble	90,1	5,3	3	0	1,5	100

Tableau 4 : Migrants selon la disposition d'une assurance de maladie et le niveau d'instruction (%)

Disposition d'une assurance maladie	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	97,2	96,3	97,4	92,5	75,6	100	90,1
Oui, systèmes affiliés à l'ANAM (CNOPS,CNSS...)	-	2,1	1,3	4,7	13,4	-	5,3
Oui, autres systèmes	1,9	1,4	0,7	1,9	7,2	-	3
RAMED	0,3	-	-	-	-	-	0
Assurance privé	0,6	0,2	0,6	0,8	3,8	-	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 5: Migrants selon l'accès aux services de santé en cas de maladies chroniques et le sexe (%)

Accès aux services de santé en cas de maladies chroniques	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	50,8	44,1	47,7
Oui	49,2	55,9	52,3
Total	100	100	100

Tableau 6 : Migrants selon l'accès aux services de santé en cas de maladies chroniques et l'âge (%)

Accès aux services de santé en cas de maladies chroniques	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	57	52	31	24,9	47,7
Oui	43	48	69	75,1	52,3
Total	100	100	100	100	100

Tableau 7 : Migrants selon l'accès aux services de santé en cas de maladies chroniques et le niveau d'instruction (%)

Accès aux services de santé en cas de maladies chroniques	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	38,6	50	52	46,3	50,5	-	47,7
Oui	61,4	50	48	53,7	49,5	-	52,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 8: Migrants selon l'accès aux services de santé en cas de maladies chroniques et le pays d'origine (%)

Accès aux services de santé en cas de maladies chroniques	Non	Oui	Total
Syrie	29,9	70,1	100
Côte d'Ivoire	60,5	39,5	100
Sénégal	42,4	57,6	100
Guinée	68,1	31,9	100
RDC	66,9	33,1	100
Cameroun	64,2	35,8	100
Centrafrique	47,5	52,5	100
Mali	13,2	86,8	100
Yémen	33,4	66,6	100
Autres africains	69,7	30,3	100
Autres arabes	26,9	73,1	100
Autres pays	75	25	100
Ensemble	47,7	52,3	100

Tableau 9 : Migrants selon le lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques et le sexe (%)

Lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques	Masculin	Féminin	Ensemble
Hôpital public	28,8	28,4	28,6
Hôpital privé	4,9	7,8	6,3
Centre de santé public	12,4	18,9	15,6
Clinique privée	11,3	9,8	10,5
Pharmacie	6,4	5,4	5,9
Services de santé fournis par OIM/UNHCR	29,2	25,8	27,5
Médecin bénévole des associations de la société civile	3,7	0,6	2,2
Médecin bénévole des réfugiés	1,9	2,1	2
Services de santé fournis par des matériels paramédicaux	0,4	0,8	0,6
Services de santé fournis par des spécialistes en médecine traditionnelle ou médecine alternative	0,4	0,4	0,4
Autres	0,8	-	0,4
Total	100	100	100

Tableau 10 : Migrants selon le lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques et l'âge (%)

Lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Hôpital public	39,9	28,2	23,1	18,4	28,6
Hôpital privé	7,2	6,9	3,5	11,1	6,3
Centre de santé public	16,4	16,8	13,9	12,5	15,6
Clinique privée	5,5	12,7	10,6	12,9	10,5
Pharmacie	6,6	7	4,5	2,4	5,9
Services de santé fournis par OIM/UNHCR	19,8	22,7	37,6	40	27,5
Médecin bénévole des associations de la société civile	2,2	2,5	2,2	-	2,2
Médecin bénévole des réfugiés	1,7	2	2,6	-	2
Services de santé fournis par des matériels paramédicaux	-	0,5	1,3	-	0,6
Services de santé fournis par des spécialistes en médecine traditionnelle ou médecine alternative	-	0,5	-	2,7	0,4
Autres	0,7	0,2	0,7	-	0,4
Total	100	100	100	100	100

Tableau 11 : Migrants selon le lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques et le niveau d'instruction (%)

Lieu de réception des soins en cas de maladies chroniques	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Hopital public	23,2	25,2	31,2	34	28,5	-	28,6
Hôpital privé	6,3	2,9	2,9	6	14,8	-	6,3
Centre de santé public	14,2	15	16,1	15,7	17,2	-	15,6
Clinique privée	8,3	12	8,4	14,6	8,4	-	10,5
Pharmacie	3,5	4,9	5	8,6	7,1	-	5,9
Services de santé fournis par OIM/UNHCR	41,4	32,5	27,2	16,7	20,5	-	27,5
Médecin bénévole des associations de la société civile	3,1	2,8	2,2	1,6	1,2	-	2,2
Médecin bénévole des réfugiés	-	1,3	6,2	1,6	0,7	-	2
Services de santé fournis par des matériels paramédicaux	-	1	1	0,8	-	-	0,6
Services de santé fournis par des spécialistes en médecine traditionnelle ou médecine alternative	-	1	-	-	1,2	-	0,4
Autres	-	1,4	-	0,3	0,5	-	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 : Migrants selon la satisfaction de leur état de santé et le sexe (%)

Satisfaction de l'état de santé	Masculin	Féminin	Ensemble
Très bien / Excellente	47,8	35,4	42,7
Bien	35,4	41,3	37,8
Acceptable	11,5	17	13,8
Mauvaise	4,3	5,5	4,8
Très mauvaise	1	0,7	0,9
Total	100	100	100

Tableau 13: Migrants selon la satisfaction de leur état de santé et l'âge (%)

Satisfaction de l'état de santé	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Très bien / Excellente	49,6	42	26,9	3,2	42,7
Bien	38,8	39,4	33,1	6,6	37,8
Acceptable	9	13,2	29,1	40,3	13,8
Mauvaise	2,3	4,4	9,3	43,5	4,8
Très mauvaise	0,4	1	1,6	6,4	0,9
Total	100	100	100	100	100

Tableau 14 : Migrants selon la satisfaction de leur état de santé et le pays d'origine (%)

Satisfaction de l'état de santé	Très bien / Excellente	Bien	Acceptable	Mauvaise	Très mauvaise	Total
Syrie	29,3	34,6	24,8	10	1,3	100
Côte d'Ivoire	47,5	38,4	9,9	2,8	1,3	100
Sénégal	55	36,8	6,6	1,3	0,3	100
Guinée	45,3	44,2	7,2	3	0,4	100
RDC	35,8	40	19,9	3,6	0,7	100
Cameroun	51,1	28,5	16,5	3,4	0,6	100
Centrafrique	45,1	34,6	12,2	7,2	0,9	100
Mali	41,4	43,1	12,1	3,4	-	100
Yémen	33,6	43,6	14	6,6	2,3	100
Autres africains	48	38,9	8,3	3,8	0,9	100
Autres arabes	34,8	38,9	17,3	7	2,1	100
Autres pays	51,5	41,8	4,4	2,2	-	100
Ensemble	42,7	37,8	13,8	4,8	0,9	100

Tableau 15 : Migrants selon la satisfaction de leur état de santé et le niveau d'instruction (%)

Satisfaction de l'état de santé	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Très bien / Excellente	33	40,4	37,9	45,7	49,5	62	42,7
Bien	32,2	40,7	43,5	37	35,2	38	37,8
Acceptable	23,1	13,6	14,3	11,9	10,9	-	13,8
Mauvaise	11	4,5	3,9	4,8	2,7	-	4,8
Très mauvaise	0,7	0,9	0,4	0,6	1,6	-	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 16 : Migrants selon les difficultés de la vision et le sexe (%)

Difficultés de la vision	Masculin	Féminin	Ensemble
Non, sans difficultés	89,1	83,8	86,9
Quelques difficultés	9,1	14,3	11,2
Trop de difficultés	1,7	2	1,8
Je ne pourrai jamais	0,1	-	0,1
Total	100	100	100

Tableau 17 : Migrants selon les difficultés de la vision et l'âge (%)

Difficultés de la vision	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non, sans difficultés	91,6	88,8	68,7	48,4	86,9
Quelques difficultés	7,4	9,8	27,5	29,1	11,2
Trop de difficultés	1	1,3	3,8	20,8	1,8
Je ne pourrai jamais	-	0,1	-	1,6	0,1
Total	100	100	100	100	100

Tableau 18 : Migrants selon les difficultés de la vision et le niveau d'instruction (%)

Difficultés de la vision	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	83,3	88,3	88,5	87,8	86,1	69	86,9
Quelques difficultés	14,1	9,5	9,5	10,7	12,3	31	11,2
Trop de difficultés	2,5	2,3	1,8	1,3	1,6	-	1,8
Je ne pourrai jamais	-	-	0,1	0,2	-	-	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 19 : Migrants selon les difficultés de la vision et le pays d'origine (%)

Difficultés de la vision	Non, sans difficultés	Quelques difficultés	Trop de difficultés	Je ne pourrai jamais	Total
Syrie	81,8	15	3,1	0,1	100
Côte d'Ivoire	90,6	7,7	1,7	-	100
Sénégal	91,6	7,4	0,6	0,3	100
Guinée	92,8	6,5	0,8	-	100
RDC	80,5	17	2,5	-	100
Cameroun	86,1	11,3	2,6	-	100
Centrafrique	87	10,9	2,2	-	100
Mali	90,5	8,5	1	-	100
Yémen	89,3	10,7	-	-	100
Autres africains	87,2	11,3	1,5	-	100
Autres arabes	85,7	11,4	2,9	-	100
Autres pays	71,4	28,6	-	-	100
Ensemble	86,9	11,2	1,8	0,1	100

Tableau 20 : Migrants selon les difficultés de l'audition et le sexe (%)

Difficultés de l'audition	Masculin	Féminin	Ensemble
Non, sans difficultés	97,7	94,8	96,6
Quelques difficultés	2,2	4,8	3,2
Trop de difficultés	0	0,3	0,2
Je ne pourrai jamais	-	0,1	0
Total	100	100	100

Tableau 21 : Migrants selon les difficultés de l'audition et l'âge (%)

Difficultés de l'audition	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non, sans difficultés	97,8	97,5	92,3	73,5	96,6
Quelques difficultés	2	2,4	7,6	26,5	3,2
Trop de difficultés	0,1	0,2	0,2	-	0,2
Je ne pourrai jamais	0,1	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100

Tableau 22 : Migrants selon les difficultés de l'audition et le pays d'origine (%)

Difficultés de l'audition	Non, sans difficultés	Quelques difficultés	Trop de difficultés	Je ne pourrai jamais	Total
Syrie	95,2	4,6	-	0,2	100
Côte d'Ivoire	99,2	0,5	0,3	-	100
Sénégal	97,5	2,5	-	-	100
Guinée	98,5	1,5	-	-	100
RDC	93,3	6,2	0,5	-	100
Cameroun	92,8	7,2	-	-	100
Centrafrique	98,5	1,5	-	-	100
Mali	96,6	3,4	-	-	100
Yémen	99,4	0,6	-	-	100
Autres africains	96,4	3,1	0,5	-	100
Autres arabes	96	3,3	0,7	-	100
Autres pays	95,6	4,4	-	-	100
Ensemble	96,6	3,2	0,2	0	100

Tableau 23 : Migrants selon les difficultés de l'audition et le niveau d'instruction (%)

Difficultés de l'audition	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	92,3	95,6	97,3	96,8	98,4	100	96,6
Quelques difficultés	7,1	4,4	2,4	2,9	1,6	-	3,2
Trop de difficultés	0,3	-	0,3	0,3	-	-	0,2
Je ne pourrai jamais	0,3	-	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 24 : Migrants selon les difficultés de marcher ou monter des escaliers et le sexe (%)

Difficultés de marcher ou monter des escaliers	Masculin	Féminin	Ensemble
Non, sans difficultés	93	85,8	90,1
Quelques difficultés	5,4	10,3	7,3
Trop de difficultés	1,5	3,3	2,2
Je ne pourrai jamais	0,1	0,6	0,3
Total	100	100	100

Tableau 25 : Migrants selon les difficultés de marcher ou monter des escaliers et l'âge (%)

Difficultés de marcher ou monter des escaliers	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	96,7	89,9	74,5	42,4	100	90,1
Quelques difficultés	2,8	7,7	19,4	27,9	-	7,3
Trop de difficultés	0,5	2,2	5,1	26,2	-	2,2
Je ne pourrai jamais	-	0,2	1,1	3,6	-	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 26 : Migrants selon les difficultés de marcher ou monter des escaliers et le pays d'origine (%)

Difficultés de marcher ou monter des escaliers	Non, sans difficultés	Quelques difficultés	Trop de difficultés	Je ne pourrai jamais	Total
Syrie	77,8	16	5,7	0,6	100
Côte d'Ivoire	93,2	4,3	2,6	-	100
Sénégal	96,5	2,5	0,6	0,3	100
Guinée	97	2,3	0,8	-	100
RDC	87,3	11,9	0,7	-	100
Cameroun	90,7	7,7	1,1	0,6	100
Centrafrique	94,2	5,1	0,7	-	100
Mali	93,9	1	5	-	100
Yémen	92,2	7,8	-	-	100
Autres africains	94,4	5,1	0,2	0,3	100
Autres arabes	84,7	9,1	5,7	0,5	100
Autres pays	91,2	4,4	2,2	2,2	100
Ensemble	90,1	7,3	2,2	0,3	100

Tableau 27 : Migrants selon les difficultés de marcher ou monter des escaliers et le niveau d'instruction (%)

Difficultés de marcher ou monter des escaliers	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	80,1	87	90,4	91,2	95,6	100	90,1
Quelques difficultés	12,2	9,9	8	7,2	3,2	-	7,3
Trop de difficultés	7	2,9	1,3	1,7	0,8	-	2,2
Je ne pourrai jamais	0,7	0,1	0,3	-	0,4	-	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 28: Migrants selon les difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel et le sexe (%)

Difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel	Masculin	Féminin	Ensemble
Non, sans difficultés	88,4	82,9	86,2
Quelques difficultés	9,7	14	11,4
Trop de difficultés	1,9	3	2,4
Je ne pourrai jamais	-	0,1	0
Total	100	100	100

Tableau 29 : Migrants selon les difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel et l'âge (%)

Difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non, sans difficultés	84,7	87,5	86,9	83,4	86,2
Quelques difficultés	11,6	10,9	12,3	16,6	11,4
Trop de difficultés	3,6	1,7	0,8	-	2,4
Je ne pourrai jamais	0,1	-	-	-	0
Total	100	100	100	100	100

Tableau 30 : Migrants selon les difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel et le pays d'origine (%)

Difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel	Non, sans difficultés	Quelques difficultés	Trop de difficultés	Je ne pourrai jamais	Total
Syrie	93,7	5,8	0,3	0,2	100
Côte d'Ivoire	87,7	9,1	3,2	-	100
Sénégal	79,1	17	4	-	100
Guinée	81,5	14,1	4,3	-	100
RDC	81,7	17,9	0,5	-	100
Cameroun	85,6	12,1	2,3	-	100
Centrafrique	88,5	7,8	3,8	-	100
Mali	76,7	20,5	2,8	-	100
Yémen	95,6	3,8	0,6	-	100
Autres africains	86	10,6	3,3	-	100
Autres arabes	89,3	10,2	0,5	-	100
Autres pays	75,8	22	2,2	-	100
Ensemble	86,2	11,4	2,4	0	100

Tableau 31 : Migrants selon les difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel et le niveau d’instruction (%)

Difficultés de communiquer avec les autres en langage habituel	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	78	86,7	82,7	87,4	90,9	100	86,2
Quelques difficultés	16,5	11,2	15,1	10,2	7,7	-	11,4
Trop de difficultés	5,2	2,1	2,2	2,3	1,4	-	2,4
Je ne pourrai jamais	0,3	-	-	-	-	-	0
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 32 : Migrants selon les difficultés de prendre soin de soi et le sexe (%)

Difficultés de prendre soin de soi	Masculin	Féminin	Ensemble
Non, sans difficultés	96,8	92,3	95
Quelques difficultés	2,8	6,5	4,3
Trop de difficultés	0,4	1,2	0,7
Je ne pourrai jamais	0,1	-	0
Total	100	100	100

Tableau 33 : Migrants selon les difficultés de prendre soin de soi et l’âge (%)

Difficultés de prendre soin de soi	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non, sans difficultés	96,9	94,9	91,6	73,5	95
Quelques difficultés	2,9	4,4	6,3	21,9	4,3
Trop de difficultés	0,2	0,8	1,7	4,6	0,7
Je ne pourrai jamais	-	-	0,3	-	0
Total	100	100	100	100	100

Tableau 34 : Migrants selon les difficultés de prendre soin de soi et le pays d'origine (%)

Difficultés de prendre soin de soi	Non, sans difficultés	Quelques difficultés	Trop de difficultés	Je ne pourrai jamais	Total
Syrie	93,1	5,4	1,5	-	100
Côte d'Ivoire	97,2	2,2	0,6	-	100
Sénégal	97,5	2,2	0,3	-	100
Guinée	95,4	4,2	0,4	-	100
RDC	91,4	7,9	0,7	-	100
Cameroun	96,7	2,8	0,6	-	100
Centrafrique	96,8	3,2	-	-	100
Mali	90	8,6	1,4	-	100
Yémen	96,4	3,6	-	-	100
Autres africains	95,2	4,6	0,2	-	100
Autres arabes	91,4	6,3	2,3	-	100
Autres pays	97,8	-	-	2,2	100
Ensemble	95	4,3	0,7	0	100

Tableau 35 : Migrants selon les difficultés de prendre soin de soi et le niveau d'instruction (%)

Difficultés de prendre soin de soi	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non, sans difficultés	88,5	92,6	95,5	95,9	98,5	100	95
Quelques difficultés	9,6	7,2	3,9	3,4	0,9	-	4,3
Trop de difficultés	2	0,2	0,6	0,7	0,5	-	0,7
Je ne pourrai jamais	-	-	-	-	0,1	-	0
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 9: Comportements pendant le confinement sanitaire

Tableau 1 : Migrants selon l'impact de la pandémie sur leur situation professionnelle et le sexe (%)

Impact de la pandémie sur la situation professionnelle du migrant	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun impact	37,2	47,7	41,5
J'ai arrêté de travailler avec indemnisation	3,3	2,7	3,1
J'ai arrêté de travailler sans indemnisation	27,8	21,3	25,2
J'ai changé mon activité	2,2	1,9	2,1
Le rythme de mon activité a diminué	26,8	24,2	25,7
Je n'étais pas encore venu au Maroc	2,7	2,1	2,4
Total	100	100	100

Tableau 2 : Migrants selon l'impact de la pandémie sur leur situation professionnelle et l'âge (%)

Impact de la pandémie sur la situation professionnelle du migrant	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Aucun impact	49,2	34,1	35,5	76	41,5
J'ai arrêté de travailler avec indemnisation	2,1	3,9	4	0,7	3,1
J'ai arrêté de travailler sans indemnisation	22,4	27,6	27,6	16,2	25,2
J'ai changé mon activité	1,7	2,2	3,4	-	2,1
Le rythme de mon activité a diminué	20,4	30,8	29	7,1	25,7
Je n'étais pas encore venu au Maroc	4,3	1,2	0,5	-	2,4
Total	100	100	100	100	100

Tableau 3 : Migrants selon l'impact de la pandémie sur leur situation professionnelle et le niveau scolaire (%)

Impact de la pandémie sur la situation professionnelle du migrant	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Aucun impact	51,6	40,1	36,5	38,6	44	7	41,5
J'ai arrêté de travailler avec indemnisation	2	2,6	2,5	2,6	4,8	-	3,1
J'ai arrêté de travailler sans indemnisation	21,2	27,6	26,6	28,8	21,1	46,5	25,2
J'ai changé mon activité	2,8	1,5	1,8	3	1,6	-	2,1
Le rythme de mon activité a diminué	21,2	26,7	30	24,9	24,7	46,5	25,7
Je n'étais pas encore venu au Maroc	1,2	1,5	2,6	2	3,9	-	2,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 4 : Migrants selon l'impact de la pandémie sur leur situation professionnelle et le pays d'origine (%)

Impact de la pandémie sur la situation professionnelle du migrant	Aucun impact	J'ai arrêté de travailler avec indemnisation	J'ai arrêté de travailler sans indemnisation	J'ai changé mon activité	Le rythme de mon activité a diminué	Je n'étais pas encore venu au Maroc	Total
Syrie	45,3	3,9	26,6	2,7	20,7	0,8	100
Côte d'Ivoire	31,9	4,9	34,5	1,6	25	2	100
Sénégal	20,2	4,4	33,9	1,3	38	2,2	100
Guinée	42,7	1,4	29,2	1,7	22	3	100
RDC	36,3	1,4	26,8	1,4	33,6	0,5	100
Cameroun	49,8	2,8	22,3	2,8	19,6	2,8	100
Centrafrique	53,2	-	19,2	-	17,7	10	100
Mali	53,3	-	16,1	1	27,7	2	100
Yémen	61,4	1,3	7,5	3	23,2	3,6	100
Autres africains	51,8	3	13,6	2,5	26,4	2,8	100
Autres arabes	45,1	2,9	13,3	3,9	30,6	4,3	100
Autres pays	25,1	8,8	33	6,6	22	4,4	100
Ensemble	41,5	3,1	25,2	2,1	25,7	2,4	100

Tableau 5 : Migrants selon la nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire et le sexe (%)

Nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Troubles de sommeil	10,7	12	11,3
Troubles d'appétit	5,2	8,1	6,6
Anxiété - Dépression - Peur	37,7	34,9	36,4
Hypersensibilité et nervosité	10,3	9,8	10
Perte d'intérêt pour les activités normales	8,7	8,1	8,4
Sentiments obsessionnels	8,2	8,9	8,5
Sentiments d'insécurité	18,3	18,1	18,2
Autres	0,7	0,2	0,5
Total	100	100	100

Tableau 6 : Migrants selon la nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire et l'âge (%)

Nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Troubles de sommeil	10,9	11,3	11,7	18,1	11,3
Troubles d'appétit	6,3	6,7	7	9,5	6,6
Anxiété - Dépression - Peur	38,1	35,5	35,1	31,3	36,4
Hypersensibilité et nervosité	8,8	10,5	11,6	11,2	10
Perte d'intérêt pour les activités normales	8,2	8,8	8,5	4,1	8,4
Sentiments obsessionnels	7,7	8,6	10,1	13,4	8,5
Sentiments d'insécurité	19,7	18,1	15,5	12,3	18,2
Autres	0,3	0,6	0,6	-	0,5
Total	100	100	100	100	100

Tableau 7 : Migrants selon la nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire et le pays d'origine (%)

Nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire	Troubles de sommeil	Troubles d'appétit	Anxiété - Dépression - Peur	Hypersensibilité et nervosité	Perte d'intérêt pour les activités normales	Sentiments obsessionnels	Sentiments d'insécurité	Autres	Total
Syrie	10,7	5,4	38,7	9	6,3	15,3	13,4	1,2	100
Côte d'Ivoire	10,8	5,6	33,6	9,1	9,9	9,3	21,6	0,1	100
Sénégal	10,9	7,8	43,4	7	7,1	3,4	19,8	0,6	100
Guinée	12,2	3,4	40,8	7,3	7,3	4,9	24,2	-	100
RDC	14,2	8,6	29	16,1	11,4	3,5	17,3	-	100
Cameroun	11,6	8,3	32,8	13,9	6,6	4,6	21,8	0,5	100
Centrafrique	14,4	5,7	41,2	8,1	5,1	4,4	20,5	0,5	100
Mali	6,1	12,1	31	14,7	6,4	8,7	21,1	-	100
Yémen	11,2	2,6	43,5	5,3	12,9	7,1	17	0,4	100
Autres africains	8,8	7,2	32,5	12	11,6	10,4	16,9	0,6	100
Autres arabes	13,2	3,6	35,4	8,8	9,7	13,6	15,8	-	100
Autres pays	17,6	18,9	27	10,8	6,8	9,5	9,5	-	100
Ensemble	11,3	6,6	36,4	10	8,4	8,5	18,2	0,5	100

Tableau 8 : Migrants selon la nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire et le niveau d'instruction (%)

Nature des effets psychologiques de la pandémie et du confinement sanitaire	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Troubles de sommeil	11,2	10,4	9,3	12,8	12	16,7	11,3
Troubles d'appétit	8,5	7,5	6,7	7,2	4,4	16,7	6,6
Anxiété - Dépression - Peur	39,5	36,1	35	36,4	36,7	22,2	36,4
Hypersensibilité et nervosité	8,2	11	11,4	10,2	8,8	16,7	10
Perte d'intérêt pour les activités normales	5,9	8,5	8,5	8	9,8	11,1	8,4
Sentiments obsessionnels	9,6	10,8	8,1	6,7	8,6	-	8,5
Sentiments d'insécurité	16,4	14,9	20,9	18,4	19,3	16,7	18,2
Autres	0,7	0,9	0,2	0,3	0,4	-	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 9 : Migrants selon les aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le sexe (%)

Aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	47,7	39,8	44,3
Oui, organisations du gouvernement marocain	5,3	4,7	5,1
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	15	20	17,1
Oui, organisations / associations internationales	15,8	15,1	15,5
Oui, ménages	11,1	14,8	12,7
Oui, de la communauté	2,8	4,4	3,4
Oui d'autres entités	1,4	1	1,2
Je n'étais pas encore venu au Maroc	0,8	0,3	0,6
Total	100	100	100

Tableau 10 : Migrants selon les aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et l'âge (%)

Aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Non	47	42,1	43,1	46,6	44,3
Oui, organisations du gouvernement marocain	5,2	5,1	4,8	3,1	5,1
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	17,4	17	17,5	11,9	17,1
Oui, organisations / associations internationales	13,9	16,3	17,8	16,6	15,5
Oui, ménages	11,5	13,5	13,4	15,2	12,7
Oui, de la communauté	2,8	4,4	1,8	5,3	3,4
Oui d'autres entités	1,1	1,3	1,5	1,3	1,2
Je n'étais pas encore venu au Maroc	1,1	0,4	-	-	0,6
Total	100	100	100	100	100

Tableau 11 : Migrants selon les aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le pays d'origine (%)

Aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Non	39,6	50,3	59,6	46	35,8	38,5	38,4	34,7	28,1	44,2	50,3	78,1	44,3
Oui, organisations du gouvernement marocain	3,9	4,1	4,7	5,7	4,1	6,6	5,2	6,8	14,4	4,6	6,8	-	5,1
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	13,9	19,1	11,5	19,4	19,5	19,8	20,5	26,2	20,7	19	7,7	8,4	17,1
Oui, organisations / associations internationales	23,3	8,5	8,1	10,2	14,9	12,9	21,7	14,7	25,7	17,1	19,8	9,3	15,5
Oui, ménages	16,6	11,3	8,9	13,7	16,4	14,6	11,3	15,5	10,6	9,1	9,4	-	12,7
Oui, de la communauté	2	4,9	3,9	2,7	8,5	3,9	3	1,2	0,5	2,6	3,7	2,1	3,4
Oui d'autres entités	0,8	1,2	2	1	0,8	1,4	-	0,9	-	2,9	1,1	-	1,2
Je n'étais pas encore venu au Maroc	-	0,5	1,2	1,3	-	2,3	-	-	-	0,4	1,1	2,1	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 12 : Migrants selon les aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le niveau d'instruction (%)

Aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Non	38,5	38,6	42,5	44,7	51,7	77,5	44,3
Oui, organisations du gouvernement marocain	3,6	5,1	5,3	4,6	6,1	-	5,1
Oui, organisations non gouvernementales / associations marocaines	20,2	15,8	19,2	18,1	14	15,5	17,1
Oui, organisations / associations internationales	13,9	19,6	13,2	15,1	15,8	-	15,5
Oui, ménages	19,8	16	14	11,2	7,3	7	12,7
Oui, de la communauté	3,5	2,8	3,4	4,2	3,2	-	3,4
Oui d'autres entités	0,5	1,5	1,3	1,2	1,4	-	1,2
Je n'étais pas encore venu au Maroc	-	0,6	1,2	0,8	0,4	-	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 13 : Migrants selon le type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le sexe (%)

Type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Masculin	Féminin	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	37,2	35	36,2
En nature (nourriture, vêtements...)	50,6	53,5	51,9
Soins de santé (consultations, médicaments...)	11,8	10,9	11,4
Autre	0,4	0,6	0,5
Total	100	100	100

Tableau 14 : Migrants selon le type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et l'âge (%)

Type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	34,1	36,1	42,2	43	36,2
En nature (nourriture, vêtements...)	55,1	51,8	44,1	41,7	51,9
Soins de santé (consultations, médicaments...)	10,4	11,6	13,8	12,3	11,4
Autre	0,5	0,6	-	3	0,5
Total	100	100	100	100	100

Tableau 15 : Migrants selon le type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le pays d'origine (%)

Type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Financières/ Aides en espèces	En nature (nourriture, vêtements...)	Soins de santé (consultations, médicaments...)	Autre	Total
Syrie	48,5	35,2	15,7	0,7	100
Côte d'Ivoire	27	64,5	8	0,5	100
Sénégal	32,7	58,6	8,7	-	100
Guinée	24,5	63,8	10,8	0,9	100
RDC	28,5	64,5	5,7	1,2	100
Cameroun	28,8	59,7	11,5	-	100
Centrafrique	45,7	44,1	10,1	-	100
Mali	22,3	62,3	15,4	-	100
Yémen	47,5	38,3	14,2	-	100
Autres africains	36,6	54,6	8,3	0,4	100
Autres arabes	48,4	32,4	17	2,2	100
Autres pays	40,3	37,3	22,4	-	100
Ensemble	36,2	51,9	11,4	0,5	100

Tableau 16 : Migrants selon le type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie et le niveau d'instruction (%)

Type d'aides reçues pour atténuer les effets de la pandémie	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Financières/ Aides en espèces	35,5	38,2	31,9	33,3	41,5	-	36,2
En nature (nourriture, vêtements...)	53,2	48,1	58,2	55,3	45,6	31,1	51,9
Soins de santé (consultations, médicaments...)	11,3	12,4	9,9	11,1	12	68,9	11,4
Autre	-	1,4	-	0,2	0,9	-	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 17 : Migrants selon les effets de la pandémie sur le projet de migration et le sexe (%)

Effets de la pandémie sur le projet de migration	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans effets	67,1	71,3	68,8
Difficulté à poursuivre le projet	15,5	15,7	15,6
Report du projet de migration	7,8	5,4	6,8
Arrêt du projet de migration	7,4	6,1	6,8
Autre	2,2	1,6	2
Total	100	100	100

Tableau 18 : Migrants selon les effets de la pandémie sur le projet de migration et l'âge (%)

Effets de la pandémie sur le projet de migration	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Sans effets	66,5	67,9	77,5	87,8	68,8
Difficulté à poursuivre le projet	16,6	15,4	14,3	4,8	15,6
Report du projet de migration	7,9	7	2,9	0,6	6,8
Arrêt du projet de migration	7,4	7,4	3,3	2,2	6,8
Autre	1,6	2,2	1,9	4,6	2
Total	100	100	100	100	100

Tableau 19 : Migrants selon les effets de la pandémie sur le projet de migration et le pays d'origine (%)

Effets de la pandémie sur le projet de migration	Sans effets	Difficulté à poursuivre le projet	Report du projet de migration	Arrêt du projet de migration	Autre	Total
Syrie	82,3	6,9	4	3,1	3,7	100
Côte d'Ivoire	65,4	18,6	7,2	7,1	1,7	100
Sénégal	62,4	21,1	5,9	8,3	2,2	100
Guinée	59,9	24,5	7,5	6,5	1,7	100
RDC	65,2	20,6	4,4	9,3	0,5	100
Cameroun	61,5	15,6	11,6	9,1	2,2	100
Centrafrique	63,1	17,4	10,2	7,8	1,5	100
Mali	59,1	12,1	13,1	15,7	-	100
Yémen	78,3	6,3	9,9	3,6	1,9	100
Autres africains	72,4	13,1	5,2	8,1	1,2	100
Autres arabes	73,4	10,4	9,9	3,5	2,8	100
Autres pays	62,6	30,8	6,6	-	-	100
Ensemble	68,8	15,6	6,8	6,8	2	100

Tableau 20 : Migrants selon les effets de la pandémie sur le projet de migration et le niveau d'instruction (%)

Effets de la pandémie sur le projet de migration	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Sans effets	75,6	66,1	64	62,2	76,9	22,5	68,8
Difficulté à poursuivre le projet	12,6	14,3	18,5	20,6	11,1	62	15,6
Report du projet de migration	7,3	6,7	6,3	7,3	6,3	15,5	6,8
Arrêt du projet de migration	3,4	10,2	9,2	7,3	4,3	-	6,8
Autre	1,1	2,7	2	2,5	1,5	-	2
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 10: Conditions d'habitation des migrants

Tableau 1 : Migrants selon le type de logement occupé au Maroc et le sexe (%)

Type de logement occupé au Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Appartement ou maison marocaine	55,9	54,4	55,3
Chambre individuelle	18,6	22,4	20,1
Chambre collective	20,8	20,9	20,9
Bidonville	-	0,2	0,1
Hôtel	0,1	-	0
Dans la nature	1,4	0,4	1
Logement non prévu pour l'habitation	1,7	0,2	1,1
Autre	1,5	1,5	1,5
Total	100	100	100

Tableau 2 : Migrants selon le type de logement occupé au Maroc et l'âge (%)

Type de logement occupé au Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Appartement ou maison marocaine	47,1	57,6	71,5	85,8	55,3
Chambre individuelle	20,7	21,1	17	2,6	20,1
Chambre collective	26,7	18,4	10,6	9,4	20,9
Bidonville	-	0,2	-	-	0,1
Hôtel	-	-	-	2,2	0
Dans la nature	1,9	0,4	-	-	1
Logement non prévu pour l'habitation	1,4	1	0,4	-	1,1
Autre	2,1	1,3	0,5	-	1,5
Total	100	100	100	100	100

Tableau 3 : Migrants selon le type de logement occupé au Maroc et le pays d'origine (%)

Type de logement occupé au Maroc	Appartement ou maison marocaine	Chambre individuelle	Chambre collective	Bidonville	Hôtel	Dans la nature	Logement non prévu pour l'habitation	Autre	Total
Syrie	94,1	3,9	1,1	0,3	-	-	-	0,6	100
Côte d'Ivoire	50,7	23,5	24,3	-	-	0,3	0,3	0,9	100
Sénégal	59,3	18,2	14,7	-	-	0,6	6,6	0,6	100
Guinée	32,6	18,9	44,9	0,2	-	1,1	-	2,3	100
RDC	26,4	26,8	45,6	-	-	0,2	-	1	100
Cameroun	35,3	36,7	23,9	-	-	3,3	0,2	0,6	100
Centrafrique	36,8	36,4	22	-	-	1,6	0,9	2,3	100
Mali	40,6	28,2	23,2	-	-	2	3	3	100
Yémen	83,4	8,4	6,4	-	-	-	-	1,8	100
Autres africains	40,6	29,5	25,5	-	-	1,2	0,6	2,6	100
Autres arabes	65,2	10,2	11,3	-	1,3	7,5	-	4,5	100
Autres pays	71,4	17,6	4,4	-	-	-	-	6,6	100
Ensemble	55,3	20,1	20,9	0,1	0	1	1,1	1,5	100

Tableau 4 : Migrants selon le type de logement occupé au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Type de logement occupé au Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Appartement ou maison marocaine	58,4	60,1	45,2	47,3	64,4	77,5	55,3
Chambre individuelle	19,3	19,1	18,6	23,5	19,5	-	20,1
Chambre collective	20,1	18,4	31,2	24,4	12,5	22,5	20,9
Bidonville	-	-	0,3	0,1	-	-	0,1
Hôtel	-	-	-	-	0,1	-	0
Dans la nature	1,2	1,1	1,3	1,3	0,4	-	1
Logement non prévu pour l'habitation	0,9	0,7	1,9	1,8	0,3	-	1,1
Autre	0,1	0,5	1,5	1,6	2,8	-	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 5 : Migrants selon le statut d'occupation du logement et le sexe (%)

Statut d'occupation du logement	Masculin	Féminin	Ensemble
Propriété/Accédant à la propriété	1,1	1,2	1,2
Location	95,3	96,2	95,6
Logement gratuit	3,4	2,4	3
Autre	0,2	0,3	0,2
Total	100	100	100

Tableau 6 : Migrants selon le statut d'occupation du logement et l'âge (%)

Statut d'occupation du logement	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Propriété/ Accédant à la propriété	0,4	1,7	1,8	2	1,2
Location	95,7	95,6	96,2	92,2	95,6
Logement gratuit	3,8	2,5	1,6	3,6	3
Autre	0,1	0,2	0,3	2,2	0,2
Total	100	100	100	100	100

Tableau 7 : Migrants selon le statut d'occupation du logement et le pays d'origine (%)

Statut d'occupation du logement	Propriété/ Accédant à la propriété	Location	Logement gratuit	Autre	Total
Syrie	2,7	95,2	2,2	-	100
Côte d'Ivoire	0,3	96,6	2,8	0,3	100
Sénégal	0,7	95,7	3,6	-	100
Guinée	0,4	94,5	4,3	0,8	100
RDC	-	98,4	1,1	0,5	100
Cameroun	0,6	94,2	5,2	-	100
Centrafrique	0,8	94,1	4,4	0,8	100
Mali	-	97,8	2,2	-	100
Yémen	-	99,4	0,6	-	100
Autres africains	0,3	97,7	2	-	100
Autres arabes	6,5	86,4	6,2	0,9	100
Autres pays	9,4	83,5	7,1	-	100
Ensemble	1,2	95,6	3	0,2	100

Tableau 8 : Migrants selon le statut d'occupation du logement et le niveau d'instruction (%)

Statut d'occupation du logement	Propriété/ Accédant à la propriété	Location	Logement gratuit	Autre	Total
Sans niveau	1	96,3	2,7	-	100
Primaire	1,7	94,7	3,1	0,5	100
Collège	0,7	94,9	4	0,4	100
Lycée	0,5	95,8	3,6	-	100
Supérieur	1,8	96,2	1,8	0,2	100
Autres	-	100	-	-	100
Ensemble	1,2	95,6	3	0,2	100

Tableau 9 : Migrants selon le nombre de pièces occupées et le sexe (%)

Nombre de pièces occupées	Une pièce	Deux pièces	Trois pièces et plus	Total
Masculin	44,6	20,6	34,7	100
Féminin	49	19,9	31,1	100
Ensemble	46,4	20,3	33,3	100

Tableau 10 : Migrants selon le nombre de pièces occupées et l'âge (%)

Nombre de pièces occupées	Une pièce	Deux pièces	Trois pièces et plus	Total
15-29	53,7	17,6	28,7	100
30-44	44,9	20,7	34,4	100
45-59	31	26,8	42,2	100
60 et plus	20,6	30,9	48,5	100
Ensemble	46,4	20,3	33,3	100

Tableau 11 : Migrants selon le nombre de pièces occupées et le niveau d'instruction (%)

Nombre de pièces occupées	Une pièce	Deux pièces	Trois pièces et plus	Total
Sans niveau	43,6	22	34,4	100
Primaire	42,2	20,5	37,3	100
Collège	55,2	17,8	27	100
Lycée	54,2	19,7	26,1	100
Supérieur	37,7	21,6	40,7	100
Autres	69	15,5	15,5	100
Ensemble	46,4	20,3	33,3	100

Tableau 12 : Migrants selon le nombre de pièces occupées et le pays d'origine (%)

Nombre de pièces occupées	Une pièce	Deux pièces	Trois pièces et plus	Total
Syrie	9,9	32,8	57,3	100
Côte d'Ivoire	54	19,6	26,5	100
Sénégal	38,2	21,5	40,3	100
Guinée	67,1	11,6	21,3	100
RDC	76,8	9,6	13,6	100
Cameroun	65,4	15,3	19,3	100
Centrafrique	64,3	7,6	28,2	100
Mali	58,9	18	23,1	100
Yémen	19,6	38,7	41,7	100
Autres africains	62,1	15,4	22,5	100
Autres arabes	32,5	24,8	42,7	100
Autres pays	30,7	18,9	50,5	100
Ensemble	46,4	20,3	33,3	100

Tableau 13 : Migrants selon la disposition de l'électricité, de l'eau potable et le sexe (%)

Disposition		Masculin	Féminin	Ensemble
Electricité	Non	0,2	0,2	0,2
	Oui, privé	52,3	47,9	50,5
	Oui, commun	47,5	51,9	49,3
	Total	100	100	100
Eau potable	Non	0,9	0,4	0,7
	Oui, privé	52,2	46,8	50
	Oui, commun	46,8	52,7	49,3
	Total	100	100	100

Tableau 14 : Migrants selon la disposition de l'électricité, de l'eau potable et l'âge (%)

Disposition		15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Electricité	Non	0,3	0,2	-	-	0,2
	Oui, privé	42,7	52,2	66,2	81,5	50,5
	Oui, commun	57	47,6	33,8	18,5	49,3
	Total	100	100	100	100	100
Eau potable	Non	1	0,6	0,2	-	0,7
	Oui, privé	42,4	51,2	66,9	81,5	50
	Oui, commun	56,6	48,2	32,9	18,5	49,3
	Total	100	100	100	100	100

Tableau 15 : Migrants selon la disposition de l'électricité, de l'eau potable et le pays d'origine (%)

Disposition	Electricité				Eau potable			
	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total
Syrie	-	81	19	100	-	81,5	18,5	100
Côte d'Ivoire	-	46,7	53,3	100	1,4	44,4	54,2	100
Sénégal	-	59,5	40,5	100	1,2	58,8	40,1	100
Guinée	0,8	28,4	70,8	100	1,8	27,3	70,9	100
RDC	-	24,1	75,9	100	-	24,2	75,8	100
Cameroun	0,6	33,5	66	100	0,6	34	65,4	100
Centrafrique	-	30,8	69,2	100	-	30	70	100
Mali	-	33,3	66,7	100	-	31,6	68,4	100
Yémen	-	71,2	28,8	100	-	72,4	27,6	100
Autres africains	0,6	39,5	59,9	100	1,1	39,2	59,7	100
Autres arabes	-	70,1	29,9	100	0,9	72,3	26,8	100
Autres pays	-	67	33	100	-	67	33	100
Ensemble	0,2	50,5	49,3	100	0,7	50	49,3	100

Tableau 16 : Migrants selon la disposition de l'électricité, de l'eau potable et le niveau d'instruction (%)

Disposition		Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Electricité	Non	0,3	-	0,2	0,3	0,1	-	0,2
	Oui, privé	52	55,1	41,7	42,5	60	31	50,5
	Oui, commun	47,7	44,9	58,1	57,1	39,9	69	49,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100
Eau potable	Non	1,4	0,4	0,6	1,1	0,4	-	0,7
	Oui, privé	51,9	53,3	41,3	41,3	60,7	31	50
	Oui, commun	46,7	46,3	58	57,6	38,9	69	49,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 17 : Migrants selon le branchement au réseau d'assainissement, la disposition de la cuisine et le sexe (%)

Disposition		Masculin	Féminin	Ensemble
Réseau d'Assainissement	Non	0,5	0,8	0,6
	Oui, privé	48,3	45,1	46,9
	Oui, commun	51,2	54,2	52,4
	Total	100	100	100
Disposition de la Cuisine	Non	7,5	6	6,9
	Oui, privé	55,7	51,1	53,8
	Oui, commun	36,8	42,9	39,4
	Total	100	100	100

Tableau 18 : Migrants selon le branchement au réseau d'assainissement, la disposition de la cuisine et l'âge (%)

Disposition		15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Réseau d'Assainissement	Non	0,8	0,6	0,4	-	0,6
	Oui, privé	39,6	48,2	63,2	75	46,9
	Oui, commun	59,7	51,2	36,4	25	52,4
	Total	100	100	100	100	100
Disposition de la Cuisine	Non	9,3	5,4	4,2	4,2	6,9
	Oui, privé	45,7	55,3	70,4	85,7	53,8
	Oui, commun	45	39,2	25,4	10	39,4
	Total	100	100	100	100	100

Tableau 19 : Migrants selon le branchement au réseau d'assainissement, la disposition de la cuisine et le niveau d'instruction (%)

Disposition		Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Réseau d'Assainissement	Non	0,7	0,8	0,6	0,6	0,5	-	0,6
	Oui, privé	50,1	50,4	39,4	39,3	55,4	15,5	46,9
	Oui, commun	49,1	48,8	60	60,1	44,1	84,5	52,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100
Disposition de la Cuisine	Non	11	5,4	9,4	6,8	4,2	-	6,9
	Oui, privé	56,7	59,9	44,5	45,6	61,9	46,5	53,8
	Oui, commun	32,3	34,7	46,1	47,5	33,9	53,5	39,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 20 : Migrants selon le branchement au réseau d'assainissement, la disposition de la cuisine et le pays d'origine (%)

Disposition	Réseau d'Assainissement				Disposition de la Cuisine			
	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total
Syrie	0,9	77,6	21,5	100	2,3	92,6	5,1	100
Côte d'Ivoire	-	39,5	60,5	100	5,7	47,8	46,5	100
Sénégal	-	55,7	44,3	100	7,4	60,7	31,9	100
Guinée	1	23,2	75,8	100	19,9	32,8	47,2	100
RDC	1	23,9	75,2	100	6	22,9	71,1	100
Cameroun	0,6	31,6	67,9	100	9,2	31,4	59,4	100
Centrafrique	-	28,4	71,6	100	4,6	30,8	64,6	100
Mali	-	30,5	69,5	100	8,8	36	55,2	100
Yémen	0,7	72,9	26,4	100	-	80,2	19,8	100
Autres africains	1,3	37,2	61,5	100	6,9	38,2	54,9	100
Autres arabes	-	65,8	34,2	100	6	76,9	17,1	100
Autres pays	2,4	59,9	37,7	100	7,1	62,3	30,7	100
Ensemble	0,6	46,9	52,4	100	6,9	53,8	39,4	100

Tableau 21 : Migrants selon la disposition des toilettes, de la salle de bain et le sexe (%)

Disposition		Masculin	Féminin	Ensemble
Disposition des toilettes	Non	0,4	0,4	0,4
	Oui, privé	56,4	51,8	54,4
	Oui, commun	43,2	47,8	45,1
	Total	100	100	100
Disposition de la salle de bain	Non	17,6	17,1	17,4
	Oui, privé	49,8	46,7	48,5
	Oui, commun	32,6	36,2	34,1
	Total	100	100	100

Tableau 22 : Migrants selon la disposition des toilettes, de la salle de bain et l'âge (%)

Disposition		15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Disposition des toilettes	Non	0,6	0,3	0,2	-	0,4
	Oui, privé	47,1	55,4	71	86,4	54,4
	Oui, commun	52,3	44,3	28,8	13,6	45,1
	Total	100	100	100	100	100
Disposition de la salle de bain	Non	20,6	15,6	13,9	10,4	17,4
	Oui, privé	40,8	50,6	62,6	77,7	48,5
	Oui, commun	38,6	33,9	23,4	11,9	34,1
	Total	100	100	100	100	100

Tableau 23 : Migrants selon la disposition des toilettes, de la salle de bain et le pays d'origine (%)

Disposition	Disposition des toilettes				Disposition de la salle de bain			
	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total	Non	Oui, privé	Oui, commun	Total
Syrie	-	92,9	7,1	100	11	84,2	4,8	100
Côte d'Ivoire	0,6	48,3	51,1	100	14,3	45,4	40,3	100
Sénégal	-	59,7	40,3	100	29,2	48,2	22,6	100
Guinée	1,7	33	65,3	100	34,3	26,2	39,4	100
RDC	-	23,4	76,6	100	14,9	20,8	64,3	100
Cameroun	1,2	31,7	67,1	100	19,4	28,8	51,8	100
Centrafrique	-	33	67	100	10,6	29,3	60,2	100
Mali	1,1	38,1	60,7	100	16,4	32,7	50,8	100
Yémen	-	80,8	19,2	100	3,1	76,9	19,9	100
Autres africains	0,2	39,9	60	100	18,9	35	46,1	100
Autres arabes	0,9	78,4	20,7	100	7,3	75	17,7	100
Autres pays	-	69,3	30,7	100	2,5	65,4	32,2	100
Ensemble	0,4	54,4	45,1	100	17,4	48,5	34,1	100

Tableau 24 : Migrants selon la disposition des toilettes, de la salle de bain et le niveau d'instruction (%)

Disposition		Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Disposition des toilettes	Non	0,3	0,4	1,1	0,2	0,2	-	0,4
	Oui, privé	60,2	59,9	44,4	45	63,3	46,5	54,4
	Oui, commun	39,5	39,8	54,5	54,8	36,5	53,5	45,1
	Total	100	100	100	100	100	100	100
Disposition de la salle de bain	Non	28,5	15,6	24,4	17,8	8,1	38	17,4
	Oui, privé	45,7	56,1	37,9	39,9	59,4	46,5	48,5
	Oui, commun	25,8	28,4	37,7	42,3	32,5	15,5	34,1
	Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 25 : Migrants selon les difficultés rencontrées pour accéder au logement et le sexe (%)

Difficultés rencontrées pour accéder au logement	Non	Oui	Total
Masculin	38,4	61,6	100
Féminin	37,6	62,4	100
Ensemble	38,1	61,9	100

Tableau 26 : Migrants selon les difficultés rencontrées pour accéder au logement et l'âge (%)

Difficultés rencontrées pour accéder au logement	Non	Oui	Total
15-29	35,1	64,9	100
30-44	38,1	61,9	100
45-59	47,4	52,6	100
60 et plus	46,3	53,7	100
Ensemble	38,1	61,9	100

Tableau 27 : Migrants selon les difficultés rencontrées pour accéder au logement et le pays d'origine (%)

Difficultés rencontrées pour accéder au logement	Non	Oui	Total
Syrie	48,7	51,3	100
Côte d'Ivoire	40,6	59,4	100
Sénégal	40,9	59,1	100
Guinée	22	78	100
RDC	28	72	100
Cameroun	24,8	75,2	100
Centrafrique	24,5	75,5	100
Mali	26,2	73,8	100
Yémen	48,5	51,5	100
Autres africains	38,2	61,8	100
Autres arabes	63	37	100
Autres pays	62,6	37,4	100
Ensemble	38,1	61,9	100

Tableau 28 : Migrants selon les difficultés rencontrées pour accéder au logement et le niveau d'instruction (%)

Difficultés rencontrées pour accéder au logement	Non	Oui	Total
Sans niveau	36,9	63,1	100
Primaire	38,4	61,6	100
Collège	30,8	69,2	100
Lycée	37,4	62,6	100
Supérieur	43,9	56,1	100
Autres	46,5	53,5	100
Ensemble	38,1	61,9	100

Tableau 29 : Migrants selon la principale difficulté rencontrée pour accéder au logement et le sexe (%)

Principale difficulté rencontrée pour accéder au logement	Masculin	Féminin	Ensemble
Le loyer est élevé	60,9	63,9	62,1
Exigence de nombreuses garanties et documents	15,4	13,7	14,7
Difficulté à obtenir un contrat bail	7,7	6,4	7,2
Les marocains se gardent de louer aux migrants	8,4	8,4	8,4
Le voisinage n'accepte pas la présence des immigrants	4,1	6,1	4,9
Difficultés d'accès au crédit pour acquérir un logement	0,2	0,3	0,2
Autre	3,3	1,3	2,5
Total	100	100	100

Tableau 30 : Migrants selon la principale difficulté rencontrée pour accéder au logement et l'âge (%)

Principale difficulté rencontrée pour accéder au logement	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Le loyer est élevé	61,1	61	70,2	69,9	62,1
Exigence de nombreuses garanties et documents	14,5	15,5	12,9	7,7	14,7
Difficulté à obtenir un contrat bail	6	8,2	6	18,3	7,2
Les marocains se gardent de louer aux migrants	10,2	7,3	6,1	-	8,4
Le voisinage n'accepte pas la présence des immigrants	4,9	5,6	3,2	-	4,9
Difficultés d'accès au crédit pour acquérir un logement	0,4	0,1	-	-	0,2
Autre	2,9	2,3	1,6	4,1	2,5
Total	100	100	100	100	100

Tableau 31 : Migrants selon la principale difficulté rencontrée pour accéder au logement et le pays d'origine (%)

Principale difficulté rencontrée pour accéder au logement	Le loyer est élevé	Exigence de nombreuses garanties et documents	Difficulté à obtenir un contrat de bail	Les marocains se gardent de louer aux migrants	Le voisinage n'accepte pas la présence des immigrants	Difficultés d'accès au crédit pour acquérir un logement	Autre	Total
Syrie	79,4	9,7	4	4,7	0,8	-	1,3	100
Côte d'Ivoire	50,1	15,4	7,8	15,9	7,6	0,5	2,8	100
Sénégal	57,5	12,7	12,1	5,6	8,2	1,1	2,9	100
Guinée	58,3	16,5	7,3	10,1	5,8	-	1,9	100
RDC	55,8	18,3	15,7	2,1	4,4	-	3,6	100
Cameroun	58	18,8	5,9	11,7	4,3	0,7	0,6	100
Centrafrique	68,9	8,2	1,2	10,4	6,1	-	5,2	100
Mali	57	17,8	4,1	12,9	6,8	-	1,4	100
Yémen	79,9	17,7	1,2	-	-	-	1,2	100
Autres africains	57,7	16,6	7	8,8	5,6	-	4,4	100
Autres arabes	78,5	11,5	-	10	-	-	-	100
Autres pays	82,4	11,8	5,9	-	-	-	-	100
Ensemble	62,1	14,7	7,2	8,4	4,9	0,2	2,5	100

Tableau 32 : Migrants selon la principale difficulté rencontrée pour accéder au logement et le niveau d'instruction (%)

Principale difficulté rencontrée pour accéder au logement	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Le loyer est élevé	65,8	61,6	62,2	60,5	61,9	42	62,1
Exigence de nombreuses garanties et documents	15,2	17,4	12,4	16,2	13,2	-	14,7
Difficulté à obtenir un contrat bail	6,6	7,4	9	6,5	6	58	7,2
Les marocains se gardent de louer aux migrants	6,2	7,8	8	8,8	10	-	8,4
Le voisinage n'accepte pas la présence des immigrants	5,1	5,1	6	5	3,8	-	4,9
Difficultés d'accès au crédit pour acquérir un logement	-	0,4	0,6	-	0,2	-	0,2
Autre	1,1	0,4	1,8	3	4,8	-	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Annexe 11: Perceptions et attitudes des migrants

Tableau 1 : Migrants selon le fait d'être au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile et le sexe (%)

Etre au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile	Masculin	Féminin	Ensemble
Non	81,2	85,6	83
Oui	18,8	14,4	17
Total	100	100	100

Tableau 2 : Migrants selon le fait d'être au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et l'Asile et l'âge (%)

Etre au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile	Non	Oui	Total
15-29	86,7	13,3	100
30-44	81,4	18,6	100
45-59	76,1	23,9	100
60 et plus	76,2	23,8	100
Ensemble	83	17	100

Tableau 3 : Migrants selon le fait d'être au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile et le pays d'origine (%)

Etre au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile	Non	Oui	Total
Syrie	77,5	22,5	100
Côte d'Ivoire	85,3	14,7	100
Sénégal	89,8	10,2	100
Guinée	87,2	12,8	100
RDC	77,6	22,4	100
Cameroun	81,3	18,7	100
Centrafrique	88,4	11,6	100
Mali	79,4	20,6	100
Yémen	78,7	21,3	100
Autres africains	83,3	16,7	100
Autres arabes	80,7	19,3	100
Autres pays	93,4	6,6	100
Ensemble	83	17	100

Tableau 4 : Migrants selon le fait d'être au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile et le niveau d'instruction (%)

Etre au courant de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile	Non	Oui	Total
Sans niveau	88,9	11,1	100
Primaire	81,8	18,2	100
Collège	83,3	16,7	100
Lycée	83,9	16,1	100
Supérieur	79,8	20,2	100
Autres	100	-	100
Ensemble	83	17	100

Tableau 5 : Migrants selon le fait d'être au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le sexe (%)

Etre au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Non	Oui	Total
Masculin	67,1	32,9	100
Féminin	69,6	30,4	100
Ensemble	68,1	31,9	100

Tableau 6 : Migrants selon le fait d'être au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le groupe d'âge (%)

Etre au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Non	Oui	Total
15-29	76,1	23,9	100
30-44	64,3	35,7	100
45-59	54,2	45,8	100
60 et plus	67,2	32,8	100
Ensemble	68,1	31,9	100

Tableau 7 : Migrants selon le fait d'être au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le pays d'origine (%)

Etre au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Non	Oui	Total
Syrie	59,5	40,5	100
Côte d'Ivoire	67	33	100
Sénégal	75,7	24,3	100
Guinée	78	22	100
RDC	58,8	41,2	100
Cameroun	69,4	30,6	100
Centrafrique	75,7	24,3	100
Mali	74,8	25,2	100
Yémen	72,9	27,1	100
Autres africains	69,9	30,1	100
Autres arabes	67,9	32,1	100
Autres pays	51,5	48,5	100
Ensemble	68,1	31,9	100

Tableau 8 : Migrants selon le fait d'être au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le niveau scolaire (%)

Etre au courant des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Non	Oui	Total
Sans niveau	83,6	16,4	100
Primaire	65,3	34,7	100
Collège	68,6	31,4	100
Lycée	67	33	100
Supérieur	63,2	36,8	100
Autres	84,5	15,5	100
Ensemble	68,1	31,9	100

Tableau 9 : Migrants selon l'évaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le sexe (%)

Evaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Masculin	Féminin	Ensemble
Efficaces et suffisantes	40,1	33,3	37,6
Non suffisantes	45,5	49	46,8
Non efficaces	8,3	9,5	8,7
Inefficaces et insuffisantes	6,1	8,2	6,9
Total	100	100	100

Tableau 10 : Migrants selon l'évaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc et l'âge (%)

Evaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Efficaces et suffisantes	35,5	36,5	43,7	40,9	37,6
Non suffisantes	48,3	47,4	43,1	42,9	46,8
Non efficaces	10,7	8,5	6,1	6,8	8,7
Inefficaces et insuffisantes	5,5	7,6	7,1	9,4	6,9
Total	100	100	100	100	100

Tableau 11 : Migrants selon l'évaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le pays d'origine (%)

Evaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Efficaces et suffisantes	Non suffisantes	Non efficaces	Inefficaces et insuffisantes	Total
Syrie	32,9	48,9	9,8	8,4	100
Côte d'Ivoire	41,2	50,1	4	4,7	100
Sénégal	35,1	50,6	12,9	1,4	100
Guinée	38,2	51,7	2,2	7,8	100
RDC	29,7	46,5	13	10,8	100
Cameroun	38,1	44,8	10,9	6,2	100
Centrafrique	20,5	45,7	9,1	24,7	100
Mali	17,4	47,8	26,1	8,7	100
Yémen	51,1	38,5	-	10,5	100
Autres africains	41,7	44,4	8,6	5,4	100
Autres arabes	63,5	35,6	0,9	-	100
Autres pays	76,2	23,8	-	-	100
Ensemble	37,6	46,8	8,7	6,9	100

Tableau 12 : Migrants selon l'évaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc et le niveau d'instruction (%)

Evaluation des campagnes de régularisation menées par le Maroc	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Efficaces et suffisantes	24,4	30,9	28,4	42	46,5	100	37,6
Non suffisantes	52,5	53,2	51,1	43,9	41,3	-	46,8
Non efficaces	9,1	12,5	12,2	6,8	5,7	-	8,7
Inefficaces et insuffisantes	14	3,4	8,3	7,3	6,5	-	6,9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 13 : Migrants selon le fait d'être au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le sexe (%)

Etre au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Non	Oui	Total
Masculin	71	29	100
Féminin	77,3	22,7	100
Ensemble	73,5	26,5	100

Tableau 14 : Migrants selon le fait d'être au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et l'âge (%)

Etre au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Non	Oui	Total
15-29	79,4	20,6	100
30-44	70,4	29,6	100
45-59	63,8	36,2	100
60 et plus	76,2	23,8	100
Ensemble	73,5	26,5	100

Tableau 15 : Migrants selon le fait d'être au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le pays d'origine (%)

Etre au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Non	Oui	Total
Syrie	73,7	26,3	100
Côte d'Ivoire	71,4	28,6	100
Sénégal	79,9	20,1	100
Guinée	83,5	16,5	100
RDC	64,9	35,1	100
Cameroun	70,2	29,8	100
Centrafrique	77,5	22,5	100
Mali	78,8	21,2	100
Yémen	68,2	31,8	100
Autres africains	71,6	28,4	100
Autres arabes	71,8	28,2	100
Autres pays	47,1	52,9	100
Ensemble	73,5	26,5	100

Tableau 16 : Migrants selon le fait d'être au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le niveau d'instruction (%)

Etre au courant des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Non	Oui	Total
Sans niveau	88	12	100
Primaire	75,5	24,5	100
Collège	75,3	24,7	100
Lycée	73,3	26,7	100
Supérieur	64,6	35,4	100
Autres	69	31	100
Ensemble	73,5	26,5	100

Tableau 17 : Migrants selon l'évaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le sexe (%)

Evaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Masculin	Féminin	Ensemble
Efficaces et suffisantes	43,1	34,4	40,1
Non suffisantes	40,7	47,7	43,1
Non efficaces	8,3	7,3	8
Inefficaces et insuffisantes	7,9	10,6	8,8
Total	100	100	100

Tableau 18 : Migrants selon l'évaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et l'âge (%)

Evaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Efficaces et suffisantes	40,8	37,3	48,9	23,6	40,1
Non suffisantes	42,3	44,4	39,1	63,1	43,1
Non efficaces	8	9,2	5	-	8
Inefficaces et insuffisantes	9	9,2	7	13,2	8,8
Total	100	100	100	100	100

Tableau 19 : Migrants selon l'évaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le pays d'origine (%)

Evaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Efficaces et suffisantes	Non suffisantes	Non efficaces	Inefficaces et insuffisantes	Total
Syrie	36,3	40	12	11,7	100
Côte d'Ivoire	43,2	40,4	9,5	6,9	100
Sénégal	37	51,9	4,9	6,2	100
Guinée	29	60,4	2,4	8,2	100
RDC	33,6	46	10,4	10	100
Cameroun	35,1	49,5	6	9,3	100
Centrafrique	16,2	51,7	-	32,1	100
Mali	10	45	30	15	100
Yémen	56,4	29,8	4,1	9,7	100
Autres africains	46,9	42,6	6,3	4,2	100
Autres arabes	59,9	35,5	-	4,7	100
Autres pays	87,5	12,5	-	-	100
Ensemble	40,1	43,1	8	8,8	100

Tableau 20 : Migrants selon l'évaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration et le niveau d'instruction (%)

Evaluation des efforts déployés par le Maroc pour faciliter leur intégration	Efficaces et suffisantes	Non suffisantes	Non efficaces	Inefficaces et insuffisantes	Total
Sans niveau	8,9	61,4	11,3	18,4	100
Primaire	39	45,8	9,7	5,6	100
Collège	28,2	53,7	11,5	6,7	100
Lycée	38,6	43,2	7,4	10,8	100
Supérieur	51,9	34,1	5,4	8,6	100
Autres	100	-	-	-	100
Ensemble	40,1	43,1	8	8,8	100

Tableau 21 : Migrants selon l'appartenance à une association ou ONG pour les migrants et le sexe (%)

Appartenance à une association ou ONG pour les migrants	Non	Oui	Total
Masculin	86,7	13,3	100
Féminin	85,2	14,8	100
Ensemble	86,1	13,9	100

Tableau 22 : Migrants selon l'appartenance à une association ou ONG pour les migrants et l'âge (%)

Appartenance à une association ou ONG pour les migrants	Non	Oui	Total
15-29	87,1	12,9	100
30-44	85,9	14,1	100
45-59	82,8	17,2	100
60 et plus	90,8	9,2	100
Ensemble	86,1	13,9	100

Tableau 23 : Migrants selon l'appartenance à une association ou ONG pour les migrants et le pays d'origine (%)

Appartenance à une association ou ONG pour les migrants	Non	Oui	Total
Syrie	96,3	3,7	100
Côte d'Ivoire	80,9	19,1	100
Sénégal	81,2	18,8	100
Guinée	88,2	11,8	100
RDC	80,5	19,5	100
Cameroun	88,2	11,8	100
Centrafrique	89,8	10,2	100
Mali	82,4	17,6	100
Yémen	80,3	19,7	100
Autres africains	80,1	19,9	100
Autres arabes	89,5	10,5	100
Autres pays	95,6	4,4	100
Ensemble	86,1	13,9	100

Tableau 24 : Migrants selon l'appartenance à une association ou ONG pour les migrants et le niveau d'instruction (%)

Appartenance à une association ou ONG pour les migrants	Non	Oui	Total
Sans niveau	92,2	7,8	100
Primaire	87,9	12,1	100
Collège	88,9	11,1	100
Lycée	83,5	16,5	100
Supérieur	82,2	17,8	100
Autres	100	-	100
Ensemble	86,1	13,9	100

Tableau 25 : Migrants selon l'appartenance à d'autres associations ou ONG et le sexe (%)

Appartenance à d'autres associations ou ONG	Non	Oui	Total
Masculin	94,1	5,9	100
Féminin	94,4	5,6	100
Ensemble	94,2	5,8	100

Tableau 26 : Migrants selon l'appartenance à d'autres associations ou ONG et l'âge (%)

Appartenance à d'autres associations ou ONG	Non	Oui	Total
15-29	94,3	5,7	100
30-44	94,1	5,9	100
45-59	94,1	5,9	100
60 et plus	92,8	7,2	100
Ensemble	94,2	5,8	100

Tableau 27 : Migrants selon l'appartenance à d'autres associations ou ONG et le niveau d'instruction (%)

Appartenance à d'autres associations ou ONG	Non	Oui	Total
Sans niveau	97,2	2,8	100
Primaire	94,5	5,5	100
Collège	96	4	100
Lycée	94,2	5,8	100
Supérieur	91,3	8,7	100
Autres	100	-	100
Ensemble	94,2	5,8	100

Tableau 28 : Migrants selon l'appartenance à d'autres associations ou ONG et le pays d'origine (%)

Appartenance à d'autres associations ou ONG	Non	Oui	Total
Syrie	99,1	0,9	100
Côte d'Ivoire	92,4	7,6	100
Sénégal	94	6	100
Guinée	93,2	6,8	100
RDC	88,6	11,4	100
Cameroun	95,7	4,3	100
Centrafrique	94,3	5,7	100
Mali	88,9	11,1	100
Yémen	98,1	1,9	100
Autres africains	91,9	8,1	100
Autres arabes	97,4	2,6	100
Autres pays	93,4	6,6	100
Ensemble	94,2	5,8	100

Tableau 29 : Migrants selon l'appartenance à un parti politique ou un syndicat et le sexe (%)

Appartenance à un parti politique ou un syndicat	Non	Oui	Total
Masculin	98,9	1,1	100
Féminin	99,6	0,4	100
Ensemble	99,2	0,8	100

Tableau 30 : Migrants selon l'appartenance à un parti politique ou un syndicat et l'âge (%)

Appartenance à un parti politique ou un syndicat	Non	Oui	Total
15-29	99,6	0,4	100
30-44	99,3	0,7	100
45-59	97,9	2,1	100
60 et plus	93,4	6,6	100
Ensemble	99,2	0,8	100

Tableau 31 : Migrants selon l'appartenance à un parti politique ou un syndicat et le pays d'origine (%)

Appartenance à un parti politique ou un syndicat	Non	Oui	Total
Syrie	100	-	100
Côte d'Ivoire	99	1	100
Sénégal	99,4	0,6	100
Guinée	99,6	0,4	100
RDC	96,4	3,6	100
Cameroun	98,3	1,7	100
Centrafrique	99,1	0,9	100
Mali	99	1	100
Yémen	100	-	100
Autres africains	99,6	0,4	100
Autres arabes	100	-	100
Autres pays	97,8	2,2	100
Ensemble	99,2	0,8	100

Tableau 32 : Migrants selon l'appartenance à un parti politique ou un syndicat et le niveau d'instruction (%)

Appartenance à un parti politique ou un syndicat	Non	Oui	Total
Sans niveau	100	-	100
Primaire	99,8	0,2	100
Collège	99,4	0,6	100
Lycée	98,6	1,4	100
Supérieur	98,7	1,3	100
Autres	100	-	100
Ensemble	99,2	0,8	100

Tableau 33 : Migrants selon le degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc et le sexe (%)

Degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc	Très satisfait	Moyennement satisfait	Pas satisfait du tout	Total
Masculin	42,6	44,5	12,9	100
Féminin	38,3	51,1	10,6	100
Ensemble	40,9	47,1	12	100

Tableau 34 : Migrants selon le degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc et l'âge (%)

Degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc	Très satisfait	Moyennement satisfait	Pas satisfait du tout	Total
15-29	35,5	49,9	14,6	100
30-44	42,3	46,3	11,4	100
45-59	52,4	43	4,6	100
60 et plus	56,2	30,7	13,1	100
Ensemble	40,9	47,1	12	100

Tableau 35 : Migrants selon le degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc et le pays d'origine (%)

Degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc	Très satisfait	Moyennement satisfait	Pas satisfait du tout	Total
Syrie	64,1	33,1	2,8	100
Côte d'Ivoire	31	56,5	12,5	100
Sénégal	43,9	47,4	8,7	100
Guinée	33,2	49,9	16,9	100
RDC	29,4	57,2	13,5	100
Cameroun	20	54,9	25	100
Centrafrique	23,1	50,9	26	100
Mali	19	58,4	22,7	100
Yémen	49,1	44,1	6,8	100
Autres africains	36,8	50,9	12,3	100
Autres arabes	56,4	32,4	11,2	100
Autres pays	82,4	15,4	2,2	100
Ensemble	40,9	47,1	12	100

Tableau 36 : Migrants selon le degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc et le niveau d'instruction (%)

Degré de satisfaction de leur arrivée au Maroc	Très satisfait	Moyennement satisfait	Pas satisfait du tout	Total
Sans niveau	41,8	46,7	11,5	100
Primaire	39,9	49,9	10,1	100
Collège	36,5	48,3	15,2	100
Lycée	37,1	47,4	15,5	100
Supérieur	47,6	44,2	8,2	100
Autres	38	62	-	100
Ensemble	40,9	47,1	12	100

Tableau 37 : Migrants selon l'évaluation des attitudes des marocains envers eux et le sexe (%)

Evaluation des attitudes des marocains envers les migrants	Positives	Ni positives, ni négatives	Négatives	Refus de répondre / réserve	Total
Masculin	71,1	16,1	8,9	3,9	100
Féminin	61,6	19,3	13,9	5,2	100
Ensemble	67,3	17,4	10,9	4,4	100

Tableau 38 : Migrants selon l'évaluation des attitudes des marocains envers eux et l'âge (%)

Evaluation des attitudes des marocains envers les migrants	Positives	Ni positives, ni négatives	Négatives	Refus de répondre / réserve	Total
15-29	63,4	18,9	12,5	5,2	100
30-44	68,3	16,8	11,2	3,7	100
45-59	75,9	14,7	5,7	3,8	100
60 et plus	75,5	15,1	0,6	8,8	100
Ensemble	67,3	17,4	10,9	4,4	100

Tableau 39 : Migrants selon l'évaluation des attitudes des marocains envers eux et le pays d'origine (%)

Evaluation des attitudes des marocains envers les migrants	Positives	Ni positives, ni négatives	Négatives	Refus de répondre / réserve	Total
Syrie	86,8	8,4	0,8	4	100
Côte d'Ivoire	54,4	22,2	16,8	6,6	100
Sénégal	78,7	13,1	6,1	2,1	100
Guinée	66,9	16,9	11,1	5,1	100
RDC	44,4	28,1	21,6	6	100
Cameroun	50,1	24,3	20,8	4,9	100
Centrafrique	45,9	22,7	25	6,4	100
Mali	56,3	20,7	13,9	9,1	100
Yémen	87,5	11,9	-	0,6	100
Autres africains	61,7	21,6	12,7	4	100
Autres arabes	82,4	10	6,9	0,7	100
Autres pays	86,8	13,2	-	-	100
Ensemble	67,3	17,4	10,9	4,4	100

Tableau 40 : Migrants selon l'évaluation des attitudes des marocains envers eux et le niveau d'instruction (%)

Evaluation des attitudes des marocains envers les migrants	Positives	Ni positives, ni négatives	Négatives	Refus de répondre / réserve	Total
Sans niveau	68,3	14,9	8,6	8,2	100
Primaire	71,4	15,3	9,1	4,2	100
Collège	67,5	14,7	13,6	4,1	100
Lycée	65,1	20,1	11,3	3,5	100
Supérieur	66	19,2	10,8	3,9	100
Autres	53,5	46,5	-	-	100
Ensemble	67,3	17,4	10,9	4,4	100

Tableau 41 : Migrants selon les raisons à l'origine des attitudes des marocains envers eux et le sexe (%)

Raisons à l'origine des attitudes des marocains envers les migrants	Masculin	Féminin	Ensemble
Les étrangers sont les bienvenus et sont traités comme des marocains	44,6	36,1	41,1
Les Marocains apportent de l'aide / du soutien	29,4	28,8	29,2
Les Marocains sont indifférents à la situation des étrangers (neutres)	16,5	20,2	18,1
Manifestations d'inconfort et de mécontentement envers les étrangers	3,5	4,3	3,8
Manifestations de discrimination	4,2	8,3	5,8
Manifestations d'hostilité / d'accusation / de haine envers les étrangers	1,6	2	1,7
Autre	0,3	0,2	0,3
Total	100	100	100

Tableau 42 : Migrants selon les raisons à l'origine des attitudes des marocains envers eux et l'âge (%)

Raisons à l'origine des attitudes des marocains envers les migrants	15-29	30-44	45-59	60 et plus	Ensemble
Les étrangers sont les bienvenus et sont traités comme des marocains	36,6	41,6	53,2	56,7	41,1
Les Marocains apportent de l'aide / du soutien	30,1	29,3	25,7	26	29,2
Les Marocains sont indifférents à la situation des étrangers (neutres)	19,5	17,4	15,2	16,6	18,1
Manifestations d'inconfort et de mécontentement envers les étrangers	4,1	4,2	1,8	0,7	3,8
Manifestations de discrimination	6,4	6	4,1	-	5,8
Manifestations d'hostilité / d'accusation / de haine envers les étrangers	2,6	1,4	-	-	1,7
Autre	0,6	0	-	-	0,3
Total	100	100	100	100	100

Tableau 43 : Migrants selon les raisons à l'origine des attitudes des marocains envers eux et le niveau d'instruction (%)

Raisons à l'origine des attitudes des marocains envers les migrants	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Ensemble
Les étrangers sont les bienvenus et sont traités comme des marocains	42,8	44,3	38	38,4	42,9	53,5	41,1
Les Marocains apportent de l'aide / du soutien	31,2	30,3	32,3	29,1	25,7	-	29,2
Les Marocains sont indifférents à la situation des étrangers (neutres)	15,9	15,9	15,4	20,6	19,7	46,5	18,1
Manifestations d'inconfort et de mécontentement envers les étrangers	3,6	3	4,2	4,3	3,8	-	3,8
Manifestations de discrimination	4,4	4,8	7,9	5,5	6	-	5,8
Manifestations d'hostilité / d'accusation / de haine envers les étrangers	1,4	1,8	2,1	1,9	1,5	-	1,7
Autre	0,7	-	0,1	0,2	0,4	-	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 44 : Migrants selon les raisons à l'origine des attitudes des marocains envers eux et le pays d'origine (%)

Raisons à l'origine des attitudes des marocains envers les migrants	Syrie	Côte d'Ivoire	Sénégal	Guinée	RDC	Cameroun	Centrafrique	Mali	Yémen	Autres africains	Autres arabes	Autres pays	Ensemble
Les étrangers sont les bienvenus et sont traités comme des marocains	60,2	30,6	55,3	28,6	27,4	23,9	22	25,5	59,5	35	53,5	62,6	41,1
Les Marocains apportent de l'aide / du soutien	30,1	27,6	25,1	41,2	19,8	28,7	27,1	36,4	28,6	29,2	29,5	24,2	29,2
Les Marocains sont indifférents à la situation des étrangers (neutres)	8,8	23,7	13,1	17,4	29,8	25,5	23,3	22,8	12	22,2	10,1	13,2	18,1
Manifestations d'inconfort et de mécontentement envers les étrangers	0,6	5,9	2	3,7	7,1	7,2	8,3	6,7	-	4,4	2,1	-	3,8
Manifestations de discrimination	-	7,8	3,8	7	13,5	11,1	14,1	8,2	-	6,3	3,5	-	5,8
Manifestations d'hostilité / d'accusation / de haine envers les étrangers	0,2	4,2	0,5	1	2,3	3,6	4,3	0,4	-	2,5	1,3	-	1,7
Autre	-	0,1	0,3	1,2	-	-	0,9	-	-	0,3	-	-	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

